

UNIVERSITÉ DE PARIS I - PANTHÉON-SORBONNE
UFR D'ART ET ARCHÉOLOGIE

Année

N°

THÈSE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Discipline : Archéologie

présentée et soutenue publiquement
le 20 novembre 2003

par

Sandrine ROBERT

**L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES PAYSAGES
ENTRE ARCHÉOLOGIE, URBANISME ET
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
EXEMPLES D'ÉTUDES DE FORMES
URBAINES ET RURALES DANS LE VAL-D'OISE**

TOME 1 : INTRODUCTION, PARTIE 1

DIRECTEUR DE THÈSE :

Gérard Chouquer

JURY

François Favory
Michael Darin
Jean-Paul Demoule
Christian Grataloup

UNIVERSITÉ DE PARIS I - PANTHÉON-SORBONNE
UFR D'ART ET ARCHÉOLOGIE

Année

N° bibliothèque :

THÈSE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Discipline : Archéologie

présentée et soutenue publiquement
le 20 novembre 2001

par

Sandrine ROBERT

**L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE DES PAYSAGES
ENTRE ARCHÉOLOGIE, URBANISME ET
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
EXEMPLES D'ÉTUDES DE FORMES
URBAINES ET RURALES DANS LE VAL-D'OISE**

TOME 1 : INTRODUCTION, PARTIE 1

1

DIRECTEUR DE THÈSE :

Gérard Chouquer

JURY

François Favory
Michael Darin
Jean-Paul Demoule
Christian Grataloup

AVANT-PROPOS

Ce travail, en forme de bilan, a été pour moi l'occasion d'explorer des questions qui m'ont interpellée dès le début de mon activité professionnelle en archéologie, il y a une dizaine d'années.

J'ai pu réaliser cette thèse dans le cadre d'une expérience professionnelle qui m'a permise d'explorer différentes formes de cette discipline. Le rapport avec l'aménagement m'a semblé être une piste de travail particulièrement intéressante pour mieux comprendre les implications sociales de l'archéologie.

Mon rattachement à des équipes scientifiques et universitaires (équipe "Archéologie et Territoires" de Tours entre 1995 et 2001 puis équipe "Environnement" de Paris I-Nanterre) a donné la ligne de fond en me permettant de structurer ma pensée et d'inscrire mes questionnements dans un travail de recherche.

J'ai la chance de travailler, depuis une dizaine d'années, avec Gérard Chouquer. Par son ouverture d'esprit et ses qualités de chercheur, il m'a permis d'expérimenter une recherche sans cesse renouvelée et engagée. Son soutien, sa confiance et son enthousiasme ont été les éléments moteurs de ce travail, je l'en remercie vivement.

Les échanges sur l'archéologie du paysage que j'ai eu depuis plusieurs années avec Claire Marchand, Cécile Jung, Cédric Lavigne, Ricardo Gonzalez-Villaescusa, Philippe Boissinot, Samuel Leturq, Caroline Pinoteau et d'autres encore ont été particulièrement stimulants.

Mon passage en archéologie préventive de 1992 à 1999 a nourri en grande partie ce travail. Les difficultés et critiques dans mes échanges comme morphologue avec les archéologues m'ont renvoyée à mes propres questionnements et ont été en grande partie à l'origine de cette thèse.

Dans ce contexte, j'ai eu aussi la chance de côtoyer et de travailler avec des archéologues actifs qui se questionnaient sur leur discipline et tentaient de la faire avancer à la fois dans ses implications scientifiques, techniques et sociales. Je pense particulièrement à Jean-Christophe Bats, Vincent Krier, Hervé Guy, Isabelle Daveau, Isabelle Catteddu, François Gentilli, Anne Dietrich, Richard Cottiaux, Marc Viré, Pascal Raymond, Victorine Mataoutchek, Jean-Michel Morin, Anne Gebhart et bien d'autres.

Plusieurs responsables d'opération m'ont transmis leurs données et ont fait preuve d'une grande disponibilité : Gaël Léon, Alain Berga et Françoise Jobic pour la Chaussée Jules-César, Jean-Christophe Bats, Jean-Claude Durand et Christophe Devals pour Marines ainsi que l'équipe "topographie" de Pantin. Je les en remercie.

D'une manière générale, l'expérience du terrain a été irremplaçable dans le sens où elle a fait naître sans arrêt de nouvelles situations et de nouvelles questions. Ce fût aussi un lieu d'échanges concrets avec les aménageurs (échanges qui me sont apparus bien souvent différents de la vision qu'ont les politiques de cette relation).

Mon expérience comme archéologue territoriale au département du Val-d'Oise depuis 1999, a été déterminante dans le sens où elle m'a fourni le soutien logistique pour la réalisation de ce travail mais aussi parce qu'elle m'a fait accéder à une archéologie plus "sociale" car posant quotidiennement la question de la transmission et de l'intégration du savoir auprès du public et des élus.

Je remercie Philippe Soulier pour m'avoir fait accéder à cette expérience et pour son

soutien depuis plusieurs années. Je remercie le conseil général du Val-d'Oise, Yves Schwarzbach, directeur de l'action culturelle ainsi que les différents chefs du service archéologique qui se sont succédés ces dernières années (Philippe Soulier, Christophe Toupet et Didier Vermeersch) pour leur soutien. J'ai trouvé au service départemental du Val-d'Oise une émulation et un lieu d'échanges avec les archéologues qui y travaillent ou y ont travaillé : Frank Suméra, Philippe Soulier, Mathieu Gauthier, Laurent Costa, Monique Wabont, Christophe Toupet, Didier Veermeersh, Bertille Danion, Patrice Rodriguez, Michael Michelland. En bien des points cette thèse a pu bénéficier du travail collectif qu'ils avaient entrepris bien avant mon arrivée dans ce service. Le centre de documentation, les bases de données constituées et le soutien logistique du secrétariat m'ont été très précieux. Je remercie donc l'ensemble de mes collègues du Sdavo ainsi que Caroline Kohlmayer qui a réalisé, avec Laurent Costa, une partie des illustrations qui sont présentées ici.

Les échanges que j'ai pu avoir avec les collègues des autres services du conseil général ont été motivants aussi pour moi : Olivier Millot, Béatrice Cabedoce, Marie-Madeleine Canet, Isabelle Lhomel et Jean-Yves Lacôte de l'Atelier de restitution de patrimoine et d'ethnologie, Hélène Meyer et Monique Dargery au Musée archéologique départemental, Véronique Sauvajon, Jean-Marie Deshoux, Elvan Uzel et Rodolphe Vidal à l'agence départementale de l'environnement et Joëlle Riehl à la direction de l'informatique.

Au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Val-d'Oise, j'ai eu des échanges très enrichissants avec Christian Faliu, Sylvie Cachin et Odile Drouilly.

Au Parc Naturel Régional du Vexin Français, j'ai pu bénéficier de l'oreille attentive de Véronique Doutreleau.

À la Mairie de Marines et à l'association des Amis du Vexin, j'ai trouvé un intérêt soutenu pour mes travaux de la part de Mrs Lorinet et Oyé.

Plusieurs expériences ont été importantes dans le sens où elles m'ont permise un certain "décalage" par rapport à ma discipline et donc une perception différente :

- Les échanges particulièrement privilégiés que j'ai eu avec Éric Marmet (géophysicien) et Corinne Pont-Tricoire (géomorphologue) dans le cadre du test de l'A66 puis à Marines ont été particulièrement intéressants. Leur regard, face aux questions des archéologues formulées dans un autre type de raisonnement scientifique que le leur, a éclairé pour moi certains aspects du raisonnement archéologique.

- Ce travail est né aussi en grande partie des échanges que j'ai pu avoir ces dernières années dans le milieu de l'aménagement et de l'architecture. Mon expérience comme chargé de TD à l'École d'architecture de Versailles m'a permis de passer de nombreuses heures dans le centre de documentation et de multiplier les échanges avec les autres enseignants : Reine Vogel, Évelyne Volpe, Sawsan Noweir, Sophie Longeau, Frédérique Bruas, Olivier Blin, Régine Loisel, Jean-Jacques Dupuy...

Richard Sabatier m'a donné des pistes de travail qui se sont révélées déterminantes dans ma thèse. De manière générale, son regard ouvert à tout type d'urbanisations y compris informelles et sa curiosité constante pour les différents types d'utilisation du sol ont été très enrichissants pour moi.

Je remercie aussi Michael Darin qui s'est intéressé à mes travaux et les a diffusés dans son

réseau “Ville Réseau et Diffusion”.

Michel Jaouen et Anne Delaunay de l'EPA de Cergy-Pontoise et Mr Rault de la Mairie de Cergy m'ont permis de réaliser des travaux dans le contexte de l'aménagement. Cette expérience a été essentielle car elle m'a montré une autre utilisation possible de la morphologie des paysages à un moment où j'étais assez découragée face aux difficultés rencontrées en archéologie.

Ce passage en aménagement a aussi influencé grandement par la suite mes autres études. J'y ai puisé notamment des centres d'intérêts et des choix techniques qui m'ont permis de mieux lier par la suite mes préoccupations archéologiques et urbanistiques. Les travaux que j'ai menés sur Cergy et leur communication à travers les Ateliers d'Eté ou des articles ont nourri en grande partie ce travail.

Catherine Grout m'a fait partager des expériences intéressantes à la croisée du regard artistique et d'aménagement et j'ai eu des échanges enrichissants aussi avec Hervé Blumenfeld, Alexandre Medicinos et Jean-Paul Amat.

- L'expérience d'enseignement que j'ai pu avoir ces dernières années à l'Université de Cergy-Pontoise m'a profondément interpellée sur la question de la transmission des connaissances acquises en archéologie et en morphologie. La masse dure difficilement malléable des étudiants m'a fait toucher du doigt la difficulté à faire passer ces connaissances et renvoyée à mes propres questionnements sur la morphologie. Je remercie François Pernot et Gérard Bossuat de m'avoir associée à leur équipe pédagogique.

5

Enfin, je voudrais remercier particulièrement Laurent Costa. Par sa participation à la réalisation de cette thèse (illustrations, mise en page, corrections etc.), il est en grande partie artisan de ce travail. Les échanges scientifiques que nous avons eus autour des systèmes d'informations géographiques et de leur rôle dans les organisations sociales ont été particulièrement heuristiques pour moi. Enfin, je le remercie surtout pour son soutien et sa patience sans faille tout au long de ces longues et parfois difficiles années de thèse.

Ce travail est très redevable de ces rencontres et ces échanges. Que tous en soient chaleureusement remerciés ici.

Merci encore à Lolo, Kiki, Coco, OD, Matmat, Patrick, Nanou, Stephane, Solene, J. -C, Gwen (et leur lapin fort expressif), Fanny, David, Pascal, Cécile, Philippe, Patricia, Richard ... pour le soutien culinaire et moral surtout durant la dernière année.

Je dédie cette thèse à mes parents, pour le regard complexe entre artiste et artisan...

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

TOME 1: INTRODUCTION ET PARTIE 1

AVANT-PROPOS	P. 2
TABLE DES MATIÈRES	P. 6
INTRODUCTION	P. 25
I - PRÉSENTATION DU SUJET	P. 26
II - PLAN, MÉTHODES ET SOURCES	P. 28
II - 1 : PARTIE 1.....	p. 28
II - 2 : PARTIE 2.....	p. 32
II - 3 : PARTIE 3.....	p. 60
PARTIE 1 : LES CONCEPTS DE L'ÉTUDE DES FORMES DU PAYSAGE EN ARCHITECTURE, GÉOGRAPHIE ET ARCHÉOLOGIE DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À AUJOURD'HUI	P. 61
I - LA FORMATION DE LA MORPHOLOGIE	p. 62
I - 1 : LA MORPHOLOGIE DANS L'URBANISME CULTURALISTE ET ANTHROPOLOGIQUE p. 62	
I - 2 : L'APPROCHE MORPHO-FONCTIONNELLE EN GÉOGRAPHIE ET EN HISTOIRE MÉDIÉVALE	p. 87
I - 3 : L'APPROCHE MORPHO-HISTORIQUE EN ARCHÉOLOGIE	p. 116
I - 4 : CONCLUSION SUR LA FORMATION DE LA MORPHOLOGIE.....	p. 147
II - LA CRITIQUE DE LA MORPHOLOGIE "CLASSIQUE"	p. 148
II - 1 - LA CRITIQUE DE LA MORPHOLOGIE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	p. 148
II - 2 : LA CRITIQUE DE LA MORPHOLOGIE HISTORIQUE EN ARCHÉOLOGIE	p. 176
II - 3 : CONCLUSION SUR LA CRITIQUE DE LA MORPHOLOGIE	p. 192
III - LE RENOUVEAU DE LA MORPHOLOGIE	p. 193
III - 1 : LE RENOUVEAU DE LA MORPHOLOGIE CHEZ LES URBANISTES	p. 193
III- 2 : L'APPROCHE SYSTÉMIQUE EN AMÉNAGEMENT ET EN ENVIRONNEMENT	p. 221
III - 3 : LA MORPHOLOGIE DYNAMIQUE EN ARCHÉOLOGIE.....	p. 227-

III - 4 : CONCLUSION SUR LE RENOUVEAU DE LA MORPHOLOGIE.....	p. 244
IV - CONCLUSION PARTIE 1.....	p. 245
NOTES PARTIE 1.....	P. 249
TOME 2 : PARTIE 2, PARTIE 3, CONCLUSION, BIBLIOGRAPHIES, TABLE DES FIGURES	
<hr/>	
PARTIE 2 : RÉINTRODUCTION DE CONTINUITÉS SPATIALES ET TEMPORELLES EN MORPHOLOGIE DYNAMIQUE : EXEMPLES D'ÉTUDES DANS LE VAL-D'OISE	p. 257
I - INTRODUCTION.....	p. 258
II - LA CARTE COMPILÉE COMME DOCUMENT D'ÉVALUATION DU PRÉSENT.....	p. 259
II - 1 : PRINCIPES DE LA CARTE "COMPILÉE".....	p. 259
II - 2 : LA CARTE COMPILÉE DES ANNÉES 1990 : À LA CROISÉE ENTRE MORPHOLOGIE ET AMÉNAGEMENT.....	p. 267
II - 3 : LES LIMITES DE LA CARTE COMPILÉE	p. 273
II - 4 - LE RENVERSEMENT DU RÉFÉRENTIEL TEMPOREL ET SPATIAL	p. 285
II - 5 : LA CARTE COMPILÉE COMME DOCUMENT D'ÉVALUATION DU PRÉSENT.....	p. 343
III - LA RELATION PASSÉ-PRÉSENT, LOCAL-GLOBAL À TRAVERS L'EXEMPLE DES RÉSEAUX ROUTIERS ET PARCELLAIRES	p. 349
III - 1 : INTRODUCTION	p. 349
III - 2 : ÉTUDE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE : ITINÉRAIRES ET TRACÉS DES VOIES DE GRAND PARCOURS.....	p. 352
III - 3 : ÉTUDE MORPHOLOGIQUE À L'ÉCHELLE LOCALE : LES ITINÉRAIRES EN INTERRACTION AVEC L'HABITAT, LA TRAME PARCELLAIRE ET LE MODELÉ TOPOGRAPHIQUE	p. 379
III - 4 : ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE À L'ÉCHELLE MICRO-LOCALE : LE MODELÉ DE LA CHAUSSÉE JULES-CÉSAR p. 422	
III - 5 : SYNTHÈSE SUR LES RÉSEAUX	p. 437
III - 6 : CONCLUSION	p. 461
NOTES PARTIE 2.....	P. 463
PARTIE III : SYNTHÈSE	p. 469
I - LA RÉSILIENCE DES FORMES : UNE NÉCESSAIRE MOBILITÉ DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE	p. 470

II - RUPTURES TEMPORELLES ET SPATIALES DANS LA CONCEPTION "MODERNE" DE L'AMÉNAGEMENTp. 474

**II - 1 : LE TEMPS LINÉAIRE ET IRRÉVERSIBLE DANS LA NOTION DE PROGRÈSp.
474**

**II - 2 : LA CONCEPTION CYCLIQUE DU TEMPS.....p.
485**

III - LE DÉPASSEMENT DES RUPTURESp. 488

**III - 1 : UN LIEN PAR LA CONNAISSANCE CONTEXTUALISÉE, GÉOGRAPHIQUEp.
488**

**III - 2 : LE RÔLE DU MORPHOLOGUE DANS L'AMÉNAGEMENT.....p.
488**

**III - 3 : DES FORMES COMPLEXES.....p.
500**

**III - 4 : EN PRATIQUE.....p.
510**

III - 5 : L'INSERTION DANS LES PROCÉDURES EXISTANTESp.532

III - 6 : L'EXEMPLE DE L'ATLAS DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISEP. 533

**NOTES PARTIE 3.....p.
535**

CONCLUSIONp. 538

BIBLIOGRAPHIESp. 543

LISTE DES FIGURESp. 613

TOME 3 : ANNEXES

ANNEXES

Par souci de cohérence interne des rapports, la pagination des annexes n'a pas été opérée en continue. On se référera aux dossier et numéros de pièces correspondant.

DOSSIER 1 : A66

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Pièce 1 - ROTH et BOISOT 1999 : J. P. Roth et H. Boisot - Archéologie préventive. Des méthodes de prospection archéologique non destructives. In : Travaux n°758, novembre 1999, pp. 97-99

DOSSIER 2 : MARINES

RAPPORT D'ÉTUDE

- Pièce 1 - ROBERT *et al.* 2001 : S. Robert, É. Marmet, J. -C. Bats- Déviation de la RD 915 à Marines, Santeuil et Frémécourt (Val-d'Oise). Étude préalable, analyse des formes du paysages et diagnostic archéologique. Saint-Denis, SRA Ile-de-France, CG du Val-d'Oise, AFAN, 2001, 267 p.

VALORISATION, COMMUNICATION

- Pièce 2 - Panneaux de l'exposition "Archéologie à Marines". Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, septembre 2000.
- Pièce 3 - Plaquette : "Déviation de la RD 915 à Marines", réalisée par le Conseil Général du Val-d'Oise pour l'inauguration de la déviation le 12 novembre 2002 . CG 95 2002.

REVUE DE PRESSE

- Pièce 4 - M. Persidat : Marines : déviation vers l'histoire. In : *L'Écho, le Régional* du 16 mai 2001
- Pièce 5 - J. Ducouret : Le site de la déviation livre ses secrets. In : *La Gazette* du 16 mai 2001
- Pièce 6 - J. -C. Daviot : Après dix ans d'attente, la déviation ouvre enfin. In : *La Gazette* du 13 novembre 2002

DOSSIER 3 : CHAUSSÉE JULES-CÉSAR

RAPPORT D'ÉTUDE

- Pièce 1 - ROBERT 2000 A : S. Robert - Chaussée Jules-César. Étude du tracé, de la structure et de l'évolution de la voie antique dans le Vexin français (Val-d'Oise). Document d'étude. Saint-Ouen-l'Aumône, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Parc naturel régional du Vexin français, 2000, 73 p.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Pièce 2 - JOBIC ET ROBERT 2001 : F. Jobic et S. Robert - La chaussée Jules-César entre Pontoise et Magny-en-Vexin. In : Bulletin archéologique du Vexin français, n°33, année 2000, Guiry-en-Vexin 2001, pp. 27-30
- Pièce 3 - ROBERT 2002 B : S. Robert - Étude morphologique de la Chaussée Jules-César dans le département du Val-d'Oise. In : Revue Archéologique du Centre de la France, Tome 41, 2002, pp. 173-186

VALORISATION, COMMUNICATION

- Pièce 4 - Communiqué de presse commun Parc Naturel du Vexin français (écrit en collaboration avec le service d'archéologie). Février 2000.
- Pièce 5 - La chaussée Jules-César dans le Val-d'Oise. Plaquette pour l'inauguration de la voie. Parc Naturel du Vexin français, Conseil Général du Val-d'Oise : service d'archéologie. Avril 2002.
- Pièce 6 - Projet de valorisation de la chaussée Jules-César entre Puiseux-Pontoise et Magny-en-Vexin. Document de travail. Parc Naturel Régional du Vexin français, 2000 (Extrait).
- Pièce 7 - Chaussées romaines du Vexin français. Plaquette commune Parc Naturel du Vexin français, Conseil Général du Val-d'Oise : service d'archéologie pour la fête du patrimoine de septembre 2002.

REVUE DE PRESSE

- Pièce 8 - C. Hofsein : On va marcher sur la chaussée "Jules-César". In : *Le Figaro* du 18 février 2000.
- Pièce 9 - F. Hémerly : La chaussée Jules-César rendue aux piétons. In : *Le Parisien* du 16 février 2000.
- Pièce 10 - N. Bardou : La chaussée Jules-César ressuscitée. In : *L'Écho-Le Régional* du 16 février 2000
- Pièce 11 - Incroyable : les Gaulois applaudissent Jules-César. Images d'une fête historique et très colorée. In : *L'Écho-Le régional* du 17 mai 2000
- Pièce 12 - À la découverte de la Jules-César. In : *L'Écho-Le Régional* du 2 octobre 2002

DOSSIER 4 : CERGY-PONTOISE

RAPPORTS D'ÉTUDE

- Pièce 1 - ROBERT 1997 C : S. Robert - Étude des formes paysagères en milieu urbain : la ville de Pontoise (Val-d'Oise). Mémoire de DEA Sciences de la Ville, sous la direction de G. Chouquer, Tours, Université François Rabelais, Maison des Sciences de la Ville, 1997, 60 p. Diffusé dans Ville Réseau et Diffusion, École d'architecture de Versailles.
- Pièce 2 - ROBERT 1999 A : S. Robert - Étude des formes paysagères de Cergy-Pontoise. Plateau Saint-Martin, vallées de l'Oise et de la Viosne. Rapport d'étude. Saint-Ouen-l'Aumône, E. P. A. Cergy-Pontoise, AFAN, 1999, 56 p. Diffusé dans Ville Réseau et Diffusion, École d'architecture de Versailles.
- Pièce 3 - ROBERT 1999 B : S. Robert - Étude de la structure paysagère ancienne de la commune de Cergy. Rapport d'étude. Cergy, Mairie de Cergy, 1999, 47 p.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Pièce 4 - ROBERT 2002 A : Sandrine Robert - Pour une relecture de la ville historique, L'exemple de Pontoise. In : Art et paysage ou la ville au quotidien. Pontoise. Atelier In-Situ. Ouvrage collectif dirigé par Catherine Grout. Enghien-les-Bains, Editions In situ, 2002, pp. 44-64
- Pièce 5 - ROBERT 2000 B : Sandrine Robert - Etude morphologique de l'urbanisation de Pontoise et Cergy-Préfecture. In : *Géomètre*, n°5, mai 2000, p. 45. Encart dans le dossier spécial coordonné par G. Chouquer : L'archéologie des paysages au service de l'aménagement.

VALORISATION, COMMUNICATION

- Pièce 6 - Étude des formes paysagères en milieu urbain, la ville de Pontoise. Extrait du catalogue : Villes Réseau et Diffusion. École d'architecture de Versailles 2000.
- Pièce 7 - Étude des formes paysagères du centre de Cergy-Pontoise. Extrait du catalogue : Villes Réseau et Diffusion. École d'architecture de Versailles 2000.
- Pièce 8 - Séminaire "plateau Saint-martin". Réflexions sur le lien entre les centres de Cergy-Préfecture et de Pontoise. Programmes de la séance du 20 janvier 2000 (extrait). Établissement Public d'Aménagement de Cergy-Pontoise, janvier 2000.
- Pièce 9 - Approches de la ville. Programme de l'atelier In-Situ art et paysage ou la ville au quotidien. Pontoise août 2000.
- Pièce 10 - Programme : Les Ateliers d'été de Cergy-Pontoise, 18 e session du 21 août au 15 septembre 2000. Etablissement Public d'Aménagement de Cergy-Pontoise, août 2000.
- Pièce 11 - Centre ancien et Centralités. Après-midi de conférences-débats. dans le cadre de la 18^e session des Atelier d'Eté de Cergy-pontoise et en partenariat avec l'Institut français d'architecture. Etablissement Public d'Aménagement de Cergy-Pontoise, septembre 2000.

REVUE DE PRESSE

- Pièce 13 - Eric B. : Des jeunes architectes planchent sur le centre-ville. In : *Le Parisien* du 10 Août 2000.

DOSSIER 5 : AUTRES ÉTUDES

- SÉNART

ARTICLE SCIENTIFIQUE

- Pièce 1 - ROBERT 1996 A : Sandrine Robert - Le Parcellaire du plateau de Sénart (Seine-et-Marne). In : CHOUQUER (dir.) 1996 A pp. 11-27

- BEAUGENCY

ARTICLE SCIENTIFIQUE :

- Pièce 2 - ROBERT 1996 B : Sandrine Robert - Étude morphologique du parcellaire et de la voirie de la région de Beaugency (Loiret, Loir-et-Cher). In : CHOUQUER (dir.) 1996 A., pp.138-147

-TOYOTA

REVUE DE PRESSE :

- Pièce 3 - AUZANNEAU 1998 : Matthieu Auzanneau - L'usine Toyota de Valenciennes a failli s'envoler. Les fouilles archéologiques lancées sur le site ont mis les Japonais en rage. Ils menaçaient d'annuler leur projet : 2 000 emplois à la clé. In : Le Canard enchaîné du 26 août 1998, p. 3
- Pièce 4 - CHERRUAU 1998 : P. Cherruau - Les pierres du paléolithique ne barreront pas la route à Toyota. In : Le Monde du samedi 29 août 1998, p. 10

12

- VALLÉE DE L'OISE

ARTICLE SCIENTIFIQUE :

- Pièce 5 - BOSTYN et al. 2000 - F. Bostyn, L. Deschodt, A. Dumont, N. Karst, J.-F. Maillot, C. Pont-Tricoire, S. Robert, V. Krier - "Oise-aval : un exemple d'étude documentaire pluridisciplinaire du potentiel archéologique d'une rivière. In : Bonnamour (dir.) : Archéologie des fleuves et des rivières. Errance, Paris, 2000, pp. 21-24
- Pièce 6 - DUMONT et al. 2002 : A. Dumont, J. F. Maillot et S. Robert - Le cours de l'Oise entre Janville et Conflans-Sainte-Honorine à travers l'analyse des archives médiévales, modernes et contemporaines. In : Actes du colloque "Archives, objets et images des constructions de l'eau, du Moyen-Âge à l'ère industrielle. CNAM, décembre 1999. Cahiers d'Histoire et de Philosophie des sciences de la SFHST n°51. Septembre 2002, pp. 223-239

REVUE DE PRESSE :

- Pièce 7 - Le conseil général dit non à la mise à grand gabarit de l'Oise. In : La Gazette du Val-d'Oise du 5 avr. 2000
- Pièce 8 - L'aménagement de l'Oise fait moins de vagues. In : La Gazette du Val-d'Oise du 6 sept 2000
- Pièce 9 - Le projet d'aménagement de l'Oise inquiète toujours les riverains. In : Le Parisien du 20 oct. 2000.
- Pièce 10 - Damien Delseny : Le projet d'aménagement de l'Oise inquiète toujours les riverains. In : Le Parisien du 23 octobre 2000

- MÉTHODES, ÉPISTÉMOLOGIE

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Pièce 11 - ROBERT 1997 B : Sandrine Robert - Le relevé parcellaire sur photographies aériennes et cartes anciennes. In : CHOUQUER (DIR.) 1997, pp. 88-95
- Pièce 12 - ROBERT à paraître : Sandrine Robert - Archéologie préventive et morphologie : deux points de vues scientifiques différents. Article à paraître dans la publication du colloque AGER V : Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires, tenu à Besançon les 19 et 20 septembre 2000, à paraître aux Presses Universitaires Francomtoises, collection Annales littéraires de l'Université, série Environnement, Société et Archéologie.
- Pièce 13 - ROBERT et al. 2002 : S. Robert, D. Vermeersch, D. Gauthier, L. Costa - Archéologues et aménageurs : un partenariat pour demain, colloque, 5-6 février 2002, musée des Beaux-Arts de Lyon. In : Les nouvelles de l'archéologie, n°86, 4e trimestre 2001. Éditions Errance, Paris 2002. pp. 12-16

INTRODUCTION

I - PRÉSENTATION DU SUJET

Au cours des dernières décennies, la relation entre archéologie et aménagement a été abordée essentiellement autour de la question du sauvetage et de la conservation du patrimoine archéologique. Les comptes-rendus des différentes rencontres entre archéologues et aménageurs organisées depuis 1987 le montrent : le débat porte moins sur l'archéologie comme moyen de connaissance que comme instrument de protection des vestiges archéologiques. Elle intervient dans l'urgence des destructions consécutives au fort développement de l'aménagement à partir des "trente glorieuses" (rénovation urbaine, chantiers autoroutiers et ferroviaires etc.). Elle se traduit par la montée de l'archéologie dite "de sauvetage" ou "préventive" qui se structure comme profession à partir des années 1970. Elle s'appuie sur une série de lois, votées entre 1941 et 2001, qui cadrent les relations entre archéologues et aménageurs (AFAN 2002).

Pour les aménageurs, confrontés à la montée de l'archéologie préventive à partir des années 1970, le recensement des vestiges archéologiques est devenu progressivement un enjeu préoccupant (IAURIF 1979 A : 2 et IAURIF 1979 B). Dans leurs écrits, l'archéologie est appréhendée en terme de "risque" et se traduit sous la forme de cartes de "sensibilité archéologique" en fonction de la densité des vestiges (IAURIF 1980 B). Dès les années 1970, le questionnement portait sur la manière d'intégrer les connaissances archéologiques aux documents d'aménagement et d'urbanisme, notamment dans les Plans d'Occupation des Sols (IAURIF 1979 A et B, IAURIF 1980 A, IAURIF 1982).

Pour les archéologues, les rencontres avec les aménageurs étaient surtout l'occasion de faire connaître les récentes lois sur la protection et la conservation du patrimoine et de discuter de leur application lors des travaux¹. L'archéologie est introduite en aménagement essentiellement par le biais de l'obligation juridique. L'ouvrage *"Archéologues et aménageurs"*, issu d'une rencontre organisée aux Ponts et chaussées, illustre bien cette relation quasi univoque : l'essentiel de l'ouvrage est consacré à l'historique du "conflit" entre aménageurs et archéologues et à la difficile prise en compte de l'archéologie préventive en milieu urbain et rural. Elle s'appuie sur le rappel en annexe des outils juridiques et réglementaires (ARCHÉOLOGUES ET AMÉNAGEURS 1994 : 11-99 et 145-176). La dernière partie est consacrée à l'apport de l'archéologie en aménagement mais il se limite à la valorisation des fouilles archéologiques auprès du grand public. Cette valorisation passe par la reconstitution dans les aménagements des vestiges anciens perçus en fouille (cf. par exemple l'archéodrome de Bourgogne ou la "vraie-fausse-ruine" du sanctuaire de Septeuil) ou par l'organisation d'animation autour des découvertes (ARCHÉOLOGUES ET AMÉNAGEURS 1994 : 99-140). Comme les aménageurs, les archéologues développent essentiellement des outils de prise en compte du "risque archéologique" en amont des projets d'aménagement. C'est le développement de la carte archéologique nationale pour l'inventaire des sites archéologiques, à partir des années 1970 (CONSERVER OU DÉTRUIRE 1993) ou la constitution de documents spécifiques à l'échelle urbaine comme les Documents d'Évaluation du Patrimoine Archéologique Urbain (GALINIÉ 1989, CNAU 1991).

Plus récemment, le colloque "Archéologues et aménageurs : un partenariat pour demain", tenu les 5 - 6 février 2002 au musée des Beaux-Arts de Lyon, prend acte de la loi édictée en

janvier 2001, réglementant le financement de l'archéologie préventive et créant l'Institut de la Recherche d'Archéologie Préventive (INRAP). Même si certains archéologues évoquent une archéologie "participative", utile par la connaissance qu'elle peut apporter en amont des aménagements, la relation entre archéologues et aménageurs est toujours posée sous le prisme de la conservation du patrimoine (*ROBERT *et al.* 2002). L'importance prise par l'archéologie patrimoniale depuis une trentaine d'années semble donc avoir éclipsé d'autres approches possibles entre archéologie et aménagement.

La morphologie dynamique, qui s'est développée dans le champ disciplinaire de l'archéologie tout en empruntant ses concepts à d'autres disciplines (cf. PARTIE 1) pose la question de la relation entre histoire et projet et celle de la transmission des connaissances en amont des projets d'aménagements. Elle analyse les dynamiques de transformations des paysages à travers les réseaux de voies, d'habitat, la trame parcellaire, et l'interaction homme-milieu sur la longue durée. Comme toute démarche morphologique, elle utilise l'observation des formes comme source et non le recours aux textes historiques. Ici, les formes induites par les réseaux sont lues à partir des cartes, des photographies aériennes et des données collectées sur le terrain. Par son sujet d'étude et les concepts qu'elle tente d'élaborer, la morphologie dynamique peut contribuer à la réflexion sur l'aménagement. Dans ce cadre, l'archéologie n'est plus située uniquement au niveau des mesures compensatoires définies d'après l'impact des travaux mais participerait au débat et à la réflexion sur les aménagements. Cette question timidement abordée jusqu'alors (ex. ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN 1985 ou BAVAY 1995), est plus clairement revendiquée dans des travaux récents comme le dossier spécial de la revue "Géomètre" intitulé "L'archéologie des paysages au service de l'aménagement" coordonné par G. Chouquer ou le rapport "Dynamiques des paysages et politiques d'aménagement", coordonné par le même chercheur pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement dans le cadre du programme de recherches "Politiques Publiques et Paysages : Analyse, évaluation, comparaisons" (CHOUQUER (coord.) 2000, CHOUQUER (coord.) 2001 A).

Le programme "Archaeomedes", ayant regroupé des géographes et des archéologues au service de la prospective du Conseil de l'Europe, ou encore le programme pluridisciplinaire "Loire" regroupant des spécialistes des milieux et des archéologues autour de la connaissance d'un fleuve dans la longue durée, sont d'autres expériences faisant intervenir l'archéologie comme moyens de connaissance utiles à la décision politique (DURAND-DASTÈS *et al.* 1998, BURNOUF *et al.* à paraître). Nos propres études réalisées à la demande d'aménageurs en dehors du contexte de l'archéologie préventive et en amont de projet d'aménagement (cf. § II-2-B), illustrent aussi ce rapport possible entre archéologie et aménagement

Pour autant, cette relation ne semble pas aller de soi. Jusqu'à aujourd'hui les échanges avec les aménageurs sont restés relativement limités et des difficultés sont apparues au sein même de la communauté archéologique, particulièrement dans les échanges avec l'archéologie préventive, discipline en contact direct avec l'aménagement. Cette expérience est à replacer dans le contexte plus large de la réflexion sur l'utilisation de la morphologie en aménagement à travers d'autres disciplines comme l'architecture et la géographie, qui sont passées aussi par des phases de promotion ou au contraire de critique de l'approche morphologique.

Dans cette thèse, nous allons essayer de mieux comprendre les raisons de ces difficultés et tenter de faire des propositions pour une meilleure intégration de la connaissance sur les paysages anciens, à la réflexion en aménagement.

II- PLAN, MÉTHODES ET SOURCES

Une première analyse historiographique nous a montré qu'il existait une expérience ancienne entre morphologie et aménagement. La question de l'utilisation de la connaissance des formes du paysage avait été abordée par les architectes et les géographes, deux disciplines ayant animé l'enseignement de l'urbanisme et de l'aménagement à partir de la fin du XIX^e siècle. L'approche morphologique, comme moyen de connaissance ou de production du paysage, était souvent au centre des débats. L'adoption de nouveaux concepts d'aménagement se manifestait par des phases de promotion ou au contraire de critiques par rapport à l'analyse morphologique. Il nous a semblé indispensable d'analyser ces débats pour mieux comprendre la situation actuelle. De plus, il nous paraissait pertinent de nous appuyer sur cette expérience riche pour évaluer nos propres travaux et pour tenter de dépasser les blocages entre archéologues et aménageurs ou au sein même de la communauté archéologique.

II -1 : PARTIE 1 “LES CONCEPTS DE L'ÉTUDE DES FORMES DU PAYSAGE EN ARCHITECTURE, GÉOGRAPHIE ET ARCHÉOLOGIE DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À AUJOURD'HUI”

La première partie est consacrée à l'examen des chemins croisés de la morphologie en aménagement et en archéologie. L'aménagement du territoire est un mélange complexe entre des processus de décisions politiques, de connaissances sur un territoire, de règles juridiques et de moyens d'action pour l'organisation de l'espace (cf. pour l'historique et les concepts : CHOAY (dir.) et MERLIN (dir.) 1996, ALVERGNE et TAULELLE 2002, DESPORTES et PICON 1997, MARKOU 1994, MONOD et DE CASTELBAJAC 1971, RANDET 1994, LACAZE 1990, 1995 A et 1995 B, COUZON 1997). Aujourd'hui, l'Aménagement est une section à part entière du Conseil National des Universités et il est enseigné dans les grandes écoles de Gestion et les Universités de Géographie, de Droit, d'Économie, etc. Dans ce mémoire, nous nous sommes intéressée essentiellement à **l'aménagement du point de vue de l'organisation des équipements géographiques**. Nous avons donc retenu les concepts élaborés en architecture et en géographie. Nous nous sommes intéressée aux tentatives de théorisation des formes urbaines et des réseaux, développées en urbanisme à l'échelle de la ville au XIX^e, puis à l'échelle de la nation, en aménagement du territoire, à partir de la Reconstruction de 1939-45. Dans le premier cas, l'enseignement a été porté plutôt par des architectes et des historiens de l'Art, dans le deuxième cas, par les géographes. Chez ces derniers, la démarche était d'abord cognitive, avant de devenir plus “appliquée” dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Enfin, nous avons traité le troisième groupe

ayant développé un discours sur les formes matérielles du paysage : les historiens et des archéologues. Leur démarche était essentiellement cognitive et portait sur les formes anciennes du paysage.

Cette partie distingue trois moments de l'analyse morphologique :

- une période de formation où elle se construit au sein de différentes disciplines,
- une période où la morphologie "classique" fait l'objet d'un certain nombre de critiques,
- une période de renouveau qui voit naître de nouveaux concepts.

Ces trois périodes correspondent *grosso-modo* à des périodes historiques mais celles-ci s'imbriquent en fonction des différentes disciplines. La formation s'élabore au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle en urbanisme et géographie mais s'étale jusque dans la deuxième moitié du XX^e pour l'archéologie. La phase critique se développe surtout à la Reconstruction de 1939-45 lorsque l'architecture progressiste est relayée par l'État mais elle prend ses sources dans des concepts urbanistiques élaborés déjà au XIX^e et début du XX^e siècle. En géographie, la critique se développe surtout à partir des années 1950 - 1960 avec l'avènement de la "nouvelle géographie"². En archéologie, elle est plus tardive car liée en partie au développement de l'archéologie préventive (1980 - 1990). Enfin, le renouveau des concepts s'élabore en urbanisme dès les années 1950, avec l'avènement de la typo-morphologie en Italie puis en France (années 1970 - 1980), tandis qu'en archéologie il est à l'œuvre depuis une dizaine d'années.

Il ne s'agit pas ici d'une véritable étude épistémologique, au sens philosophique du terme. Ainsi les attendus idéologiques ou les concepts épistémologiques utilisés (positivisme etc.) ne sont pas vraiment abordés. Le fil directeur est l'examen croisé des continuités et des discontinuités autour des deux axes fondamentaux : **l'espace et le temps**. Par "continuité", nous entendons la prise en compte d'un tout complexe basé sur une série d'interrelations entre les objets. Cette complexité ne pouvant être abordée qu'à travers la prise en compte d'une série de relations. Nous avons examiné celles qui sont introduites particulièrement entre les formes de l'espace et la société, et entre le passé et présent. De la même manière, nous avons observé les ruptures qui sont introduites entre ces objets c'est-à-dire les discontinuités.

La question de la **dynamique** nous est apparue centrale et apparaîtra donc comme sous-jacente à l'ensemble de cette partie :

- où les différents groupes situent-ils la dynamique (dans la nature, la société etc.) ?
- quelle représentation du temps est-elle valorisée dans ces différentes conceptions (linéaire, cyclique ...) ?
- quelle place est accordée au passé dans le présent ?

Cette première partie de la thèse s'appuie sur une analyse bibliographique effectuée à partir d'auteurs récents et plus anciens.

En urbanisme, l'historique et la critique des concepts ont fait l'objet de nombreux travaux depuis les années 1960. Nous nous sommes appuyée sur l'ouvrage "*L'urbanisme, utopies et*

réalités. Une anthologie” de F. Choay, dont nous avons repris les grandes partitions conceptuelles entre urbanisme culturaliste, progressiste et anthropologique (CHOAY 1965). Concernant l’analyse morphologique, nous avons utilisé les travaux d’architectes qui ont abordé l’historique et la critique de ce type d’approche en urbanisme : M. Darin (DARIN 1993, 1997 et 1998), J. -L. Cohen (COHEN 1993), P. G. Gérosa (GEROSA 1986 et 1992), A. Lévy (LÉVY et SPIGAI 1992), l’équipe de l’école d’architecture de Versailles (PANERAI *et al.* 1980 et 1999), et plus récemment, B. Gauthiez (GAUTHIEZ 2001). Nous nous sommes reportée également à des textes de géographes ou historiens non urbanistes (BERGERON et RONCAYOLO 1974 , RONCAYOLO 1988, 1989, 1997 A et 1998 B, MERLIN (éd.) 1988 C, DEMORGON 1980, LEPETIT 1990). Nous avons complété ces informations par une lecture plus personnelle des textes originaux de certains auteurs considérés comme les chefs de file des différents mouvements en France : P. Lavedan pour le mouvement culturaliste, M. Poète, pour le courant anthropologique, I. Cerdà et Le Corbusier pour les progressistes. Nous avons pris le parti d’utiliser cette documentation de base, replacée dans le contexte de l’époque, pour dégager certaines conceptions dont les attendus initiaux ont parfois été oubliés mais qui marquent encore fortement la réflexion actuelle. Nous citons certains passages des textes dans leur forme originale car ils ont constitué la source de cette analyse.

Pour la géographie, nous avons utilisé les travaux historiographiques et épistémologiques relativement nombreux dans cette discipline : BAILLY et BÉGUIN 1998, BAILLY et FERRAS 1997, BAILLY (dir.) 1998, BAILLY *et al.* (dir.) 1995, CLAVAL 1977, 1984 et 1998, CLOZIER 1942. Nous avons puisé largement dans l’ouvrage de A. Meynier : “*Histoire de la pensée géographique en France : 1872-1969*” qui dégage les concepts utilisés par la géographie classique (MEYNIER 1969). La lecture des manuels originaux des géographes qui ont tenté de théoriser la géographie humaine nous a permis aussi de mieux comprendre les concepts utilisés par ces premiers morphologues (BRUNHES 1925 (1910), BRUNHES et VALLAUX 1921, VIDAL DE LA BLACHE 1955 (1922), CHOMBART DE LAUWE (dir.) 1948, MEYNIER 1970 (1958), DION 1981 (1934), FÉNELON 1991, PINCHEMEL ET PINCHEMEL 1988). Cette lecture nous a paru importante pour comprendre les critiques dont a fait l’objet la géographie classique de la part de la nouvelle géographie, à partir des années 1950. Pour la géographie de la Reconstruction à aujourd’hui, nous avons utilisé, outre les ouvrages historiographiques et épistémologiques précédemment cités, des manuels détaillant les concepts et les méthodes utilisés. Nous nous sommes intéressée particulièrement à l’étude des formes en réseau et au rapport entre réseaux et territoires (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 et 2001, PUMAIN *et al.* 1989 , BRUNET 1987, BRUNET *et al.* 1993-1995, DAUPHINÉ 1987, DUPUY 1991, BAKIS 1984).

L’histoire et l’archéologie apparaissent en filigrane dans les parties consacrées à l’urbanisme et à la géographie à travers des auteurs qui ont tenté d’établir des liens entre histoire et géographie dans la première moitié du XX^e siècle (ex. M. Poète, M. Bloch). Il est difficile, pour cette période, de faire des partitions très nettes entre les différentes disciplines (ce qui la rend d’autant plus intéressante). Cependant nous avons adopté le parti de traiter séparément l’archéologie et l’histoire antiques qui se placent, dans un premier temps, sur la recherche de paysages *a priori* disparus. Au contraire, les historiens médiévistes, postulant une continuité des paysages médiévaux dans les paysages actuels, étaient plus impliqués dans les échanges avec les géographes et sont donc traités dans la partie consacrée à la géographie

Pour les concepts généraux en archéologie, nous avons utilisé des manuels et travaux

historiographiques (SCHNAPP 1993, DEMOULE *et al.* 2002, JOCKEY 1999) et plus particulièrement, pour la topographie historique, le “*Manuel d'archéologie gallo-romaine*” d'A. Grenier, publié entre 1931 - 1934 (GRENIER 1985 (1931), GRENIER 1985 (1934) A et 1985 (1934) B). Il constitue, au même titre que les textes explorés pour l'urbanisme et la géographie, un jalon chronologique pour dégager les concepts utilisés en topographie historique. Pour l'archéologie après la Reconstruction et la place accordée à la démarche morphologique, nous nous sommes reportée sur les principales rencontres et ouvrages portant sur l'analyse de l'espace inter-site trans-chronologique : CHEVALLIER (éd.) 1964, CAESARODUNUM 1978, 1982 et 1983, CLAVEL-LÉVÊQUE (éd.) 1983, MOBERG *et al.* 1984, FERDIÈRE (dir.) et ZADORA-RIO (dir.) 1986, ARCHÉOLOGIE ET ESPACES 1990, GUILAINE (dir.) 1991, BURNOUF (dir.), BRAVARD (dir.) et CHOUQUER (dir.) 1997, DURAND-DASTÈS *et al.* 1998, BATARDY *et al.* (dir.) 2001. Pour cette partie, nous nous appuyons aussi sur notre propre expérience en archéologie préventive depuis 1992.

Pour la démarche morphologique développée après la Reconstruction, nous nous sommes appuyée sur les travaux tentant une théorisation de la méthode. Ils ont été développés surtout par G. Chouquer et F. Favory en morphologie rurale, à travers des manuels et des articles (CHOUQUER et FAVORY 1991, CHOUQUER 1983 A, CHOUQUER 1989 A, 1990 et 1997, CHOUQUER (dir.) 1996 A, 1996 B et 1997 A, FAVORY 1983 et 1997), et en morphologie urbaine par P. Pinon (PINON 1978, 1979, 1980, 1985 B et 1989 C) et B. Gauthiez (GAUTHIEZ 1999 A et 1999 B). Avec ces deux derniers auteurs, on se situe entre urbanisme et archéologie, P. Pinon étant architecte et B. Gauthiez architecte et urbaniste de l'État.

Pour la morphologie dynamique qui émerge depuis quelques années, nous avons utilisé les écrits de G. Chouquer qui avait tenté, en 1994, un premier article historiographique laissant ressortir la richesse des concepts empruntés à différentes disciplines comme l'urbanisme, la géographie, l'histoire et l'archéologie (CHOUQUER 1994 E). Dans son essai écrit en 2000 : “*L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*”, il posait les bases de la morphologie dynamique en se démarquant de la morphologie développée chez les historiens antiques et médiévistes dans la lignée de la topographie historique et dite “morpho-histoire” (CHOUQUER 2000 B). Ces concepts étaient précisés dans le rapport pour le Ministère de l'Environnement qu'il a coordonné en 2001 (CHOUQUER (COORD.) 2001 A). La lecture des travaux universitaires qu'il a encadré ces dernières années, nous a permis également de préciser les concepts et méthodes de la morphologie dynamique (JUNG 1999, LAVIGNE 2001, MARCHAND 2000, PINOTEAU 2001, ROBERT 1995 B, *ROBERT 1997 C).

Cet examen des contextes sert de tremplin à la deuxième partie. Sur la base des ruptures traditionnellement introduites dans l'étude morphologique, en relation avec l'aménagement, nous tentons de réintroduire des continuités dans certaines ruptures qui ont été opérées en morphologie historique (ruptures passé-présent, forme-milieu) ou d'explorer des relations jusqu'alors scindées

en fonction des différents types d'études (relation entre les échelles, entre les formes "solides" et les réseaux "fluides").

II - 2 : PARTIE 2 "RÉINTRODUCTION DE CONTINUITÉS SPATIALES ET TEMPORELLES EN MORPHOLOGIE DYNAMIQUES : EXEMPLES D'ÉTUDES DANS LE VAL-D'OISE"

II - 2- A : Principes

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous privilégions donc l'idée d'**un monde physique, matériel³, non basé sur une série de coupures**. Nous pensons les relations entre monde matériel et social comme complexes et multiples et nous nous attachons à la prise en compte du plus grand nombre possible de ces relations.

Nous donnons un statut particulier à l'**expérience** qui est considérée comme le résultat de la rencontre entre le projet, la connaissance et le monde matériel. **Aussi, plutôt que de développer un discours général sur l'apport possible de la morphologie dynamique à l'aménagement du territoire, nous avons choisi d'observer ce qui a émergé concrètement à la rencontre entre ces deux entités**. L'archéologie préventive, dans son rapport pratique au terrain et son contexte de réalisation nous paraît une expérience essentielle dans la relation archéologues/aménageurs. Elle croise pratique de terrain, regard patrimonial et scientifique. De même, les études réalisées dans le contexte de l'archéologie des collectivités territoriales et sous la commande directe d'aménageurs, participent de cette relation morphologie dynamique/aménagement. Notre propre expérience, élaborée à la croisée des commandes émanant de l'archéologie préventive, d'aménageurs et d'institutions de recherches, nous a paru un bon point de départ. Elle sera observée en parallèle avec les autres études et élaborations conceptuelles réalisées ces dernières années en morphologie dynamique.

Pour l'examen de cette expérience, nous avons choisi de nous attacher particulièrement **aux choix techniques** qui ont été faits et à leur évolution. Comme B. Latour, nous considérons que les pratiques techniques, comme moyens de médiation entre le sujet et objet, nous renseignent sur leur interrelation (LATOUR 1989 et 1997).

Cette deuxième partie permettra de proposer des éléments de compréhension de la dynamique des formes qui s'appuient sur des interrelations entre le passé et le présent, correspondant aussi à des interactions entre échelles. Cette partie s'appuie sur les études morphologiques que nous avons menées ces dernières années dans le contexte de l'archéologie préventive et de l'aménagement du territoire et plus particulièrement sur des études concernant le département du Val-d'Oise. Ces dernières ont été mises en avant car elles ont été réalisées dans un contexte territorial favorisant un retour constant sur ces études au cours des quatre dernières années. Leur réalisation par le biais d'un système d'information géographique, permettant d'associer constamment de nouveaux objets en fonction de l'enrichissement des bases mais aussi des changements de concepts, en fait des objets non fixes favorisant la réflexion. Les études réalisées dans le Val-d'Oise ont été choisies aussi car elles portaient sur des problématiques en relation avec l'aménagement du territoire et dépassaient le champ plus restrictif de l'archéologie

préventive. Les autres études, réalisées le temps d'un contrat, apparaissent plus datées car fixant à un moment donné des techniques et des concepts. Mais nous puiserons aussi largement dans leur contenu tout au cours de cette thèse.

II - 2 - B : Présentation des études

La suite de ce mémoire s'appuie principalement sur les six études suivantes :

- A66,
- Marines,
- Chaussée Jules-César,
- Pontoise,
- Cergy-Pontoise,
- Cergy.

Les conditions de réalisation de l'étude préalable sur l'A66 sont détaillées car l'étude n'est pas fournie ici. Pour les cinq dernières études, elles ont fait l'objet de rapports spécifiques et de publications qui sont présentés en annexe. Nous passons donc rapidement sur leurs conditions de réalisations et les méthodes et sources utilisées. On pourra se reporter directement aux rapports proposés en annexe. Notre réflexion s'appuie également sur un ensemble de travaux menés depuis 1995 dont nous rappelons ici brièvement les conditions de réalisations. *Les références suivies d'un astérisque indiquent que le document est reproduit en annexe.*

II - 2 - B - a : L'étude de l'A66 Toulouse-Pamiers

- Contexte

Un croisement de différentes méthodes de prospections archéologiques a été réalisé à l'occasion de l'opération d'archéologie préventive menée sur le tracé de l'autoroute A66 entre Pamiers et Toulouse. Le point de départ de ce test était une demande de l'aménageur, les Autoroutes du Sud de la France (ASF), pour développer, dans le contexte de l'archéologie préventive, des méthodes dites "non-destructrices" par opposition aux sondages systématiques considérés comme "destructeurs". Dans un article paru dans la revue "*Travaux*" en novembre 1999, J. P. Roth, directeur d'ouvrage de la maîtrise d'ouvrage à ASF et H. Boisot, chargée de mission paysages et archéologie dans la même entreprise, reconnaissent la nécessité de pratiquer une archéologie préventive en amont des travaux autoroutiers mais signalaient que la prospection par sondages mécaniques pouvait être "nuisible à l'environnement" et "coûteuse pour le maître d'ouvrage" :

"Elle entraîne bien souvent, outre un impact important sur le paysage, une déstabilisation ponctuelle du substrat, problématique lors de mise en place de remblais par exemple. Elle implique également, de par la densité des sondages qu'elle génère (ouverture de 4 à 7% de l'emprise par des tranchées de 20m de longueur sur 2m de large) une maîtrise totale du foncier et cela au moins un an avant le

début des travaux de terrassement autoroutiers. Cette obligation, peu réalisable notamment en zone boisée, conduit bien souvent le maître d'ouvrage à payer les terrains "au prix fort" (*ROTH et BOISOT : 97).

La société autoroutière a donc décidé d'encourager, à titre expérimental, le recours à des méthodes de prospection non destructrices, en finançant une thèse sous la forme d'un contrat CIFRE à l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN) pour le développement de la méthode géophysique sur un échantillonnage à large maille applicable en archéologie préventive. Sur la base des travaux qu'il a réalisés sur l'A89 et sur l'A66, Eric Marmet a soutenu une thèse. L'autoroute Toulouse-Pamiers traverse les coteaux du Lauragais, et les plaines de l'Hers-vif et de l'Aïse. Le test a porté sur une partie du tracé. Les zones ont été choisies sur des critères géomorphologiques :

- les coteaux du Lauragais présentant des situations topographiques diverses sur un substrat molassique,
- une partie de la plaine de l'Hers-vif et la vallée de l'Aïse, constituées d'une succession de sédiments, graveleux pour les plus anciens et argileux pour les alluvions récentes.

Lors de cette opération, le coordinateur J. C. Bats a souhaité associer à cette démarche une prospection par carto et photo-interprétation et une étude géomorphologique. Ces trois méthodes ont été testées en dehors de l'opération de diagnostic systématique qui s'est déroulée indépendamment (par volonté de tester les méthodes "en aveugle" mais aussi par la difficulté à articuler les études, l'étude "préalable" s'étant déroulée alors que les sondages étaient largement entamés). L'ensemble s'est réalisé entre octobre 1998 et juin 1999. Deux mois ont été consacré à l'étude de carto et photo-interprétation. La synthèse des résultats a donné lieu à un rapport auquel nous nous reporterons largement dans la deuxième partie (BATS *et al.* 2001). Nous précisons ici en résumé les méthodes et sources de cette étude.

- Réalisations

- L'étude géomorphologique

Elle a été réalisée par C. Pont-Tricoire et portait sur une reconnaissance des formes du paysage (vallée, sommets, plaines) et leurs liens avec les formations superficielles qui les constituent (sols, colluvions de versant, alluvions...). Elle s'est basée sur l'étude des cartes géologiques, topographiques et des sondages géotechniques. Les cartes de synthèse établies pour le tracé de l'autoroute estimaient en fonction des contextes (sommets, versants, bas de versants, valeur de la pente) l'épaisseur, la répartition et la dynamique du recouvrement. Ces paramètres faisaient apparaître des zones taphonomiques qui ont été classées en :

- zones de stabilité correspondant aux sommets du Lauragais et aux dômes graveleux où l'érosion et l'accumulation sont peu importantes. Dans ces zones dynamiquement assez stables, les phénomènes taphonomiques sont peu perturbateurs pour les méthodes archéologiques.
- zones d'instabilité correspondant aux hauts de versants et aux lignes de crête dans

le Lauragais. L'épaisseur des formations superficielles y est très faible (affleurement du substrat) et l'érosion, importante. Les phénomènes taphonomiques sont perturbateurs pour les méthodes archéologiques surtout pour la découverte de structures en creux,

- zones d'accumulation correspondant aux bas de versants, aux vallons, aux plaines alluviales de l'Aïse et de l'Hers mort dans le Lauragais et aux chenaux fossiles dans la vallée de l'Hers vif. L'épaisseur des formations superficielles peut être très importante (jusqu'à 12 m dans la vallée de l'Aïse) et le contexte est défavorable à la découverte d'indices par les méthodes non destructrices (BATS *et al.* 2001 : 22-32).

- L'étude géophysique

Elle a été réalisée par É. Marmet et croisait les mesures de susceptibilité magnétique et de conductivité électrique. La susceptibilité magnétique enregistre l'augmentation de l'aimantation des couches superficielles, due à l'activité pédologique, ou à l'action du feu (foyer, sole d'un four, mais aussi présence de céramique, charbons, bois, etc.). Les mesures de conductivité électrique sont intervenues en complément pour déterminer les zones "naturelles" et pour cartographier le substrat proche. Le géophysicien définit une "anomalie géophysique" (zone de valeurs considérées comme anormale par rapport à un référent) en fonction des mesures de susceptibilité magnétique, des mesures de conductivité électrique, et du relevé topographique. É. Marmet les a définies comme "les espaces où les trois critères suivants ne sont pas simultanément vérifiés" :

- présence de faibles valeurs de susceptibilité magnétique,
- concordance entre les mesures de susceptibilité magnétique et celles de la conductivité électrique,
- reproductibilité des deux précédents critères dans un contexte topographique bien défini. (BATS *et al.* 2001 : 37-38).

Dans le cas d'une prospection archéologique, les zones recherchées correspondent à une **forte anthropisation du milieu**, l'anthropisation étant définie comme l'action de l'homme modifiant le milieu.

Les mesures géophysiques ont été réalisées par méthode électromagnétique dans un échantillonnage à large maille. La zone de prospection, d'une largeur de 60m, comportait 7 profils espacés de 10m (un profil sur l'axe central). Le pas de mesure le long de ces profils était de 20m en quinconce, ce qui aboutit à une maille carrée de 14m de côté environ. La profondeur d'investigation était de 0,5m environ (BATS *et al.* 2001 : 33-63).

- La carto et photo-interprétation

Sur l'A66, en fonction du temps imparti à l'étude et de la nature du test, l'étude archéomorphologique a porté essentiellement sur l'analyse de carto- et photo-interprétation. Une bande d'environ 1 km de large (soit 450 m environ de part et d'autre de la bande de roulement) a été explorée en détail. La zone traitée permettait d'avoir une vision plus vaste que la simple bande d'emprise de l'opération, large en moyenne que de 75 m.

La carto-interprétation s'est basée essentiellement sur l'analyse du cadastre du siècle dernier dit cadastre napoléonien. Il a fait l'objet d'un relevé exhaustif. Il a été complété par les limites culturelles des années 50 relevées en photo-interprétation. Nous avons corrigé la dérive géométrique inhérente au document en guidant l'assemblage des cadastres sur le plan topographique au 1/5 000^e.

Pour la photo-interprétation, quarante photographies réparties sur neuf missions aériennes verticales conservées à l'Institut Géographique National ont été exploitées. Ces missions datent de 1948 à 1997 et les photographies ont été agrandies à une échelle proche du 1/10 000^e (cf. TABLEAUX 1 et 2). L'ensemble des anomalies perçues sur chaque mission a été reporté sur le relevé cadastral au 1/5 000^e. À partir des différentes traces qui apparaissaient sur plusieurs missions pour un même objet, on a déterminé le tracé le plus complet et le plus révélateur de l'objet. Une interprétation de ces traces a été proposée en fonction de leur forme, leur taille, leur orientation (nous reviendrons sur ces questions dans la PARTIE 2).

La carto- et la photo-interprétation ont fourni un très grand nombre de traces sur l'ensemble de la zone étudiée. Des données sur l'occupation du sol, sa mise en valeur agricole et des données sur la géologie et pédologie, ont été relevées. Une cartographie systématique a été donnée en annexe du rapport (BATS *et al.* 2001). Une analyse des réseaux à l'échelle du 1/25 000^e a été initiée à partir d'un relevé du parcellaire ancien sur des photographies aériennes prises avant les remembrements (années 1948 et 1953) mais n'a pu être poussée. Le but de l'étude n'était pas ici d'insérer les découvertes localisées dans un environnement plus large mais de développer un aspect des méthodes de la morphologie : la carto et la photo-interprétation comme moyen de prospection.

- Les sondages systématiques

La méthode utilisée sur le tracé de l'A66 était un échantillonnage systématique par sondages à la pelle mécanique. Le pourcentage de surface sondée a varié selon le type d'aménagement prévu par la suite : 7% en zone en déblai et 4% en remblai. Sur la zone du test, 5 groupes d'indices ont été identifiés comme sites par les archéologues. Dans l'espace traité par le test, 6 sites ont été reconnus en sondages systématiques dont deux ont été fouillés : la Mare Crespine, En Gasc, La Grange, Roquefort, Rivayrolle, La Francimande (BATS (coord.) 1999).

- La synthèse des résultats

Pour faire la synthèse entre les trois méthodes, une échelle commune de travail a été adoptée (le 1/5000^e). D'un point de vue pratique, les différentes cartes ont été tirées sur calques pour permettre les superpositions. Les surfaces concernées par chaque étude étaient les suivantes : la bande de roulement (60m de large) pour les mesures géophysiques à large maille, la surface à l'intérieur des limites d'emprise pour l'étude géologique et une bande d'environ 200m de part et d'autre de l'axe de l'autoroute pour la photo- et la carto-interprétation. La comparaison portait donc sur la plus petite surface commune : la bande de roulement. Cependant, les données hors emprise ont souvent permis de comprendre des éléments situés sur celle-ci.

Missions	Dates	Echelle	Types d'indices	Informations
Saverdun-Castelnaudary 1948	mai 1998	1/9 500	Phytographique Hydrographique	Relevé parcellaire et traces culturelles des années 50
Vic-en-Bigorre-Villefranche-de-Lauragais 1954	juin 1954	1/9 500	Phytographique	Relevé parcellaire et traces culturelles des années 50
Saverdun Castelnaudary de 1956	mai 1956	1/9 500	Phytographique Hydrographique	Indices maculiformes
31 IFN 84 170	juin, juill. 1984 août 1985	1/17 000	Phytographique	Indices linéaires
F85 300 1844 2144 Mirande-Villefranche de Lauragais	avril 1985	1/14 400	Hydrographique Phytographique Pédologique	Indices maculiformes, assez diffus
1993 FD 09-31-32/300 P+C	mai à juill. 1993	1/30 000	Phytographique Hydrographique	Indices linéaires et maculiformes
1997 FR 52221/220 C	?	1/10 560	Phytographique Pédologique	Indices linéaires et traces pédologiques

TABLEAU 1 : Récapitulatif des missions exploitées en photo-interprétation lors de l'opération A66

	Mai à juillet 1993 (excel.)	Juin à août 1984 (bonne)	Eté 1997 (excel.)	Avril 1985 (bonne)	Juin 1954 (moy.)	1996 ?	Mai 1956 (bonne)	Mai 1948 (moy.)	Total
Pl. 0 plaine alluviale	X	X	X	X	X				5
Pl. 1 collines	X	X	X	X	X				5
Pl. 2 collines		X	X	X	X	X			5
Pl. 3 collines	X	X	X	X	X	X			6
Pl. 4 collines	X	X				X		X	4
Pl. 5 collines	X	X						X	3
Pl. 6 collines	X	X					X	X	4
Pl. 7 collines	X	X					X	X	4
Pl. 11 collines	X	X					X	X	4
Pl. 12 plaine alluviale	X	X					X	X	4

TABLEAU 2 : Nombre de missions par feuilles topographiques au 1/2000^e figurant le tracé de la future autoroute. On a indiqué le contexte topographique dominant de chaque planche et la qualité de la mission (moyenne, bonne, excellente).

Les méthodes non-destructrices ont permis d'enregistrer un grand nombre d'indices ne correspondant pas toujours aux sites "classiques" en archéologie préventive. Nous avons donc employé le terme d'anthropisation dans le sens employé en géophysique (action de l'homme sur le milieu) pour l'ensemble des méthodes. Nous avons juste fait un tri en fonction des mesures et traces en les classant en deux catégories :

- "occupation : toutes les installations plus ou moins pérennes et structurées qui recouvrent tous les habitats en dur et en structure légère, les zones artisanales (four, extraction...) et les nécropoles. Ce terme recouvre, en fait, la notion plus couramment utilisée de site archéologique,
- mise en valeur : l'ensemble des aménagements agricoles et paysagers tels que les champs, les prairies, les vignes, les bois et l'ensemble des aménagements délimitant ces surfaces : les haies, les fossés, les limites parcellaires physiques, les chemins et les routes" (BATS *et al.* 2001 : 12).

Cette distinction a été utilisée pour proposer des indices de sites potentiels en comparaison avec les sondages systématiques. Sur la base des indices repérés, plusieurs niveaux de potentiels archéologiques avaient été définis : de "Reconnu" à "Indéterminé". Nous ne détaillerons pas ici la détermination de ces différents potentiels car nous nous sommes intéressée plutôt aux questionnements apparus à la comparaison entre les différentes disciplines et aux difficultés à articuler ces différentes méthodes de lecture du terrain (cf. PARTIE 2 : II-4).

II - 2 - B - b : L'étude de Marines

- Contexte

Cette étude a été réalisée dans le contexte de l'archéologie territoriale. La commune de Marines est située au nord-ouest du Val d'Oise dans le Vexin français. La RD 915, traversant la commune et recevant un trafic journalier important, a fait l'objet d'un contournement par l'ouest du village sur une longueur totale de 4,5 km. Le service départemental d'archéologie du Val-d'Oise (SDAVO) souhaitait intervenir avant la campagne de sondages systématiques afin d'accompagner l'opération d'archéologie préventive menée par le Service Régional d'Archéologie et les archéologues de l'AFAN. L'étude a été financée par le Conseil Général du Val-d'Oise et par l'AFAN qui a mis à disposition un géophysicien durant 15 jours. L'étude préalable a été menée en amont des sondages archéologiques, en partie avant l'acquisition définitive du foncier.

- Réalisations

Cette opération prolongeait l'approche expérimentale menée en 1999 sur le tracé de l'A66. L'analyse géologique et des recouvrements superficiels a été menée au 1/5000^e à l'échelle de trois communes. En prospection géophysique, les mesures de susceptibilité magnétique ont attiré l'attention sur des anomalies révélatrices d'une forte anthropisation. Ces mesures ont été réalisées sur une bande large de 100m avec une maille carrée de 15m de côté environ (cf. É. Marmet § II-2-2 dans *ROBERT *et al.* 2001 : 18-25).

L'étude de carto et photo-interprétation a porté sur un espace de 300m en moyenne encadrant l'emprise de la déviation, soit 174 ha environ. Elle était fondée sur l'analyse des cartes du XVIII^e au XX^e siècle et sur cinq missions verticales de l'IGN de 1936 à 1997. Toutes les formes d'occupation du sol ont été relevées, y compris des éléments actifs au XIX^e et XX^e siècles mais disparus aujourd'hui (plantations, fossés, voie ferrée par exemple). De nombreuses traces fossiles ont été relevées en photo-interprétation : enclos fossiles, traces parcellaires, anomalies géologiques etc. Certaines traces correspondaient à des anomalies géophysiques, les précisant parfois. Sur les 3,5 km de déviation étudiés, une vingtaine d'indices de sites a été mise en évidence alors que jusqu'à aujourd'hui, deux étaient connus par la prospection aérienne à basse altitude. Certains étaient bien documentés (tuilerie moderne, extractions etc.), d'autres ne sont apparus que sous la forme d'enclos, de taches ou d'anomalies géophysiques. D'autres traces correspondaient à une mise en valeur du paysage : voies, limites parcellaires, bois défrichés. Parallèlement, une étude de microtoponymie et une mise à jour de la carte archéologique sur les communes de Marines, Frémécourt, Brignancourt, Chars et Neuilly a été réalisée par M. Wabont (pour le détail des sources et méthodes cf. *ROBERT *et al.* 2001).

Contrairement à l'A66, une étude morphologique des réseaux a été réalisée. Elle a occupé une grande partie de l'étude préalable. L'étude a porté ici sur un secteur d'environ 4 000 ha regroupant les communes de Marines, Santeuil, Brignancourt, Frémécourt, Chars et Neuilly-en-Vexin. Elle a laissé ressortir l'évolution d'un territoire sur la longue durée à travers l'étude de la répartition spatiale du peuplement, du réseau viaire et de la trame parcellaire, replacés dans leur contexte topographique et géologique. Elle a permis de comprendre la dynamique plus générale du paysage, en replaçant l'emprise du projet dans un environnement plus vaste.

Ce développement indique un changement de problématique par rapport à l'A66. La volonté n'était pas de tester une méthode par rapport à une autre mais de proposer une connaissance détaillée du territoire en amont des opérations de terrain. Cette démarche s'inscrivait dans une approche territoriale de l'archéologie qui tentait de montrer comment la connaissance d'un territoire pouvait permettre de développer des problématiques en amont des opérations de terrain. Elle instituait la phase des sondages systématiques comme une première phase de recherche sur le territoire et non comme un simple repérage de la présence/absence de site.

L'étude préalable de Marines étant réalisée dans le cadre du service départemental d'archéologie, cette approche permettait aussi de poser la question du retour des données de l'archéologie préventive aux acteurs territoriaux. En inscrivant les données archéologiques ponctuelles et très localisées dans une connaissance globale d'un territoire, ce retour pouvait intéresser tant la communauté archéologique que les aménageurs ou la population locale.

L'ensemble des données a été géré par le biais d'un système d'information géographique qui a facilité la mise en relation d'information d'origines très diverses et qui a permis le va-et-vient constant entre différentes échelles d'études (du 1/2000^e au 1/50000^e). L'utilisation du SIG a permis également l'utilisation des données présentes dans l'Atlas départemental et des analyses à une étude territoriale plus petite (ex. le réseau des voies dans l'ouest du département).

- Articulation avec les travaux et suite de l'étude

L'étude préalable de Marines est intervenue avant les premiers travaux sur le terrain. Le projet d'aménagement de la déviation de la RD 915 à Marines avait été inscrit au Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du Vexin (SDAU), dès 1979. L'enquête publique avait eu lieu en mars 1996 et la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) le 20 décembre 1996. Les études de "Projet de Définition Général" (tracé, profils, bassins) avaient été réalisées entre novembre 1996 et mars 1998 et, à partir de 1999, le foncier avait été progressivement acquis.

L'étude préalable étant basée sur des méthodes non-destructrices, sa mise en œuvre bénéficiait d'une certaine indépendance par rapport aux travaux d'aménagement, et notamment par rapport à l'acquisition foncière qui ne fut effective qu'en 2001. Lorsque l'étude a été initiée, en 1999, seul 8,6% du tracé était acquis (environ 2,8 ha). L'étude géophysique a été réalisée en décembre 1999 et janvier 2000. Le SDAVO a négocié avec les exploitants l'autorisation de prospecter et a réalisé une implantation topographique pour cadrer l'étude géophysique. L'étude préalable a été achevée en 2000 et le rapport final rendu en mars 2001 (*ROBERT *et al.* 2001 : cf. ANNEXES : Dossier 2, pièce 1).

Parallèlement, l'évolution de l'acquisition du foncier a largement conditionné l'accès au terrain pour l'opération archéologique. Les sondages systématiques sont intervenus d'abord au coup par coup en fonction des parcelles acquises :

- le 23 mai 2000, diagnostic sur le PS 4 (zone 4) par Hervé Guy (AFAN).
- du 25 juin au 29 juin 2000, diagnostic sur les parcelles situées à l'emplacement du PS 2, (zone 2, secteur 2) par Richard Cottiaux (AFAN),
- du 19 septembre 2000 au 8 décembre 2000, l'ensemble de la déviation a été diagnostiqué sous la responsabilité de J. C. Bats (AFAN).

Une carte du potentiel archéologique avait été proposée à l'aménageur et aux archéologues qui ont réalisé les sondages mécaniques systématiques durant l'année 2000 (*ROBERT *et al.* 2001 : 88-92).

Le rapport final de l'étude préalable intégrait les données du diagnostic systématique car les données de l'étude préalable avaient orienté la stratégie des diagnostics. Chaque secteur était ainsi présenté en deux parties :

- données de l'étude préalable, rédigées en commun par le morphologue et le géophysicien,
- stratégie de diagnostic et résultats, rédigée par le responsable du diagnostic.

La phase de fouille s'est ensuite déroulée du 5 mars au 31 juillet 2001. Durant cette phase, notre investissement, qui avait été fort pendant la phase de diagnostic, s'est affaibli devant la difficulté à assurer un suivi entre l'étude préalable et les opérations de terrain. L'administration de l'AFAN ayant fait se succéder au total six responsables différents sur le terrain durant l'ensemble des opérations, la cohérence et le suivi entre les différentes phases étaient difficiles. Notre propos portera donc essentiellement sur la phase de diagnostic.

La déviation a été inaugurée le 7 novembre 2002 et mise en service le 12 novembre 2002. L'étude du paysage a fait l'objet d'une conférence pour la commune de Marines le 21 octobre 2000. Par la suite, l'étude préalable a été utilisée pour le montage d'une exposition réalisée par le SDAVO en collaboration avec les archéologues de l'AFAN. Elle présentait les résultats de

l'étude préalable et ceux des fouilles. Elle a été présentée à la mairie de Marines pour les journées du patrimoine de septembre 2002 et lors de l'inauguration de la déviation le 7 novembre 2002 (cf. ANNEXES : Dossier 2, pièce 2). Par ailleurs, les découvertes archéologiques ont été largement relayées par la presse locale (cf. ANNEXES : Dossier 2, pièce 4, 5 et 6).

II - 2 - B - c : L'étude de la Chaussée Jules-César

- Contexte et historique de l'étude

La Chaussée Jules-César, reliant Paris à Rouen par Pontoise traverse le département du Val-d'Oise de sud-est en nord-ouest, sous la forme d'un axe remarquablement rectiligne. Un tronçon long d'une vingtaine de kilomètre, subsistant sous la forme d'un chemin entre Pontoise et Magny-en-Vexin, a fait l'objet d'une opération de mise en valeur par le Parc Naturel du Vexin Français (PNR), en collaboration avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le Comité Départemental de Randonnée du Val-d'Oise. Cette opération, financée par la Fondation Gaz de France, était destinée à favoriser la circulation des randonneurs grâce au rétablissement des tronçons de chemin labourés, au défrichage des sections recouvertes par du bois ou des haies, et à l'aménagement des passages difficiles. Dans le cadre de cette mise en valeur, le PNR a fait réaliser une étude, afin de reconnaître le tracé antique et de dresser la synthèse des connaissances archéologiques sur la voie pour fournir un contenu historique à sa mise en valeur. Cette recherche a été réalisée par le SDAVO entre septembre 1999 et février 2000 et a donné lieu à l'écriture d'un rapport (*ROBERT 2000 A : cf. ANNEXES : Dossier 3, pièce 1).

Après une synthèse historiographique sur la recherche concernant la voie, le tracé de la chaussée y est détaillé dans la portion acquise par le PNR entre Puiseux et Magny. Des propositions de restitution du tracé ancien sont présentées et la Chaussée est replacée dans son environnement proche (anciens chemins disparus et sites archéologiques qui la jalonnent). À partir de ces données de terrain, on s'est attaché à comprendre les processus de conservation ou de destruction de la structure de la voie ancienne (*ROBERT 2000 A : 12-42). Une deuxième partie replace la voie dans une dynamique historique et paysagère et permet de comprendre son évolution au fil du temps. L'intégration de la chaussée dans le système plus large du réseau des voies et d'habitat permet de mieux comprendre l'adoption de certains tronçons au détriment d'autres (*ROBERT 2000 A : 45 - 65).

Dans le cadre de cette étude, le Parc Naturel a financé également une fouille à l'emplacement d'un aménagement au passage de la Chaussée sur une ravine, à Courcelles-sur-Viosne. La voie a été étudiée en coupe et en plan. Ces travaux ont été réalisés par l'AFAN et le SDAVO entre janvier et mars 2000 (JOBIC 2001). En septembre 2000, le PNR a financé le relevé d'une coupe à Magny-en-Vexin, à la hauteur du hameau d'Arthieul, à un endroit où la chaussée était menacée par la réalisation de travaux agricoles (JOBIC à paraître A). Parallèlement d'autres opérations ont été menées entre 1999 et 2001 sur la voie antique. En 1999, la Chaussée Jules-César a été fouillé à Guerny, à l'occasion des opérations archéologiques préventives menées sur la déviation de Saint-Clair-sur-Epte (LÉON 1999) et sur le tracé d'un gazoduc à Guiry-en-Vexin (BERGA 1999).

- Méthode et sources

Le tracé de la chaussée Jules-César a été reconnu à partir de l'analyse détaillée des cartes du XVIII^e siècle à aujourd'hui, de missions de prospections aériennes et de visites sur le terrain. Les données des cartes et du terrain ont été complétées par des informations bibliographiques. Pour présenter l'ensemble, nous avons scindé le tracé en neuf tronçons qui correspondaient aux sections délimitées par le PNR pour localiser les aménagements prévus. Pour chaque tronçon, nous avons indiqué le tracé de la voie, son type de conservation (haie, chemin...), l'évolution de son environnement proche (anciens chemins, évolution de la végétation, sites archéologiques). Nous avons reporté sur la carte au 1/25 000^e les propositions de restitution du tracé et l'emplacement des sites proches attestés. Le tracé de la Chaussée au début du siècle dernier (minute d'État-Major) et au XVIII^e siècle (plan d'intendance) était présenté en regard de la carte au 1/25 000^e. L'étude de tracé était exhaustive pour la section Pontoise-Magny. En deçà et au-delà, nous avons indiqué les principales observations archéologiques qui permettent de mieux connaître la voie antique.

L'étude plus globale du tracé a été menée à l'échelle du département à partir de cartes du XVI^e siècle à aujourd'hui et des éléments présents dans le SIG départemental.

L'étude est intervenue en amont des projets d'aménagement de la voie. En reconnaissant le tracé antique, elle a permis d'attirer l'attention, sur les tronçons qui pouvaient être menacés par les aménagements consécutifs à l'ouverture de la voie au public. Ces éléments ont servi également de contenu à la mise en valeur de la voie autour de manifestations organisées par le PNR.

- Articulation avec les travaux et suite de l'étude

L'étude est intervenue en amont des projets d'aménagement de la voie. En reconnaissant le tracé antique, elle a permis d'attirer l'attention, sur les tronçons qui pouvaient être menacés par les aménagements consécutifs à l'ouverture de la voie au public. Ces éléments ont servi également de contenu à la mise en valeur de la voie autour de manifestations organisées par le PNR.

La fête annuelle du parc régional a porté le 14 mai 2000 sur la Chaussée Jules-César. L'étude du paysage a été présentée au public le long d'un parcours sur la Chaussée aboutissant à la fouille de Courcelles-sur-Viosne (cf. ANNEXES : Dossier 3, pièces 8 à 12). L'étude et les fouilles ont servi de support à un dépliant distribué au public (cf. ANNEXES : Dossier 3, pièce 5). L'étude et les données de la fouille ont été utilisées pour la rédaction d'un communiqué de presse qui a été largement diffusé durant l'année 2000 (cf. ANNEXES : Dossier 3, pièce 4).

Aux journées du patrimoine de septembre 2002, un tronçon de la voie recoupé par une route départementale et visible en coupe, a été nettoyé et présenté par les archéologues. À l'occasion de ces journées ayant pour thème "Patrimoine et transports", une nouvelle plaquette a été réalisée en collaboration entre le SDAVO et le PNR sur le thème des chaussées romaines du Vexin. Elle a repris les éléments de fouille sur les grands voies stratégiques de la Chaussée Jules-César et de la Chaussée Brunehaut à Marines, mais également des éléments sur les réseaux de

voies “informels” et la relation entre les routes et l’habitat, explorées dans l’étude du paysage à Marines (cf. ANNEXES : Dossier 3, pièce 7).

L’étude du paysage sur la chaussée Jules-César ainsi que l’étude des itinéraires de grand-parcours à Marines ont été utilisées également pour une exposition réalisée par l’IAURIF dans le cadre du thème proposé par les journées du patrimoine et présentée dans les locaux de cet organisme de septembre à novembre 2002.

D’un point de vue général, l’étude sur les paysages a été utilisée par l’aménageur pour élaborer une série de “concepts fédérateurs” pour la mise en valeur de la voie. Ces concepts permettaient l’articulation entre les différents intervenants publics et privés (services sollicités pour la mise en valeur). Sur la base du descriptif produit dans l’étude paysagère, Véronique Doutreleau, en charge du projet pour le PNR, avait élaboré un projet de valorisation regroupant selon les différents tronçons :

- le descriptif de la chaussée (d’après l’étude),
- les recherches à poursuivre (d’après l’étude et les observations des archéologues)
- des projets de valorisation⁴ (cf. ANNEXES : Dossier 3, pièce 6).

D’un point de vue scientifique, l’étude du paysage sur la chaussée Jules-César a nourri en partie notre réflexion sur la question des itinéraires (cf. PARTIE 2, IV). Elle a fait l’objet d’une publication dans la Revue Archéologique du Centre (*ROBERT 2002 B : cf. ANNEXES : Dossier 3, pièce 3) et d’une publication commune avec F. Jobic dans le Bulletin Archéologique du Vexin français (JOBIC et ROBERT 2001 : cf. ANNEXES : Dossier 3, pièce 2).

II - 2 - B - d : Les études sur Cergy-Pontoise

- Contexte et historique de l’étude

Cergy et Pontoise sont situés dans la vallée de l’Oise dans le département du Val-d’Oise. À l’occasion d’un DEA Sciences de la Ville à l’Université de Tours⁵, nous avons réalisé une première analyse morphologique de la ville de Pontoise. L’analyse des cartes anciennes, du parcellaire, des données historiques et archéologiques nous avait permis de proposer de nouvelles hypothèses pour le développement de la ville entre l’Antiquité et le XVIII^e siècle (*ROBERT 1997 C : cf. ANNEXES : Dossier 3, pièce 1). Cette étude était réalisée en dehors de tout contexte opérationnel puisqu’il s’agissait d’un diplôme.

À la demande des urbanistes de la direction de l’urbanisme et de la prospective de l’Établissement Public d’Aménagement de Cergy-Pontoise l’EPA de Cergy-Pontoise, nous avons réalisé une étude approfondie sur la liaison entre les communes de Cergy et Pontoise (secteur de la vallée de la Viosne et du plateau Saint-Martin) et traité les périodes modernes et contemporaines (*ROBERT 1999 A : cf. ANNEXES : Dossier 4, pièce 2).

Cette étude entraine dans le projet d’aménagement d’un grand centre réunissant les villes de Cergy et Pontoise. Soucieux d’intégrer le projet dans le territoire existant, les urbanistes souhaitaient se donner un temps de réflexion pour élaborer le projet, durant lequel ils firent

réaliser des études et organisèrent des séminaires de travail. Ils partaient d'un constat de rupture entre le centre de la ville historique et le centre de la ville nouvelle situé à Cergy-Préfecture. L'analyse morphologique a permis de mettre en évidence les liaisons anciennes qui existaient entre les deux centres et de relativiser la coupure actuelle, issue de modifications paysagères récentes (construction du chemin de fer en 1860, de l'autoroute A15 dans les années 1970).

Enfin, une troisième étude élargie à l'ensemble de la commune de Cergy, a été réalisée à la demande de la mairie de Cergy dans le cadre de la mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbanistique et Paysager (ZPPAUP) sur Cergy-Village et de la réalisation d'une exposition. Cette étude, menée en août 1999, a permis de dégager les principaux éléments structurants le paysage de Cergy : noyaux d'habitat anciens constituant peu à peu un long village-rue, réseau de liaison irriguant le plateau Saint-Martin et organisant le parcellaire, relation avec la rivière (ROBERT 1999 B : cf. ANNEXES : Dossier 4, pièce 3).

- Méthode et sources

Pour Pontoise, la base de l'étude a porté sur l'analyse parcellaire du centre urbain et de l'ensemble de la commune, élargie à une partie de Saint-Ouen-l'Aumône en rive gauche.

Deux assemblages du cadastre napoléonien, l'un à l'échelle du 1/5 000^e, l'autre à l'échelle du 1/2 500^e nous ont servi de document de base. Le fond oro-hydrographique de l'IGN (1/25 000^e de 1983) a été mis à échelle et superposé au cadastre. L'observation fine du parcellaire a permis de relever des anomalies s'organisant parfois en formes cohérentes (enclos, alignement remarquable...). Leur confrontation avec les sources de l'histoire de la ville (cartes anciennes du XVI^e au XIX^e siècle et sources écrites exploitées par différents auteurs de monographies, données archéologiques) a permis de proposer des éléments d'interprétation et de datation. L'analyse, menée à deux échelles, a permis d'observer les formes structurant la ville mais aussi son insertion dans les grandes lignes organisatrices du paysage (*ROBERT 1997 C : 15-56). Une partie synthétique proposait une évolution chronologique de la ville périodes par périodes s'appuyant sur une cartographie représentant cette évolution sous la forme de sept "tableaux" : Pontoise à l'époque antique, au haut Moyen-Âge, aux X^e et XI^e siècles, fin XI^e et XII^e siècles, au XIII^e siècle, aux XIV^e et XV^e siècles, et enfin au XVI^e siècle. Sur un fond oro-hydrographique, les différentes formes urbanistiques probables de la ville étaient reportées : monuments, enceintes, industries routes (*ROBERT 1997 C : 56-59).

Pour l'étude du plateau Saint-Martin, les données et documents de l'étude précédente ont été développés sur la zone concernée (vallée de la Viosne, rebord du plateau Saint-Martin). Après une analyse morphologique globale sur l'ensemble du plateau (étude topographie et étude parcellaire : *ROBERT 1999 A : 3-22), nous avons proposé une évolution du sol de l'Antiquité à nos jours (*ROBERT 1999 A : 22-45). Les "tableaux" présentés sur Pontoise ont été recentrés sur la vallée de la Viosne et le rebord du plateau Saint-Martin. Ont été ajoutés cinq états : le XVII^e siècle, le XVIII^e siècle, le XIX^e siècle, la première moitié du XX^e et les années 1970. Sur le fond des chemins et du bâti représentés sur le cadastre napoléonien ont été reportés les nouveaux éléments apparaissant au fur et à mesure du temps. Une carte synthétique superposait l'analyse des réseaux

parcellaires anciens et les nouveaux éléments apparus aux cours des XIX^e et XX^e siècles (*ROBERT 1999 A : fig. 51).

Pour l'étude de Cergy, dans un premier temps, nous avons tenté de mieux caractériser le "site" de Cergy c'est-à-dire ses spécificités topographiques et géologiques et le rôle qu'elles ont pu jouer dans l'implantation et le développement humain (*ROBERT 1999 B : 7-10) . Dans un deuxième temps, nous nous sommes attachée à reconstituer les réseaux de voies, de parcellaires et de noyaux d'habitat afin de comprendre quels étaient les éléments structurant le paysage de Cergy jusqu'à la mise en place de la ville nouvelle (*ROBERT 1999 B : 16-52). Cette recherche a été développée à partir de l'analyse du parcellaire ancien, relevé sur le cadastre napoléonien de 1813 et complété par des plans du XVII^e et XVIII^e siècle conservés aux archives départementales et nationales. Pour les XIX^e et XX^e siècles, l'étude des plans directeurs a permis d'observer l'évolution de la structure paysagère ancienne jusqu'à aujourd'hui. Des données historiques provenant de monographies des archives départementales et nationales ont été exploitées ainsi qu'une étude microtoponymique menée par M. Wabont. Cinq tableaux étaient proposés en synthèse pour la commune de Cergy. Ils correspondaient aux dates des différents plans disponibles : en 1778 (plan d'Intendance), en 1893 (plan directeur), en 1934 (plan directeur), en 1971 (carte topographique), en 1996 (photographie IGN) : cf. *ROBERT 1999 B : 55-59.

- Articulation avec les travaux et suite des études

Les études sur Pontoise et le plateau Saint-Martin ont été présentées lors des séminaires de travail préparatoire au projet de grand centre, organisés par l'EPA de Cergy-Pontoise et réunissant élus et aménageurs. Nous avons présenté notre travail, dans une séance en janvier 2000 consacrée à la présentation d'études "concernant Cergy-Pontoise et son environnement" (à côté d'études traitant de l'habitat, du développement de l'Université ou encore du fonctionnement de la multicentralité dans l'agglomération de Cergy-Pontoise (cf. ANNEXES : Dossier 4, pièce 8). Nous sommes intervenue aussi dans le cadre des 18^e ateliers d'été organisés par l'EPA de Cergy-Pontoise. Ces ateliers internationaux regroupent une vingtaine d'étudiants en architecture, urbanisme, design ou art qui développent, durant un mois, une réflexion autour d'un thème urbanistique et présentent des projets d'urbanisme. En 2000, la question portait sur la "centralité" et la question du devenir des centres anciens. Nous avons donné une conférence pour l'association In-Sitù d'Enghien-les-bains qui encadrait des étudiants associant art et urbanisme et une deuxième, pour les étudiants inscrits aux 18^e ateliers. Enfin, nous sommes intervenue dans le colloque "Centre ancien et Centralités" organisé le lundi 4 septembre 2000 par l'EPA de Cergy-Pontoise au Palais de Chaillot à Paris. Ce colloque regroupait des élus, des urbanistes, des architectes et des historiens (cf. ANNEXES : Dossier 4, pièce 11). L'ensemble de nos contributions a été regroupé sous la forme d'un article intitulé : "*Pour une relecture de la ville historique, L'exemple de Pontoise*", intégré au compte-rendu des 18^e ateliers d'été par l'EPA et publié dans l'ouvrage collectif dirigé par Catherine Grout (*ROBERT 2002 A : cf. ANNEXES : Dossier 4, pièce 4).

Par ailleurs, nos études ont été utilisées par l'EPA de Cergy-Pontoise lors de la révision du POS de Pontoise. L'urbaniste a repris essentiellement les tableaux historiques de la ville dans

un chapitre consacré à la situation existante. Actuellement, des échanges sont en cours avec le Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN). Le SDAVO est associé à des travaux préparatoires à l'aménagement des berges de l'Oise à Pontoise dans le cadre d'une démarche de projet urbain faisant appel aux différentes dimensions de l'aménagement : voirie, transports en commun, paysage, commerces, patrimoine, lumière, équipements de loisirs, activités fluviales... Cette réflexion est menée en amont de la réalisation du projet.

Les études ont fourni aussi la base de notre participation, sous la forme d'un encart (*ROBERT 2000 B : cf. ANNEXES : Dossier 4, pièce 5) au numéro spécial sur l'archéologie des paysages au service de l'aménagement, coordonné par G. Chouquer dans la revue "Géomètre" (CHOUQUER (coord.) 2000). Elles sont diffusées dans le réseau "Ville Réseau et Diffusion" animé par M. Darin à l'école d'architecture de Versailles (cf. ANNEXES : Dossier 4, pièces 6 et 7).

L'étude sur la commune de Cergy, commandé par la mairie, a été utilisée pour l'exposition "Cergy-Mémoire", tenue du 12 octobre 1999 au 30 janvier 2000 à la maison G. Philippe de Cergy. Le cadastre napoléonien reconstitué pour l'étude a été présenté au sol sur un support plastifié. Les tableaux historiques ont fait l'objet de panneaux et certains plans anciens utilisés dans l'étude ont été présentés sous forme originale. L'étude a été utilisée pour la rédaction de la plaquette accompagnant l'exposition et diffusée par la commune. Elle a été utilisée également par le cabinet d'architecte-urbaniste dirigé par Alexandre Medicinos, en charge de la réalisation de la ZPPAUP sur le village. Certaines cartes du rapport ont été reproduites. Enfin, certains éléments de l'exposition et du rapport ont été utilisés pour élaborer le contenu de la "Maison du patrimoine", fondée par la mairie de Cergy pour proposer un centre de ressource et des animations autour du patrimoine.

II - 2 - B - e : Le SIG départemental⁶

Les études menées dans le Val-d'Oise, particulièrement celles de Marines et de la Chaussée Jules-César, ont utilisé les données du SIG départemental qui constituait une base de données très riche et a permis un va-et-vient constant entre les différentes échelles.

À partir de 1998, le département du Val-d'Oise s'est doté d'un système d'information géographique, fonctionnant en réseau entre l'ensemble de ses services utilisant l'information géographique : services des infrastructures, de l'archéologie, de l'environnement, des études et prospectives, de l'aménagement et de la lecture publique. Ce SIG départemental utilise le logiciel ArcGis et se divise entre des données de référence, communes à l'ensemble des services, et des données produites par les services eux-mêmes. Les données de référence sont données pour l'ensemble du département Elles proviennent de l'IGN et de l'INSEE :

- la BD Topo (dont une couche permettant de construire un modèle numérique de terrain de la topographie : MNT),
- une orthophotoplan numérique datant de 2000,
- les "Scan 25 n&B" de la carte au 1/25 000^e,
- la base "GeoFla" représentant les limites communales,

- les données du dernier recensement de l'INSEE.

Par son expérience dans la gestion géographique à différentes échelles (du site à la carte archéologique départementale), le service d'archéologie s'est trouvé très investi dans le montage du projet SIG à l'échelle du département. Le SDAVO avait initié une informatisation de ses fichiers et une utilisation des SIG dès le début des années 1990. L'ensemble de ces données a été regroupé sous le terme d' "Atlas des patrimoines" dans le SIG départemental.

Traditionnellement, la carte archéologique est utilisée pour la gestion des sites dans le cadre de l'archéologie législative. Elle permet l'inventaire et la localisation précise des sites susceptibles d'être traités archéologiquement. Au SDAVO cette approche a été associée dès 1975 à une volonté de faire de la carte archéologique une synthèse, sous forme de données localisées, des connaissances du territoire du Val-d'Oise à travers les âges. Cet ensemble forme aujourd'hui **l'Atlas des patrimoines** et comprend une carte archéologique au sens classique du terme mais aussi des cartes sur l'environnement, les réseaux de voies, les microtoponymes, des cartes anciennes géoréférencées etc. Ce fond est constitué de documents donnant **une vision cartographique ou en photographie verticale du département, de 1740 à 2001**. Il résulte de la politique d'acquisition de documentation menée par le service depuis 1975. L'accent a été mis sur les fonds cartographiques anciens systématiques qui couvrent l'ensemble du département. Les principaux fonds ont été collectés auprès des archives (plans d'Intendance), des services des Impôts (cadastres) et surtout de l'IGN (cartes topographiques). L'intérêt de cette collection est la mise en cohérence au niveau départemental de la cartographie ancienne systématique.

Ce fond renvoie à deux échelles d'appréhension du département :

- 1/ une **échelle globale** qui permet d'apprécier les réseaux principaux (des routes royales du XVIII^e aux autoroutes actuelles par exemple), les structures principales de boisement ou d'habitat tout en gommant les diversités locales. Cette échelle est utile pour aborder les éléments structurants à l'échelle départementale et pour apprécier leur mise en cohérence avec l'organisation spatiale locale.
- 2/ une **échelle locale** qui permet d'avoir une connaissance fine des territoires. À cette échelle, la carte est plus exhaustive. Les natures d'occupation du sol sont indiquées : bâti, prés, cultures, vignes, jardins, friches etc. Les cadastres napoléoniens descendent à l'échelle du parcellaire foncier.

Cet état du département du XVIII^e à nos jours repose sur l'assemblage et le géoréférencement des fonds cartographiques systématiques sur l'ensemble du département proposant plusieurs jalons chronologiques dans les transformations paysagères enregistrées entre le XVIII^e siècle et aujourd'hui (cf. TABLEAU 3).

Pour les périodes antérieures au XVIII^e siècle, plusieurs cartes ont donc été élaborées à l'échelle départementale pour mettre en cohérence **la connaissance de la dynamique du territoire de la préhistoire à la fin du XVIII^e siècle**.

Périodes historiques	Echelle globale	Echelle locale
1740-1790 : - paysage de l'ancien régime, - routes royales, - aménagement des forêts.	- Carte de Cassini, 1750-1756, 1/86400^e - Carte de L. Capitaine, 1790, 1/345600 ^e ,	- Plans d'Intendance, 1776-1791, env. 1/7 000^e, - Carte de l'abbé de la Grive, 1740, 1/17 280 ^e (Parisis uniquement), - Carte des Chasses du Roi, 1764, 1/28 800 ^e , (Parisis uniquement).
1813-1855 : - premier état détaillé et précis du sol grâce aux cadastres napoléoniens. - disparition du vignoble etc., - début du réseau ferré.	- Carte d'Etat-Major, 1832-1839, 1/80 000 ^e	- Cadastres napoléoniens assemblés au 1/5 000^e, 1813-1831, - Minutes d'Etat-Major, 1819-1855, au 1/10 000^e et 1/40 000^e, - Carte des environs de Paris ou du Département de la Seine par G. Pelet au 1/40 000 ^e en 1839 (Parisis uniquement).
1855-1914 : - industrialisation des campagnes, - chemin de fer, - lotissements etc.	- Type 1889 et au 1/80 000 ^e et 1/50 000 ^e , à partir de 1888	- Plan directeurs et cartes topographiques au 1/10 000 ^e et 1/20 000 ^e entre 1872 et 1900, - Atlas du département de la Seine au 1/5000 ^e entre 1895 et 1900 (Parisis uniquement)
1918-1941 : - Reconstruction 14-18, - industrialisation des campagnes, - lotissements etc.		- Plan directeurs et cartes topographiques au 1/10 000 ^e et 1/20 000 ^e entre 1933 et 1936, - Atlas du département de la Seine au 1/5000 ^e , révision en 1822-1941 (Parisis uniquement).
1941-1968 - Reconstruction 39-45, - logements sociaux, - réseaux routiers etc.	- Carte topographique de l'IGN au 1/50 000 ^e	- Carte topographique de l'IGN au 1/20 000 ^e , 1/25 000 ^e , - Missions aériennes de l'IGN de 1949, 1959, 1968.
1968-1980 : - Remembrement, - mitage, - ville nouvelle, - réseaux routiers etc.	- Carte topographique de l'IGN au 1/50 000 ^e , 1/100 000 ^e et 1/200 000 ^e	- Carte topographique de l'IGN au 1/25 000 ^e , - Plan topographique de l'IGN au 1/50 000^e de 1970, - Missions aériennes de l'IGN de 1976.
1980-1990 : - réseaux, - urbanisation	- Carte topographique de l'IGN au 1/50 000 ^e , 1/100 000 ^e et 1/200 000 ^e	- Carte topographique de l'IGN au 1/25 000 ^e , - Missions aériennes de l'IGN de 1987, 1993 et 2000.
1999-2000	- données de référence du SIG départemental (BD topo, scan 25, orthophotoplan de 1999, base GéoFla)	- données de référence SIG départemental (BD topo, scan 25, orthophotoplan de 1999, base GéoFla)

TABLEAU 3 : Détail des fonds cartographiques et photographiques documentant l'Atlas des patrimoines au SDAVO (en gras les documents les plus utilisés)

La carte archéologique recense les établissements humains connus dans le Val-d'Oise de la préhistoire à la fin du XIX^e siècle. Cette cartographie des sites est établie sur la base des fichiers existants (Service Régional d'Ile-de-France, Service Départemental de l'inventaire, Centre de la Recherche Archéologique du Vexin Français) ainsi qu'à partir d'un travail de bibliographie et de carto-interprétation. Les revues archéologiques anciennes concernant le département ainsi que les monographies communales sont systématiquement exploitées. La cartographie des XVIII^e et XIX^e siècles est exploitée également à travers un fichier de microtoponymes. Outre les sites traditionnellement inventoriés en carte archéologique (habitat, artisanat etc.), on relève des informations susceptibles d'avoir produit des artefacts :

- extractions (fosse, marnière, sablière, plâtrière etc.),
- voies de grand parcours (inventoriés en linéaires et non en points),
- objets hydrauliques (fontaines, regards, mares, lavoirs, fossés etc.),
- structures agraires (murgers, fossés...),
- repères (croix, gibets, justices, bornes etc.).

La carte archéologique comporte aujourd'hui 6642 fiches : 4189 indices ont été mis en évidence à partir de la recherche bibliographique ou en carto-interprétation ce qui explique aussi la forte présence d'indices concernant les périodes modernes (2254) et du Moyen-Âge (1119).

La carte des réseaux du début du XIX^e siècle a été réalisée à partir de l'assemblage systématique des cadastres napoléoniens au 1/5 000^e. Le réseau des voies du début du XIX^e siècle a été relevé. Des informations sur le nom des voies, sur leur relation avec le parcellaire (*coupe ou ne coupe pas*) ont été reportées dans la base de données. Le réseau hydrographique a été systématiquement relevé, qu'il s'agisse du réseau "naturel" (rivières, rû...), mais aussi des fossés parcellaires, ou des fossés bordiers de voies. Enfin, l'urbanisation du début du XIX^e siècle a été détournée.

À côté de cette cartographie élaborée systématiquement à l'échelle du département, l'Atlas des patrimoines comprend un certain nombre de bases de données associées à des projets spécifiques. Il s'agit généralement de bases élaborées lors des opérations de terrain (COSTA 2002 : 6-12). Dans ce mémoire, nous utiliserons essentiellement la base de données construite pour l'opération de Marines. Elle comporte les données de la carto et photo-interprétation déjà-présentes dans le SIG départemental et les données topographiques relevées sur le terrain lors du diagnostic puis de la fouille (détails dans *ROBERT *et al.* 2001 : 13-18).

Pour nos travaux dans le Val-d'Oise, l'Atlas des patrimoines a été utilisé pour la constitution de la base de données en carto et photo-interprétation ainsi que pour l'analyse morphologique (relevé des limites fortes, des itinéraires etc.). Le SIG a permis le va-et-vient entre les échelles : du terrain (la structure archéologique perceptible dans la tranchée par exemple) à l'échelle du département (les grands itinéraires). Il a été utilisé également pour le traitement des données dans le comptage des traces en photo-interprétation à Marines (cf. PARTIE 2 : II-4-B) ou encore pour l'analyse des orientations dominantes dans le parcellaire à Pontoise et à Marines. Il a permis l'automatisation de la recherche de ces orientations mais aussi un comptage sur la longueur des tracés représentés dans chaque classe d'orientation (cf. PARTIE 2 : III-3-B). L'utilisation de cet outil a donc été déterminante dans l'analyse multiscalaire qui est proposée

dans le chapitre III de la deuxième partie et dans le traitement statistique des données qui est proposé dans le chapitre II de la même partie. Enfin, les données fournies pour la période contemporaine (avec la BD topo et l'orthophotoplan) ont nourri la réflexion sur la dynamique des réseaux en permettant de les appréhender jusqu'à aujourd'hui.

Nous avons exploité surtout l'étude de l'A66 et les travaux menés sur le Val-d'Oise pour cette thèse mais nous ferons également référence aux autres études que nous avons menées en morphologie. En effet, si leurs données ne sont pas systématiquement exploitées, elles n'en nourrissent pas moins la réflexion qui est présentée ici.

II - 2 - B - f : Les autres travaux

- Archéologie de terrain

La deuxième partie a été nourrie en partie par notre expérience de terrain en archéologie préventive (une dizaine de chantiers entre 1992 et 1997) et notre participation aux rendus de ces travaux (POTHIN *et al.* 1993, BATS et ROBERT 1996, 1996 C et 1996 D). Par ailleurs, la réalisation d'analyses de morphologie dans le contexte de l'archéologie préventive nous a fourni de nombreux points de comparaisons entre ces méthodes. Elle a nourri en grande partie la réflexion développée dans le chapitre II de la PARTIE 2 : "La carte compilée comme document d'évaluation du présent" et la réflexion concernant les relations entre les échelles dans le chapitre III de la même partie. Nous avons exposé un premier état de cette réflexion dans le colloque "AGER V : Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires", tenu à Besançon les 19 et 20 septembre 2000. Notre intervention a donné lieu à un article intitulé "*Archéologie préventive et morphologie : deux points de vues scientifiques différents*" (*ROBERT à paraître).

- Ville nouvelle de Sénart

Cette étude était l'objet de notre sujet de mémoire de maîtrise en archéologie soutenu en novembre 1995 (ROBERT 1995 B). Il s'agissait d'une étude mixte terrain/recherche car elle a été réalisée dans le cadre des opérations d'archéologie préventive sur la ville nouvelle de Sénart et a fait l'objet d'un contrat AFAN de six mois à mi-temps en 1995. Une analyse de carto et photo-interprétation et une analyse morphologique ont été menées à l'échelle des dix communes constituant la ville nouvelle de Sénart en Seine-et-Marne. Les travaux d'aménagement de la ville sont toujours en cours actuellement et ont donné lieu, à partir de 1991, à de nombreuses opérations archéologiques. L'étude morphologique entraine dans le cadre de la problématique archéologique de Sénart proposée par J. -C. Bats coordinateur de l'opération entre 1991 et 1997. Faisant suite à une campagne de prospection pédestre ayant couvert 1100 ha en 1992-1993 et d'une campagne de diagnostic par tranchées systématiques ayant couvert 300 ha en 1993, la problématique devait permettre de donner une cohérence à l'ensemble des travaux réalisés sur la ville nouvelle et de "définir un cadre de recherches aux opérations futures". Elle reposait sur la question suivante : "Une approche archéologique de l'appropriation de l'espace sur le plateau de

Sénart est-elle possible dans le contexte d'une archéologie préventive ?". Elle valorisait une approche territoriale et un "souci de reconnaître un espace archéologique et non pas une succession de sites déconnectés les uns des autres et de leur environnement" (BATS et ROBERT 1994 : 8), cette dernière approche étant symptomatique dans l'archéologie préventive puisque l'on intervient sur des sites ponctuels dont la localisation et l'emprise sont déterminées non par une problématique scientifique mais par l'emplacement des opérations urbanistiques prévues par l'aménageur. Dans le cas de Sénart, les travaux qui ont donné lieu à la réalisation d'opérations archéologiques étaient ceux réalisés par l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart (opérations de lotissement ou aménagements paysagers). Plus ponctuellement, la coordination a traité des aménagements d'infrastructures ou des opérations municipales situées sur le périmètre de la ville nouvelle.

L'étude morphologique devait permettre de favoriser cette vision globale du territoire (BATS et ROBERT 1994 : 23-24). Elle était accompagnée du développement d'une carte archéologique sur l'ensemble de la zone (BATS et ROBERT 1995). Ces études sont intervenues pendant les différents travaux de terrain. L'étude morphologique a été présentée et publiée lors du colloque d'Orléans de 1996 sur les "*Formes du Paysage*" (*ROBERT 1996 A : cf. ANNEXES : Dossier 5, pièce 1).

Dernièrement, la carte compilée élaborée à partir de la carto et photo-interprétation et une partie de la documentation acquise et élaborée au cours de l'étude, ont été digitalisées et ont servi de base à un système d'information géographique élaboré par les topographes de l'INRAP sur ce secteur⁷. Par ailleurs, nous avons encore régulièrement des contacts avec les responsables d'opération de l'INRAP sur la question de l'intégration de leur site dans les formes paysagères de Sénart.

- Beaugency

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un projet de recherche de l'UMR 9966 "Archéologie et Territoires" de Tours, sur le peuplement et l'évolution du paysage dans la région Centre. L'étude a été réalisée en juin et juillet 1995.

La zone étudiée concernait une trentaine de communes situées dans la vallée de la Loire et sur le plateau beauceron qui domine la rive droite du fleuve entre Orléans et Blois. Elle était destinée à développer l'étude entreprise par B. Liger dans le Tome IV de sa thèse soutenue en 1972 et intitulée : "*Le traitement de l'information dans l'espace historique*" (LIGER 1974). Il y réalisait une analyse des formes paysagères du plateau beauceron entre les villes de Mer et Patay. Une étude de morphologie a été menée à partir d'une carte compilée au 1/25 000^e. L'étude a fait l'objet d'un rapport (ROBERT 1995 A) qui a été publié dans le tome 1 des "*Formes du paysage*" (*ROBERT 1996 B : cf. ANNEXES : Dossier 5, pièce 2).

- Carte archéologique de la Thiérache

Un travail de carte archéologique a été réalisé dans le cadre du "Contrat de rivière Oise-Amont" en Thiérache associant l'État, la Région Picardie, le Département de l'Aisne, le Syndicat Mixte pour le Développement de la Thiérache, le Syndicat intercommunal pour l'Aménagement

du bassin de l'Oise-Amont, l'Entente Interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, l'Aisne et leurs influents, les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie et enfin, la Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Ce contrat devait permettre de restaurer les milieux aquatiques (qualité de l'eau, ouvrages hydrauliques...), les patrimoines naturels et historiques et de promouvoir des activités de loisirs et culturelles liées aux milieux naturels aquatiques. Il portait sur le bassin de l'Oise en Thiérache. Nous avons été employée par le Syndical intercommunal pour l'Aménagement du bassin de l'Oise-Amont, entre novembre 1995 et avril 1996, pour la réalisation de la carte archéologique (objectif 3-1 du contrat de rivière). Un premier bilan a permis la documentation de 54 communes. L'inventaire a porté sur les indices du Paléolithique à la période moderne. Il a été réalisé essentiellement par carto-interprétation et analyse bibliographique (ROBERT 1996 E et 1996 F). Cette carte archéologique est toujours en cours.

- Parc Logistique de Gerzat-Cébazat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone d'activités de 166 hectares sur les communes de Gerzat et Cébazat au nord de Clermont-Ferrand (opération du parc logistique de Gerzat-Cébazat). Cet aménagement était réalisé par la Communauté des Communes de l'Agglomération Clermontoise. Dans le cadre de ce projet, C. Mennessier-Jouannet, chargée d'étude AFAN pour la carte archéologique au SRA de Clermont-Ferrand, avait retenu le principe d'une étude archéologique en préalable aux sondages systématiques recouvrant :

- une campagne de prospection au sol,
- une étude documentaire,
- une étude du parcellaire.

Les études préalables devaient permettre d'orienter les problématiques de terrain et faire entrer l'opération dans une problématique plus globale sur "le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'Âge du fer", programme de recherche développé au SRA Auvergne à partir de 1992. Dans le cadre de cette recherche, G. Chouquer et C. Mennessier-Jouannet avaient réalisé une étude de morphologie agraire autour de Lezoux (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1994). L'étude morphologique, que nous avons menée, entrainait donc dans un cadre plus large de recherche. Elle devait permettre :

“ - par une analyse détaillée de la zone, d'attirer l'attention des prospecteurs sur des zones particulièrement sensibles (indices perçus en photo-interprétation et limites parcellaires anormales pouvant révéler la présence d'anciens sites), [...]

- par une analyse menée sur 6 communes, d'appréhender l'organisation et l'évolution du paysage de la plaine clermontoise et observer les spécificités du parcellaire du parc logistique. Une telle démarche, au-delà de son apport lors des prospections, permet de replacer les indices archéologiques dans leur contexte en restituant leur environnement (voirie, parcellaire, orohydrographie...)” (ROBERT 1997 A : 1).

Une étude archivistique a été réalisée du 1^{er} mai au 31 août 1997 (DELHOUME 1997), l'étude de morphologie agraire du 15 avril 1997 au 6 août 1997 (ROBERT 1997 A) et la campagne

de prospections pédestres et sondages systématiques, dirigée par G. Vernet, de mai à juillet 1997. Les études préalables sont donc intervenues pendant la phase opérationnelle des travaux. Elles ont été intégrées dans le rapport définitif des diagnostics (non communiqué). Cette opération n'a pas fait l'objet de mise en valeur particulière. Cette étude est utilisée aujourd'hui dans le cadre du PCR "Archéologie des paysages de Basse Auvergne" dirigé par Frédéric Trément.

- Argonne

Cette pré-étude entraine dans la cadre d'un projet de recherche et de gestion patrimoniale des ateliers de céramique gallo-romaine de l'Argonne, coordonné par Sander Van der Leeuw (Université Paris I). Cette étude, commandée par le SRA Lorraine, devait permettre la reconnaissance des fours de potiers afin d'en assurer leur exploitation scientifique et leur conservation. Parallèlement à l'inventaire des ateliers par prospection pédestre, une problématique plus vaste sur les bases économiques de l'installation des potiers et leur organisation dans le territoire était développée. L'étude des formes du paysage devait permettre de compléter la carte archéologique et de produire une connaissance sur l'organisation du territoire. Une pré-étude sur la documentation disponible a été réalisée en février 1997 (ROBERT 1997 D).

- Toyota - Onnaing

L'étude morphologique a été réalisée dans le cadre des opérations archéologiques de Toyota-Onnaing : aménagement d'une zone industrielle de 350 ha destinée à recevoir l'implantation de l'usine automobile Toyota ainsi que d'autres usines et des infrastructures. Le terrain se développait sur quatre communes situées près de Valenciennes dans le département du Nord. L'aménagement de cet espace était en charge de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Escaut (CCVE). La phase de diagnostic archéologique est intervenue dans le cadre de la loi sur les études d'impact, au titre de l'analyse de l'état initial du site et des mesures compensatoires. Elle a été réalisée dans le délai des consultations pour l'étude d'impact, soit six mois, entre le 23 février 1998 (début des sondages) et le 20 août 1998 (fin des fouilles). La première pierre de l'usine a été posée le 12 novembre 1998. Selon les gestionnaires archéologiques du projet, cette articulation était due "à la fois à la volonté des industriels de garder jusqu'au dernier moment la possibilité d'abandonner un site si les conditions ne leur convenaient pas, et au désir des collectivités de proposer les meilleures garanties de délais et de réalisation" (CATTEDDU (coord.) *et al.* 1998 : 12). En cinq mois, près de 3000 tranchées et 350 sondages profonds ont été creusés. Au total, 22 sites de l'âge du bronze au Moyen-Âge ont été mis en évidence et ont fait l'objet de décapage locaux et de fouilles. Deux sites paléolithiques ont été détectés en sondages profonds mais n'ont pas été fouillés, le choix ayant porté sur l'achèvement rapide des travaux de l'usine. Ce sujet a donné lieu à une polémique relayée par les médias (cf. *CHERRUAU 1998, *AUZANNEAU 1998 : cf. ANNEXES : Dossier 5, pièce 3 et 4).

L'étude morphologique a été réalisée du 9 mars au 15 juin 1998, pendant la phase de diagnostic. Un premier rapport a été rendu en juin 1998 (ROBERT 1998 A). L'étude a consisté en

une carto et photo-interprétation détaillée sur l'emprise des opérations (au 1/2 000^e) et une étude morphologique (au 1/25 000^e) à l'échelle des quatre communes touchées par l'opération. Une analyse des réseaux de peuplement, viaire et parcellaire et l'évolution du couvert forestier a été réalisée. Des indications sur les éléments paysagers à développer dans les 21 secteurs de fouille, déterminés en juin 1998 à partir des diagnostics, ont été proposées : traces en carto et photo-interprétation, chemins, éléments structurants du paysage etc. (ROBERT 1998 A : 20-23 et ill.). Notre contribution a été versée dans le rapport de l'opération de diagnostic général dans l'introduction, après le contexte géomorphologique et le contexte archéologique et historique (BRETAGNE *et al.* 1998 A : 16-27). Des indications ont été reportées dans les secteurs correspondant sous le terme "éléments de morphologie agraire" (BRETAGNE *et al.* 1998 A : 32-85).

Nous sommes intervenus une deuxième fois du 26 octobre au 22 novembre 1998 durant la phase de post-fouille, notamment pour permettre de replacer les sites dans un environnement plus vaste au moment de la rédaction du rapport final (CATTEDDU (coord.) 1998). Notre étude a été à nouveau intégrée en introduction dans l'examen des contextes et méthodologies mais également dans la "synthèse de l'évolution du paysage et des occupations à l'époque mérovingienne et médiévale". Ces périodes n'étaient pas ou peu représentées sur le terrain. Cette partie avait donc utilisé l'analyse du réseau des voies et du parcellaire. Bien que proposant également des éléments pour les périodes protohistoriques et antiques, les données de l'étude du paysage n'ont pas été intégrées dans les synthèses pour ces périodes⁸. Un projet de publication des résultats des travaux archéologiques sur Toyota - Onnaing dans la Revue de Picardie, avait été proposé, un comité de pilotage s'étant réuni en 1999. À ce jour, ce projet n'a pas été réalisé. Deux articles ont été publiés dans la revue *Archéologia* (ROGER et CATTEDDU 2002 A et B). Les données sur le paysage qui y sont évoquées proviennent essentiellement des données de terrains. De même, dans la plaquette grand public réalisée sur le site par l'AFAN et dans le compte-rendu de l'opération dans le Bilan scientifique du Nord-pas-de-Calais de 1999, l'analyse morphologique n'est pas traitée. Ces exemples montrent qu'elle n'a pas ou peu été appropriée par les archéologues.

- Vallée de l'Oise

Un projet de rescindement des berges et de mise à gabarit européen de l'Oise sur 103,5 km entre Janville (Oise) et Conflans-Sainte-Honorine (Val-d'Oise) a fait l'objet d'études en amont des opérations d'aménagement, projetés par les Voies Navigables de France. Les services régionaux de l'Archéologie de Picardie et d'Ile-de-France ont piloté, entre juillet 1998 et mars 1999, une étude documentaire destinée à recenser, localiser et hiérarchiser les contraintes archéologiques. Nous avons été sollicitée pour une étude de carto et photo-interprétation, aux côtés d'archéologues réalisant des synthèses sur l'information archéologique par périodes, deux géomorphologues, une spécialiste de l'étude des fleuves à partir des archives modernes et contemporaines, un archiviste pour les périodes médiévales et modernes. Un rapport d'étude et une cartographie du potentiel archéologique au 1/10000^e a été produite. Cette cartographie se centrait essentiellement sur le lit mineur de la rivière qui devait faire l'objet des aménagements (BOSTYN (dir.) 1999).

Ce travail a été présenté lors des journées d'études pluridisciplinaires organisées par le

centre d'Histoire des Techniques (CDHT-CNAM) et le musée national de la Marine, les 7, 8 et 9 décembre 1999 sur le thème : "Archives, images et objets de construction de l'eau : équipements, édifices et machines, du Moyen-Âge à l'ère industrielle". Un article a été publié dans les actes de ce colloque (*DUMONT *et al.* 2002 : cf. ANNEXES : Dossier 5, pièce 6).

Un article a été publié également dans l'ouvrage "*Archéologie des fleuves et des rivières*" publié sous la direction de L. Bonnamour en 2000 (*BOSTYN *et al.* 2000 : cf. ANNEXES : Dossier 5, pièce 5) et une publication globale de l'étude est en cours de réalisation.

Cette étude a été réalisée au moment des "études sommaires", entamées dès 1995 par les Voies Navigables de France, la mise à grand gabarit étant prévue pour 2010. À ce jour, le projet n'a pas été réalisé. De nombreuses oppositions ont émané des riverains qui souhaitaient une meilleure concertation entre les différents territoires traversés et une saisine de ce projet de la part de la commission du débat public. La commune de l'Isle-Adam a tenté par exemple de s'opposer au projet par le classement de ses berges. Ces oppositions ont amené VNF à développer un projet moins ambitieux (cf. ANNEXES : Dossier 5, pièces 7 à 10).

- Tebtynis

Cette étude entraine dans le cadre d'une recherche menée sur la partie byzantine et arabe du site de Tebtynis (Fayyoun-Égypte) par M.-O. Rousset, pensionnaire à l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire (ROUSSET et MARCHAND 1999). Elle entraine dans le cadre d'une mission conjointe IFAO-Université de Milan. Parallèlement à l'étude du site lui-même, M. O. Rousset souhaitait mener une prospection étendue aux communes voisines et une étude des formes du paysage pour replacer le site dans des réseaux et un environnement plus large. Une carto et photo-interprétation a été menée sur les alentours proches du site (situé en milieu désertique en limite d'oasis). Une étude morphologique a été menée sur Tebtynis et l'oasis de Tutun à partir de photographies aériennes de 1955-56 et du cadastre actuel (ROBERT 1998 C).

- Roissy

Cette étude de 8 jours a été menée dans le contexte de l'archéologie préventive en juin 1999. Nous avons été sollicitée par C. Dumont (AFAN), responsable d'une opération de sauvetage sur une nécropole médiévale, qui souhaitait comprendre l'implantation de son site par rapport au tissu villageois ancien. Cette étude a consisté en une analyse bibliographique, une carto-interprétation et une analyse rapide du parcellaire et a fait l'objet d'un rapport (ROBERT 1999 C).

- Travaux sur les méthodes et sources

Certains de nos travaux ont porté plus spécifiquement sur les méthodes et sources de l'étude morphologique. Nous avons évoqué plus haut l'article sur les liaisons entre archéologie préventive et morphologie (*ROBERT à paraître : cf. ANNEXES : Dossier 5, pièce 12).

Par ailleurs, nous avons développé une réflexion sur les sources planimétriques utilisées

en morphologie à travers un article intitulé “*Le relevé parcellaire sur photographies aériennes et cartes anciennes*”, publié dans le tome 3 des “*Formes du paysage*” (*ROBERT 1997 B : cf. ANNEXES : Dossier 5, pièce 11) et une réflexion sur “L’utilisation des sources planimétriques et archéologiques en morphologie” dans un manuel de cours pour l’École doctorale de Tours (ROBERT 2001 A).

Notre réflexion sur les méthodes et sur les résultats de l’étude du paysage a été utilisée pour la dispense de cours magistraux en DEUG d’Histoire, première année à l’Université de Cergy-Pontoise, entre 2001 et 2003. Cet enseignement, sous l’intitulé “Géographie historique”, partageait avec les “Méthodes et techniques de l’Histoire”, une unité d’enseignement sur les “méthodologies disciplinaires” (Guide d’Enseignement des cours d’Histoire de l’Université de Cergy-Pontoise 2001-2002 et 2002-2003). Il portait sur les méthodes d’étude des paysages (carto-interprétation et photo-interprétation, archéologie et morphologie), sur une présentation chronologique de l’évolution des paysages et sur des exercices de lecture des cartes modernes et contemporaines.

- Travaux sur l’urbanisme et l’aménagement

Enfin, certaines réflexions ont porté plus particulièrement sur les rapports entre l’archéologie, la morphologie et l’urbanisme et aménagement du territoire et ont été réutilisées en partie dans cette thèse. Hormis les textes se rapportant plus spécifiquement à Cergy-Pontoise et cités plus haut :

- un texte intitulé “*Une histoire des planifications au risque de l’histoire*”, écrit en mai 2001 dans le cadre du GDR TESORA (ROBERT 2001 C),
- un fascicule de cours intitulé “*Aménagement et morphologie du paysage*” pour le séminaire “Aménagement et durabilité des paysages” dirigé par F. Di Pietro et G. Chouquer à l’Université de Tours en 1998 et 1999,
- une participation au rapport “*Dynamiques des paysages et politiques d’aménagement. Rapport final (septembre 2001)*” coordonné par G. Chouquer dans le cadre du Programme de recherches “*Politiques Publiques et Paysages : Analyse, évaluation, comparaisons du Ministère de l’Aménagement du Territoire et de l’Environnement*” (CHOUQUER (coord.) 2001),.
- une communication intitulée “*Longue durée et perception des paysages*” au colloque national organisé les 15 et 16 nov. 2001 par le réseau Conseil régional de Franche-Comté avec le concours du Réseau IDEAL sur le thème “*Quelle place pour les paysages dans les projets de territoire ?*”,
- une communication à une journée d’étude du Réseau Formes Urbaines le 14 décembre 2001 à École d’architecture de Belleville, sur le thème : “*Restitution de plans de villes antiques et médiévales; Questions de méthodes*”,
- un compte-rendu du colloque “*Archéologues et aménageurs : un partenariat pour demain*”, tenu les 5-6 février 2002 au musée des Beaux-Arts de Lyon, et publié dans la revue “*Les nouvelles de l’archéologie*” (*ROBERT et al. 2002 : cf. ANNEXES : Dossier 5, pièce 13).

Par ailleurs, cette réflexion a été nourrie par notre enseignement en Travaux Dirigés à l'École d'Architecture de Versailles, entre octobre 1998 et juin 2001, dans le cadre de l'U. V. : Géographie des villes, dirigée par R. Sabatier. Les échanges avec les professeurs de cette école ont donné lieu à la signature d'une convention-cadre entre l'école et le Conseil général du Val-d'Oise. Elle favorise des échanges de données et l'encadrement d'étudiants qui ont réalisé des travaux sur le Val-d'Oise. Nous avons participé au suivi et aux jurys de ces étudiants de 4^e année.

II - 2 - B - g : Conclusion

Nous nous appuyons donc sur ces différents travaux et expériences pour l'ensemble de la thèse et particulièrement pour la deuxième partie. Ils correspondent à une expérience diversifiée croisant archéologie, aménagement et travaux de recherches :

- six études ont été réalisées dans le contexte de l'archéologie préventive (commande de services régionaux d'archéologie),
- trois ont été réalisées dans le cadre de l'archéologie territoriale en rapport avec des problématiques propres à l'archéologie et à la collectivité,
- deux études correspondent à des commandes directes d'aménageurs sans rapport avec une opération d'archéologie préventive,
- quatre études ont été réalisées à la demande d'organismes de recherche ou dans le cadre de diplômes universitaires. Seules ces quatre études n'étaient pas en rapport direct avec des travaux d'aménagement.

Onze études sont en relation avec des travaux, huit sont intervenues après la déclaration d'utilité publique. Il s'agit essentiellement des opérations d'archéologie préventive intervenues au titre des études d'impact compensatoires. Au sein de ces opérations, l'étude des formes du paysage est intervenue dans quatre cas avant la phase de diagnostic sur le terrain, dans trois cas, pendant celle-ci et dans le cas de Sénart, après les phases de diagnostic.

Sur l'ensemble des quinze études, seules trois sont intervenues avant la DUP au moment des études préalables. Ce sont les études commandés par des aménageurs sans lien avec l'archéologie préventive ou l'opération VNF, intégrant la question du préventif en amont du projet (cf. TABLEAU 4).

Pour les études concernant le Val-d'Oise, l'ensemble des données de base n'a pas été détaillé car elles ont fait l'objet de rapports d'études entre 1999 et 2002 qui sont donnés en annexe. Ils sont donc indissociables de cette deuxième partie, de nombreux renvois y étant faits.

Etude	Commande	Carto-inter.	Photo-inter.	Etude de morphologie	Intervention DUP	Intervention / diag. archéo
A66	Archéologie préventive	oui	oui	non	après	pendant
Marines	Archéologie territoriale	oui	oui	oui	après	avant
Chaussée J. César	Archéologie territoriale	oui	oui	non	après	avant
Pontoise	Recherche	oui	non	oui	sans objet	sans objet
Plateau St-Martin	Aménagement	oui	non	oui	avant	sans objet
Cergy	Aménagement	oui	non	oui	avant	sans objet
Sénart (étude)	Archéo préventive	oui	oui	oui	après	pendant
Sénart (maîtrise)	Recherche	oui	oui	oui	après	pendant
Beaugency	Recherche	oui	oui	oui	sans objet	sans objet
Gerzat-Cébazat	Archéologie préventive	oui	oui	oui	après	avant
Carte archéologique Thiérache	Archéologie territoriale	oui	non	non	sans objet	sans objet
Toyota-Onnaing	Archéologie préventive	oui	oui	oui	après	Pendant et après
VNF	Archéologie préventive	oui	oui	non	avant	avant
Tebtynis	Recherche	oui	oui	oui	sans objet	après
Roissy	Archéologie préventive	oui	non	oui	après	après

TABLEAU 4 : Résumé des différentes études selon leur contexte de réalisation, leurs méthodes et l'articulation avec les travaux d'aménagement et les travaux archéologiques de terrain.

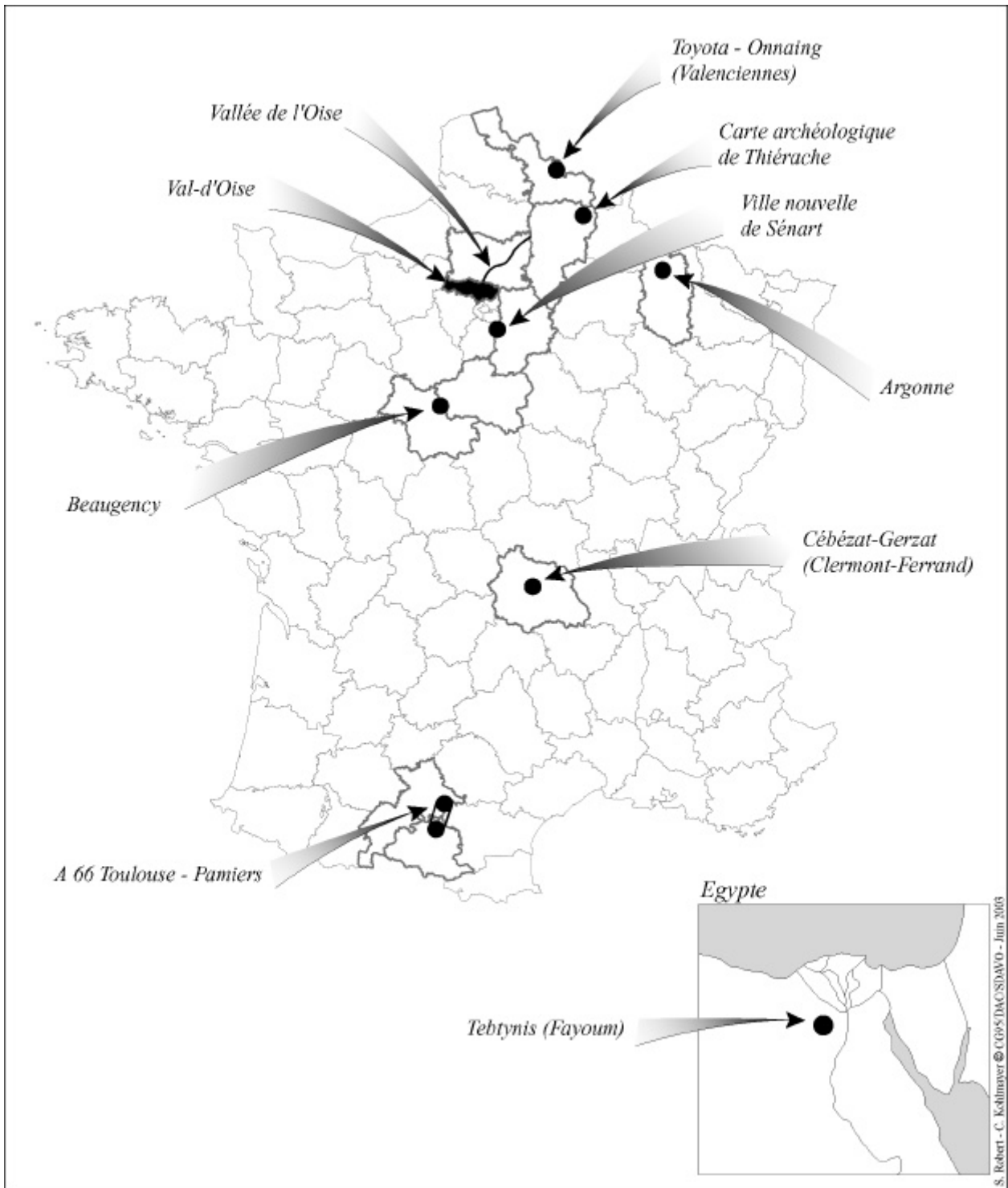


FIGURE 1 : Localisation des différentes études

II - 3 : PARTIE 3 “SYNTHÈSE”

La troisième partie fait, dans un propos plus épistémologique, la synthèse entre les parties précédentes. Les rapports entre aménageurs et archéologie préventive sont réévalués à partir de l'éclairage donné par les parties 1 et 2. Nous nous appuyons aussi sur le contexte dans lequel a été réalisé nos différentes études : les suites et l'utilisation qui a en été données, articulation avec les projets d'aménagements, devenir de ces projets (des coupures de journaux, données en annexes, rendent compte en partie de ces contextes).

Pour les aspects plus épistémologiques, nous empruntons à B. Latour certains concepts sur les objets “hybrides” et sa conception “en spirale” du temps. Sa réflexion sur l'Histoire et son rôle dans la philosophie des Modernes⁹ nous a guidé également dans les premiers chapitres de la synthèse. Nous nous y référerons souvent (LATOURE 1997 et 1999). Pour les rapports entre science classique et science complexe, les travaux d'E. Morin, nous ont guidé dans notre réflexion (MORIN 1977 et 1990). C. Marchand, dans sa thèse, avait montré l'intérêt d'utiliser l'approche complexe en morphologie (MARCHAND 2000). Enfin, des concepts communs à partager entre archéologues et aménageurs seront proposés. Ils débouchent sur des propositions concrètes de méthodologie en morphologie dynamique.

PARTIE 1 :

**LES CONCEPTS DE L'ÉTUDE DES FORMES
DU PAYSAGE EN ARCHITECTURE,
GÉOGRAPHIE ET ARCHÉOLOGIE DE LA
FIN DU XIX^e SIÈCLE À AUJOURD'HUI**

Dans cette partie, nous examinons les différents temps de l'étude morphologique des paysages en urbanisme, en géographie et en archéologie. Nous nous intéressons aux concepts développés par les différents groupes et particulièrement, à leur conception de la dynamique des formes.

I - LA FORMATION DE LA MORPHOLOGIE

I - 1 : LA MORPHOLOGIE DANS L'URBANISME CULTURALISTE ET ANTHROPOLOGIQUE

I - 1- A : Naissance de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

Dans le *“Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire”*, les termes urbanisme et aménagement du territoire sont traités dans des articles séparés car ils sont issus de traditions différentes et couvrent des territoires qui ne sont pas à la même échelle (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 816). Certains ouvrages généraux sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme en font une “pratique millénaire” (titre du premier chapitre dans LACAZE 1995 : 11). Elle commencerait au néolithique avec l'agriculture et les villages danubiens, puis passerait par les grands ouvrages et les villes quadrillées de l'Antiquité, l'organisation en réseau des villes et les plans des bastides à l'époque médiévale. Les réalisations urbaines de la Renaissance, les aménagements routiers, hydrauliques, urbains et forestiers de la période moderne et enfin les tentatives de maîtrise de l'urbanisation et la mise en place des réseaux à la période contemporaine en constitueraient les derniers états (DELFANTE 1997, LAVEDAN 1926 A, LE CORBUSIER 1994 (1924), LACAZE 1995 : 11-19, ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 25-30). D'autres auteurs s'accordent pour limiter la notion d'aménagement du territoire et d'urbanisme avec la mise en place d'une politique publique et l'élaboration de théories propres (CHOAY 1965, GEROSA 1992). Pour l'aménagement du territoire, il s'agit d'une politique à l'échelle nationale. Pour l'urbanisme, les théories et les politiques publiques traitent l'échelle de la ville et ont été marquées jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle par une tradition essentiellement artistique à travers le travail des architectes et des historiens de l'Art¹⁰.

En France, la politique d'aménagement du territoire émergerait véritablement à partir de la mise en cohérence du territoire français par le pouvoir royal aux XVII^e et XVIII^e siècles (DESSPORTES et PICON 1997 : 19-35). Au-delà d'une volonté de cohésion territoriale, les concepts de l'aménagement étaient animés **par l'idée de libre circulation associée à celle d'utilité publique**, chères à la philosophie des Lumières. La libre circulation des échanges économiques et un aménagement raisonné des ressources devaient aboutir à une égalité matérielle¹¹ et à une égalité économique en luttant “contre droits et péages, hérités du passé qui grèvent inutilement les coûts de transport” (DESSPORTES et PICON 1997 : 45). Au XVIII^e siècle, la volonté de libre circulation des biens et des personnes était au centre des préoccupations des ingénieurs en charge

de la construction des infrastructures. La notion de libre circulation était inculquée à l'école des Ponts et la question de l'utilité des ponts et routes faisait souvent l'objet du sujet de la dissertation lors du concours d'ingénieur (DESPORTES et PICON 1997 : 44). Chez les Modernes, l'intensification des échanges et la circulation étaient associées également à l'idée de régénérescence du corps social. Le cadre spatial des sociétés (relief, climat, caractéristiques des implantations spatiales...) était considéré comme un élément agissant directement sur l'état physique et moral des populations. Selon cette conception, il aurait été possible de "régénérer le corps social en améliorant son cadre de vie" (DESPORTES et PICON 1997 : 40). On aborde ici la question de l'Utopie qui est au centre des théories culturalistes et progressistes en urbanisme (CHOAY 1965).

Du XVII^e au XIX^e siècles, la politique d'aménagement s'est traduite essentiellement par la construction des infrastructures liées à la défense du territoire et à la circulation : places fortes, ports de mer, arsenaux, canaux, routes royales et voies ferrées (DESPORTES et PICON 1997). Au XIX^e siècle, l'aménagement a été abordé également à Paris autour de la question de la décentralisation industrielle (travaux haussmaniens et réglementation de l'installation des industries polluantes et dangereuses). Elle allait dans le sens d'une intervention de l'État dans les politiques urbaines mais elle était effectuée sans véritable plan (MARKOU 1994 : 11).

Au XIX^e siècle, la révolution industrielle et la construction des infrastructures eurent un impact direct sur la structure des villes anciennes. Celles-ci durent faire face à une augmentation démographique importante et au développement de la spéculation immobilière. La construction des gares, la suppression des enceintes urbaines, devenues inutiles depuis le report de la défense territoriale aux frontières, et le développement de la "suburbanisation" changèrent définitivement l'aspect physique des villes (CHOAY 1965 : 10-11). L'apparition de ces nouvelles formes fut perçue comme une situation de crise, de "désordre", par les intellectuels de l'époque et fit naître une "critique normative" (CHOAY 1965 : 12). Un courant politique hygiéniste se cristallisa autour du rejet de l'habitat ouvrier insalubre. Médecins, industriels, ingénieurs et techniciens se penchèrent sur les questions d'hygiène en ville. En Angleterre, un certain nombre de lois et réformes furent promulguées entre 1832 et 1890 pour combattre la dégradation de l'habitat ouvrier (GEROSA 1992 : 36). Des penseurs, militants socialistes, proposèrent des projets utopiques dont une des réalisations concrètes fut par exemple le familistère de Guise, cité-usine collective, créée par Godin entre 1859 et 1876 (DELFANTE 1997 : 263).

Plus généralement, les réalisations concernèrent l'ouverture de percées pour faciliter la circulation et l'organisation des réseaux d'assainissement. Les réalisations d'Haussmann à Paris sont un exemple de cet "urbanisme pratique" (DELFANTE 1997 : 265-268).

Au XIX^e siècle, deux groupes se partageaient l'action sur la ville : le groupe "historique" des architectes, et les ingénieurs. Même si l'urbanisme puisait ses origines dans une tradition de discours des pouvoirs publics sur la ville remontant au moins à la Renaissance, ce n'est qu'entre le milieu du XIX^e siècle et la première guerre mondiale, qu'il a tenté de s'établir en tant que discipline autonome à travers l'élaboration "de formulations théoriques, de structures institutionnelles et didactiques propres" (GEROSA 1992 : 41).

I - 1 - B : L'enseignement artistique et universitaire

Au XIX^e l'enseignement de l'architecture se déroulait à l'École des Beaux-Arts et autour d'ateliers. **L'enseignement portait essentiellement sur les références architecturales héritées du passé, notamment l'Antiquité** (RINGON 1997 : 81). Depuis le XVIII^e siècle (et jusqu'en 1968), le concours dit du "grand prix de Rome", sanctionnait les études d'architecture. Les architectes qui s'occupaient des biens d'État (Bâtiments civils, palais nationaux et Monuments Historiques à partir de 1837) étaient généralement détenteurs de ce prix. En 1867, l'École des Beaux-Arts créa un diplôme d'Architecte Diplômé Par Le Gouvernement institué par décret en 1914 (RINGON 1997 : 85). Ce diplôme marquait un pas dans la professionnalisation et la reconnaissance des architectes face aux ingénieurs et aux entrepreneurs qui intervenaient également dans la construction. Pendant tout le XIX^e siècle, le projet d'institutions communes aux architectes et ingénieurs avait été abordé (les ingénieurs étant formés à l'école des Ponts et chaussées ou à l'École Polytechnique depuis le XVIII^e siècle). Mais il fut abandonné, scindant définitivement la dimension artistique de la dimension technique (RINGON 1997 : 88-89). La création des premières associations professionnelles spécifiques à l'urbanisme au début du XX^e siècle traduisait ce partage. En 1905, les ingénieurs créèrent l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux (AGHTM) tandis qu'en 1912, les architectes créaient la Société française des architectes urbanistes, devenue la Société française des urbanistes en 1919. Cette dernière participa activement à la reconstruction consécutive à la guerre de 1914 - 1918 en traitant notamment les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension prescrits par les lois de 1919 et 1924 (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 828). Au début du XX^e siècle, les architectes répondaient à des commandes d'État spécifiques (Bâtiments de France et Monuments Historiques) et plus généralement à des commandes municipales ou privées (RINGON 1997 : 93). Mais, dans les services municipaux, les géomètres, ingénieurs, agents-voyers avaient également un rôle important. **Le XIX^e siècle marqua le début d'un partage de marchés entre les architectes qui s'occupaient des plans et les ingénieurs qui s'occupaient des réseaux** (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 829).

Dans le courant du XIX^e, le rôle des architectes s'était enrichi, en plus de la construction du bâti (architecture), à la construction de la ville (urbanisme). Déjà, à la Renaissance, Alberti dans son "*De re aedificatoria*" édité en 1485, avait proposé des principes d'actions sur la forme de la ville, dépassant l'objet architectural particulier pour concevoir une action sur la forme globale de la ville (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 817). Au tournant du XIX^e et XX^e siècles, certains architectes et historiens de l'Art proposèrent de fonder un art de faire de l'urbain et de développer une véritable "architecture urbaine", étendant comme Alberti, la pratique architecturale du bâtiment à la ville (COHEN 1993). Dès la fin du XIX^e siècle, des architectes allemands comme J. Stübgen ou A. E. Brinckmann montrèrent l'intérêt d'étudier les plans de villes anciens pour tirer les leçons du passé et pour rechercher des modèles considérés comme des réussites urbaines (STUBGEN 1924 (1890) et 1915, BRINCKMANN 1908 et 1920). Ce courant a été qualifié par F. Choay de "**culturaliste**", par référence à la place accordée à la culture dans les choix urbanistiques (CHOAY 1965 : 21-23). En 1889, l'urbaniste autrichien C. Sitte, dans "*Der*

Städtebau” (traduit en français par “*L’art de bâtir des villes ; L’urbanisme selon ses fondements artistiques*”), attirait l’attention sur le traitement esthétique des espaces publics comme les rues et les places. Il mettait en avant les qualités esthétiques de la ville médiévale (redécouverte par le mouvement artistique romantique) et plaidait pour la création d’un véritable espace urbain à l’articulation entre les différentes fonctions (SITTE 1996 (1889)). Il est considéré comme un des précurseurs de “l’art urbain” ou de la “composition urbaine”, expressions entrées en usage au XIX^e siècle pour désigner la tentative d’intégrer de nouvelles constructions à un site, en tenant compte de ses particularités.

En 1909, l’architecte anglais R. Unwin, dans “*L’étude pratique des plans de villes*”, proposait de développer la classification de plans de différentes époques et différents pays pour établir une typologie des formes d’urbanisme. L’historien P. Lavedan, s’efforça de donner une assise scientifique à ce mouvement urbanistique en proposant une “vision historique de l’ensemble de la forme des villes” (COHEN 1993 : 157) et en tentant de créer une véritable “histoire urbaine”. Dans sa thèse complémentaire de doctorat intitulée “*Introduction à une histoire de l’architecture urbaine, définitions, sources*” et publiée sous le titre “*Qu’est-ce que l’urbanisme ?*” en 1926¹², il exposait ses principes pour fonder la discipline urbanistique comme une science de l’observation des plans de ville anciens. À travers plusieurs ouvrages publiés entre 1926 et 1982 il inventoria un grand nombre de plans qu’il organisait selon un plan chronologique : “*Histoire de l’urbanisme, Antiquité, Moyen-Âge*” (LAVEDAN 1926 A, LAVEDAN et HUGUENEY 1974), “*Histoire de l’urbanisme, Renaissance et Temps modernes*” (LAVEDAN 1941, LAVEDAN *et al.* 1982), “*Histoire de l’urbanisme, Époque contemporaine*” (LAVEDAN 1952).

Mais il ne s’agissait pas uniquement d’un travail d’érudition. La connaissance du passé était utilisée pour élaborer une théorie pour l’urbanisme contemporain dont il précisait les principes dans sa thèse complémentaire de doctorat (LAVEDAN 1926 B). Dans cet ouvrage, il tentait de donner un contenu à cette discipline naissante. Ces travaux servirent de base à l’enseignement qu’il dispensa à l’école des Beaux-Arts de Paris et aux Instituts d’Urbanisme de Paris et de Bruxelles. Au début des années 1920, son enseignement rejoignait celui de géographes et d’autres historiens, impliqués également dans l’enseignement de l’urbanisme.

En 1919, l’École des Hautes Études Urbaines (EHEU) fut créée sur l’initiative du Conseil Général de la Seine pour tenter de proposer une formation cohérente en urbanisme et pour former le personnel municipal qui réaliserait les plans d’extension prévus par la loi Cornudet (MARKOU 1994 : 58). Elle fut rattachée à la Faculté des lettres en 1924 et devint l’Institut d’Urbanisme de l’Université de Paris (IUUP), marquant le début d’une formation universitaire en urbanisme (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 828). Elle regroupait des historiens, géographes, sociologues, juristes etc. dont les travaux étaient exposés dans les premières revues spécialisées en urbanisme : “*La Vie Urbaine*”, créée en 1919 et “*Urbanisme*”, à partir de 1932. L’historien M. Poëte y enseigna de 1919 à 1937 (BARDET 2000 (1951) : 30).

Il est considéré avec P. Geddes et L. Mumford, comme un des fondateurs de **l’urbanisme dit “anthropologique”** ou “humaniste” qui se caractérise par la volonté d’intégrer une vision plus cognitive que normative et pluridisciplinaire sur la ville (CHOAY 1965 : 58). M. Poëte proposait de réaliser en préalable à toute opération d’urbanisme, une “vaste enquête” (un “*sociological survey*” chez Geddes), dans laquelle il donnait un rôle central à l’histoire car, pour

lui, l'enquête historique rendait intelligible la ville actuelle. Dans ses ouvrages *“Introduction à l'urbanisme, Evolution des villes”* (1929) et sa monographie sur Paris : *“Une vie de cité. Paris de sa naissance à nos jours”* (1924 - 1931), il rassemblait l'ensemble des données historiques, géographiques, sociales, économiques etc., susceptibles d'expliquer la ville.

Entre les deux guerres, les enseignants de l'IUUP étaient impliqués dans l'aménagement à travers l'enseignement qu'ils dispensaient auprès de leurs élèves dont certains étaient des employés municipaux qui faisaient comme étude de cas, l'étude de la commune à laquelle ils étaient rattachés. L'IUUP organisait ses horaires pour permettre aux étudiants d'exercer en même temps une profession (MARKOU 1994 : 58). De plus, l'IPUUP recueillait l'École Nationale de l'Administration Municipale (ENAM) qui devait former le personnel municipal et départemental (MARKOU 1994 : 59). Enfin l'IUUP cherchait à répondre aux questions de l'actualité dans le domaine de l'urbanisme au moyen de la revue *“La Vie Urbaine”*, ou des thèses préparées dans son cadre (MARKOU 1994 : 59).

C'est dans ce contexte qu'est née et s'est développée, dans un premier temps, la morphologie urbaine. P. Lavedan et M. Poëte, enseignants dès les premières heures de l'IUUP sont considérés comme les fondateurs de la morphologie urbaine en France (DARIN 1993 et 1998, COHEN 1993). Pour M. Darin, ils ont fondé les deux traditions qui sont à la base du développement du courant de typo-morphologie en Italie et en France dans les années 1950 (DARIN 1998).

I - 1- C : Naissance de la morphologie : la “loi de persistance du plan”

Utilisant la notion de culture comme référence¹³, les culturalistes donnent un statut central aux productions architecturales des sociétés. Ils valorisent ainsi une approche matérielle de la ville qui s'exprime dans le choix et l'échelle des documents utilisés. P. Lavedan a été un des premiers à établir l'utilisation de cartes anciennes et de plans de villes à grande échelle comme outil de travail. Dans sa “méthode” de 1926, il détaille les cartes utiles à l'étude des plans de villes (LAVEDAN 1926 B). Chez M. Poëte, plans et iconographies jouent également un grand rôle (POËTE 1924-1931). C'est ce qui les conduit à percevoir le phénomène de la persistance du plan car les documents descendent à un certain niveau de détail de la forme urbaine (plan, parcellaire, bâti) et ils contribuent à en appréhender la complexité. L'idée de conservation de la forme d'aménagements disparus dans le plan des rues d'une ville ou dans le plan cadastral apparaît implicitement chez les urbanistes de la fin du XIX^e siècle, début du XX^e siècle. R. Unwin, par exemple, illustre la partie de son ouvrage concernant l'urbanisme antique par des relevés de fouilles orientales importantes mais aussi par des plans de ville sur lesquels il avait ajouté en surimpression des formes urbaines lisibles à la simple analyse du plan cadastral :

- plan de Chester : “On y reconnaît les lignes de l'ancien camp romain sur lesquelles la ville s'est formée” (UNWIN 1981 (1909) : 15),
- plan de Hereford : “La ville s'est transformée à la jonction de trois grandes routes ;

on voit la répercussion de cette formation sur le plan de ville” (UNWIN 1981 (1909) : 18), cf. FIGURE 2.

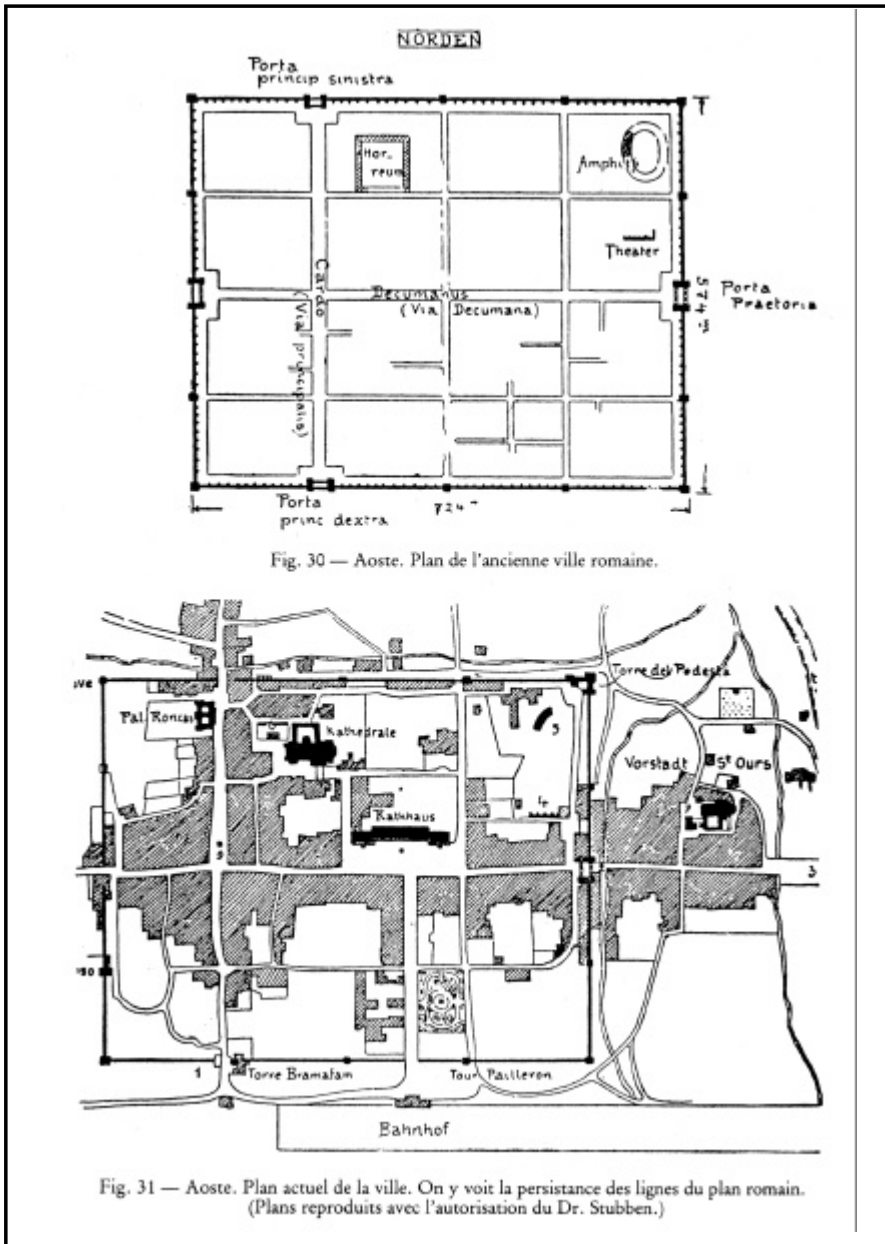


FIGURE 2 : “Persistence des lignes du plan romain” d’Aoste dans le plan actuel de la ville. Plans de Stubben reproduit dans UNWIN 1981 (1909) : 47

Ces premiers urbanistes attirent l’attention sur l’étude du cadastre pour y lire des formes anciennes d’urbanisation déduites à partir des plans de ville du XIX^e siècle. Ils partent donc du principe que les formes anciennes se conservent dans le plan. M. Poëte cite l’exemple des boulevards installés à l’emplacement d’anciennes enceintes démantelées :

“la ligne courbe correspond souvent au rempart, soit qu’elle en suive la direction, soit qu’elle s’étende à l’emplacement même d’une ancienne enceinte fortifiée [...]. Il y a, par rapport à cette dernière, la voie qui a pris la place du terrassement du rempart, celle en laquelle s’est mué le chemin de ronde intérieur, celle qui s’allonge à l’endroit où régnait autrefois le fossé de la contrescarpe. Les rues dites des Fossés ont une origine de cette sorte” (POËTE 2000 (1929) : 109).

P. Lavedan tente de théoriser cette approche et de l'ériger en loi. Son constat est que :

“Les fouilles ne constituent, en somme, qu'un moyen exceptionnel d'atteindre les plans disparus. Mais nombre de documents graphiques ont enregistré le tracé des rues des villes...” (LAVEDAN 1926 B : 91).

Il part du principe que :

“plans et vues valent évidemment (au moins en principe), pour l'époque où ils ont été composés” (LAVEDAN 1926 B : 91)

Mais ils peuvent être aussi utilisés pour d'autres époques. Ainsi, les plans établis au début du XIX^e siècle peuvent être une source pour la connaissance des villes médiévales ou antiques. Il l'admet comme principe “applicable à la majorité des cas” et le nomme : “**loi de persistance du plan**” (LAVEDAN 1926 B : 91). Il en décrit le mécanisme de la manière suivante. D'après lui, il y aurait continuité car “le geste spontané du propriétaire est de rebâtir sa demeure où elle était” (LAVEDAN 1926 B : 92) et la reconstitution “spontanée” est celle qui privilégie le plan ancien. Par contre :

“si la reconstitution spontanée est contrariée, si des interventions semblables à celle-ci amènent des modifications plus ou moins radicales, les textes et l'histoire en gardent en général le souvenir”.

De la même manière, si la ville est reconstruite après un intervalle plus ou moins long :

“alors la continuité est rompue pour le plan comme pour la vie urbaine. Mais là encore nous en sommes avertis. L'expérience montre d'ailleurs que dans beaucoup de cas les maisons, pour peu qu'il en ait subsisté quelques restes, sont ensuite relevées à la même place” (LAVEDAN 1926 B : 93-94).

P. Lavedan établit ces principes à partir de ses propres observations sur les reconstructions de la guerre 1914-1918 dont il fut le contemporain :

“Il suffit, pour s'en rendre compte, de constater ce qui se passe actuellement dans la reconstitution des régions dévastées par la guerre” (LAVEDAN 1926 B : 93).

ou plus loin :

“l'expérience montre que...” (LAVEDAN 1926 B : 93).

Il les transpose ensuite dans le temps et appuie sa “démonstration théorique” par l'étude d'une demi-douzaine de cas de persistances : la survivance d'un chemin antique à Tell el Amarna, la persistance du plan de la ville antique de Salonique, de chemins médiévaux à Fourvières, la persistance du plan médiéval de la bastide de Beaumont-en-Périgord, la conversion en boulevard des remparts à Cambridge, Paris et Munich (LAVEDAN 1926 B : 95-105). À partir de ces observations, il conclut :

“toute ville, laissée à elle-même, conserve le plan sur lequel elle s'est élevée. Cette persistance n'est troublée que par des interventions locales, dont l'histoire nous avertit” (LAVEDAN 1926 B : 105).

Cette théorisation pose une loi fondamentale de la morphologie historique :

- la conservation des formes dans le tracé des voies et du parcellaire induit la possibilité de retrouver dans des plans d'une période T des formes renvoyant à des périodes plus anciennes.
- la forme en plan survit à la fonction de l'objet.

Même si ce dernier principe n'est pas clairement explicité, il est sous-jacent dans l'exemple de la rue reprenant la forme des fossés de l'enceinte donné par R. Unwin, M. Poète ou encore Lavedan¹⁴ : la forme en plan du fossé survit à sa fonction.

Chez ces premiers morphologues, les phénomènes de persistance ne sont pas

véritablement démontrés. Ils restent du domaine de l'observation et de l'évidence : chez Unwin, par exemple, les persistances sont "visiblement établies" et "frapperont les yeux" (UNWIN 1981 (1909) : 16). Le choix des cartes à grande échelle et particulièrement des plans parcellaires donne à voir ces persistances comme des faits (cf. FIGURE 3). Nous verrons que l'utilisation de cartes de plus en plus détaillées et de photographies aériennes amènera, à la même époque, la même constatation chez les géographes et chez les historiens du rural.

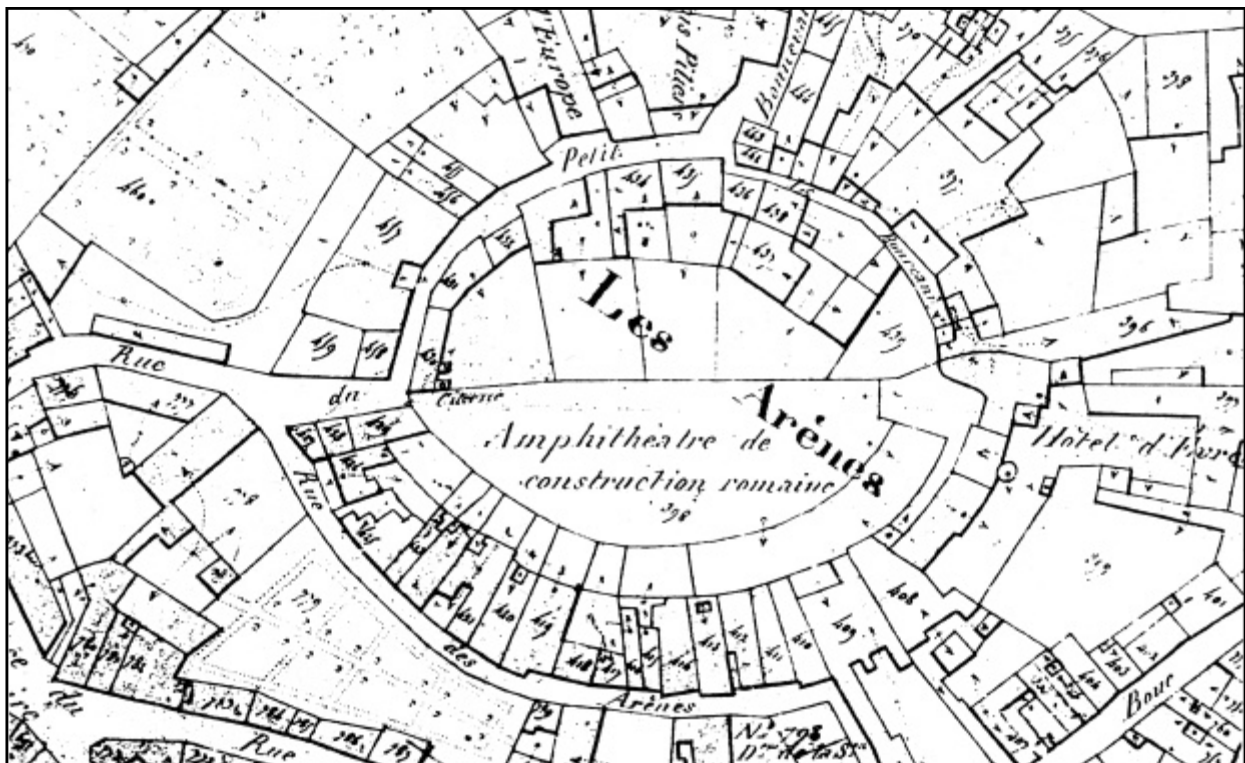


FIGURE 3 : Persistence de la forme de l'amphithéâtre de Poitiers dans le plan cadastral de 1837 dans PINON 1990 C : 114. A partir du XIX^e siècle, la mise à disposition d'une cartographie précise et détaillée à l'échelle des rues et du parcellaire permet aux urbanistes de faire le constat d'un maintien des formes urbaines anciennes dans le plan contemporain des villes.

Dès sa naissance au début du XX^e siècle, la morphologie urbaine reposait sur deux conceptions distinctes de la dynamique des formes, car liées à un discours différent sur la modernisation de la société¹⁵. P. Lavedan et M. Poète, par leur production théorique et pédagogique, représentent ces deux traditions qui ont animé le débat sur la morphologie jusqu'à aujourd'hui (DARIN 1998). Nous revenons en détail sur leurs travaux car nous verrons que les concepts qu'ils développent incarnent une pensée sur la forme et sur le temps que nous retrouverons chez d'autres groupes pratiquant la morphologie. Ces questionnements animent le débat sur la morphologie au début du XX^e siècle.

I -1- D : La forme artistique et le passé comme références dans l'urbanisme culturaliste (P. Lavedan)

I -1- D - a : La forme géométrique comme référence

La conception de la forme urbaine chez les culturalistes puise sa source dans la tradition artistique issue de la Renaissance où peintres et architectes avaient construit une nouvelle perception de l'espace par l'invention de la perspective. La géométrie euclidienne fournit les bases de cette construction et les architectes s'émancipèrent peu à peu des métiers du bâtiment par cette référence à l'arithmétique et à la géométrie, faisant partie des sept arts libéraux. Ce nouvel "espace homogène et rationalisé" se distinguait des représentations du Moyen-Âge où les références d'ordre pratique ou symbolique aboutissaient à une autre forme de perception¹⁶. Selon les artistes de la Renaissance, cette nouvelle forme de représentation aurait permis d'atteindre la connaissance même du monde, considéré comme transcendant à l'homme et possédant des lois propres. L'esthétique était considérée comme un moyen privilégié pour accéder aux lois de la nature, celle-ci s'exprimant dans la proportionnalité et l'harmonie. Ces dernières n'étaient pas considérées comme une convention sociale, mais comme inscrites dans la réalité même de l'univers (RINGON 1997 : 29-30). L'artiste était censé atteindre cette connaissance à travers la création, notamment à partir de la représentation privilégiée qu'était le dessin (RINGON 1997 : 7).

Dans cette conception, il n'y avait pas véritablement de dynamique mais un ordre universel, transcendant à l'homme et qui était d'ordre géométrique. La finalité de l'humanité était pensée comme l'accomplissement de cet ordre universel divin, de nature mathématique (DELFANTE 1997 :127). Cette finalité était d'ordre spirituel plus que matériel.

Dans la continuité de cette pensée, certains artistes et intellectuels du XIX^e siècle, comme les auteurs romantiques allemands, tentèrent d'opposer les conquêtes de l'esprit relevant de la "culture" aux progrès matériels liés au développement économique et technique de la société industrielle. Cette idée était en accord avec une conception ethno-raciale de la nation, considérée comme une communauté d'individus partageant la même origine et certains traits culturels communs (CUCHE 1996 : 13). Chez les architectes culturalistes français et anglais on trouve donc cette idée d'une cohérence sociale passant par la culture. La laideur de la ville industrielle, considérée comme le résultat d'une carence culturelle, mettrait en péril la cohésion sociale. Pour pallier ce danger, certains architectes, proposèrent de remettre en "ordre" la ville industrielle. Déjà à la Renaissance, Alberti dépassait la vision de l'architecte comme simple spectateur d'un ordre transcendant à l'homme, en lui conférant un rôle moral et politique : par son savoir, il devait contribuer à la mise en valeur de la cité et à son harmonie sociale. L'esthétique n'était pas seulement un moyen de compréhension et de perception du monde, elle pouvait contribuer à sa mise en harmonie à travers l'application d'une série de règles (RINGON 1997 : 35)¹⁷.

Comme les architectes renaissants qui s'appuyaient sur l'observation de l'Antiquité pour

“redécouvrir” les principes d’ordre “perdus” au Moyen-Âge, les architectes culturalistes proposèrent de puiser dans le répertoire des formes urbaines anciennes pour retrouver un art de faire de l’urbain qui se serait perdu au XIX^e. Par une sélection de plans et la démonstration de leur récurrence dans le temps, P. Lavedan tentait de donner une assise scientifique à l’utilisation de ces modèles : ils auraient fait leur preuve car ils étaient validés par l’histoire et leur récurrence dans l’histoire leur assurait une reconnaissance commune donc culturelle.

Ainsi, P. Lavedan a tenté de faire entrer son “histoire urbaine”, dans le champ scientifique de l’histoire de l’Art. Conformément aux sciences du début du XX^e siècle, il devait définir son champ d’étude par rapport aux autres, notamment par rapport à la géographie et la sociologie qui traitaient également de la morphologie urbaine. La lecture de son ouvrage “*Qu’est-ce que l’urbanisme ?*” où il a exposé, en 1926, sa conception de l’histoire urbaine, révèle une profonde ambiguïté entre approche scientifique et artistique. Tout en tentant de faire entrer son histoire urbaine dans le champ scientifique, donc dans la prise en compte d’une certaine complexité, il réduit l’objet urbain à un type de plan particulier.

I -1- D - b : Opération de réduction puis généralisation

- Réduction de l’espace : la ville réduite au quadrillage

Il reconnaît que “la ville est un organisme fort complexe” (LAVEDAN 1926 B : 2) et qu’elle nécessite des études pluridisciplinaires. En cela, il reconnaît la spécificité de la recherche urbanistique en France qu’il différencie de la *Städtebau* des allemands et du *Townplanning* des anglais qui “visent plus spécialement le fait matériel de l’édification de la ville : établissement du plan, aménagement des espaces libres, travaux de voiries et d’édilité.” (LAVEDAN 1926 B : 1). En France, à cette époque, les disciplines “historique, géographique, sociologique, économique, juridique, artistique” traitent de la ville (LAVEDAN 1926 B : 1). Mais d’après lui, un aspect de l’étude de la ville a été négligé jusqu’ici : “le tracé du plan”. Il l’établit comme objet d’étude et comme un nouveau champ de l’histoire de l’Art :

“Qu’un plan de ville soit une oeuvre susceptible d’être étudiée au même titre qu’une église, un château, une maison ; qu’on puisse distinguer des types de plans de ville, c’est peut-être une idée récente, mais qui nous paraît assez pleine de sève et de vie pour inspirer et justifier un nouveau chapitre de l’histoire générale de l’art : *l’histoire de l’architecture urbaine*” (LAVEDAN 1926 B : 3, en italique dans le texte).

Il s’attache à définir “l’histoire de l’architecture urbaine” comme “science” en “définissant son objet et limitant ses prétentions” pour “marquer, vis-à-vis des disciplines connexes, l’indépendance possible d’une histoire de l’architecture urbaine, écrite dans un esprit purement artistique et esthétique” (LAVEDAN 1926 B : 4 et 7). Il opère une première réduction en limitant l’espace “fort complexe” de la ville aux faits matériels perceptibles dans le plan de la ville qu’il définit comme :

“le tracé des voies, la répartition et la spécialisation des quartiers, l’aménagement des espaces libres, notamment des places et des jardins publics” (LAVEDAN 1926 B : 4).

La répartition et l’aménagement des espaces libres sont “l’objet de ce que l’on appelle

l'art urbain" (LAVEDAN 1926 B : 3). Il dissocie la forme matérielle de la ville de la société qui l'habite ce qui lui permet de se distinguer des sociologues ou des juristes puisqu'il ne traite pas de l'aspect fonctionnel ou juridique de la ville mais il étudie tout groupement "au **sens matériel** du mot" (LAVEDAN 1926 B : 8, souligné par nous). Mais comme ce type d'analyse reste proche de celle des géographes, il opère une deuxième réduction en ne retenant que les plans de ville possédant une valeur esthétique et susceptibles d'entrer dans le champ de l'histoire de l'Art :

"Comme tous les sujets qui relèvent de l'histoire de l'art, le plan et l'aménagement de la ville doivent être jugés d'un point de vue esthétique" (LAVEDAN 1926 B : 6).

La référence devient donc la **valeur esthétique donnée au plan**. Pour définir celle-ci et inscrire l'histoire de l'urbanisme dans l'Histoire de l'art, il invoque la Raison qui s'exprimerait selon lui par la projection de formes géométriques au sol. Dans son "*Histoire de l'urbanisme à l'Antiquité...*", à propos de l'apparition des villes grecques en damiers, il écrit :

"jusque là [c'est-à-dire IV^e av. JC] les villes avaient été ou bien abandonnées à elles-mêmes, ou bien régies par les principes de la religion ou de la métaphysique. Les philosophes grecs du IV^e siècle vont soumettre à la raison le développement matériel et l'aménagement de la cité" (LAVEDAN 1926 A : 142).

M. Darin a souligné le fait que cette approche était fortement marquée par un rationalisme cartésien où la volonté de l'homme équivaut à la Raison (DARIN 1993 : 60). Cette approche repose aussi en grande partie sur une **distinction nature/culture** qui s'exprime dans le rejet des formes "naturelles" au profit des formes anthropiques. Elle est lisible, par exemple, dans le discours de P. Lavedan sur l'origine des villes :

"On peut sans doute - sous des réserves que nous examinerons plus loin- diviser les villes en deux catégories : les villes spontanées, nées du hasard et qui ont grandi peu à peu, les villes artificielles, créées en un jour par la volonté d'un homme. Les premières ont abandonné au sort ou à la nature le soin de grouper les éléments qui les constituent autour de l'élément générateur. Les autres ont été construites suivant un plan arrêté d'avance : elles représentent l'objet propre d'une histoire de l'architecture urbaine, oeuvres de beauté, pas toujours, mais oeuvres de l'art, c'est-à-dire du génie humain conscient de son dessein" (LAVEDAN 1926 B : 5).

Ainsi le site de la ville dans sa conception géographique n'est pas étudié. Lorsqu'il est mentionné, c'est pour montrer en quoi le plan de la ville s'en affranchit. En géographie, l'étude du site est utilisée pour expliquer l'origine de la ville et son développement. Pour P. Lavedan, il n'y a pas forcément de rapport entre l'origine d'une ville et le plan final qui est conservé, une époque ayant pu être déterminante par rapport aux périodes antérieures. Il cite par exemple, le cas de la présence d'une source qui peut être à l'origine géographique d'une ville tout en n'étant pas véritablement lisible dans son plan et conclut :

"Le plus souvent, la connaissance de l'origine d'une ville est inutile à l'explication du plan. Ce n'est, tout au plus, qu'un élément à considérer entre beaucoup d'autres. Ici encore, nous pouvons profiter des résultats acquis par une science voisine, mais nous devons éviter de confondre les objets de nos études" (LAVEDAN 1926 B : 15-16).

Dans la pratique, **il utilise le site naturel comme référent pour déterminer ce qui est planifié (donc esthétique) ou non**. Cela apparaît particulièrement dans le premier chapitre de son histoire de l'urbanisme consacré au "groupement dans l'Europe préhistorique". Ses critères

de sélection de plan sont basés sur la recherche de formes géométriques s'opposant aux formes naturelles. Il utilise **l'alignement**, estimant qu'à partir de trois maisons on peut parler d'alignement et d'agglomération. Mais il exclut de son inventaire les alignements qui sont en rapport avec la topographie :

“il est donc prudent d'éliminer de la liste des villages systématiquement alignés, ceux dont les alignements ne font que coïncider avec l'existence de lignes de niveaux droites et parallèles” (LAVEDAN 1926 A : 2). cf. FIGURE 4

Un autre critère de régularité géométrique est **l'équidistance**¹⁸. Par exemple, à propos des 18 foyers repérés sur la station de Latinne dite cité Davin, il précise :

“ces foyers forment 8 rangées parallèles ; l'alignement est incontestable. Ces rangées sont séparées les unes des autres par des intervalles sensiblement égaux” (LAVEDAN 1926 A : 5).

À partir de ces critères, il établit une hiérarchie de plan selon leur complexité géométrique :

“Les stations où l'on a pu étudier la disposition des habitations se divisent en deux grandes classes :

- a) le village inorganique, dans lequel les habitations semblent s'être élevées au hasard. Tout au plus les voit-on s'adapter au terrain, suivre le rebord des collines ou le dessin des courbes de niveau.
- b) Le groupement organisé, avec trois stades de complication croissante : des alignements; - des alignements parallèles les uns aux autres; - des alignements parallèles et perpendiculaires entre eux.

Ce dernier terme nous amène au plan en échiquier, au quadrillage dont s'enorgueillissent aujourd'hui maintes cités du Nouveau Monde, Buenos Aires ou Chicago” (LAVEDAN 1926 A : 31).

Réduisant la complexité des villes à leur plan, il tend donc dans un deuxième temps à ne privilégier **que les plans présentant une forme géométrique régulière** : plans quadrillés ou circulaires planifiés. Dans la première édition de son “*Histoire de l'urbanisme, Antiquité, Moyen-Âge*” (LAVEDAN 1926 A), il s'attache à la fois aux plans mais aussi aux processus de formation de la forme urbaine, traitant à la fois des “villes créées” mais aussi des “villes spontanées”. Les premières sont fondées et créées selon un plan préconçu, les deuxièmes se développent autour d'un point ou d'un axe “attracteur” (ex. château, église, pont, route etc.). Pour la période médiévale, il retenait ainsi un large éventail de villes (cf. PARTIE 1 : I-1-E-b et FIGURE 5). Lorsqu'il republie cet ouvrage en 1974, il développe surtout la recherche sur les plans quadrillés dont 200 plans inédits sont ajoutés (LAVEDAN et HUGUENEY 1974 : avant propos). Le choix du quadrillage, en plus d'un choix esthétique, lui permet également de résoudre le problème de l'adaptation du plan à la vie contemporaine de la cité (hygiène, circulation...).

La forme matérielle de la ville est donc limitée au plan, sans référence au site géographique de la ville. **La ville étant pensée comme œuvre d'art, elle est regardée comme une forme isolée, non replacée dans un environnement plus large.** D'ailleurs, les illustrations proposées par les urbanistes culturalistes sont toujours centrées sur le plan de la ville, ne laissant apparaître que le centre ancien. Chez P. Lavedan, le choix du cadastre napoléonien comme illustration des plans de villes renforce encore l'image du centre “hors site” par l'absence du relief et le centrage sur le bâti ancien correspondant généralement à une section cadastrale.

Chez les culturalistes, cette réduction de l'espace s'accompagne aussi d'une réduction dans la perception de la continuité historique des villes puisqu'il évacue le présent.

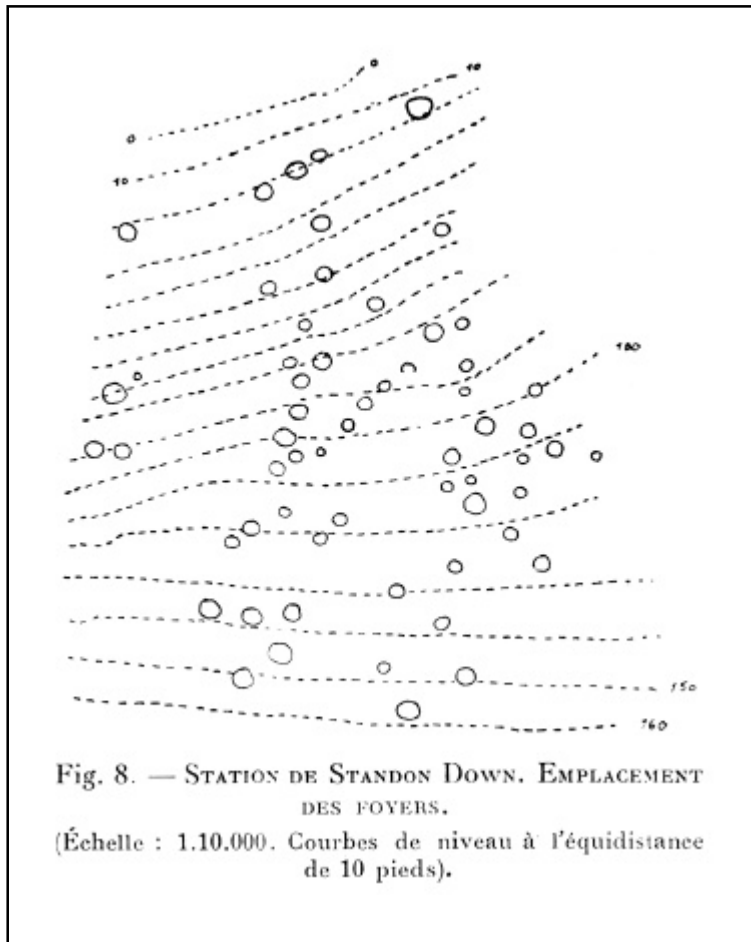


FIGURE 4 : Comparaison de l'organisation des vestiges d'un site protohistorique dans LAVEDAN 1926 A : 11. Ne retenant dans son "histoire urbaine" que les plans planifiés, P. Lavedan ne prend pas en compte les plans de sites dans lesquels l'alignement ou l'équidistance des vestiges peuvent s'expliquer par une adaptation à la topographie.

- Réduction du temps : le choix du passé

F. Choay a montré que le mouvement culturaliste s'est développé autour d'une pensée anti-industrielle et d'une image nostalgique de la cité classique, "belle totalité" perdue chantée par les études archéologiques et historiques se développant autour du romantisme, qui se serait disloquée sous la pression de l'industrialisation (CHOAY 1965 : 21). Le passé est utilisé comme référence. C'est un vivier pour la recherche de modèles mais c'est aussi la référence pour juger le présent. Ainsi, la recherche des plans anciens n'est pas une "science historique pure" mais une "science appliquée de caractère curatif" comme l'explique par exemple M. Parent dans un article sur l'utilisation des photographies aériennes en urbanisme :

"Le passé peut servir l'avenir de toutes les manières, à condition qu'on n'en fasse pas un tyran : d'une part il permet de dégager des postulats ou des lois permanentes qui ont fait leurs preuves et qui aident à trouver les solutions des nouveaux problèmes ; d'autre part, dans les cas précis, la connaissance de l'évolution pathologique d'une ville ou d'un quartier aide à distinguer le membre sain et le membre malade et met dans les mains de l'urbaniste les vrais remèdes" (PARENT 1948 : 282).

Cette approche normative amène un appauvrissement de la conception du temps qui est pensé comme fixe et réversible. **Comme toute œuvre d'art, le plan de la ville est considéré comme parfait d'emblée et tendant à la fixité.** Mais, le temps soumet l'œuvre à la dégradation. La volonté est de **retourner à un état idéal du passé**¹⁹.

Chez P. Lavedan : il suffirait de retourner à cette origine considérée comme parfaite d'emblée pour “ressusciter” la ville :

“le fatalisme historique a pour base l'assimilation de la ville à un être vivant. La ville, dit-on, est un être vivant et, comme tous les êtres vivants, elle naît, elle grandit, elle meurt ; elle est tour à tour enfant, adolescent, vieillard [référence au vitalisme de M. Poète]. La comparaison, que j'ai longtemps acceptée moi-même, ne serait ce que dans la première édition de cet ouvrage, me paraît aujourd'hui inacceptable. a) ce n'est qu'un jeu de mot. La ville n'est pas plus un être vivant qu'une chaussure ou un pardessus, qui eux aussi, finissent par “mourir”, après avoir été raccommodés, ressemelés ou stoppés plusieurs fois. b) la vie humaine est à sens unique. Inéluctablement les jours s'ajoutent aux jours et nous allons du berceau à la tombe. La ville, au contraire, peut rajeunir ou même ressusciter. Surtout, alors que l'homme commence par être enfant, beaucoup de villes n'ont pas eu d'enfance, sont apparues du premier coup en pleine force, en possession de tous leurs moyens, comme Athéna jaillit toute armée du cerveau de Zeus : ce sont les villes créées, dont les théories fatalistes ignorent l'existence et nient même implicitement le principe” (LAVEDAN 1959 (1936) : 13 et souligné par nous).

La rupture s'opère avec le présent et l'avenir. La ville modèle des culturalistes est tournée vers le passé et ils ne prennent pas en compte sa forme présente (la ville industrielle). Certains auteurs actuels soulignent que la morphologie urbaine est née en France dans le rejet de la modernisation de la société industrielle (COHEN 1994, LOYER 1994, TREUTTEL GARCIA TREUTTEL 1996). Elle considère le temps comme réversible. Elle cache un certain conservatisme, une volonté de “faire revivre un stade idéal du passé, et en voit le moyen dans un retour aux formes de ce passé” face à une “inadaptation, la fuite devant un présent inassumable” (CHOAY 1965 : 22 et 46). Ici, le temps est réversible et la forme urbaine naît parfaite et achevée. Comme le souligne F. Choay : **“la temporalité créatrice n'a pas cours dans ce modèle. Fondé sur le témoignage de l'histoire, il se ferme à l'historicité”** (CHOAY 1965 : 24).

Soulignons que cette conception n'est pas contradictoire avec une histoire qui s'écrit par une succession d'états séparés par des ruptures. Pour P. Lavedan, chaque transformation du plan comme entité constitue une nouvelle ville, ce qui lui permet de distinguer l'histoire urbaine de la géographie urbaine. Ainsi, dans le cas du déplacement de la ville de Sancerre il écrit :

“pour la géographie urbaine, c'est la même ville ; pour l'architecture urbaine, il y a là trois villes différentes” (LAVEDAN 1926 B : 14).

Chez les culturalistes, le temps est stratifié et ils choisissent de s'arrêter à une strate considérée comme idéale. En fonction des écoles, elle sera antique ou médiévale.

Ce travail de restriction sur la forme urbaine procède de la volonté de définir un objet d'étude non revendiqué par les autres sciences et de défendre un certain rejet de la société industrielle. Elle est basée sur une vision restrictive de l'espace et du temps, sur laquelle se construit dans un deuxième temps la généralisation qui permet d'établir l'histoire urbaine comme science.

I - 1 - D - c : Opération de généralisation : un modèle a-spatial et a-temporel

Chez P. Lavedan la perception du temps est complexe : à la fois chronologique, fixiste et a-temporelle. Il choisit comme premier découpage, la **chronologie**. C'est l'organisation de ses ouvrages suivant les grandes périodes historiques. Il opère ensuite un classement **par types** (villes spontanées, villes planifiées, plans quadrillés, plans radioconcentriques) et éléments-types (rues, places...). Il construit sa typologie selon la démarche utilisée en histoire de l'art, à partir de faits considérés comme déterminants, choisis dans certains pays clés (Égypte, Grèce, Rome etc.). Mais cette typologie fait l'impasse sur les spécificités de chaque ville et tend à transcender l'espace et la chronologie, comme le soulignait d'ailleurs Unwin :

“pour étudier et comparer les villes, il serait nécessaire de procéder à une classification [...] mettre en lumière les caractères variés de chaque ville [...] introduire dans chaque type une classification par époques, villes antique, médiévale, moderne, bien que l'on trouve fréquemment des types différents dans une même période et que certains types aient été communs à la plupart des périodes” (UNWIN 1981 (1909) : 17-21 souligné par nous).

Ces types formels porteraient une valeur esthétique en soi et pourraient être reproduits dans n'importe quel espace et à n'importe quelle époque. C'est une ville sans espace, un objet urbain “abstrait, universel, idéal, typique” (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 509). Ainsi, tout en s'appuyant sur un corpus très riche de plans, P. Lavedan retrace plus l'évolution générale des planifications que l'histoire générale des formes urbaines. **Mais tout en réduisant considérablement la complexité urbaine, les urbanistes culturalistes ont amené des outils d'observation de la forme matérielle de la ville à une échelle relativement fine.** Ils accoutumèrent à appréhender la ville à travers sa matérialité et à un niveau détaillé de son plan. Ils contribuèrent également à montrer la spécificité de la forme en plan qui semble posséder une logique propre, le plan se maintenant au-delà de la transformation de la forme en trois dimensions.

Contrairement à l'urbanisme culturaliste, l'urbanisme anthropologique, qui est à l'origine également de la morphologie urbaine en France, ne développe pas de discours normatif sur la société contemporaine et adopte une démarche plus cognitive.

I - 1 - E : La dynamique économique comme référence dans l'urbanisme anthropologique (M. Poète)

Au début du XX^e siècle, M. Poète propose un cadre conceptuel associant géographie et histoire, en plaçant au centre de la relation homme/nature : l'économie raisonnée des ressources par l'homme. Dans sa “géo-histoire” urbaine, il met en relation nature et culture, concepts opposés dans l'urbanisme culturaliste.

I - 1 - E - a : L'économie comme référence

Chez M. Poëte, on trouve un type d'explication fonctionnaliste :

“Pour assister à la naissance de la ville, il nous faut remonter à l'origine des établissements humains. Du besoin- besoins de nourriture, d'abri, de société etc. - tout procède pour l'homme. Or ces besoins, s'ils sont limités en ce sens qu'il ne faut à l'homme qu'une certaine quantité de chaque chose, sont illimités en nombre ; leur multiplication indéfinie constitue ce qu'on appelle le progrès [...] Le besoin fait mouvoir l'homme primitif à travers la nature mystérieuse...” (POËTE 2000 (1929) : 85-86).

En cela, l'auteur relaie la théorie des besoins sur laquelle s'appuieront également les urbanistes progressistes pour élaborer leurs concepts (cf. PARTIE 1, II-1-A). Pour M. Poëte, l'homme doit se réunir en agglomération pour assouvir ses besoins fonctionnels :

“La civilisation, considérée du point de vue matériel, est le résultat de l'utilisation progressive et de plus en plus perfectionnée de la nature par l'homme, utilisation qui au fur et à mesure qu'elle se développe, crée chez l'homme, des besoins de plus en plus nombreux. Et plus ceux-ci croissent en nombre, plus les liens se resserrent entre les hommes, car pour les satisfaire, l'entraide s'impose. Telle est l'explication économique de la ville et de son évolution. la ville est un mode d'adaptation humaine à nos besoins, nés de la conquête progressive de la nature par l'homme” (POËTE 2000 (1929) : 85).

Ici, l'approche s'appuie sur une vision non normative de la ville et conduit à une vision complexe de celle-ci dans le temps et dans l'espace. Elle s'exprime notamment par l'observation des différentes échelles en interaction au niveau de la ville.

I - 1 - E - b : L'interaction des échelles

- L'observation locale

M. Poëte, contrairement aux théoriciens de l'urbanisme du début du XX^e siècle, ne cherche pas à déterminer un fait urbain universel, propre à toute ville ou des modèles réutilisables. Par la démarche scientifique de l'observation, il propose d'appréhender la forme matérielle et sociale de la ville. Cette démarche induit dans un premier temps **une approche monographique** :

“La ville en soi n'existe pas dans la réalité ; il n'y a que des villes particulières, des individualités urbaines [...]. Autant de villes, autant d'individus distincts devant être examinés, afin de subir chacun le traitement qui lui convient proprement” (POËTE 1931 : 5).

Ainsi, même si M. Poëte partage une certaine approche fonctionnelle avec les urbanistes progressistes, il **accroche l'homme dans le monde concret à travers l'observation scientifique. Il instaure la connaissance de la ville comme préalable à tout projet** :

“l'établissement de tels plans [il fait référence aux plans d'aménagement et d'extension votés en 1919 et 1924] nécessite la connaissance de l'organisme urbain et rentre dans ce qui est convenu d'appeler *l'Urbanisme*, à la fois science et art, car si la technique de l'architecte ou de l'ingénieur doit intervenir, c'est seulement sur la base de données proprement scientifiques, relevant de disciplines diverses : économiques, géographiques, historiques et d'autres” (POËTE 2000 (1929) : 81).

Cette connaissance doit reposer sur l'observation de la ville même à aménager :

“Je traiterai de la science des villes. Celle-ci porte sur les conditions et les manifestations d’existence et de développement des cités. Elle est une science d’observation. Elle repose sur des faits bien constatés, que l’on compare les uns aux autres afin de les classer puis d’en dégager, sinon des lois - le mot est trop fort, appliqué à des phénomènes humains- au moins des données générales. Le fait à observer est ce que j’appellerai le fait urbain c’est à dire le fait révélateur de l’état de l’organisme urbain. Et l’observation doit être aussi directe que possible” (POËTE 2000 (1929) : 82).

Ce qui le différencie des urbanistes culturalistes, qui avaient développé également l’observation des plans de ville, c’est qu’il ne vide pas la ville de sa substance en opérant une généralisation typologique. **Il opère une généralisation en changeant l’échelle d’observation de son objet.** Ainsi il donne une importance décisive à la “localisation”.

- L’observation localisée : la ville comme point de réseau

Cette question de la “localisation” ou “situation” était présente chez les premiers géographes. Au début du XX^e siècle, J. Brunhes proposait de faire la différence entre la “situation” comme “position générale géographique” c’est-à-dire la localisation d’un lieu dans l’espace en deux dimensions et la “situation” comme “position locale topographique”, c’est-à-dire le lieu dans sa configuration topographique (BRUNHES 1925 (1910): 213 n. 1). Il introduisait ainsi la différence entre la localisation géographique générale dans un ensemble de réseaux, perceptible à une échelle relativement petite (généralement appelée “situation” ou “localisation”) et le site, assiette topographique, étudié à grande échelle. Fortement imprégné par la géographie de l’époque, M. Poëte propose d’expliquer la ville en observant les relations entre le site local et son insertion dans une échelle plus globale :

“Afin de rendre compte de l’origine d’une ville, en même temps que de son développement, il faut en observer, d’une part, le site et, d’autre part, l’horizon géographique qui se ramène essentiellement à la voie naturelle de passage. La ville en tire toujours plus ou moins les traits de son caractère et de sa physionomie” (POËTE 2000 (1929) : 90).

Contrairement aux culturalistes, il ne rejette pas le matérialisme de la ville commerciale et industrielle de son temps. Au contraire, il le place au centre de sa réflexion. Dans le système d’explication de M. Poëte, **la localisation de la ville dans le réseau des axes de grand parcours** (voies, fleuves puis voies ferrées) forme le “cadre géographique” même de la ville qu’il résume à la voie :

“Des deux données qui sont à la base de la formation et du développement de toute ville : le site et le cadre géographique, la seconde, par le fait qu’elle se résume dans la voie de passage, représente l’élément actif par excellence. Le site reçoit la ville, mais c’est le chemin qui la vivifie. [...]. Rattacher le destin de la ville au chemin constitue donc une règle essentielle de méthode”(POËTE 2000 (1929) : 127).

La dynamique est insufflée essentiellement par la voie de passage :

“le site en soi a besoin d’être vivifié par la voie de passage” (POËTE 2000 (1929) : 90).

Celle-ci est perçue comme forme mais surtout comme support de flux de biens et personnes :

“tel est le rôle joué par l’étranger, telle est, par conséquent, l’action vivifiante du chemin que l’on peut

énoncer ce principe, à savoir que, sans l'apport de l'étranger, une ville est vouée au déclin" (POËTE 2000 (1929) : 95).

La ville est perçue comme un point dans un réseau et M. Poëte s'interroge sur la place de la ville à l'intérieur de celui-ci :

" La ville forme-t-elle l'extrémité de la voie ou n'est-elle , au contraire, qu'un lieu d'étape ou une station sur son parcours ? En d'autres termes, tire-t-elle à elle l'ensemble du mouvement routier, ou sa position intermédiaire ne lui procure-t-elle que l'avantage d'une porte ouverte sur la route fuyante et le bénéfice de parcelles tombées du riche butin d'idées et de choses ainsi emportées ? Elle peut du reste devenir un point intermédiaire, après avoir été un terminus : c'est ce qui arrive quand la voie s'est trouvée prolongée" (POËTE 2000 (1929) : 76).

Il se pose donc la question de la place de la ville dans un réseau régional, en interaction avec d'autres villes²⁰. Mais il observe aussi la ville à l'échelle plus locale dans sa relation avec le site géographique.

- Le site

La voie est perçue comme l'élément principal du développement mais le site insufflé également une dynamique comme il le montre à travers le rôle du site dans le développement ou le maintien d'activités. Il cite l'exemple de Besançon qui, lorsque le pont Battant cesse d'être "le lieu de passage vivifiant", trouve un élément de remplacement par le développement de l'industrie horlogère, rendue possible grâce aux spécificités du site. Site et situation peuvent donc se compléter et pallier à un moment aux insuffisances de l'autre. Il cite le cas de villes implantées dans un lieu défavorable dans leurs faits naturels (relief, géologie, ensoleillement ...) mais qui pourront se développer car elles sont situées à des carrefours de réseaux.

Chez M. Poëte, **le site et la situation apportent un faisceau de possibilités** pour le développement et le maintien de la ville et expliquent son évolution. La localisation du site comme point dans un réseau de circulation inscrit la ville dans une certaine continuité mais le réseau peut changer et délaisser la ville. Le site peut prendre le relais pour maintenir la ville. Celui-ci semble inscrit dans une durée plus longue que la situation. Pour autant, il n'est pas perçu comme non évolutif :

"même sans l'intervention directe de l'homme, le site se modifie, du simple fait de l'habitat. Le sol s'exhausse peu à peu, par suite de l'établissement de la demeure humaine [...]. Sous l'effet de la double action de l'homme et de la nature, le paysage change" (POËTE 2000 (1929) : 197).

Le site et la situation inscrivent donc la ville dans une certaine durabilité. Mais ils ne maintiennent pas la ville dans la fixation. Au contraire, la relation entre le local et le global fait évoluer la forme de la ville.

- La dynamique site-situation

La voie et la forme construite de la ville sont considérées comme des éléments en interaction. La voie qui aurait sa logique extra-territoriale propre ne peut se détacher de l'implantation locale. La situation peut dépendre directement d'un élément favorable du site, par exemple, lorsque la voie utilise un point de passage naturel inscrit dans le local (gué, couloir

naturel de passage...). Le site topographique fait la synthèse entre l'implantation locale et le passage de la voie extra-locale puisque "les éléments déterminants du site sont aussi ceux suivant lesquels s'opère la croissance de la ville" (POËTE 2000 (1929) : 90). Il cite l'exemple de Paris où le double axe de la Seine et de la rue Saint-Martin, forme la "croisée formatrice" de la ville, la croissance s'effectuant "suivant des lignes dirigées dans le sens du double axe" (POËTE 2000 (1929) : 93). Mais pour autant, la concordance n'est pas systématique. La forme de la ville elle-même peut entrer en contradiction avec l'axe de la voie. La direction de la voie traversante peut être "contrariée par la forme annulaire que revêt souvent le rempart et devenir ainsi rayonnante" (POËTE 2000 (1929) : 93). Selon lui :

"deux actions s'exercent en sens opposé sur la ville : celle qu'exprime l'enceinte fortifiée et qui tend à enfermer la cité et à la faire vivre sur elle-même et celle que marquent les chemins y conduisant et qui tend, au contraire à la pénétrer" (POËTE 2000 (1929) : 93).

Pourtant cette contradiction animerait en partie l'évolution de la ville car l'interaction entre la route et le rempart amènerait la formation du faubourg qui "déraidit la ville". Celui-ci se forme généralement "au pied du rempart" autour d'un marché, favorisé par la voie de grand passage :

"Cette formation extérieure est caractérisée par l'exercice du commerce et par une liberté plus grande que celle qui règne dans la ville à laquelle elle se rattache. Elle se développe donc, aspire la vie de la cité originelle murée, qui finira par n'être plus qu'une sorte de corps mort près de l'ancien faubourg, devenu vraiment la ville. [...]. Ainsi la ville dans ses éléments organiques, bouge. Sa partie principale se déplace vers l'extérieur, par rapport au noyau de formation" (POËTE 2000 (1929) : 94-95).

On voit donc que chez M. Poète, **la dynamique est à la rencontre de la forme globale avec la forme locale. La forme de la ville n'est pas pensée comme un objet fixe, comme une "œuvre d'art", elle est associée à la fluidité du réseau et elle évolue dans le temps.** La recherche des formes anciennes ne porte pas sur la recherche de formes idéales, planifiées mais sur des processus de construction de la forme urbaine.

- La recherche de processus

Cette recherche des processus de développement s'appuie, chez M. Poète, sur une vision organiciste, omniprésente dans son discours. La ville est perçue comme un organisme dans lequel chaque forme possède une fonction spécifique :

"Du point de vue économique, c'est un organisme de plus en plus évolué, dont les organes remplissent leurs fonctions propres. À discerner ces organes et à en observer le jeu, l'attention doit être portée" (POËTE 2000 (1929) : 211).

La fonction commerciale est l'élément dynamique. L'espace "vivant" de la ville dépend du déplacement de la voie et des marchés. Ici le plan de la ville n'a pas été projeté sur le sol par l'artiste. Il est le résultat de processus d'agglomération échappant en partie aux concepteurs de la ville. Pour lui, l'élément générateur peut être de différente nature : création d'une église, lotissement, élaboration d'un règlement etc. Il souligne particulièrement le rôle du **monument** :

"L'édifice à l'usage du public ou le monument joue un rôle essentiel dans la composition urbaine. Suivant sa nature propre, il caractérise le quartier où il s'élève. Il lui donne son âme, le modèle sur lui, commande plus ou moins le réseau des voies" (POËTE 2000 (1929) : 220-221).

Il cite l'exemple des halles ou des places du marché, des gares, des églises etc. Mais il souligne que c'est avant tout l'interaction entre le monument et la circulation (que le monument soit implanté près d'un carrefour préexistant ou génère de nouvelles circulations) qui est déterminante.

On retrouve cette recherche de processus chez P. Lavedan, dans son premier ouvrage, influencé par M. Poète (LAVEDAN 1926 A : 230-280 sur les plans radio-concentriques). Dans son traité d'urbanisme de 1926, il tente de dégager des processus généraux pour classer l'ensemble des villes non limitées aux villes planifiées (cf. FIGURE 5). À partir de l'observation du plan de la ville, il propose de déterminer "l'élément générateur" ou "formateur" du plan. Il retient la route, la rivière, la mer, la montagne, la forêt, la division de la propriété, le monument et l'enceinte. Il élabore des schémas-type de développement pour les villes qui se sont développées autour de ces axes (LAVEDAN 1926 B : 28-49). Pour la période médiévale, il avait ainsi tenté une typologie pour les villes non planifiées :

- ville repliée (ville antique repliée dans enceinte),
- ville multipliée (développement des faubourgs en relation avec évêché...),
- ville unifiée (nouvelle enceinte)
- villes nouvelles spontanées, etc. (LAVEDAN 1926 A).

L' "élément générateur" peut être matériel mais aussi immatériel. M. Poète cite l'exemple de Genève qui cesse d'être cité de foire par suite de la concurrence de Lyon mais

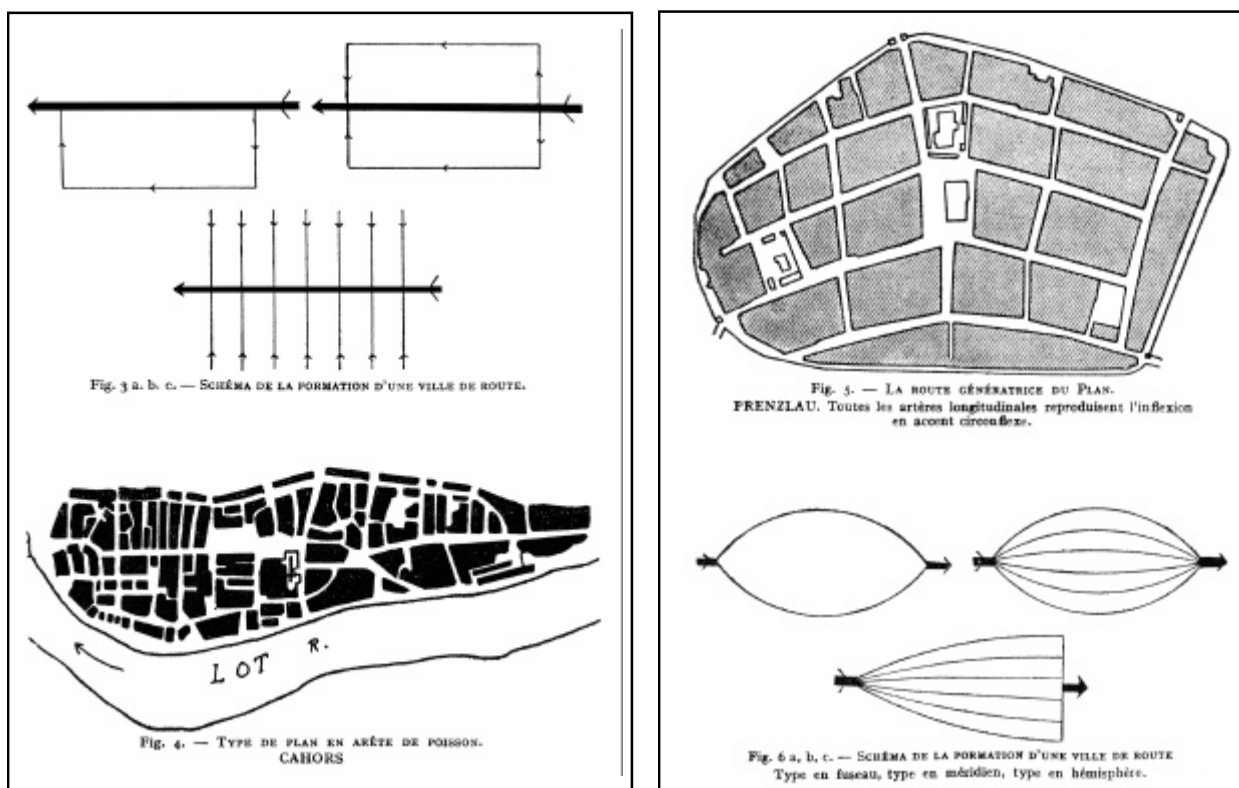


FIGURE 5 : Schémas tirés de LAVEDAN 1926 B : 33-35. Au début du XXe siècle, P. Lavedan et M. Poète, influencés par les travaux des géographes allemands, tentent d'expliquer les processus à l'origine de la forme des villes. Cette vision géographique dynamique se différencie de la vision plus statique de l'historien de l'Art, développée par ailleurs par P. Lavedan.

devient le centre du protestantisme grâce à sa position géographique centrale :

“Pour avoir été immatériel ou moral, l'élément de remplacement n'a pas moins agi” (POËTE 2000 (1929) : 213).

Il cite aussi la religion avec le rôle de l'aspect religieux dans le plan des villes antiques et le rôle des pèlerinages pour les villes médiévales (POËTE 2000 (1929) : 93).

Si l'approche de M. Poëte s'apparente à celle des culturalistes par l'importance donnée à la forme matérielle de la ville et à l'histoire, elle s'en éloigne radicalement car elle ne se double pas d'une visée normative. Elle ne développe pas un discours sur la forme “morte” donc elle n'introduit pas la rupture passé-présent et ne développe aucun discours normatif sur le passé ou sur le présent.

I - 1 - E - c : Une association de l'espace et du temps

- Le temps continu

Comme il ne développe pas de discours sur la planification globale, M. Poëte ne perçoit pas le plan de la ville comme la transposition sur le sol de plans successifs décidés par les institutions. Pour lui, le plan reflète l'évolution propre de la ville, intégrant à la fois son passé, son présent, son futur et l'ensemble de la société. La ville est perçue comme une construction collective dans le temps :

“Elle a évolué sur la base qu'est pour elle le site et sous l'action des voies de passage, en quoi consiste avant tout l'action urbaine du cadre géographique. Elle a évolué, parce que c'est un être humain collectif, soumis aux lois de la vie et aux impulsions de l'âme” (POËTE 2000 (1929) : 212).

Il n'introduit pas de rupture en fonction de la succession des différentes institutions et insiste sur la notion de continuité de la ville qui posséderait sa propre dynamique intérieure, comparable selon lui, à celle d'un être vivant :

“ il y a continuité dans la vie de la ville [...] bref, la ville est, si je puis dire, un être humain collectif, qui évolue à travers les âges, se modifiant, se développant ou déclinant et qui meurt [...] c'est un être toujours vivant que nous avons à étudier dans son passé, de façon à pouvoir discerner le degré d'évolution, un être qui vit sur la terre et de la terre, ce qui signifie qu'aux données historiques, il faut joindre les données géographiques, géologiques et économiques [...] Tout tient à tout. La physionomie d'une ville en exprime le caractère” (POËTE 2000 (1929) : 83-84).

Le cadre général de l'évolution de la ville est donc connu à l'avance (puisque comparable à la vie d'un être vivant) et la connaissance du passé peut être utilisée pour connaître “l'âge” de la ville, donc prédire son évolution²¹. Chez M. Poëte **le passé fait donc partie de l'évolution globale de la ville et le plan de la ville est le résultat de cette dynamique**. Il établit également **une continuité entre le global et le local** à travers son analyse géographique (cf. les interactions situation/site détaillées au-dessus) mais aussi dans son analyse historique. Ainsi, tout en détaillant l'histoire propre de la ville à partir d'observations directes sur celle-ci, il la rattache à l'histoire plus globale de la “civilisation” :

“la ville trouve son explication dans l'état même de la civilisation dont elle n'est que l'une des manifestations [...] Les faits de l'histoire marquent leur empreinte sur les villes [...] L'étude de

L'évolution urbaine comprend donc un double élément : l'un général, portant sur l'état de la civilisation ; l'autre particulier, visant le destin propre de chaque ville. C'est ce double élément qui permet de tracer la courbe d'une ville donnée, à travers les âges" (POËTE 2000 (1929) : 97-98).

Il cite l'exemple de la ville médiévale dont le développement est "indissociable du particularisme féodal" qui se développe à l'ensemble de l'Occident mais "en même temps, des données qui lui sont, pour ainsi dire, personnelles déterminent son évolution propre" (POËTE 2000 (1929) : 98) ou encore l'exemple du développement de Paris, dû à son rôle de capitale (POËTE 2000 (1929) : 97).

- L'importance de la forme

Chez M. Poëte, la forme de la ville est observée à plusieurs échelles : réseau, territoire, ville (POËTE 2000 (1929) : 111-112). Il donne une place prépondérante à la recherche des formes matérielles, ce qui l'amène à intégrer les données archéologiques. Ainsi, dans le chapitre méthodologique de "*Paris, une vie de cité*", il place les sources archéologiques comme première source à utiliser :

"il faut savoir discerner le fait urbain, le discerner en l'observant, pour l'époque présente, directement, et, pour les temps écoulés, par le moyen des restes subsistants du passé. Ces restes sont de diverses sortes qu'il convient de ne pas mettre sur le même rang. L'observation devant être, en principe, aussi directe que possible, c'est à ce qui peut subsister matériellement de la ville d'autrefois qu'il faut se référer tout d'abord" (POËTE 1924-1931 : V).

Il s'appuie notamment sur les vestiges archéologiques enfouis et visibles lors des travaux (cf. FIGURE 6), mais aussi sur des formes transmises, car :

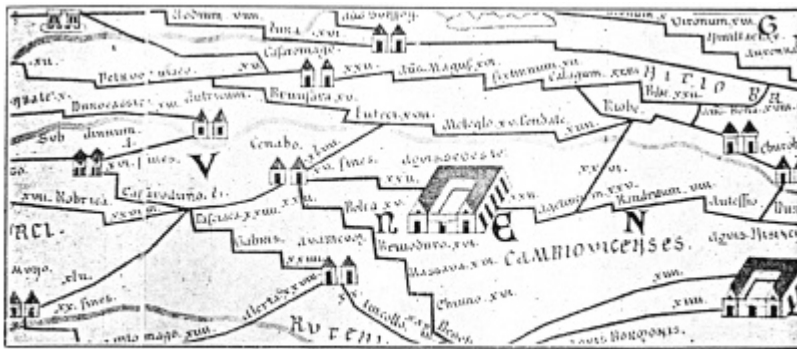
"le passé n'est pas tout entier enfoui dans le sol ; en vertu de la donnée même de l'évolution, la plus grande partie reste apparente" (POËTE 1924-1931 : VI)²².

Il propose d'utiliser également l'étude statistique, les oeuvres d'art et littéraires, les nouvelles imprimées à partir du XVI^e siècle (par exemple le "journal de Paris" à partir de 1777), les documents d'archives, les dessins, les photographies et les cartes. À travers ses visites de terrain et le travail sur les cartes anciennes, il fait l'expérience également de la persistance du plan et contribue à sa théorisation dans ses échanges avec P. Lavedan (cf. PARTIE 1 : chapitre I-1-C).

Chez M. Poëte, la forme est considérée comme support de pratiques sociales. De manière générale, il associe toujours la forme matérielle à son rôle social. Pour la route, il précise, lorsqu'il traite de la relation site-situation, que :

"une telle définition ne s'applique qu'au caractère économique de la circulation ; elle laisse de côté ce qu'on peut appeler l'action spirituelle ou morale de la voie et qui n'est pourtant pas moindre, dans ses effets généraux que l'action matérielle" (POËTE 2000 (1929) : 193).

La forme est donc agissante dans le sens où elle est porteuse d'interactions sociales.



16. — Les voies romaines passant à Lutèce, d'après la carte de Peutinger.



17. — L'une de ces voies, celle menant à *Cenabum*, exhumée dans la rue Saint-Jacques, à l'angle de la rue des Ecoles, en 1921 (photographie de la Commission du Vieux Paris).

FIGURE 6 : Illustrations du chapitre consacré à l'Antiquité dans POËTE 1924-1931 : 19. M. Poëte place la dynamique de la forme urbaine au centre de la relation entre site et situation c'est-à-dire entre l'implantation topographique et le passage de routes de grand parcours. Pour étudier le réseau routier ou d'autres formes, il n'hésite pas à se tourner vers la documentation historique et archéologique.

- La connaissance du passé pour la composition urbaine

En liant fortement approche géographique et approche historique, M. Poëte fait d'une démarche géo-historique, la base de l'urbanisme. **Pour lui, l'histoire fournit des modèles généraux qui sont basés sur des processus plus que sur des formes fixes. Elle permet aussi d'accéder à la compréhension de l'espace à aménager.** Chez M. Poëte, le passé fournit des modèles qui sont des processus dynamiques et non des formes géométriques. Ainsi, il fait la critique de l'urbanisme qui se base sur une approche purement artistique :

“Les effets d'art doivent être le produit de la logique. Il ne faut pas parler de plans d'embellissement. Il n'y a pas d'embellissement en soi, mais seulement dans l'expression logique d'un aménagement ou d'une extension de ville. Embellir pour embellir est une notion d'art hellénistico-romain, attachée à la conception de la cité monarchique ou impériale et qui, nous étant parvenue lors de la Renaissance, a sévi à l'époque classique. L'effet d'ensemble de la ville exprimera logiquement sa nature” (POËTE 2000 (1929) : 216).

Comme les culturalistes, il propose d'utiliser les monuments comme éléments

générateurs à l'urbanisme. Il préconise un "zoning naturel" (POËTE 2000 (1929) : 223) qui s'appuie dans la logique de la ville où il s'inscrit. Cette logique prend en compte la ville dans son histoire et ses interactions géographiques à plusieurs échelles :

"Sur la base du site et du cadre géographique, repose la composition de la ville [...]. La détermination des axes de la ville, dans le sens des courants naturels de circulation générale tels que ceux-ci résultent du cadre géographique, est à la base du plan. Ces axes commandent l'établissement du réseau des rues. Leur disposition, celle des organes par lesquels s'exercent les fonctions urbaines : voilà les éléments essentiels d'ordre dans la ville" (POËTE 2000 (1929) : 215-216).

L'étude du passé intervient à deux niveaux :

- à un niveau local pour la connaissance "monographique" de la ville à aménager afin d'insérer les aménagements dans la logique de celle-ci,
- à un niveau global pour fournir des modèles, non basés sur des formes esthétiques *a priori* mais sur des processus de développement.

I - 1 - E - d : La question de la dynamique

De manière générale, dans les travaux de M. Poëte, la dynamique est dans la société qui contrôle le site en fonction de différentes échelles d'intervention. L' "initiative humaine" reste la principale explication des phénomènes géographiques :

"Telle ville s'est développée, malgré les conditions défavorables de son site. Il faut en chercher la raison dans les éléments routiers du cadre géographique, naturels ou créés par l'homme, ou encore dans les ressources offertes par le sol de la région, ou enfin dans l'intervention humaine pure et simple. Par contre, telle autre ville, que son site favorisait pourtant, n'a pas dépassé les proportions d'une modeste cité. C'est que le cadre géographique n'a point suscité l'exploitation des avantages du site ou que les circonstances n'ont pas fait naître sur ce point une initiative humaine" (POËTE 2000 (1929) : 195).

La nature n'est pas pensée comme un élément véritablement dynamique en soi. Elle l'intéresse comme support de ressources pour l'Homme. Même s'il n'introduit pas un discours normatif sur la nature, M. Poëte privilégie une relation dans un seul sens. L'homme est dans la nature mais s'en éloignerait progressivement par une mainmise accrue (idée d'anthropisation). Dans son ouvrage, il établit une partition entre ce qui serait "naturel" et "anthropique". Par exemple :

"dans l'étude d'un site urbain, on aura soin de distinguer les élévations naturelles de celles qui sont factices. Les voiries ou décharges publiques ont eu pour effet d'accidenter, çà et là, le sol de mamelons" (POËTE 2000 (1929) : 201).

Dans la métaphore entre la ligne droite et la ligne courbe, il reprend aussi cette partition : la "ligne droite" est l'expression de la "raison rituelle ou simple donnée rationnelle ou d'esthétique" alors que la ligne souple est le chemin qui suit le relief et construit dans la durée, qu'il s'agisse d'un grand chemin de communication ou d'un chemin d'exploitation rural²³. **Chez M. Poëte, la nature est pensée comme dominée par l'homme.**

M. Poëte développe une conception cyclique du temps. Pour lui, la transformation des éléments irait **dans un sens déterminé** : de la naissance à la mort. Il résout la question de la

dynamique en introduisant la notion de cycle empruntée à la biologie :

“L'étude de cette cité dans le passé n'a point pour objet un squelette, mais un être vivant qu'on prend seulement à un âge antérieur à celui qu'il a présentement, car la collectivité qu'est la ville subit, au cours de son existence, tout comme l'individu, l'action du temps et a au moment où on le considère, un âge donné. Il importe d'introduire, dans l'étude de l'agglomération urbaine, la notion de cycle vital, de même qu'en géographie on l'a introduite dans l'étude par exemple des formes du relief du sol” (POÈTE 1924-1931 : II).

Au final, la dynamique serait donc pensée comme hors de la société puisqu'elle proviendrait d'un élan transcendant au monde : l'élan vital²⁴.

I - 1 - E - e : Conclusion

M. Poète donne au début du XX^e, un système d'explication basée essentiellement sur une relation économique homme/nature relativement structurée dont on retrouvera certains aspects à la fois dans la nouvelle géographie qui a émergé dans les années 1950, mais aussi dans la morpho-typologie chez les architectes à la même époque. Cependant, nous verrons qu'aucun des deux groupes n'a tenté une synthèse aussi poussée entre histoire et géographie. Le fait qu'il n'introduise pas de rupture entre le plan de la ville et son inscription géographique plus large, et entre le passé de la ville et son présent, lui permet de faire cette intégration. Pour lui, la relation entre projet et connaissance semble aller de soi. C'est son rôle de “spécialiste de l'histoire de Paris” (comme historien et conservateur de la Bibliothèque des Travaux Historiques de la Ville de Paris) qui l'amène à s'investir dans l'urbanisme naissant.

I - 1 - F : Conclusion sur la morphologie dans l'urbanisme culturaliste et anthropologique

Avec les urbanistes culturalistes et anthropologiques du début du XX^e siècle, les deux principales attitudes face à l'histoire des villes étaient posées (la troisième étant la négation chez les progressistes que nous verrons dans le chapitre consacré à la critique de la morphologie) :

- soit le passé proposait des modèles esthétiques à suivre pour transformer ou “ralentir” la société contemporaine jugée comme déficiente ;
- soit l'étude du passé permettait d'inscrire les aménagements contemporains dans la logique de développement d'une ville (celle-ci ne pouvant être comprise que dans la durée).

Dans le premier cas, nous avons vu que la démarche fortement normative introduisait une rupture forte entre passé et présent et déconnectait le plan de la ville de son environnement géographique et social. D'un point de vue scientifique, elle ne permettait pas de prendre en compte la variété des formes existantes et de comprendre des processus. La ville n'était pas pensée comme un objet dynamique et ne pouvait être que le résultat d'une construction planifiée transposée sur le sol par les institutions. Dans le deuxième cas, l'absence d'un discours normatif sur le présent et une approche plus géographique et sociale permettaient d'introduire une vision dynamique de la ville qui n'apparaissait plus comme une “œuvre d'art” mais comme une construction collective dans la durée. Cette vision tentait de percevoir des processus.

L'expérience de la géo-histoire urbaine de M. Poète se rapproche de l'analyse morphologique développée par les géographes au cours du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècles. La morphologie s'y est construite selon un point de vue essentiellement cognitif, dans un rapport moins immédiat avec l'aménagement.

I - 2 : L'APPROCHE MORPHO-FONCTIONNELLE EN GÉOGRAPHIE ET EN HISTOIRE MÉDIÉVALE

I - 2 - A : Les champs traditionnels de la morphologie en science

En science, au XIX^e siècle, la morphologie était utilisée en biologie, linguistique et sociologie²⁵. De l'étude des êtres vivants et du langage, le mot morphologie aurait été adapté, par extension, à l'étude de la surface de la Terre en géologie où le mot est attesté en 1935 dans le “*Dictionnaire de l'Académie française*” de 1932-1935 (REY 1993 : 1275). Il est employé par la suite dans le terme “géomorphologie”, dont le dictionnaire Petit-Robert place l'apparition en 1939 (REY-DEBOVE (dir.) et REY (dir.) 1995 : 104). À partir de 1962, “morphologue” désignait le spécialiste de l'étude des formes du relief dans les sciences de la Terre (REY 1993 : 1275).

À la fin du XIX^e siècle, la sociologie emprunta une partie de son vocabulaire à la biologie notamment les notions d'organisme, de structure, de fonction et le terme de morphologie dans l'expression “morphologie sociale”. À partir d'une analogie avec les méthodes de description morphologiques en biologie, le philosophe anglais H. Spencer (1820-1903) posa les bases de la

morphologie sociale, conçue comme “l'étude comparative des institutions ayant même fonction dans les différentes sociétés et visant à établir une classification de ces dernières” (MENGET 1998 : n.p. §1). Cette notion faisait l'objet de la sixième section de la revue “*L'Année sociologique*” qui regroupait, sous l'intitulé “Morphologie sociale”, les questions de géographie humaine, de démographie (population, migration) et l'étude des groupements ruraux et urbains. Elle était assurée essentiellement par E. Durkheim et M. Halbwachs (BESNARD et BOUDON 1998 : n.p. §2).

Au XIX^e siècle, la morphologie apparaissait donc comme un nouvel outil pour les sciences humaines. En géographie, elle a été utilisée pour constituer une nouvelle discipline se démarquant peu à peu de l'histoire.

I - 2- B : La morphologie dans la constitution de la géographie comme science

L'approche morphologique a été un élément essentiel dans la constitution de la géographie comme science au tournant des XIX^e et XX^e siècles. En posant l'observation des formes matérielles comme source, les géographes français purent s'émanciper de l'histoire, discipline au sein de laquelle ils émergèrent au XIX^e siècle.

I - 2- B - a : La géographie comme auxiliaire de l'histoire

Avant 1872, il n'existait pas véritablement d'enseignement officiel en géographie. La géographie historique était utilisée par les historiens pour reconstituer la composition des pays (étendue territoriales, divisions administratives) ou pour retrouver, à travers la toponymie, des localisations anciennes. Elle était utilisée comme simple support de l'analyse historique dont elle reprenait d'ailleurs la méthode :

“le spécialiste de géographie historique devait (presque seulement) se pencher sur les textes laissés par les auteurs anciens et en extraire une information sûre grâce à une critique érudite très serrée” (OZOUF-MARIGNIER 1995 : 77).

En 1872, la première chaire de géographie créée à la Sorbonne était animée par un historien formé à l'école des Chartes (Himly) et l'enseignement et les thèses restaient tournées dans un premier temps vers la géographie historique et l'histoire de la géographie (OZOUF-MARIGNIER 1995 : 77). Il n'y avait pas véritablement d'approche spatiale. En 1921, dans un ouvrage intitulé “*La Géographie de l'histoire*”, J. Brunhes et C. Vallaux, tentaient de définir les “rapports généraux entre la géographie et l'histoire” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : titre du §I).

Dans la première partie, les auteurs posent la géographie comme auxiliaire de l'histoire. Cette dernière est présentée comme centrale car produisant les “réalités géographiques” comme les routes, câbles etc. Pour les auteurs :

“les historiens, en faisant l'histoire sur la terre, y font aussi de la géographie” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 3 et 6).

Mais, dans le chapitre intitulé “Géographie et Histoire des origines”, ils montrent que la géographie, ou plutôt la cartographie, peut être utile aux préhistoriens pour :

“étudier les traces de l’homme non plus dans le temps, mais en surface, dans leur extension à travers l’espace” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 30).

La cartographie est présentée comme le moyen pour l’archéologue de généraliser ses données et répondre à des questions du type :

“Sont-elles de vraies époques ou de simples constructions locales tous ces petites industries qui préludent au néolithique : azilien, tardenoisien.” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 22)

Les auteurs concluent :

“La préhistoire a donc besoin de cartographie” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 22)

et :

“toute l’histoire des constructions doit être refaite sur une base géographique plus approfondie et plus sûre...” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 49).

Dans cette partie, la géographie est donc perçue dans son rôle traditionnel au XIX^e siècle : une simple cartographie des phénomènes historiques. Les données sont fournies par la recherche sur les textes anciens ou par les fouilles archéologiques et sont cartographiées. L’histoire et l’archéologie permettent de reconstituer la dynamique inscrite dans la société, la géographie n’intervient que comme une aide à cette reconstitution d’états. Elle est réduite à une cartographie de données historiques ou archéologiques. Progressivement, les géographes se sont distingués des historiens en donnant un statut à la forme matérielle comme source et surtout en proposant une autre forme de dynamique.

I - 2- B - b : La forme comme source à part entière

Avec les travaux d’É. Reclus et de P. Vidal de la Blache, la géographie s’est identifiée comme science distincte de l’histoire en précisant sa méthode, son objet et ses rapports avec l’histoire. É. Reclus (1830-1905) contribua à fonder la discipline à travers sa “*Géographie Universelle*” en proposant un changement du rôle traditionnel de la géographie : elle n’était plus destinée à expliquer l’histoire mais au contraire, elle existait comme approche à part entière (MEYNIER 1969 : 12). P. Vidal de la Blache posa le principe de **la géographie comme science d’observation et d’explication des faits matériels visibles à la surface de la terre**. En définissant un objet et une méthode propre à la géographie, il contribua à dissocier la géographie de l’histoire²⁶. **Dans cette démarche, “l’observation du visible” et donc l’approche morphologique, comme en biologie, joua un rôle important puisqu’elle constituait la méthode propre du géographe.** Elle lui permit de se dissocier de l’historien qui étudiait les sources écrites mais aussi des sociologues et des géologues qui revendiquaient des champs communs avec la géographie et s’inquiétaient de la “concurrence” de la géographie naissante (MEYNIER 1969 : 33). La morphologie sociale étudiait les formes de la société : la population, les groupements ruraux et urbains, les formes de l’habitat, les mouvements migratoires et une partie de la sociologie économique étudiait la morphologie de la répartition, c’est-à-dire les

phénomènes de la localisation des individus concernés par la répartition économique, de concentration et de dispersion, de migrations saisonnières, etc. (CLOZIER 1942 : 100). La distinction entre les deux disciplines n'était donc pas très nette. Certains auteurs ont proposé la distinction suivante : la sociologie utiliserait comme fait de base, la société elle-même tandis que la géographie étudierait comme fait premier, le cadre où la société se meut (CLOZIER 1942 : 100).

De même, l'observation des faits matériels en géomorphologie permet aux géographes d'affirmer leur spécificité face à la géologie (MEYNIER 1969 : 32). Avec la géomorphologie²⁷, la géographie éludait à la fois la question du social traité par l'histoire et la sociologie et se concentrait sur les couches les plus récentes du sol, délaissées par les géologues :

“les géographes ont donc l'impression qu'ils ont devant eux un champ d'investigation libre de toute concurrence. Alors que climat, hydrologie, biogéographie dépendent de travaux de météorologistes, d'ingénieurs, de naturalistes, la morphologie peut être entièrement, et sans crainte de double emploi, réalisée par le géographe. Celui-ci se réjouit d'avoir enfin un domaine bien à lui, un objet propre, que contestent, à peine et superficiellement, quelques rares géologues” (MEYNIER 1969 : 55)²⁸.

La description et l'observation étaient donc placées au centre de la démarche du géographe qui faisait du **terrain** contrairement à l'historien :

“la géographie est d'abord une science d'observation” (MEYNIER 1969 : 20).

I - 2 - C : L'approche morpho-fonctionnelle

I - 2 - C - a : La forme comme source d'étude de la société

En postulant que les formes donnent des informations sur les sociétés, **les géographes classiques donnèrent un statut à la forme matérielle et à l'analyse morphologique**. Cette conception était marquée, au début du XX^e siècle, par l'approche culturelle développée par les géographes et historiens allemands. Influencés par la philosophie hégélienne, ils postulaient que l'espace portait “l'empreinte de l'esprit de ceux qui le modèlent”. Cet esprit étant une expression collective plus qu'individuelle, ils cherchaient “à appréhender l'esprit à travers les manifestations matérielles - seule manière de saisir ce qui est l'œuvre d'une collectivité” (CLAVAL 1984 : 72)²⁹. Pour J. Brunhes et C. Vallaux qui ont tenté de dégager les concepts de la géographie humaine, au début du XX^e siècle, les faits d'ordre sociaux ont “comme pénétré” la réalité matérielle. On ne peut la comprendre sans “discerner le fait social qui y est enveloppé” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 42). La lecture morphologique permettrait donc d'accéder à la compréhension de la société comme le résumait J. Brunhes et C. Vallaux dans cette phrase :

“Dis-moi quelle est ta charrue et comment tu traces ton champ [...] je te dirai qui tu es, à quelle société tu appartiens...” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 42-43).

Chez les premiers géographes, la forme même des phénomènes, c'est-à-dire leur configuration spatiale, était donc considérée comme source. Cette approche apparaît bien dans la métaphore de la “physionomie” que les géographes emploient couramment dans la première moitié du XX^e siècle (ROBIC 1995 : 41). Chez J. Brunhes qui fonda une grande partie de sa géographie sur l'analyse des formes, la morphologie révèle des degrés de développement de la civilisation. À propos de l'étude des villes, il souligne :

“la multiplicité, la régularité et une certaine physionomie des rues correspondent également à divers degrés du développement de la civilisation” (BRUNHES 1925 (1910): 240).

Ces concepts ont été élaborés à partir d'observations morphologiques de terrain ou sur des cartes, de “traits physionomiques” ou de “physionomie” (BRUNHES 1925 (1910) : 239). Pour A. Meynier, la “*Géographie humaine*” de J. Brunhes a été conçue comme une véritable “morphologie” dans le sens où :

“Il la conçut comme l'étude avant tout de la marque de l'homme sur la Terre, plus que l'étude des masses humaines elles-mêmes. En somme, une *morphologie* : l'étude “de la surface humanisée de notre planète”, c'est-à-dire celle des formes de paysage dues à l'action de l'homme” (MEYNIER 1969 : 68 en italique dans le texte) ³⁰.

On retrouve ici la démarche des sciences exactes utilisant la morphologie comme outil de description du monde. Au début du XX^e siècle, la description du visible était essentielle dans l'école régionale française, dans l'approche par les paysages de l'école allemande et dans l'école américaine de Berkeley (CLAVAL 1984 : 328). Elle passait par une phase de terrain et aussi par l'observation en plan à partir de documents cartographiques ou des photographies aériennes. **Mais dans cette conception, la forme n'était perçue que comme le signifiant d'une histoire qui s'écrivait dans la société**

I - 2 - C - b : L'approche morpho-fonctionnelle

91

Chez les premiers géographes, la forme n'est que la projection au sol des aspirations humaines, **la dynamique reste le fait de la société. Il s'agit essentiellement d'une vision morpho-fonctionnelle : à telle forme correspond mécaniquement telle fonction.** Cette vision induit une lecture mécaniste, présente par exemple dans l'expression relevée plus haut : “Dis-moi quelle est ta charrue et comment tu traces ton champ etc.”. Cette lecture s'accorde avec l'épistémologie cartésienne dominante à la fin du XIX^e siècle. On cherche à donner une explication déterminisme aux phénomènes étudiés : une chaîne de causalités et d'effets.

Pour les géographes, la tentation était forte de proposer des lois quasi physiques d'explication de la répartition des phénomènes. Transférant la conception évolutionniste présente dans les sciences naturelles à la fin du XIX^e siècle et dans leur volonté de se dégager de la tutelle de l'histoire, ils adoptèrent une conception cyclique du temps.

Ainsi, dans la “*Géographie de l'Histoire*”, J. Brunhes et C. Vallaux inversaient dans un deuxième temps la relation entre les deux disciplines et plaçaient la dynamique dans la géographie c'est-à-dire dans un mouvement propre à la nature. Cette fois-ci, ils observaient avec “les archéologues et les épigraphistes”, les “constructions révolues” reconstituées “à l'aide de ces débris de temps et de pierre que nous pourrions justement appeler la poussière géographique de l'histoire” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 3-4).

Pour ces auteurs, l'étude “historique, archéologique, anthropologique, ethnologique, les sciences économiques etc.” n'est plus qu'un moyen pour replacer le fait isolé “dans le courant de vie qui l'a créé” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 24). Ce changement est radical puisqu'il induit que la dynamique n'est pas dans le progrès social mais s'inscrit dans un mouvement plus large dont la forme n'est pas absente. Ainsi, au début du XX^e siècle, les géographes hésitent entre une

dynamique qui serait dirigée par la société ou par la nature ou encore une dynamique plus complexe basée sur les relations entre l'homme et le milieu. Le choix de l'explication donnée pour l'origine de la dynamique oriente fortement la manière d'appréhender le monde par la morphologie.

I - 2 - D : La difficulté de l'explication

Dans la première moitié du XX^e siècle, la morphologie en géographie oscillait entre l'étude de la forme localisée dans son contexte et l'établissement de typologie limitant la forme à un signifiant ramené à une histoire et une répartition spatiale générales.

I - 2 - D - a : La forme localisée

En géographie rurale, la spatialisation des données a joué un rôle important notamment à travers la notion de "répartition". A. Meynier rappelle que :

"un fait ou un ensemble de faits qui ne peuvent donner lieu à une étude de répartition n'entrent pas dans le domaine de la géographie : la géographie est la science des lieux" (MEYNIER 1969 : 21).

La spatialisation des données fournit l'élément d'explication des phénomènes. C'est un moyen d'étude mais aussi un des buts de la géographie. Selon R. Clozier :

"localiser les phénomènes, en montrer l'extension, les placer dans leur cadre spatial, est le deuxième grand principe de la géographie scientifique - le premier étant, la détermination des "connexions" (CLOZIER 1942 : 91).

Le concept de "milieu" a amené les géographes à privilégier une approche locale et localisée. En France, elle a été particulièrement mise en avant par J. Brunhes au début du XX^e siècle, relayant les idées du géographe allemand F. Ratzel. Cette approche à partir de la localisation dans les trois dimensions était complétée par l'observation de la forme en plan de la ville (J. Brunhes cite les travaux de Oberhummer qui déduisaient par exemple des faits économiques à partir du plan : superficie de la ville, occupation du sol...) et par l'étude de sa "physionomie totale" (hauteur des parties construites). J. Brunhes y voyait : "les trois facteurs essentiels qui coopèrent à faire la ville phénomène géographique" (BRUNHES 1925 (1910): 214).

Si l'étude du plan et du bâti se rapproche de la conception des architectes culturalistes, la description morphologique chez les géographes ne porte pas sur un objet extrait de son milieu et décrit en lui-même. **L'objet est décrit dans ses qualités intrinsèques mises en relation avec sa situation dans l'espace.** Par exemple, dans la notion de "répartition", on retrouve à la fois l'idée de description de formes particulières de peuplement (groupé ou non) et, en même temps, une observation localisée dans l'espace et mise en relation avec d'autres éléments que l'habitat (ex. topographie, présence de carrefours, de sources etc.). Cette approche se traduit également dans l'utilisation qui est faite de la carte comme source : elle est considérée avant tout comme instrument de localisation sur la terre. C'est l'instrument de base pour le géographe, homme de terrain, qui utilise la carte comme instrument de repère et comme première approche avec le

terrain³¹. À cette approche “géodésique” succède une approche morphologique lorsque la carte est utilisée pour décrire des formes. **Mais, chez les premiers géographes, la question de la généralisation a amené quelquefois une réduction des phénomènes à leur morphologie, sans lien avec leur localisation.**

I - 2 - D - b : Le problème de la généralisation

Dans l'acception de la fin du XIX^e siècle, une discipline ne peut accéder au statut de science que si elle est capable de généraliser ses données (au moins à l'échelle nationale). Or, en géographie, cette difficulté est accrue parce que l'on part d'observations locales et surtout parce qu'à travers la notion de milieu, elle propose une “solution locale” comme critère d'explication des phénomènes géographiques (VIDAL DE LA BLACHE 1955 (1922) : 8). Pour exister comme science, la géographie doit articuler une multitude d'observations locales en un ensemble cohérent, ce qui nécessite de passer par un système cohérent d'explication. Cette question de la généralisation (âprement débattue dans la deuxième moitié du XX^e siècle) avait été posée par P. Vidal de la Blache dès 1896 (MEYNIER 1969 : 22). Les géographes hésitaient entre : généraliser à partir d'une multiplication d'exemples et/ou rattacher les phénomènes locaux à des phénomènes généraux explicatifs.

93

En 1921, J. Brunhes insistait sur la nécessité en géographie d'apprécier le “coefficient statistique de tout fait de géographie humaine” car, si le géographe ne s'appuie que sur sa perception, le danger est d'exagérer la portée d'un fait isolé. Il soulignait le problème “antinomique” entre une “observation monographique détaillée” et le point de vue de la considération “totale” tout en précisant que “l'un corrige l'autre” (BRUNHES et VALLAUX 1921 : 51).

P. Vidal de la Blache avait repris au début du XX^e siècle la définition donnée en 1650 par Varenus : “chaque phénomène observé en un lieu donné est conditionné par les phénomènes de même ordre, observables sur tout le globe” puis il était passé progressivement de la notion de “connexion mondiale” à celle de “comparaison” et de “ressemblance”. De là était née l'idée de la géographie générale que les phénomènes géographiques pouvaient se regrouper en un certain nombre de “types” qui, bien que situés en des lieux différents, pouvaient s'expliquer suivant les mêmes raisons (MEYNIER 1969 : 23). **L'établissement d'une typologie était donc apparu comme le moyen de dépasser une vision locale** spécifique à chaque cas et de proposer une explication scientifique des phénomènes, reposant sur une explication ayant fait consensus chez les chercheurs.

Une des premières approches des géographes avait été d'orienter les descriptions vers le dégagement systématique de “faits typiques” et de “faits évocateurs” (CLOZIER 1942 : 105). Cette systématisation devait permettre une description considérée comme scientifique car “sélective” et permettant la comparaison entre les différentes observations locales. Elle nécessitait l'établissement “d'un cadre correspondant à un concept préétabli” (CLOZIER 1942 : 109). Si en géographie physique, ces concepts ont été avancés et décrits dès le début du XX^e siècle, **en géographie humaine, les géographes ne se semblent pas s'être entendus sur une base**

commune de faits à décrire. P. Vidal de la Blache ne produisit pas véritablement de manuel de géographie. Au début du siècle, J. Brunhes avait tenté de préciser les concepts de base à utiliser pour l'observation dans son ouvrage : “*Les faits essentiels groupés et classés. Principes et exemples*” (BRUNHES 1925 (1910)). Il a tenté d’y établir une typologie des formes et a énuméré au fil des chapitres les principales formes qui, selon lui, devaient entrer dans une description géographique : les “forces naturelles” et “Les faits essentiels de la géographie humaine, premier groupe : faits d’occupation improductive du sol : maisons et chemins”, où il détaillait les formes de la maison et maisons-types, les caractères matériels de la rue et de la route, les villages-types, la localisation, dissémination ou concentration, limites des installations humaines, l’agglomération urbaine et la route politique, la géographie générale de la circulation etc. Dans un chapitre intitulé : “Deuxième groupe : faits de conquête végétale et animale, cultures et élevages”, il détaillait la géographie des plantes et animaux en rapport avec les climats, les productions végétales, les type d’exploitations animales (nomadisme, transhumance...). Enfin dans un dernier chapitre, il regroupait : “les faits d’occupation destructive : dévastations végétales et animales. Exploitations minérales” (BRUNHES 1925 (1910)).

Cependant, cet ouvrage ne semble pas avoir fait consensus parmi les chercheurs. A. Meynier signale que l’ouvrage “ne peut être considéré comme un véritable traité” car “beaucoup de faits y sont passés sous silence : il exclut l’étude des races, des langues, l’émigration, la colonisation, le commerce et la consommation des produits” (MEYNIER 1969 : 68).

Pour A. Meynier, J. Brunhes “apporta beaucoup à la géographie humaine, sans parvenir à dresser un véritable corps de doctrine” et sa “*Géographie humaine*” fut “moins unanimement appréciée par les spécialistes que par le grand public” (MEYNIER 1969 : 68).

La difficulté de construire un système cohérent d’explication permettant l’élaboration d’une typologie traduit la difficulté, pour les géographes du début du XX^e siècle à faire le choix entre l’explication “naturelle” ou “sociale”. Une théorisation des formes aurait dû passer par l’élaboration d’une typologie de formes, une description de celle-ci à partir de moyens abstraits, grâce à la définition d’un cadre synthétique permettant une approche déductive. Or, aucun des systèmes d’explication proposés ne permit véritablement d’élaborer ce cadre synthétique d’étude.

I - 2 - D - c : L’explication par la nature

- Le concept de “milieu” et de “combinaison” chez les géographes et l’évolutionnisme

Au début du XX^e siècle, une tentative d’explication des formes était donnée par le concept de “milieu”. Elle utilisait les notions de “combinaison”, de “connexité” ou de “complexe”, termes employés par P. Vidal de la Blache (MEYNIER 1969 : 20-21). La notion de “milieu” avait été proposée dès le XIX^e siècle en géographie botanique. Se détachant du traditionnel classement en fonction des espèces, H. Berghaus, dans son “*Atlas Physique*” de 1836 proposait :

“une vue embrassant tout l’ensemble du peuplement végétal d’une contrée, de façon à noter les caractères par lesquels s’exprime l’influence des conditions ambiantes : sol, température, humidité”

(cité dans VIDAL DE LA BLACHE 1955 (1922) : 6).

Sur ce principe, F. Haeckel, avait inventé le terme “oecologie” en 1884, dans son “*Histoire de la création des êtres organisés*”. Cette science devait étudier :

“les mutuelles relations de tous les organismes vivants dans un seul et même lieu, leur adaptation au milieu qui les environne” (HAECKEL 1884 : 551 cité par VIDAL DE LA BLACHE 1955 (1922) : 7).

Ces conceptions entraient dans la continuité du transformisme de Lamarck puis de l'évolutionnisme de C. Darwin, exposé dans son livre, “*L'origine des espèces*”, en 1859. Il y postulait que les espèces se transformaient en fonction de leur adaptation au milieu. Dans cette théorie : “L'environnement apparaît comme le grand régulateur de l'évolution” (CLAVAL 1984 : 32).

Contrairement à l'approche historique, ce qui est en jeu ce n'est plus l'homme en tant que peuple mais l'homme en tant qu'espèce (CLAVAL 1984 : 32). **L'évolutionnisme réintroduit l'homme dans l'histoire naturelle.** La tentation était forte d'appliquer à la géographie humaine, le système d'explication élaboré pour les formes naturelles. Car, en géographie physique, une explication purement naturaliste avait permis de construire un système cohérent de description des formes qui permit à la géomorphologie de se constituer rapidement comme science.

- L'explication naturaliste en géomorphologie

95

En géomorphologie, l'explication s'appuie sur la description des “formes du terrain”, particulièrement sur l'analyse des pentes (MEYNIER 1969 : 14 ; COQUE 1993 (1977) : 5). Dès le XIX^e, la diversité morphologique du relief avait pu être ramenée à une série de concepts (vallées séparées par des interfluves appelés mont, crête, échine, colline, etc.), décrits en fonction de leur allure et de leur importance. Ces formes simples étaient regroupées en unités de relief plus vastes, définies sous les noms de *montagne*, de *plateau* et de *plaine* etc. (COQUE 1993 (1977) : 5-6). Dès le début du XX^e siècle, la théorie davisienne donna un cadre à l'observation des formes. W. M. Davis (1850-1933) parlait de l'observation réelle mais “sitôt l'observation faite, il essa[yait] intuitivement de la raccorder à des ensembles et de reconstituer la genèse possible du fait observé” (MEYNIER 1969 : 56). Il développa l'idée du “**cycle d'érosion**” qui fournissait le cadre explicatif de l'observation des formes : à peine le relief créé (champ d'étude du géologue), il était aussitôt attaqué par l'érosion et passait par différents “**âges**” : jeunesse, période d'équilibre puis vieillesse, avant le commencement d'un nouveau cycle (MEYNIER 1969 : 58). L'existence de ces cycles d'érosion permit d'expliquer les profils de vallées qu'aucune différence dans la nature des roches ne pouvait expliquer. Dès lors :

“le travail du morphologiste consiste avant tout à repérer les traces des cycles anciens, pénélaines, replats, ruptures de pente, terrasses alluviales, afin d'établir leur succession et d'expliquer ainsi le relief actuel en tant que suite d'une évolution prolongée” (MEYNIER 1969 : 59).

Grâce à ce système, la géomorphologie put recevoir sa “charte, presque son catéchisme” dès 1909 avec le “*Traité de géographie physique*” de E. De Martonne, considéré comme base de la culture géomorphologique jusque dans les années 1950 (MEYNIER 1969 : 46).

Cette typologie établie d'abord à partir de “l'observation vulgaire” a donné lieu ensuite à une théorisation mathématique grâce à la définition du concept de “versant” et de ses caractéristiques, comme la “pente”, susceptibles de faire l'objet d'une analyse mathématique. La

“pente” est mesurable par l’angle qu’elle fait avec l’horizontale et s’exprime en pourcentages ou en degrés et les variations de sa courbure peuvent être traduites en description géométrique (pentes concaves, convexes ou convexo-concaves) et ramenées à une expression mathématique simple (COQUE 1993 (1977) : 5-6). **Les formes sont donc décrites mathématiquement et ramenées à un certain nombre de formes types** : on trouve dans les manuels de géomorphologie **une typologie des formes qui donne une grille de lecture** pour l’analyse des photographies aériennes ou des scènes satellitaires : ex. “réseaux-types” hydrographique, “dendritique”, “radial”, en “treillis” etc. (SCANVIC 1983 : 30, 32, et 37). Cette lecture des formes a même produit une sémiologie cartographique spécifique (JOLY 1997). cf. FIGURE 7

En géomorphologie, la théorisation des formes a été facilitée au début du XX^e siècle car la dynamique était perçue comme un phénomène immanent, présent dans la nature. Si une “théorie des formes” semble avoir fait consensus en géographie, il est plus difficile de trouver des éléments de théorie en géographie humaine.

A. Meynier le signalait déjà en 1969 :

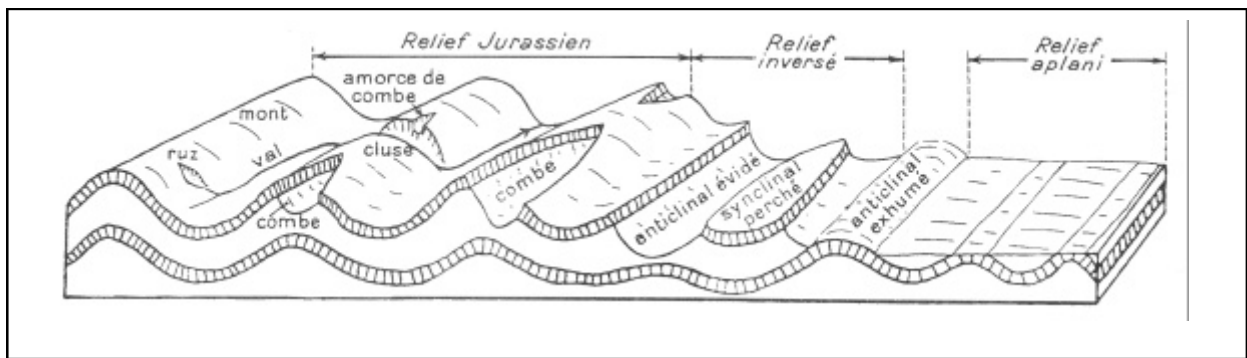


FIGURE 7 : Schéma présentant l'évolution du relief plissé dans DERRUAU 1996 : 64. L'explication naturaliste a permis aux géomorphologues de proposer dès le début du XX^e siècle une typologie des formes.

“Pendant près de cinquante ans, aucun auteur n’a réussi à rédiger un véritable manuel comparable à ce qu’était le “de Martonne” pour la géographie physique. Dépourvu de cette base, le chercheur débutant tâtonne et chancelle. On a même contesté - et l’on conteste encore- la possibilité d’établir une géographie humaine générale” (MEYNIER 1969 : 66).

Cette absence de consensus autour de l’explication de l’origine de la dynamique qui produit et transforme les formes du paysage explique en partie la critique de la géographie classique à partir des années 1950 (cf. PARTIE 1 : II-1-B). Il montre aussi la difficulté à établir une typologie basée sur un classement qui tend à individualiser des formes, plutôt que de tenter une lecture par des associations complexes de formes.

- Le déterminisme en géographie humaine

Au début du XX^e siècle, le déterminisme physique ou naturel était apparu pour certains géographes comme un moyen commode de généralisation : si la dynamique était dans la nature, à telle condition physique, correspondrait systématiquement, tel type d’occupation ou d’implantation. Cette approche s’articulait bien avec le concept de “milieu”. Chez P. Vidal de la

Blache, il était relativement large mais lui-même et les géographes qui l'ont suivi, n'en ont retenu que l'aspect "naturel" : relief, lithologie, sol, climat, monde végétal et animal (MEYNIER 1969 : 21). Il permettait de réduire la diversité géographique à quelques types systématiques. Cette approche était présente chez les premiers géographes allemands. Chez Ritter (1836) par exemple :

"c'est le support naturel (sols, climats, végétation...) qui détermine les formes d'implantation humaine, les niveaux de civilisation. À ce titre, il est considéré comme un des fondateurs de l'école dite "déterministe" (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 17).

Chez F. Ratzel (1897), taxé plutôt d' "environnementaliste" et influencé par le darwinisme, l'environnement était le moteur de l'évolution, et l'Homme devait s'y adapter pour survivre (BAILLY et BEGUIN 1998 : 18). Cette thèse d'une "loi absolue de l'action déterminante du milieu" était présente également dans le courant "environnementaliste" américain du début du XX^e siècle, animé par Miss Semple (MEYNIER 1969 : 21). En France, la démarche de P. Vidal de la Blache était ambiguë. Il donnait une place centrale à la notion de "milieu" qui, pour lui :

"paraît être la loi même qui régit la géographie des êtres vivants [...] une puissance capable de grouper et de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproque" (VIDAL DE LA BLACHE 1955 (1922) : 7).

En réduisant une acception assez large du milieu à ses traits naturels, il alimenta le déterminisme naturel.

Dans cette conception, **l'organisation du monde serait soumise à la nature, qui contiendrait seule la dynamique modelant les formes**. En géographie physique, l'insertion des phénomènes dans une évolution, dans un **cycle**, entre dans l'explication des phénomènes. On retrouve cette idée dans la "notion d'âge d'un phénomène ou d'une forme, de degré ou de phase dans une évolution" qui est souvent employée chez les premiers géographes (MEYNIER 1969 : 24). La géographie humaine reprend les mêmes métaphores que la géographie physique : comme les montagnes, les villes ou les campagnes ont un **âge**. Plus généralement, les métaphores faisant référence à la vie abondent chez J. Brunhes, P. Vidal de la Blache, M. Poëte etc.

Or, on retrouve dans le déterminisme naturel, la même distinction nature/culture que chez les urbanistes culturalistes. Mais ici, les géographes donnent la part belle à la nature. En plein développement des théories sociales (champs de la science dont la géographie tente de se dégager), cette conception est fortement rejetée notamment par les historiens s'appuyant sur une approche sociale (cf. par exemple L. Febvre). **Cette conception va à l'encontre de l'idée d'une histoire sociale puisque l'évolution de l'homme dépendrait seulement du milieu naturel, pas du milieu social.**

Mais les historiens de la géographie le soulignent, le déterminisme naturel n'a jamais fait véritablement consensus comme explication chez les géographes français. A. Meynier rappelle qu'on a souvent taxé à tort l'école française de déterministe (MEYNIER 1969 : 22). Leur formation historique aidant, ils y ont rapidement réintroduit le libre arbitre de l'homme et ont fini par privilégier une autre forme de dynamique, celle de la relation entre la nature et la société à travers l'exploitation économique des ressources par l'homme.

- Le possibilisme

Ainsi, si l'évolutionnisme a joué un rôle moteur dans l'émergence de la géographie au XIX^e, les géographes ne se sont pas contentés d'une explication purement biologique. Ils ont nuancé le darwinisme en relativisant la souveraineté du milieu et en donnant une place centrale aux capacités humaines à tirer partie ou non de leur environnement. Dès la fin du XIX^e siècle, É. Reclus rappelait que contrairement aux animaux, il existait, chez l'homme, des faits de coopération complexe (CLAVAL 1998 : 72-73). P. Vidal de la Blache et la plupart des grands géographes régionaux ont opposé aussi une vision possibiliste au déterminisme des écoles allemandes et américaines.

P. Vidal de la Blache avait observé que, à l'intérieur de milieux semblables, régnaient parfois de grandes différences dans les formes d'occupation du sol. Aussi, proposait-il de rapporter l'explication, pas seulement au milieu naturel mais aussi au régime social et à l'évolution historique. Pour P. Vidal de la Blache :

“entre les incitations de la nature et les réalisations humaines, s'intercalait le libre arbitre de l'homme. La nature suggère souvent plusieurs possibilités. À l'homme de choisir entre elles” (cité par MEYNIER 1969 : 22).

Dans ses écrits, il considérait “l'homme comme facteur géographique” : c'est le titre du § IV de son livre “*Principes de géographie humaine*” publié en 1922 (VIDAL DE LA BLACHE 1955 (1922) : 12). **Par la notion de “genre de vie”, il introduisit un intermédiaire dans la relation supposée mécaniste entre l'homme et le milieu.** Le “genre de vie” proviendrait de la combinaison entre l'organisation sociale et le milieu, constituant donc un “intermédiaire” entre le milieu et l'homme. Il tiendrait compte d'un certain nombre de phénomènes :

“les faits commandés par la nature (les matériaux de construction), ou liés à elle (l'habillement, les plantes utilisées dans l'alimentation), mais aussi des impératifs de l'organisation sociale (constitution de la famille, du village, travail en commun), et du degré d'avancement des diverses techniques (charrue ou araire, forge)”, le tout constituant une “puissance efficace d'habitudes organisées et systématiques” (MEYNIER 1969 : 25).

Dans cette conception apparaît un troisième facteur d'explication : **la dynamique pourrait être inscrite dans la relation entre l'homme et la nature et non plus, soit dans l'un, soit dans l'autre.**

Au début du XX^e siècle, le concept de “**région**” permettait d'associer l'approche naturaliste et historique et d'instaurer un cadre spatial cohérent. Pendant le XIX^e siècle, on avait privilégié surtout le cadre administratif départemental, car il facilitait la collecte de la documentation statistique (MEYNIER 1969 : 26). À la fin de ce siècle, les géographes inventèrent la notion de “région naturelle” sur le postulat qu'une “unité lithologique commande une unité économique” (MEYNIER 1969 : 27). P. Vidal de la Blache y introduisit l'histoire, toujours dans sa vision possibiliste : “la nature crée la région, mais l'homme la façonne”. L'approche économique, notamment à travers la circulation des hommes et des choses, y était particulièrement mise en avant (MEYNIER 1969 : 28). La région constituait un cadre conceptuel pour la description des formes. Mais elle posait toujours problème pour la généralisation des données. **Avec la notion de “paysage”, les géographes tentèrent de constituer un cadre conceptuel plus large.** Ils cherchaient à résoudre le passage entre la description des formes locales et localisées, et la production d'un discours généralisant ces observations.

I - 2 - D - d : L'explication par le paysage : la géo-histoire rurale

- La répartition de l'habitat rural

Pour l'habitat rural, la question de la répartition à travers les notions d'agglomération et de dispersion, intéressait les géographes dans la mesure où "maisons isolées et hameaux semblent appartenir à deux types sociaux, fonciers, économiques différents" (MEYNIER 1969 : 78). Mais ces critères d'agglomération ou de dispersion étaient relativement flous et variaient entre les différents chercheurs. En 1927, A. Demangeon avait proposé une formule arithmétique qui lui permettait de dresser la carte du phénomène à l'échelle de la France. L'indice d'agglomération était calculé par une formule (Indice = Population des écarts par nombre des écarts; l'ensemble divisé par la population de la commune : DEMANGEON 1927). **On assistait ici à une véritable tentative de théorisation des formes passant par leur abstraction mathématique, comme en géomorphologie.** La recherche de l'explication de ces phénomènes de répartition amena aussi à une théorisation. Une première tentative d'explication basée sur le déterminisme naturel (rapport entre habitat et présence de l'eau) fut rapidement mise à mal face à l'observation historique, montrant une évolution de l'habitat sans rapport avec le sol géologique et la présence de l'eau (MEYNIER 1969 : 79). **Le concept de paysage permet de donner un cadre à la géographie agraire et d'expliquer les phénomènes de répartition.**

99

- Le concept de paysage

L'émergence de la notion de "paysage agraire" vers 1927-1930 produisit une "idée synthétique" qui pouvait servir de cadre à l'étude géographique (MEYNIER 1969 : 79-80). Pour A. Meynier :

"un pas décisif fut franchi lorsque l'on constata la fréquence du lien avec le paysage agraire : champs sans clôture, longs, étroits, en forme de lanière autour des villages ; champs trapus, plus vastes, clos de murs ou de buissons auprès des maisons isolées. ..." (MEYNIER 1969 : 79-80).

La notion de "paysage" avec celle de "peuple" constituait un des "points de départ de la géographie allemande" (CLAVAL 1984 : 71). Une orientation purement naturaliste avait été abandonnée suite à la révolution conservatrice des élites allemandes au début du XX^e siècle, qui avaient développé une approche culturelle, plaçant le paysage au centre de la démarche géographique. Le géographe utilisait le "postulat que l'ensemble paysager révélait l'unité territoriale fondamentale - celle des groupes qui ont contribué à créer" (CLAVAL 1984 : 73). Une explication ethnique marquait donc fortement la géographie de l'Allemagne et de l'Europe centrale. En 1895, dans son ouvrage "*Siedlung und Agrarwesen der Westgermanen und Ostgermanen, der Kelten, Römer, Finnen und Slaven*", A. Meitzen, dégageait la notion de "**structure agraire**" (MEITZEN 1895). Grâce à l'analyse à grande échelle de plans cadastraux modernes³², il isola la *Gewannflur* (structure parcellaire laniérée dominante en Allemagne) et proposa d'associer sa genèse à l'établissement des peuples germaniques, en Europe du Nord et

du Nord-Ouest dans l'Antiquité tardive et au début du Moyen-Âge. Selon lui, le dessin du parcellaire et la répartition du peuplement de la campagne du XIX^e siècle était le reflet direct des structures agraires mises en place plusieurs siècles plus tôt (VERHULST 1995 : 23). Son approche a fondé une histoire de l'occupation du sol (*Siedlungsgeschichte*) en Allemagne (TOUBERT 1988 : 9). Parallèlement, en Angleterre, les historiens avaient élaboré au XVIII^e siècle. une distinction des paysages reposant sur la forme des champs, le type de groupement de l'habitat, le type de clôtures. M. Bloch posa les bases de ces concepts en France dans son ouvrage "*Les caractères originaux de l'histoire rurale française*", publié en 1931³³. Il classait les paysages en trois grandes catégories : l'*openfield*, le bocage et le village à champs continu, appelé *Waldhufendorf*. A. Meynier qualifie cet ouvrage d'"un ouvrage retentissant, un de ceux qui eurent le plus d'influence sur les géographes" (MEYNIER 1969 : 80). Son travail de synthèse contribua à généraliser l'opposition *openfield* /bocage comme cadre explicatif dans le monde des historiens et des géographes et montrait l'ancienneté de celui-ci. En 1932, G. Roupnel insistait aussi sur la genèse immémoriale des paysage et grossissait encore le contraste champs ouverts/bocages (ROUPNEL 1981 (1932).

À travers son "*Essai sur la formation du paysage rural*" paru en 1934, et sa leçon inaugurale au collège de France en 1948 sur "*La géographie humaine rétrospective*", **R. Dion parvint à proposer une synthèse entre l'explication historique et naturelle**. Il intégrait l'approche historique tout en gardant la spécificité de la géographie. Il est considéré aujourd'hui comme le fondateur en France de la recherche sur les paysages agraires et de la diffusion de la méthode rétrospective (cf. PITTE 1994, FLATRÉS 1994). Dans son étude du Val de Loire, il associait dans un premier temps les paysages d'*openfield* à l'ancienne Germanie d'après un texte de Tacite. Mais A. Meynier souligne que cette explication purement historique ne fut pas uniformément admise par la communauté géographique de l'époque. Reprenant sur de nouvelles bases, "il rendit à la nature son rôle" en mettant en relation les phases successives de défrichement et les types de sol (terres légères, lourdes). Il associait ainsi type de sol, niveaux techniques et mentalités, reprenant la dimension naturelle dans l'explication de la répartition des paysages tout en dépassant un strict déterminisme (MEYNIER 1969 : 82). Le concept de paysage permit de faire le lien entre le naturel et l'humain : "Les forces physiques et les actions humaines se conjugent pour modeler la réalité observable..." (CLAVAL 1984 : 35).

L'explication du "tout" (le système agraire) permet l'établissement d'une typologie des parties (habitat, parcellaire...) et une systématisation de l'explication comme le souligne P. Claval :

"En quelques années, c'est tout l'horizon de la recherche rurale qui change : l'idée dominante, c'est désormais celle de structure agraire, c'est-à-dire de système dont les parties se conditionnent mutuellement. Le paysage, le parcellaire, le groupement ou la dispersion de l'habitat, le type de culture et l'élevage plus ou moins important font partie d'un tout ; celui-ci est cohérent, si bien qu'il fait preuve d'une remarquable résistance au changement. Les innovations ne sont facilement admises que lorsqu'elles peuvent être utilisées sans menacer l'ensemble" (CLAVAL 1984 : 319). cf. FIGURE 8

Cette élaboration conceptuelle permit à A. Meynier d'élaborer un véritable manuel de géographie agraire incluant une typologie et un système d'explication. Sa définition du paysage posait l'observation des traits matériels comme méthode d'observation de la géographie prenant

en compte à la fois les aspects naturels du paysage, mais aussi les traces matérielles de l'occupation humaine. **Elle définit surtout le paysage comme cadre synthétique, comme synthèse a priori des faits observés :**

“Est géographique ce qui se marque dans le paysage. “La géographie a les paysages, comme l'arithmétique a les nombres”. À ce titre, son étude directe reste la base initiale et inattaquable de nos études. Or le paysage est lui-même une synthèse. On doit le saisir, le comprendre (au sens étymologique du mot) dans son ensemble avant de procéder à l'analyse qui permettra d'en expliquer les constituants. C'est là une grande originalité de la géographie que de concevoir la synthèse comme préalable à l'analyse. C'est ce qui fait d'elle suivant l'expression de Camille Vallaux une science molaire (par opposition aux sciences moléculaires), c'est-à-dire des masses ou des groupements. Et ceci à deux niveaux : d'une part, l'étude du Tour d'horizon, c'est-à-dire ce qui est discernable dans le camp visuel ; et d'autre part, les faits généraux accessibles seulement par le moyen d'observations fragmentaires” (MEYNIER 1969 : 44-45).

Dans les faits, ses descriptions étaient basées principalement sur deux composantes du paysage rural : l'habitat et la morphologie agraire que les géographes définissent comme “la forme et l'organisation des parcelles et le mode de clôture de celles-ci” (CHAPUIS 1988 : 149). **Les formes sont censées être le reflet exact d'un mode de fonctionnement social : le communautaire entraînerait la constitution de tel paysage et l'individualisme, un autre.**

101

Dans cette idée, la forme serait donc un mode d'approche opératoire pour étudier les sociétés puisqu'elles en seraient le reflet direct. Ainsi, A. Meynier a donné une typologie des bâtis, de la forme des villages et des champs sur laquelle s'appuie encore aujourd'hui la géographie agraire. On retrouve dans le manuel de R. Lebeau “*Les grands types de structures agraires dans le monde*” périodiquement réimprimé depuis 1969, la même typologie et les mêmes répartitions géographiques que dans l'ouvrage d'A. Meynier de 1958 (LEBEAU 1969).

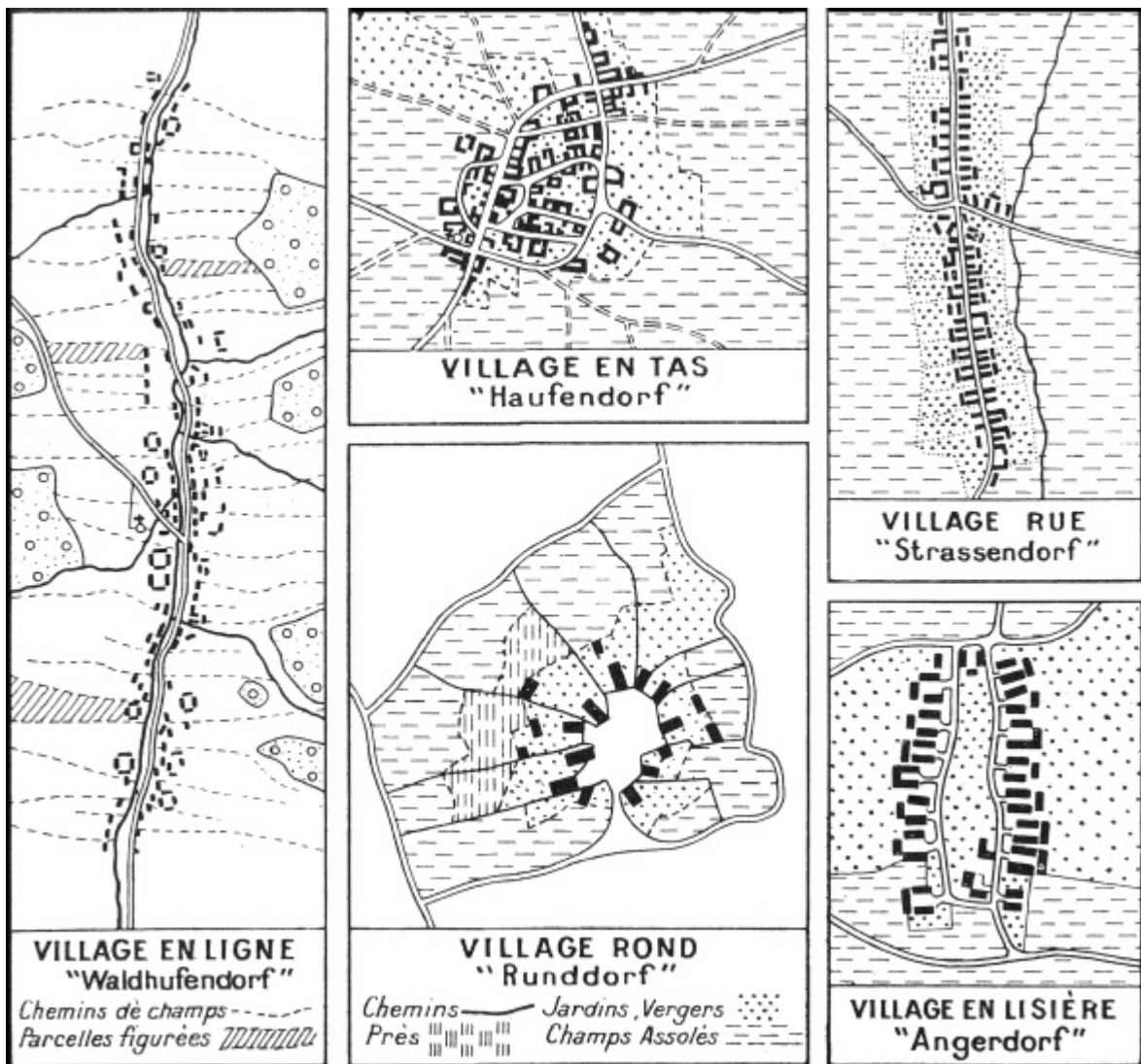


FIGURE 8 : Typologie de villages reproduite dans LEBEAU 1996 (1969) : 34. L'émergence de la notion de "paysage agricole" vers 1927-1930 produisit une "idée synthétique" qui pouvait servir de cadre à l'étude géographique. L'explication du "tout" (le système agricole) permet l'établissement d'une typologie des "parties" (habitat, parcellaire...) et une systématisation de l'explication.

I - 2 - E : Approche de la continuité

I - 2 - E - a : Continuité de la forme matérielle

- Le choix de la trace comme source

En choisissant la trace comme source, les géographes s'ouvrirent un champ de lecture très large du monde puisque la trace est la "marque laissée par une action quelconque" (REY-DEBOVE (dir.) et REY (dir.) 1995 : 1993) qu'elle soit d'origine humaine ou naturelle. De plus, à l'intérieur d'une même société, elle est commune à tout être. Ainsi, contrairement à l'histoire de l'Art qui s'intéressait aux formes laissées par les élites, la géographie s'est intéressée dès ses débuts à l'architecture vernaculaire, considérée comme hors de l'architecture (RINGON 1997 : 3). Par le travail de terrain et surtout par l'étude des sources planimétriques, les géographes assurèrent une systématisation d'analyse et une certaine continuité à leur source. Nous avons vu comment Pierre Lavedan, en réalisant son étude dans une perspective plus géographique, avait dégagé un panel beaucoup plus large de villes ne se limitant pas uniquement aux plans planifiés (cf PARTIE 1 : I-1-D). De même, M. Poëte intégrait une vision plus large de la ville, ne se limitant pas à son simple plan. Face à sa démarche plus artistique et normative, son approche géographique donnait un état de la connaissance beaucoup plus large (cf. PARTIE 1 : I-1-E-b).

Au début du XX^e siècle, la mise sur le marché de cartes de plus en plus précises et surtout de photographies aériennes verticales fournit aux géographes une source alliant continuité de l'information (impossible sur le terrain) et possibilité de réaliser des mesures. R. Clozier, dans son "*Histoire de la géographie*", précise que le développement de la géographie au XIX^e siècle, avait bénéficié des avancées considérables faites en cartographie à partir du XVIII^e siècle : précision des mesures géodésiques permettant l'établissement de la carte topographique, fixation du canevas et des systèmes de projections. Il soulignait aussi la concordance de date entre les propositions théoriques en géographie posées par W. Humbolt et K. Ritter (morts tous les deux en 1859) et l'établissement à la même époque de la carte au 1/100 000^e de l'Italie et de l'Allemagne, réalisée à l'occasion de l'unité nationale dans ces deux pays (CLOZIER 1942 : 87).

- Les photographies aériennes verticales

Presque tous les intervenants soulignaient la difficulté de travailler sur les cartes du fait de leur niveau de généralisation, de leur manque de précision. Ils utilisaient essentiellement les cartes d'État-Major au 1/80 000^e ou au 1/50 000^e. Sur ces cartes, le relief était figuré en hachures et l'exhaustivité du levé et le rendu était limitée. Les géomorphologues trouvèrent dans la photographie aérienne leur principale source. Dès le début des années 1930, le Service Géographique de l'Armée (SGA), chargé de la cartographie de la France, avait commencé à utiliser des clichés aériens (photographies issues de missions privées puis de sa propre escadrille à partir de 1938). Après la guerre 1939-45, le SGA, devenu Institut de Géographie National (IGN), reprit ses missions en France et dans les colonies. À partir des années 1950, des missions régulières réalisées périodiquement couvrirent systématiquement l'ensemble du territoire français (et des colonies jusque dans les années 1970). La "restitution" cartographique se faisait

à partir de couples de photographies prises en stéréoscopie, à partir desquelles on traçait automatiquement tous les traits de planimétrie et de relief. Cette méthode se systématisa pour la production de cartes au 1/50 000^e et 1/20 000^e (DE MARTONNE 1948 : 13). L'échelle de ces missions (1/25 000^e puis 1/30 000^e) permettait de donner une image globale de plusieurs communes sur un même cliché.

À partir des années 1940-1950, la photographie aérienne verticale se démocratisa en sortant du champ uniquement militaire dans lequel elle était cantonnée entre les deux guerres et **plusieurs disciplines scientifiques ne tardèrent pas à souligner la valeur heuristique d'une telle source**, par rapport à la photographie oblique ou par rapport à la cartographie. Dans les années 1940, eut lieu le premier congrès de "géographie aérienne", attirant l'attention de l'utilisation des photographies aériennes comme source en géographie (DE MARTONNE 1948 : 13). Les géographes parlèrent d'une véritable "**révolution de vision**" (BRUNHES et DEFFONTAINES 1955-1964). Une première synthèse de ces apports fut réalisée dans l'ouvrage de P. H. Chombart de Lauwe : "*La découverte aérienne du monde*" en 1948 (CHOMBART DE LAUWE (dir.) 1948). Il regroupait les contributions des différentes disciplines scientifiques utilisant la photographie aérienne avant la deuxième guerre : les géologues, les géographes, les ethnologues, les urbanistes et les archéologues³⁴. Les chercheurs soulignent la vision plus "objective" que les photographies fournissent par rapport aux cartes :

"La conquête de l'espace aérien et la photographie par avion viennent précisément de permettre que soit rassemblée une documentation nouvelle, d'une extraordinaire richesse : savants et non spécialistes y trouvent également leur compte. Aux premiers, elle offre la possibilité d'observations objectives largement étendues ; quant aux seconds, c'est un monde plein d'intérêt qui leur est révélé, s'ils apprennent à feuilleter ces pages nouvelles des "Archives de la Planète" (MARTHELOT 1948 : 98).

L'échelle des photographies aériennes donne une vision plus détaillée et non "interprétée" comme sur la carte. P. Marthelot donne en illustration, par exemple, une comparaison des Gorges de la Dordogne à l'ouest de Mauriac (Auvergne) vues sur la carte d'État-Major au 1/80 000^e par rapport à une photographie aérienne "plus objective" réalisée par le Ministère des Transports (MARTHELOT 1948 : 112). Les ethnologues soulignent la difficulté de travailler avec des cartes qui ne permettent pas l'étude précise des aménagements territoriaux du fait de l'abstraction des signes, de la généralisation et de la schématisation : "elles s'éloignent de la réalité" (GRIAULE 1948 : 182). **La photographie n'est pas passée au filtre de la modélisation et du tri des informations.** Ainsi des informations non cartographiées sur les cartes courantes sont accessibles (végétation, cultures...). En géographie rurale, elle donne **une vision globale du parcellaire** que ne permettait pas l'échelle du cadastre napoléonien jusqu'alors (pour avoir une vision dépassant une section, il était nécessaire de procéder à des réductions et des assemblages). L'apport des photographies aériennes dans ce domaine fut une véritable révolution puisqu'elles permettaient d'embrasser en un seul coup d'œil toute la mosaïque des champs :

"La photographie aérienne a l'immense mérite de présenter des scènes que l'on ne peut voir autrement ; notamment, elle est un bon révélateur des maillages, du parcellaire" (BRUNET *et al.* 1993-1995 : 382).

Chez les géographes, l'approche morphologique est plus scientifique que chez les urbanistes culturalistes dans le sens où elle tente d'observer une continuité. La forme en plan

n'est pas regardée du point de vue de l'esthétique, comme une "belle forme", mais comme le moyen de comprendre des "ensembles" comme le soulignait les géomorphologues pour l'apport des photographies aériennes en géographie :

"surtout, il maintient à la vision son caractère concret, ce qui est particulièrement précieux pour des phénomènes aussi complètement interdépendants que ceux de la vie : l'association y est une loi normale [...] l'objectivité de la vision aérienne, le respect qu'elle manifeste de "l'environnement" sont des éléments importants qui ont permis de compléter de façon intéressante les observations faites à terre" (MARTHELOT 1948 : 151-152).

La photographie aérienne devient une des sources essentielles des géographes, les distinguant définitivement des historiens. Elle est présentée comme une source à part entière, plus objective que les cartes, qui sont proches des sources historiques.

La continuité de l'information représentée est renforcée par le fait qu'elle est systématisée à l'ensemble du territoire. Elle ne se limite plus, comme avec la photographie aérienne oblique, à certains sites exceptionnels classés (MARTHELOT 1948 : 98). Les photographies se recouvrent. La continuité de la représentation est assurée. L'intérêt de cette approche systématique est soulignée aussi par A. Meynier : la couverture photographique systématique de la France à l'échelle du 1/25 000^e permet une "vue totale", des "dénombrements complets" (MEYNIER 1969 : 119) et :

"On peut espérer, avec la diffusion de cette technique, et, souhaitons-le, avec le libre accès des chercheurs aux documents des différents pays, broser, dans les décennies à venir, un tableau complet des types de paysages agraires" (MEYNIER 1970 (1958) : 9).

Une certaine continuité spatiale est donc assurée par l'observation des éléments dans leur milieu géographique à laquelle on peut ajouter une continuité temporelle puisque le paysage est étudié dans son développement dans le temps.

I - 2 - E - b : Le temps cyclique

Posant l'étude des paysages comme une science d'observation, sans jugement sur le passé ou sur le présent, les géographes développent une conception du temps sans rupture. Elle est fortement marquée par l'évolutionnisme et par l'observation des phénomènes dans le monde naturel. Ainsi, J. Brunhes propose d'appliquer les mêmes principes pour "les faits humains comme [pour] les faits de l'ordre physique" (BRUNHES 1925 (1910) : 17). Les faits humains seraient affectés, comme les faits physiques, par une évolution déterminée :

"Ces phénomènes humains, comme tous les phénomènes terrestres, ne restent jamais identiques à eux-mêmes ; on doit consacrer tout son effort à les observer dans leur évolution, à les saisir en marche, à les prendre pour ainsi dire en pleine vie. Ils sont tous animés d'un mouvement déterminé ; il faut les étudier comme on étudie les corps en mouvement : - préciser le point de l'espace et le moment du temps où ils se produisent ; puis du mouvement même indiquer le sens et observer la vitesse" (BRUNHES 1925 (1910) : 17).

On retrouve aussi cette idée chez P. Vidal de la Blache où l'insertion des faits dans le passé permettrait d'envisager les phénomènes géographiques (répartition etc.) comme des

“stades dans une longue évolution” (cité dans MEYNIER 1969 : 21-22). En appliquant la **théorie cyclique** des géomorphologues, la géographie humaine trouve dans l'Histoire un moyen de dater les différents stades de l'évolution et ainsi de savoir dans quelle phase du cycle on se trouve, donc d'effectuer des prédictions.

Une tentative de liaison entre approche géographique et approche historique a été faite au début du XX^e à travers le travail de M. Bloch. Celui-ci voyait dans l'évolutionnisme, un moyen pour utiliser le présent comme source historique :

“Sur plus d'un terroir en effet, le dessin des champs dépasse, et de beaucoup, en ancienneté les plus vénérables pierres. Mais ces vestiges, précisément, n'ont jamais été, à proprement parler, des “ruines” ; ils ressemblent bien plutôt à ces édifices composites, de structure archaïque, que, sans jamais cesser d'y faire leur nid, les siècles, tour à tour, ont remaniés. C'est pourquoi ils ne sont presque jamais arrivés à nous à l'état pur. Le vêtement du village est très vieux, mais il a été bien souvent rapiécé. À négliger, de parti pris, à refuser de rechercher ces variations, on nierait la vie même, qui n'est que mouvement. Suivons, puisqu'il le faut, en sens inverse la ligne des temps ; mais que ce soit d'étape en étape, attentifs toujours à tâter du doigt les irrégularités et les variations de la courbe et sans vouloir- comme on l'a fait trop souvent - passer, d'un bond, du XVIII^e siècle à la pierre polie. Au proche passé, la méthode régressive, sagement pratiquée, ne demande pas une photographie qu'il suffirait ensuite de projeter, toujours pareille à elle-même, pour obtenir l'image figée d'âges de plus en plus lointains ; ce qu'elle prétend saisir, c'est la dernière pellicule d'un film, qu'elle s'efforcera ensuite de dérouler à reculs, résignée à y découvrir plus d'un trou, mais décidée à en respecter la mobilité” (BLOCH 1988 (1931) : 51).

En cela, il se distinguait des conceptions d'A. Meitzen dont la méthode postulait la fixité absolue des paysages. M. Bloch signalait d'ailleurs les limites de ce postulat :

“Trop fréquemment, à une méthode en elle-même raisonnable, on joint un postulat qui, lui, est pleinement arbitraire : l'immuabilité des usages agraires anciens” (BLOCH 1988 (1931) : 50).

D'après A. Meitzen, on pourrait retrouver les structures agraires car elles n'auraient pas évolué, **pour M. Bloch, elles ont forcément évolué mais on pourrait les retrouver à partir du moment où “l'enchaînement historique ne fait pas de doute”**. Ainsi la démarche dite **rétrogressive ou régressive partirait** :

“du moins mal connu, qui est généralement aussi le plus récent ou le plus proche de nous, comme par exemple le paysage actuel ou le cadastre du XIX^e siècle, pour remonter dans le passé à l'aide d'indices de plus en plus difficiles à interpréter à mesure qu'ils sont anciens, mais dont l'enchaînement historique ne fait pas de doute” (VERHULST 1995 : 20).

Le choix conceptuel fait par M. Bloch correspond à une réalité matérielle : lorsque les historiens médiévistes des Annales ont développé la recherche sur la vie agraire, ils avaient à leur disposition surtout des sources du XVIII^e siècle, époque à laquelle les usages se transforment et où la cartographie détaillée se développe. C'est donc un peu par la force des choses, qu'ils se tournèrent vers les plans anciens :

“ bon gré mal gré, elle [la méthode inverse] finit toujours par s'imposer, en quelque manière, à l'historien. [...] Et comment échapper à la nécessité d'aller du mieux au moins bien connu ? [...] L'historien est toujours l'esclave de ses documents ; plus que tous autres, ceux qui se vouent aux études agraires ; sous peine de ne pouvoir épeler le grimoire du passé, il leur faut, le plus souvent, lire l'histoire à rebours” (BLOCH 1988 (1931) : 49).

Chez M. Bloch, la démarche fait la synthèse entre la géographie et l'histoire car elle donne des informations sur le paysage actuel, tout en tentant de reconstruire un tableau le plus complet possible du passé. Cette approche géo-historique des phénomènes a donné une place particulière aux sources planimétriques permettant d'aborder les paysages dans leur évolution historique.

I - 2 - E - c : L'utilisation des plans anciens

Chez les géo-historiens agraires, la carte et la photographie aérienne sont considérées comme des sources à part entière. Dès 1929, M. Bloch attirait l'attention sur les plans parcellaires comme source (BLOCH 1929)³⁵. Dans son ouvrage sur les campagnes françaises, il précisait pour les observations de méthode :

“À côté des écrits et presque aussi nécessaires que ceux-ci se placent les cartes, qui mettent sous nos yeux l'anatomie des terroirs. Les plus anciennes remontent un peu plus haut, jusqu'au règne de Louis XIV. Mais ces beaux plans, d'origine seigneuriale pour la plupart, ne se multiplient guère qu'au XVIII^e siècle. Encore présentent-ils alors bien des lacunes, locales, régionales même. Pour connaître, dans toute son ampleur, le dessin des champs français, c'est jusqu'au cadastre du Premier Empire et de la monarchie censitaire, exécuté en pleine révolution agricole, avant l'achèvement de celle-ci, qu'il faut descendre” (BLOCH 1988 (1931) : 48).

À la fin de son ouvrage, il reproduisait 18 plans, essentiellement des plans terriers des XVII^e et XVIII^e siècles, qu'il utilisait pour illustrer les différentes formes du paysage.

R. Dion, dans son ouvrage de 1934, signalait aussi comme source potentielle les plans du XVIII^e siècle, particulièrement ceux de Trudaine (DION 1981 (1934) : 4-5). Contrairement aux géographes agraires, les historiens médiévistes ont peu développé l'étude des photographies aériennes verticales. Seuls C. Higounet et R. Fossier ont attiré l'attention des historiens sur l'utilisation des photographies aériennes. Mais chez ces auteurs, elles restent plus au stade de l'illustration que de véritables sources (HIGOUNET 1990, FOSSIER 1971).

I - 2 - E - d : L'observation de la permanence comme processus

Comme chez les historiens de l'art, l'observation des faits concrets à partir de cartes ou de photographies aériennes précises a amené les géographes à faire le constat d'une “permanence” des formes.

Dans sa “*Géographie humaine*”, Brunhes expliquait le processus de conservation de la forme du rempart médiéval des villes après sa destruction, par la reprise du tracé dans les boulevards (BRUNHES 1925 (1910) : 241-250 dont Carton XXVI Beaune). Mais il dépasse la simple observation des formes pour tenter d'expliquer des processus. Ainsi, il relève “La permanence des grandes directions des routes au sud de Dijon à partir de la lecture de la carte d'État-Major au 1/80 000^e” (cf. FIGURE 10). Il précise que :

“Les directions des grandes routes sont reprises par le canal de Bourgogne et par les voies ferrées du

XIX^e siècle” (BRUNHES 1925 (1910): 208-209).

Ici la perception de la persistance est plus vaste que chez les historiens de l'Art : elle est appliquée à la notion d'itinéraire. Dans l'exemple donné, c'est la direction plus que la forme de l'objet qui s'est maintenue. À l'intérieur du faisceau imprimé par la direction, plusieurs formes se sont succédées sur un espace et un temps assez vastes. Chez les géographes, l'observation de la permanence dépasse la vision uniquement formelle car le phénomène est associé à une notion de processus : c'est l'interrelation entre des éléments qui régit le maintien des formes. C'est la ville qui :

“en devenant le point d'aboutissement et de départ presque nécessaire, les fixe au moins pour un long temps, et confère une certaine permanence aux directions principales qu'adoptent successivement les types de voies de circulation de plus en plus modernes” (BRUNHES 1925 (1910): 207).

La permanence à la fois de la ville et de la route est pensée par la relation entre les éléments :

“La ville crée la route ; à son tour la route crée la ville, ou la recrée, c'est-à-dire la déplace ou la déforme” (BRUNHES 1925 (1910) : 207).

Il cite par exemple le développement des villes autour des gares (BRUNHES 1925 (1910): 209). Dans un chapitre précédent, nous avons vu que M. Poète avait développé aussi cette conception dans sa géo-histoire urbaine (cf. PARTIE 1 : I-1- E).

Contrairement aux urbanistes, les géographes et les historiens avaient développé une approche plus cognitive que normative de l'espace. Celle-ci leur permettait d'accéder à une

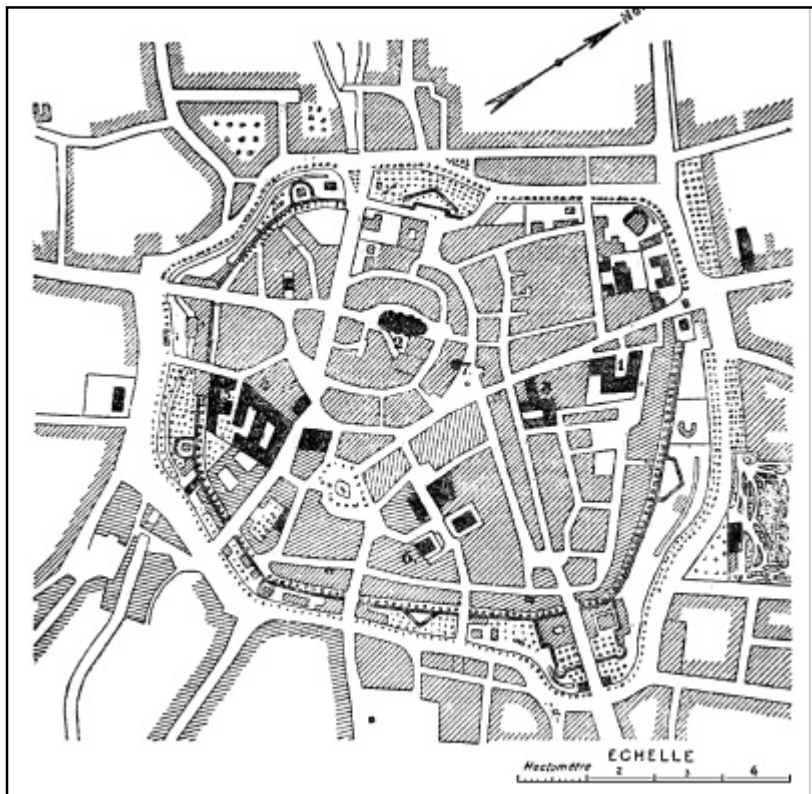


FIGURE 9 : La transmission dans la forme des boulevards des remparts médiévaux à Beaune, soulignée dans BRUNHES 1925 (1910): 243

conception beaucoup plus large. Cependant, faute de résoudre la question de la dynamique, le passage à la généralisation les amena aussi à une restriction de cette complexité.

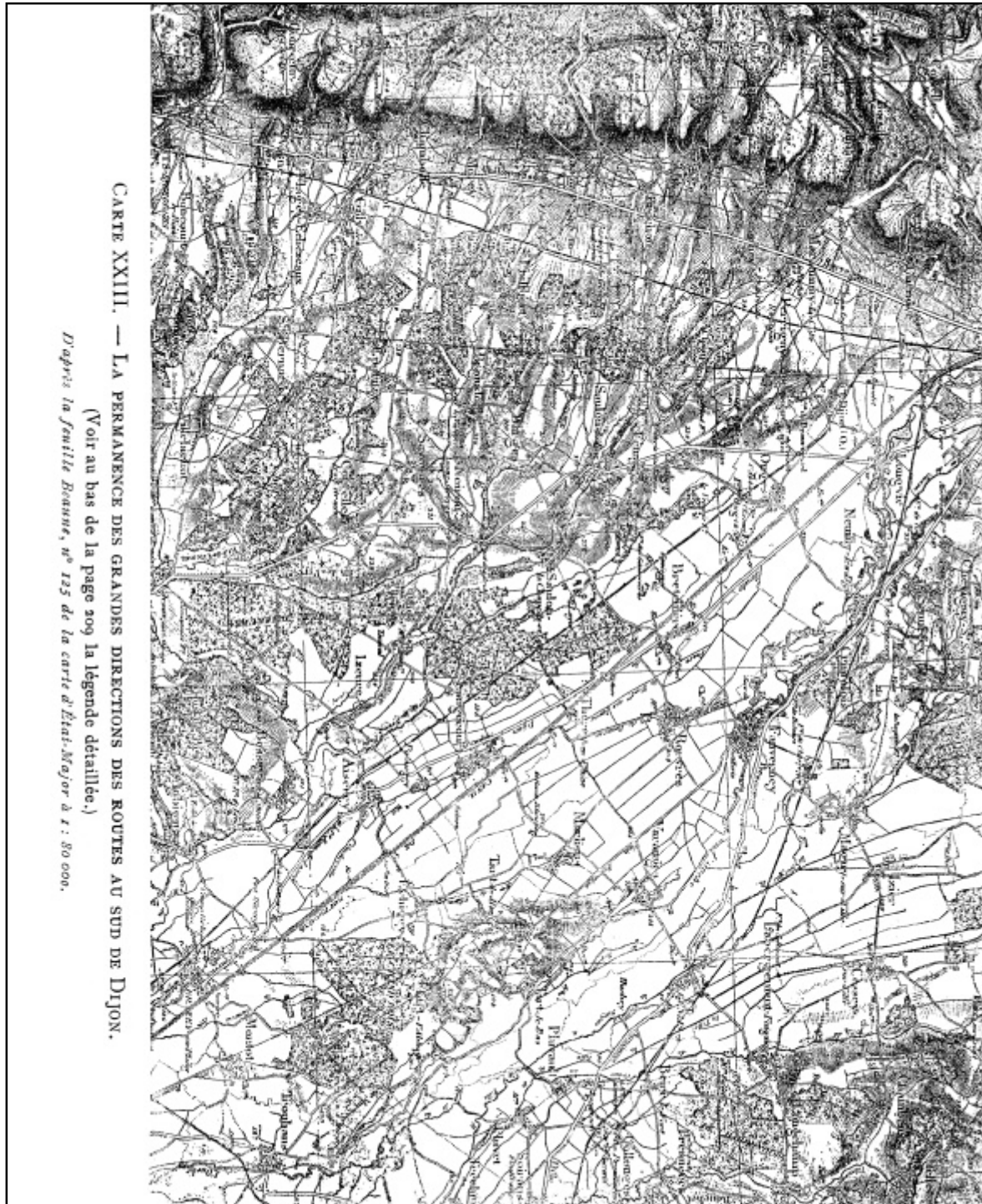


FIGURE 10 : La permanence des grandes directions des routes au sud de Dijon dans BRUNHES 1925 (1910) : 208-209. Au début du XX^e siècle, les géographes notent la permanence des grands itinéraires sur les plans d'État-Major. L'auteur note que les "trois directions traditionnelles sont aujourd'hui également suivies par trois lignes ferrées".

I - 2 - F : Discontinuités

I - 2 - F - a : Des types a-spatiaux et a-temporels

Dans un premier temps, l'étude typologique a imposé une restriction de la réalité à un certain nombre de "traits" sensés la décrire. Dans ce sens, elle échappa à l'observation complexe et localisée des phénomènes. **Dans un deuxième temps, les géographes opérèrent une généralisation en relocalisant les observations à une échelle plus petite correspondant à la région climatique ou historique.** Cette relocalisation contribua à donner le cadre synthétique d'explication des phénomènes.

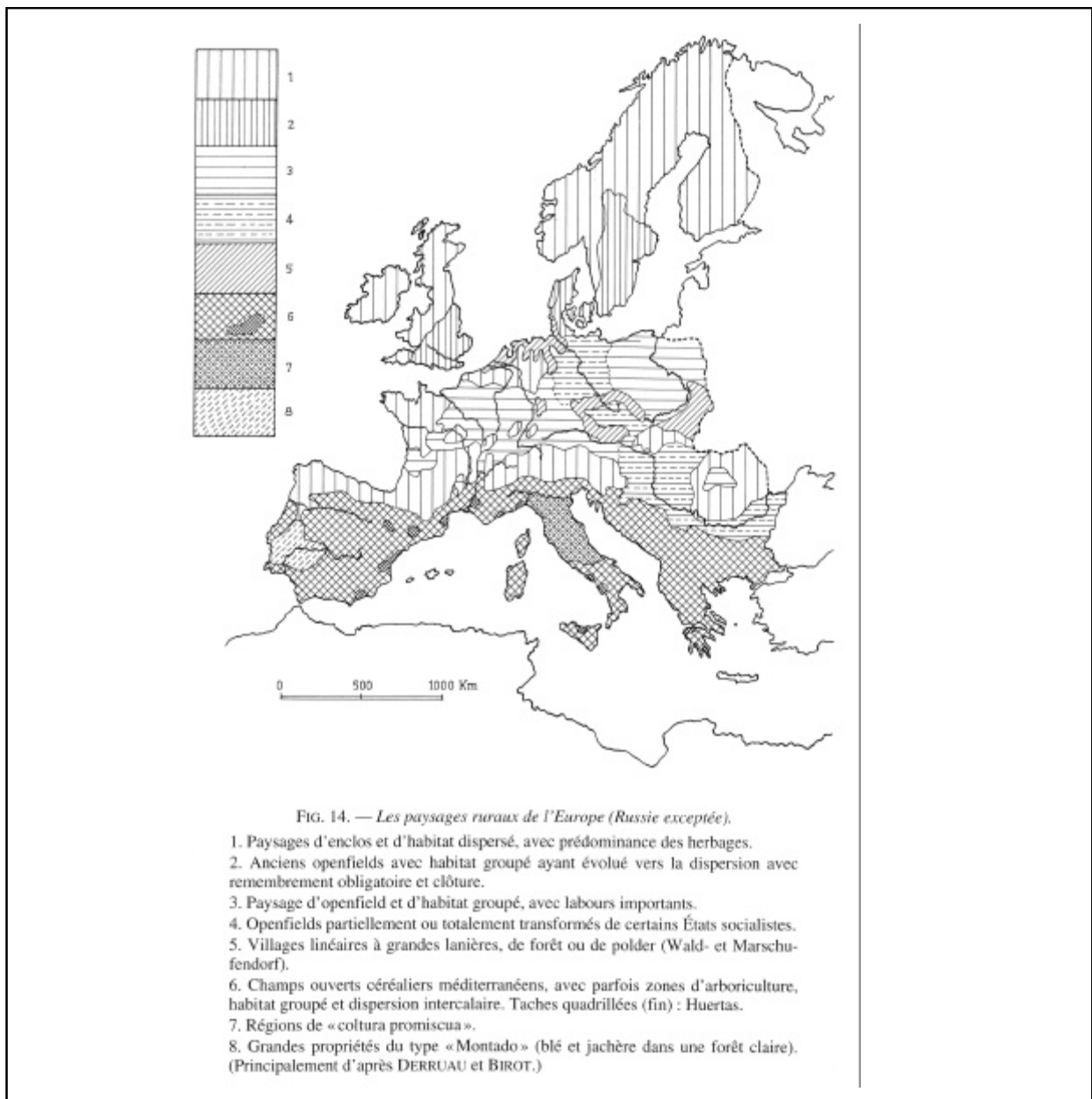


FIGURE 11 : Les paysages ruraux de l'Europe dans LEBEAU 1996 (1969) : 50.

Les géographes opérèrent une généralisation en relocalisant les observations à une échelle plus petite correspondant à la région climatique ou historique. Cette relocalisation contribua à donner le cadre synthétique d'explication des phénomènes.

Ainsi, les ouvrages d'A. Meynier et de R. Lebeau ne sont pas organisés en grands chapitres historiques comme chez P. Lavedan, mais en grands chapitres géographiques mêlant différences de climats, de civilisations et de techniques :

- régions climatiques et civilisations chez A. Meynier (cf. "§1 : Les oppositions dans le domaine de l'Europe Occidentale et de la Méditerranée ; §2 : Établissements européens hors de l'Europe Occidentale et de la Méditerranée ; §3 : Paysages des civilisations traditionnelles les pays tropicaux et de l'Extrême-Orient" (MEYNIER 1970 (1958),
- régions climatiques et techniques chez R. Lebeau (cf. "Partie 2 : Les structures agraires des pays tempérés de l'ancien monde ; Partie 3 : L'aménagement traditionnel du sol dans les pays tropicaux ; Partie 4 : Les pays d'agriculture scientifique et mécanisée" (LEBEAU 1996 (1969).

CF. FIGURE 11.

L'interprétation des paysages se trouve réduite à une explication spatiale très générale qui gomme la diversité locale et devient une observation purement formaliste puisque la forme n'est plus observée dans ses inter-relations locales et extra-territoriales à travers son site, sa situation etc. **La forme finit par être utilisée comme signe hors du contexte local (cf. FIGURE 12).** Le rassemblement de quelques critères principaux (dispersion/agglomération de l'habitat, champs clos/champs ouverts...) et la localisation régionale large sont perçus comme signifiants des relations sociales (paysage communautaire ou individuel). Samuel Leturq a montré récemment dans sa thèse les limites de ce modèle, dans ses implications historiques et géographiques (LETURQ 2001 B).

Chez les historiens médiévistes, l'apport des nouvelles sources planimétriques à travers la méthode régressive et l'archéologie agraire, n'a pas non plus été véritablement intégré.

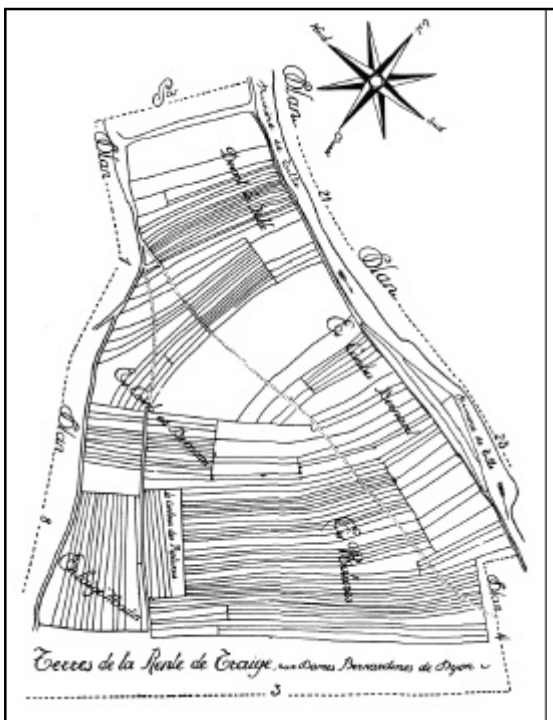


FIGURE 12 : "Champs ouverts et allongés dans un défrichement médiéval" dans BLOCH 1988 (1931) : pl. VI, 280. La forme est reproduite comme type sans être localisée précisément dans ses coordonnées géographiques. L'étude typologique impose une restriction de la réalité à un certain nombre de "traits" sensés la décrire. Dans ce sens, elle échappe à l'observation complexe et localisée des phénomènes. La forme finit par être utilisée comme signe hors de son environnement local.

I - 2 - F - b : Le temps fixe des historiens

Le principal écueil de l'approche régressive chez M. Bloch est que le sens de l'évolution n'est pas connu. On ne peut pas l'expliquer par un système cyclique récurrent comme en géomorphologie et elle n'est pas véritablement "déterminée" comme le supposait J. Brunhes. **Faute d'avoir élaboré le cadre général de l'évolution, les historiens se heurtent à l'incapacité d'interpréter les plans ou les documents au-delà de leur date de réalisation.** Ainsi A. Verhulst signale que :

"Toutefois, pour la chronologie, cette méthode [la superposition des données de l'archéologie agraire sur les plans cadastraux] ne permet pas plus que celle de l'interprétation topographique-génétique des seuls plans cadastraux, de remonter au-delà de la date du plus ancien document cartographique. Comme l'avait déjà fait remarquer M. Bloch qui les jugeait cependant d'une importance capitale, les plans parcellaires à eux seuls, en effet, ne suffisent presque jamais à fonder des conclusions valables, notamment sur la genèse du dessin parcellaire qu'ils révèlent. Cette remarque reste vraie, même lorsqu'une photographie aérienne a été utilisée en juxtaposition avec le plan cadastral" (VERHULST 1995. : 26-27).

Ne possédant pas véritablement de système de lecture des formes, les historiens ont tenté de les interpréter à partir des sources écrites. La méthode de la *Rückschreibung*, littéralement "écriture à rebours", élaborée par les géographes allemands des années 1960 proposait de reconstituer le dessin parcellaire à partir des données écrites (censiers, terriers, inventaires médiévaux), reportées sur les plans cadastraux³⁶. Elle partait du principe que les mêmes propriétaires se retrouvaient avec leurs parcelles contiguës et dans le même ordre dans chacun des quartiers. Ce phénomène de répétition indiquerait qu'ils s'agissaient d'anciennes "unités" -patrimoniales, administratives, fiscales, féodales ou autres- morcelées au cours du temps par suite de partages successoraux principalement. En remontant de la matrice cadastrale du XIX^e siècle aux terriers successifs du XVIII^e, du XVII^e, voire du XVI^e siècle, on pourrait reconstituer l' "unité originelle". Cette méthode reposait sur l'hypothèse qu'elle avait gardé, "pour des raisons d'administration et de comptabilité", son unité sur le plan fiscal. La démonstration fut faite en 1961 par les géographes allemands A. Krenzlin et L. Reusch, pour une dizaine de terroirs dans la région du Wurtzbourg (VERHULST 1995. : 28-29). Pour Verhulst, cette méthode constitue "le progrès de la recherche" car elle permet de "situer la genèse de la structure parcellaire dans le temps avec plus de précision" et "a relégué au second plan la méthode topographique-génétique", c'est-à-dire la recherche à partir du report sur plans des structures anciennes relevées sur des plans anciens, des photographies aériennes ou en archéologie. Mais il signale que cette méthode, ayant obtenu surtout "un grand succès en Allemagne", a été aussi "sévèrement critiquée" car il s'agissait d'une méthode fastidieuse et dépendant des conditions locales d'évolution de la structure parcellaire (VERHULST 1995 : 27-30). Elle n'a pas permis véritablement de dater les formes du paysages. De la même manière, nous verrons que les données archéologiques, convoquées par les historiens pour apporter des éléments de datation aux grandes formes de paysage (cf. PARTIE I-3-B) n'ont pas véritablement fourni d'éléments de datation pour la genèse des paysages³⁷.

La difficulté à dater les formes du paysage au-delà des dates fournies par les sources historiques ou archéologiques a amené les historiens à se rabattre sur l'étude des parcellaires planifiés ou instaurés après une phase de défrichements, c'est-à-dire, marqués par une rupture nette par rapport au paysage préexistant. Ainsi les historiens distinguent “du point de vue méthodologique” deux types de paysages : le paysage “primaire” et le paysage “secondaire”.

Un paysage est dit “primaire” :

“lorsqu'il n'a pas subi de grands changements depuis sa formation à un moment donné du Moyen-Âge et que, par conséquent, sa reconstitution à l'aide de sources postérieures pose peu de problèmes [...] sa formation, dans ce cas, aura eu lieu, en règle générale, pendant un laps de temps assez court et selon un plan préconçu, le plus souvent dans le cadre d'un défrichement collectif” (VERHULST 1995 : 48)

Un paysage est dit “secondaire” :

“Dans le cas, où de nombreuses transformations sont intervenues pendant une période parfois longue de plusieurs siècles et qui ont changé la forme primaire dans une mesure qui rend la reconstitution nécessaire, laborieuse, difficile et le plus souvent même partielle, le stade moderne du paysage d'où l'on doit inévitablement partir a un caractère secondaire, qualification qu'il mérite également du point de vue méthodologique” (VERHULST 1995 : 48- 49).

Cette définition est intéressante puisqu'elle ne semble pas penser le paysage hors de la planification. Dans les deux cas, une forme primaire, planifiée, est à l'origine du paysage. On retrouve donc l'idée de la forme parfaite mise en place en une seule fois, puis plus ou moins dégradée, idée qui était présente chez les culturalistes.

Dans les faits, l'étude des paysages secondaires, jugée trop complexe, a été quasi abandonnée et l'intérêt des historiens s'est porté essentiellement sur les parcellaires planifiés issus de défrichement³⁸. Pour les historiens, le degré de planification de ces terroirs aurait participé à leur fixation :

“Le degré de planification de ces types de paysages de la colonisation médiévale dans l'Europe Centrale et du Nord-Ouest, a déterminé, dans une large mesure, la conservation de leur forme primaire jusqu'à nos jours. Lorsqu'il englobait, dès avant le début de la mise en culture, la totalité du finage et que la division en parcelles, de longueur et de largeur fixées d'avance, fut arrêtée dès le départ, les possibilités d'évolution, notamment vers l'inégalité des parcelles, étaient réduites et la disposition originelle a eu plus de chances de rester inchangée” (VERHULST 1995 : 52- 53).

Ainsi, devant la complexité de la compréhension de la dynamique des paysages dans le temps, la géo-histoire agraire opère, comme chez les urbanistes, une restriction de la prise en compte de l'espace et du temps. **La complexité de l'espace est réduite aux formes planifiées et le temps est considéré comme fixe (cf. FIGURE 13).** Dans son article de 1971, R. Fossier considère que les photographies aériennes actuelles peuvent être utilisées comme source parce qu'elles sont le reflet direct du paysage médiéval, retournant à une conception du paysage quasi identique de celle de A. Meitzen (FOSSIER 1971). P. Claval souligne que :

“la géographie des structures agraires s'installe volontiers dans une éternité dont l'homme est absent. Elle parle de sociétés et de la manière dont elles organisent leur territoire, mais ignore ce qui peut les modifier et les contraindre un jour à modifier leur rapport à l'espace” (CLAVAL 1984 : 320).

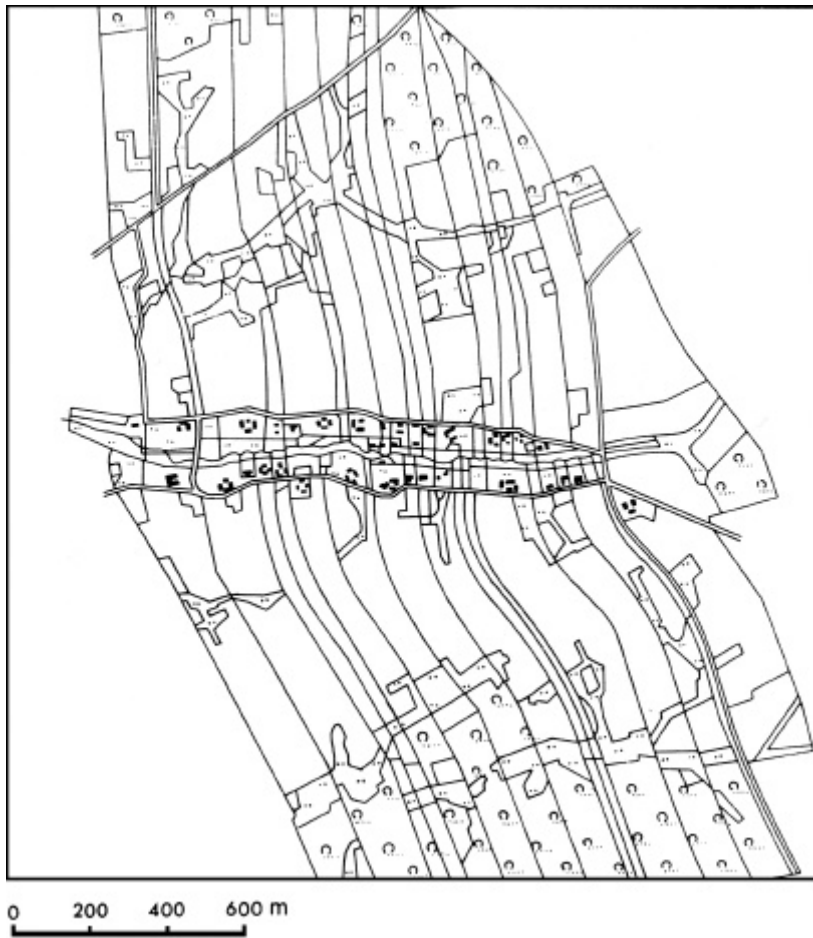


FIGURE 13 : Paysage de Waldhufendorf dans VERHULST 1995 : fig. 11. Devant la difficulté à étudier les paysages secondaires, jugés trop complexes, les historiens se concentrent sur les paysages primaires, issus de remembrement, dont le degré de planification aurait induit une certaine fixation dans le temps. Comme les urbanistes culturalistes, ils n'observent pas la forme "devenue" mais recherchent la forme dans son état originel.

Cette conception du temps amène une rupture entre les historiens qui ne traiteraient que le passé et les géographes qui ne traiteraient que le présent. Si les historiens font une incursion dans le présent c'est par défaut de sources pour les périodes plus anciennes. Si les géographes font une incursion dans le passé, c'est pour n'en retenir que ce qui détermine le présent :

“[chez le géographe] le but est d'expliquer le paysage actuel à l'aide de données du passé. Celle-ci ne remonte pas plus loin dans le passé qu'il n'est nécessaire pour la compréhension du présent. Sa démarche est essentiellement géographique, car elle ne s'intéresse au passé que dans la mesure où celui-ci aide à expliquer le présent. Le passé en lui-même n'est pas le but de la recherche, tandis que, pour l'historien, le paysage à un certain moment du passé, comme produit et reflet d'une société et d'une civilisation, est l'objectif final. Tout élément du paysage, à n'importe quel moment de son histoire, peut lui être utile et mérite son attention” (VERHULST 1995 : 20).

Dans les deux cas, l'attitude par rapport à l'histoire est radicalement différente : le géographe ne tente pas *a priori* de reconstituer un tableau complet du passé, il s'intéresse au passé dans la mesure où il peut expliquer le présent. L'historien des sociétés anciennes ne s'intéresse pas au présent et son but est la reconstitution d'un tableau plus complet possible de certaines étapes du passé. Son but est de produire un discours historique. A. Verhulst distingue ces deux

démarches sous les termes démarche “rétrospective” pour les géographes et “régressive ou régressive” pour les historiens (VERHULST 1995 : 20). Pour P. Claval, la relation est plus complexe. Si l'historien permet d'interpréter les “reliques” dans le paysage actuel, il permet aussi de comprendre le fonctionnement global de paysages :

“L'exploration du passé apporte deux séries de précisions : 1) elle fait comprendre les éléments qui, dans le paysage ou l'organisation de l'espace actuel, ne sont plus que des héritages ; l'explication fonctionnaliste échoue à en rendre compte si elle ne s'appuie que sur les nécessités présentement observables ; elle demande que soient reconstituées les conditions d'origine ; 2) l'histoire des transformations intervenues depuis un état ancien montre à l'œuvre les facteurs de changement, les forces qui déséquilibrent un système et en font naître un autre [...]. La géographie historique est donc en France le sous-produit d'une recherche soucieuse de la durée, mais qui ne valorise pas spécialement le passé. Elle ne s'arrête un instant dans sa quête des évolutions que lorsqu'elle découvre un état d'équilibre, une situation où les données écologiques, l'organisation de l'espace et la structure sociale sont si bien accordées les unes aux autres qu'elles résistent longtemps à la dérive générale des choses” (CLAVAL 1984 : 269).

On retrouve dans cette conception des éléments de la géo-histoire de M. Poète, tentant d'expliquer le présent de la ville de Paris à travers son histoire.

I - 2 - G : Conclusion sur l'approche morpho-fonctionnelle en géographie et en histoire médiévale

L'approche des géographes est différente de celle des urbanistes culturalistes et progressistes de la fin du XIX^e siècle car elle ne perçoit pas l'espace à travers les ruptures nature/culture ou passé/présent. Elle introduit des relations entre ces éléments et aboutit à une vision plus continue de l'espace et du temps.

Chez les géographes ruralistes, la forme réduite essentiellement à la forme naturelle (le relief, la présence de l'eau...) occupe une place dans l'histoire de l'homme. Pensée parfois, comme simple dépendance par rapport à la nature, elle est plus souvent prise dans une acception plus large incluant les cadres sociaux. Cependant, **les géographes du milieu rural échouent à associer géographie et histoire au travers de la forme, celle-ci n'étant pensée que dans la fixité**. En instaurant de grandes catégories elle “délocalise” l'objet étudié et ne fait pas le lien entre les échelles. La typologie n'est perçue que comme signifiant *a priori* d'un objet non étudié dans son contexte.

La forme, à travers les ressources naturelles, fait partie du système d'explication et intervient comme facteur principal (chez les déterministes) ou comme un facteur parmi d'autres (A. Meynier, J. Brunhes...). Les rapports entre la forme (le milieu) et la fonction (société) sont perçus soit dans une causalité linéaire (déterminisme) soit dans une causalité plus complexe (influence réciproque de la forme et de la fonction) mais, dans ce cas les phénomènes ont été insuffisamment explicités par les géographes. Nous verrons que cette difficulté à étayer un système d'explication qui fasse consensus à l'intérieur de la communauté scientifique et les transformations de la société après la deuxième guerre mondiale, ont conduit les géographes à

développer une vision critique de l'approche morphologique en géographie au profit d'une approche plus théorique (cf. PARTIE 1 : II-1-B-c). Le consensus apparu en géographie rurale autour du concept "paysage" sera critiqué face à la réalité du développement et de l'aménagement dans les années 1950, qui concerne surtout le milieu urbain.

Ainsi, au cours du début du XX^e siècle, la relation entre géographie et histoire n'a jamais été vraiment éclaircie faute de résoudre la relation entre les notions d'espace et de temps, à travers la question de la dynamique. En géographie rurale, le paysage a servi de cadre pour un temps, à un regard croisé entre géographes et historiens et a permis une approche plus complexe du paysage. M. Poète, au début du XX^e siècle, a élaboré aussi un système d'explication en géographie urbaine, en se basant sur une interrelation entre société et nature à travers l'exploitation économique. Mais elle reste essentiellement orientée dans un même sens : l'exploitation grandissante de la nature par l'homme.

Cette notion d'anthropisation était partagée également par le troisième groupe qui élaborait un discours sur les formes du paysage au XIX^e et début du XX^e siècle. Il s'agit des archéologues qui étudiaient les paysages du passé.

I - 3 : L'APPROCHE MORPHO-HISTORIQUE EN ARCHÉOLOGIE

I - 3 - A - La morphologie dans la constitution de l'archéologie comme science

I - 3 - A - a : La forme comme source

Comme la géographie, l'archéologie émergea au départ dans le champ de l'Histoire. Dans son historique de l'archéologie, A. Schnapp signale que la pratique de l'archéologie accompagnait dès l'Antiquité celle de l'histoire (SCHNAPP 1993 : 32). L'archéologie était utilisée pour renforcer la tradition en établissant une correspondance entre la tradition et les données matérielles (recherche des tombes des ancêtres prestigieux par exemple). La possession de certains objets (armes, bijoux etc.) et la reconstitution de leur généalogie étaient utilisées aussi pour établir certaines distinctions sociales (SCHNAPP 1993 : 71). À partir de la Renaissance, l'archéologie se constitua progressivement comme une source de savoir à part entière, permettant de dépasser l'histoire mythique de l'origine des royaumes d'Occident. Chez les érudits italiens de la Renaissance, l'épigraphie, la numismatique et la topographie historique commencèrent à apparaître comme des sources historiques et comme un moyen de comparaison avec la tradition³⁹. Au XVI^e siècle, les "antiquités" n'étaient plus considérées comme un moyen d'affirmer ou de confirmer son pouvoir mais comme **instrument de savoir**. Regroupés dans des cabinets de collection et organisés selon les trois ordres de la nature (minéral, animal, végétal), les objets étaient destinés à donner "une explication ordonnée du monde" (SCHNAPP 1993 : 204). Dans la deuxième moitié du XVII^e, certains antiquaires dépassaient la simple description esthétique des monuments pour proposer une explication de leurs usages et de leurs fonctions, construisant l'archéologie comme source de savoir à part entière. De la même manière, dans les pays anglo-saxons, les antiquaires élaborèrent

des instruments critiques pour analyser l'inscription des vestiges (tombes, fossés etc.) dans le paysage (SCHNAPP 1993 : 226 -241).

Les objets l'emportèrent progressivement comme preuve historique sur les sources écrites :

“Pour les antiquaires des XVI^e et XVII^e siècles, l'objet est une source directe, palpable, indiscutable, et pour peu qu'on sache l'analyser, une machine à remonter le temps” (SCHNAPP 1993 : 46).

L'objet devint support du discours. L'antiquaire J. J. Winckelman, par exemple, dès le XVIII^e, proposait d'expliquer une culture par ses objets (SCHNAPP 1993 : 318). Ici, comme en géographie, c'est le passage à **l'observation des formes**⁴⁰ comme moyen d'analyse qui a permis à l'archéologie de se distinguer de l'histoire faite à partir des sources écrites. Comme les géographes développant l'enquête de terrain et la lecture des sources planimétriques, les archéologues des XVII^e et XVIII^e siècles développèrent la fouille, la prospection et le relevé graphique comme outil d'analyse plutôt que l'analyse philologique.

L'antiquaire se distingua de l'historien car ses collections de faits ou d'objets servaient de point de départ à son discours tandis que l'historien développait d'abord une question qui l'amenait, dans un second temps aux objets. Même si, à la base, le but est le même : la reconstitution de l'histoire des sociétés passées, la méthode diffère donc entre les deux disciplines.

Comme pour la géographie, la relation avec l'histoire se posa. En archéologie, il n'existe pas d'ouvrage équivalent à celui de J. Brunhes et C. Vallaux pour définir les champs réciproques de l'archéologie et de l'histoire, au début du XX^e siècle. Mais, l'archéologie comme histoire humaine “localisée” dans le temps et dans l'espace possède un statut particulier à la charnière entre histoire et géographie.

I - 3 - A - b : La forme localisée

Une des caractéristiques de l'archéologie est d'étudier comme en géographie, des formes localisées dans l'espace. En se développant dans le contexte de la philosophie des Lumières qui tentait de sortir d'une lecture littérale de la Bible pour établir une histoire des hommes, l'archéologie participa à cette “relocalisation” de l'homme dans le temps (SCHNAPP 1993 : 277). Elle s'est doublée d'une localisation dans l'espace dans la deuxième et surtout la troisième dimension. Ainsi, à partir du XVI^e siècle, se développa une observation des vestiges dans leur environnement. La recherche s'étendit des objets aux vestiges en place. A. Schnapp situe au XVI^e siècle, la naissance de l'archéologie du paysage avec le développement, en Scandinavie, de la recherche des monuments proto-historiques. Ils sont observés dans leur environnement et donnent lieu à des “pérégrinations”, première forme de prospections dans un territoire donné que l'on trouve aussi chez les archéologues britanniques (SCHNAPP 1993 : 188-194). **L'ancrage géographique du vestige devint une des caractéristiques de celui-ci et la provenance géographique des objets, un des éléments essentiels de leur caractérisation.** Par ailleurs, la naissance de la stratigraphie amena une localisation dans la troisième dimension.

Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, la constitution conjointe de la géologie et de

l'archéologie permet de rétablir un *continuum* entre l'histoire de la nature et celle de l'homme, jusqu'alors pensées sans solution de continuité. Aux cours des XVIII^e et XIX^e siècle, la géologie et la paléontologie se dotèrent de moyens chronologiques. G. Cuvier, en France, et Buckland, en Angleterre, ouvrirent la voie à une étude rigoureuse de l'association entre les vestiges humains et les fossiles animaux (SCHNAPP 1993 : 348-350). Le transformisme de Lamarck puis l'évolutionnisme de Darwin donnèrent le cadre conceptuel à l'organisation temporelle de cette nouvelle histoire naturelle. J. Boucher de Perthes, au XIX^e siècle, inscrivit l'homme dans une continuité avec la nature et jeta les bases de la stratigraphie en archéologie (SCHNAPP 1993 : 383). L'utilisation de la stratigraphie permet de résoudre, en partie, la question de la généralisation des données.

I - 3 - A - c : La question de la généralisation

Comme en géographie, le fait de partir d'observations locales et localisées, pose la question de la généralisation de ces données. En s'émancipant de l'histoire des textes et pour les périodes sans écriture, l'archéologue doit élaborer une grille de lecture lui permettant d'identifier et de produire un discours sur les objets et les vestiges qu'il met au jour. **La typologie correspondant au "classement, [à] l'étude et [à] la datation des objets par types, en fonction de leurs caractères spécifiques" constitue progressivement cette grille de lecture** (JOCKEY 1999 : 159). Elle classe les artefacts pour les attribuer à une période chronologique, un lieu ou à une société, leur donnant un cadre temporel et explicatif, à la base du discours archéologique :

“Tout classement ou toute typologie devrait amener à comprendre pourquoi les objets changent d'une région à l'autre, d'un site ou d'une maison à l'autre, d'une période à l'autre. L'appréhension des changements entre tous les domaines de la culture matérielle devrait permettre de raisonner en termes d'identité et d'évolution culturelle” (DEMOULE *et al.* 2002 : 129).

Elle est à la fois le moyen de production d'un discours sur les sociétés et le moyen de reconnaissance et d'interprétation des vestiges nouvellement découverts.

Les premières formes de typologie étaient plutôt basées sur l'esthétique. Une des premières typologies est celle de J. J. Winckelman au XVIII^e siècle et repose sur une classification esthétique des vestiges. **Mais, l'archéologie s'émancipe progressivement de l'histoire de l'art en portant son attention sur toutes les traces** laissées par l'homme, considérées comme artistiques ou non. En cela, elle se rapproche de la démarche géographique. L'histoire des sociétés, et particulièrement des sociétés sans textes, s'élabore selon une histoire des techniques (SCHNAPP 1993 : 336). Au XIX^e siècle, C. J. Thomsen (1788-1865) propose un classement des artefacts selon une analyse technologique et typologique. Il substitue au classement traditionnel selon la nature de l'objet, la provenance géographique ou la forme, un tri nouveau à partir du matériau constitutif de l'artefact : pierre, bronze et fer (JOCKEY 1999 : 91). L'approche fonctionnelle est calquée sur celle de l'ethnologie :

“La conclusion de Jussieu énonce de la manière la plus évidente la règle de l'actualisme en archéologie : tout objet ancien fabriqué dans la même matière et suivant le même procédé par une population actuelle devait avoir dans l'Antiquité une fonction sensiblement équivalente” (SCHNAPP 1993 : 324).

Le concept de typologie est structuré à travers celui **d'évolution**, développé dans les sciences naturelles au cours des XVIII^e et XIX^e siècles (SCHNAPP 1993 : 397). Il permet d'établir un pont entre une histoire "naturelle" et l'histoire de l'homme, dégagant celle-ci des schémas religieux (cf. la construction de la préhistoire en relation avec la géologie et la paléontologie). Avec la théorie de la sélection naturelle proposée par C. Darwin en 1859, cette conception prend fortement en compte, la relation homme/milieu. Celle-ci s'exprime surtout chez les archéologues, **à travers l'idée d'une anthropisation grandissante du milieu grâce au développement des techniques. L'évolutionnisme sert de cadre à la typologie**, les archéologues faisant une analogie entre l'évolution biologique et l'évolution des artefacts, au sein d'une culture donnée. Ils utilisent volontiers l'image de la chaîne :

"Les séries peuvent être de sensibilité différente. Elles ont toutes cependant cela en commun que chaque chaînon de la chaîne n'est que peu différent du chaînon suivant. La ressemblance de deux chaînons proches peut souvent être si grande qu'un œil inaccoutumé ne trouvera aucune différence. Mais le premier et de dernier type de la série sont souvent si différents l'un de l'autre qu'il semble que celui-ci n'ait au premier regard aucune parenté avec celui-là" (Montelius 1903, p. 17 cité par JOCKEY 1999 : 161).

À partir d'un archétype, des chaînons peuvent garder des éléments formels sans rapport avec leur fonction initiale (cf. FIGURE 14).

119

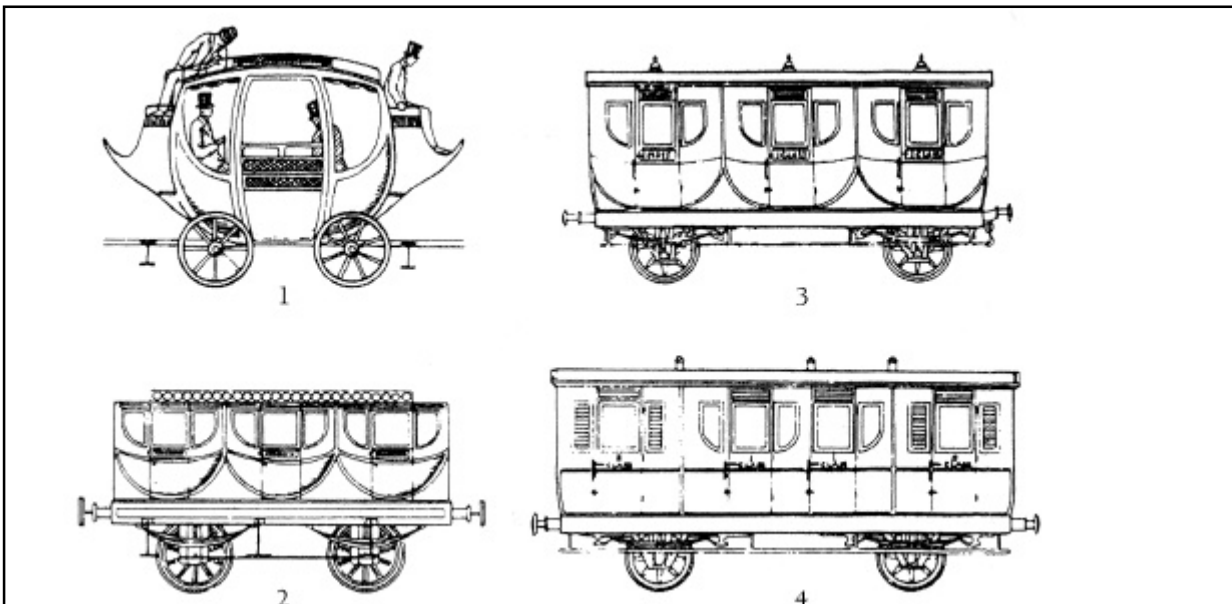


FIGURE 14 : Les quatre étapes de l'évolution du wagon par Montelius en 1903, reproduit dans JOCKEY 1999 : 161.
Les archéologues utilisent la typologie dans une visée évolutionniste.

Pour déterminer les archétypes, les archéologues se basent généralement sur un site considérée comme typique. Son nom devient le site éponyme pour la culture (ex. Acheuléen, Hallstattien, Laténien etc.). Un lien est établi à travers la culture matérielle pour localiser dans le temps des objets identiques trouvés dans des lieux géographiques différents du site éponyme. La généralisation s'opère donc à partir de points géographiques particuliers, à travers l'idée d'un déplacement des populations et d'une diffusion culturelle. A. Schnapp résume ainsi la construction de l'archéologie au cours des XVIII^e et XIX^e siècles :

“La typologie a émancipé l'archéologue de la tutelle textuelle, la technologie l'a libéré du dilemme nature/culture et la stratigraphie du paradoxe local/universel. La typologie inscrit l'objet dans un temps identifiable et le constitue en “preuve de l'histoire”, comme la technologie, en établissant la part “naturelle” et “culturelle” de chaque production matérielle, permet de définir pour chaque objet un usage déterminé. Et la stratigraphie apporte un moyen supplémentaire à la construction : l'objet est enfoui par l'action d'un phénomène de déposition qui est à la fois local et universel. Tout objet, tout monument est destiné à trouver une place dans le processus général de stratification qui se confond avec l'histoire du globe” (SCHNAPP 1993 : 395).

Il faut préciser que ce schéma d'explication a été élaboré essentiellement pour les périodes préhistoriques sans écriture. Pour les périodes historiques, l'archéologie a souvent été présentée, avant tout comme une méthode complémentaire de la méthode historique. Aussi, la typologie repose-t-elle aussi sur des connaissances historiques, dans lesquelles elle puise son vocabulaire (cf. par exemple, la difficulté à qualifier les agglomérations antiques ou les *oppida* entre la vision des textes et les réalités du terrain).

Au sein de cette discipline archéologique, l'étude des formes du paysage s'est développée dès les prémices, particulièrement dans le champ de l'archéologie antique.

I - 3 - B : La recherche sur les formes du paysage

120

I - 3 - B - a : La topographie historique

- À l'échelle urbaine

La topographie historique constitua une des premières formes de l'étude des formes du paysage. Elle s'est développée chez les humanistes de la Renaissance qui réalisèrent, au cours des XV^e et XVI^e siècles, plusieurs monographies sur des villes italiennes, germaniques, espagnoles ou en Gaule Belgique. La recherche était menée essentiellement à partir des textes latins mais les érudits commençaient à y intégrer l'analyse des monuments et des inscriptions⁴¹ (CHEVALLIER 2000 : 19). Au XVIII^e, la découverte des cités campaniennes (Herculanium, Pompeï) et le développement des fouilles urbaines en Italie, Grèce et Proche-Orient firent des données archéologiques, une des principales sources de la topographie historique urbaine (GRANAYMERICH 1998). Pour P. Gerosa, l'analyse archéologique des vestiges urbains constitua le début de l'écriture d'une histoire urbaine :

“L'approche de la ville par l'histoire commence très tôt, au début du cycle culturel des Lumières, par ce que nous pouvons considérer comme la fondation d'une nouvelle discipline : l'archéologie” (GEROSA 1992 : 141).

Comme nous l'avons vu, pendant le XVIII^e et le XIX^e siècles, architecture et archéologie se nourrissent mutuellement (cf. PARTIE 1 : I-1). P. Gerosa souligne que :

“Le passé commence à être redécouvert dans son dynamisme, comme invention continue des formes ; et cette découverte, alimentée par la restitution réelle et graphique des lieux monumentaux des villes, sera le facteur actif qui amènera les architectes du milieu du XVIII^e siècle à une révision critique des principes

contemporains de composition” (GEROSA 1992 : 142).

Le “patrimoine de connaissances sur la forme de la ville” accumulé par les archéologues au cours des XVII^e et XVIII^e siècles a pu être réutilisé dans le classicisme en architecture au XIX^e siècle (GEROSA 1992 : 143). Et nous avons vu par ailleurs, comment au XIX^e siècle la recherche sur les plans de villes avait rejoint les préoccupations des architectes-urbanistes (cf. PARTIE 1 :I-1). Dans ce contexte émergea une première théorisation de l'approche morphologique. Les archéologues, les historiens et les urbanistes partageaient alors une recherche commune.

- À l'échelle territoriale

Au début du XX^e siècle, la “topographie historique” était considérée comme une des “tâches essentielles de l'archéologie gallo-romaine” par A. Grenier, un des fondateurs de l'archéologie gallo-romaine en France (GRENIER 1985 (1934) : 1). Il l'étendait à l'étude des territoires, développant principalement deux aspects : la reconstitution des entités administratives (cités et *pagi*) et la recherche de vestiges topographiques d'origine antique.

- La recherche sur les territoires antiques

Le territoire de la cité était considéré comme un “groupement naturel”, survivant aux transformations politiques et transmis dans le temps à travers une permanence dans les découpages administratifs :

“La cité gallo-romaine exprime une réalité non seulement historique et administrative mais géographique et surtout économique ; elle est la réunion des terres diverses qui ont besoin les unes des autres parce qu'elles se complètent naturellement et que leur ensemble assure la vie du groupe qui les a occupées. La cité se trouve constituée le plus souvent le long d'une grande voie de communication naturelle, route ou cours d'eau, dont ses diverses parties tirent également profit [...]. Comme les cités gallo-romaines correspondent dans leurs grandes lignes au groupement naturel des populations, elles ont survécu, dans l'ensemble, aux transformations politiques. On les retrouve assez aisément dans les provinces de l'ancienne France et même dans bon nombre de nos départements. Elles apparaissent, surtout, dans les diocèses. L'Église représente, sur notre sol, l'héritière la plus fidèlement conservatrice du cadre administratif romain” (GRENIER 1985 (1931) : 144).

Dans une histoire en perpétuel changement, les divisions administratives antiques étaient considérées comme stables car reposant sur une unité géographique :

“Si l'histoire, perpétuel changement, a pu et dû modifier, au cours des âges, les civitates et les *pagi*, la géographie au contraire semble leur conférer un élément stable et au moins une raison de permanence” (GRENIER 1985 (1931) : 148 souligné par nous).

Il invoquait une unité géographique basée sur la géologie et l'oro-hydrographie, transparaissant dans les noms de “pays”, conservés dans la tradition locale :

“Nos pays exprimeraient donc la réalité naturelle qui aurait servi de base à la distribution des *pagi* celtiques et gallo-romains” (GRENIER 1985 (1931) : 148).

Cette cohérence géographique lui donnait, selon lui, une légitimité historique :

“C'est à juste titre que l'on a proposé le cadre de la cité comme le mieux approprié aux monographies

archéologiques” (GRENIER 1985 (1931) : 144).

Cette première forme de recherche était proche de la démarche de géographie historique en histoire médiévale. A. Grenier cite d'ailleurs les travaux de C. Jullian et d'A. Longnon (GRENIER 1985 (1931) : 144). On retrouve une forme d'histoire régressive des territoires puisqu' A. Grenier postulait qu'en reconstituant les découpages administratifs médiévaux, on pouvait retrouver les découpages antiques :

“La méthode consiste donc à remonter des circonscriptions ecclésiastiques, dont il convient au préalable de faire l'histoire, aux pagi de l'époque franque. Il reste à déterminer dans quelle mesure ces pagi de l'époque franque représentent ceux de l'époque gallo-romaine” (GRENIER 1985 (1931) : 147 souligné par nous).

La cité, le *pagi* et le *fundus* (comme origine de la paroisse) devinrent donc les cadres privilégiés d'études des antiquisants, qui cherchaient à y inscrire les vestiges topographiques mis en évidence. Car, parallèlement à cette recherche purement textuelle, une véritable recherche de terrain s'était développée au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Elle portait sur les vestiges matériels tangibles de la civilisation antique. L'observation des monuments en milieu urbain, transposée au milieu rural avait permis la reconnaissance des établissements humains (structures miliaries, habitats, etc.) et à l'échelle territoriale, de voies et de réseaux parcellaires.

- La recherche sur les voies antiques

À l'échelle territoriale, les voies constituent un des premiers éléments observés par les archéologues. Dès 1622, N. Bergier, dans son “*Histoire des grands chemins de l'Empire romain*”, expliquait la nécessité de construire une typologie descriptive des chemins à partir de leurs formes et de leurs matériaux (SCHNAPP 1993 : 219). N. Bergier avait élaboré une théorie sur la structure des voies romaines à partir des textes de Vitruve mais s'appuyait également sur des éléments de fouilles. La construction et la réparation des grands chemins donnaient l'occasion de nombreuses découvertes. Les travaux de N. Bergier donnèrent naissance à **une tradition de recherche sur les voies, associant constructeurs et archéologues**. Ainsi, aux XVIII^e et XIX^e siècles, les observations sur les voies anciennes étaient souvent réalisées par les ingénieurs des Ponts et Chaussées. Au cours du XVIII^e siècle, elles étaient encouragées par Trudaine lui-même, directeur des Ponts et Chaussées, et ami du comte de Caylus, un des principaux promoteurs de l'archéologie scientifique :

“Les ingénieurs des ponts encouragés par Trudaine, directeur des Ponts et Chaussées, mettent leur savoir-faire et leurs dons d'observation au service des antiquités et de Caylus : ils lui envoient d'admirables relevés de leurs découvertes qui fournissent nombre d'illustrations et de commentaires du tome III du Recueil des antiquités” (SCHNAPP 1993 : 307).

P. Pinon souligne aussi que les ingénieurs étaient omniprésents dans les découvertes en milieu rural et ne se contentaient pas de signaler les découvertes fortuites. Ils relevaient les découvertes, grâce à leur compétence de dessinateurs et de techniciens (PINON 1991 A : 43-45). P. Pinon rapproche d'ailleurs les travaux routiers modernes des grands travaux actuels :

“Les travaux routiers de l'époque jouent un peu le même rôle que les chantiers autoroutiers aujourd'hui : ils détruisent certains vestiges - jadis pour récupérer leurs matériaux - mais aussi en révèlent

d'autres" (PINON 1991 A : 46).

Nous aurons à plusieurs reprises l'occasion de souligner cette interrelation constante entre aménagement et connaissance.

Au début du XX^e siècle, la recherche sur les voies antiques est un des chapitres essentiels de la recherche antique. A. Grenier en fait un tome à part entière de son "*Manuel d'archéologie antique*" au même titre que les travaux militaires, la navigation et l'occupation du sol. La route est considérée, sous l'impulsion des géographes, comme un des éléments générateurs de l'implantation humaine :

"Si l'on considère la carte archéologique, on s'aperçoit que les voies de communications terrestre et fluviale représentent comme les fils directeurs de ces études de topographie. Les établissements humains se groupent autour des voies, comme dans la grappe, les grains autour de la tige ; La route ou la rivière les nourrissent et les unissent ; Car c'est par ces chemins qu'a circulé la vie romaine et, après l'époque romaine, la majeure partie de la vie française, presque jusqu'aux temps modernes... L'étude des voies romaines demeurent, à juste titre, le principe de la topographie historique de notre sol" (GRENIER 1985 (1934) A : 1 -2).

La recherche sur les voies repose d'abord sur les documents écrits⁴², la toponymie, et surtout les découvertes archéologiques (les milliaires donnant des indications de distance). Les cartes contemporaines semblent utilisées surtout dans un deuxième temps pour localiser et mettre en cohérence les vestiges retrouvés. On est donc ici dans une démarche de géographie historique.

Mais parallèlement, comme en géographie, le développement d'une cartographie scientifique relativement détaillée au cours du XIX^e siècle favorise **la découverte de la permanence de formes anciennes du paysage par les historiens et les archéologues**. R. Chevallier le signale dans son ouvrage sur la topographie historique :

"le début des recherches est en rapport avec l'apparition d'une cartographie exacte dans la première moitié du XIX^e siècle : quand on a pu disposer de bonnes cartes, on a découvert des centuriations en plusieurs points du monde romain" (CHEVALLIER 2000 : 163).

Il cite les travaux pionniers des italiens P. Kandler (travaux de 1858-1866), É. N. Legnazzi, É. Lombardini et de l'allemand A. Schulten qui ont utilisé la cartographie autrichienne pour mettre en évidence des parcellaires antiques conservés dans le paysage (CHEVALLIER 2000 : 163). Ce sont surtout les vastes parcellaires réguliers de colonisation qui attirent l'attention.

- La recherche sur les parcellaires antiques

A. Grenier, dans son "*Manuel d'archéologie gallo-romaine*", fait une synthèse des recherches sur les cadastres antiques, pour le début des années 1930. Chez lui, cette recherche apparaît indissociable de celle sur les chemins antiques. Le chapitre s'intitule d'ailleurs "les routes et le cadastre" et fait partie du tome II de son manuel, consacré aux routes (GRENIER 1985 (1934) : 12-23). Selon lui, la route est l'élément générateur du cadastre :

"L'établissement du réseau routier romain et celui du cadastre ont été concomitants ; les routes ont pu servir au cadastre, elles n'ont pas été déterminées par lui" (GRENIER 1985 (1934) A : 22).

Cette recherche est à rapprocher également de la recherche philologique sur les textes latins concernant la géométrie, l'arpentage et le droit agraire, réalisée au Bas-Empire. Une

compilation de ces textes, réunis sous le terme générique de “corpus gromatique”, a servi de base à la recherche sur les cadastres, à partir du XIX^e siècle. En 1848, une édition “intégrale” du corpus gromatique, éditée partiellement aux XVI^e et XVII^e siècle, fut réalisée par les éditeurs F. Blume, K. Lachmann et A. Rudorff. D'autres éditions corrigées et des études se succédèrent dans le courant du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (pour le détail de ces études cf. CHOUQUER et FAVORY 2001 : 15-17). Le développement conjoint de cette connaissance historique et de l'archéologie de terrain donnèrent naissance à une solide tradition de recherche sur les parcellaires antiques.

Au début du XIX^e siècle, les vestiges de ces “*graticolato romano*” (quadrillages romains) ont été reconnus en plusieurs endroits sur le terrain ou à partir de cartes d'État-Major. En Italie, un quadrillage “très net” a été repéré en Campanie au sud-est de Santa Maria-di Capua-Vetere, l'ancienne Capoue et en Toscane, entre Florence et Prato. Pour Capoue, A. Grenier cite les travaux de Beloch et de Schulten⁴³.

Pour le *graticolato* de Padoue, É. Reclus donne une représentation dans sa “*Géographie Universelle*” de 1894 (RECLUS 1874-1894 : tome I : 344). A. Grenier précise que l'exemple “le plus frappant et le plus développé” se rencontre dans l'Italie du Nord au nord-est de Padoue au point que les cartes contemporaines mentionnent encore ce *graticolato romano* :

“D'Imola à Bologne, à Reggio, Modène, Parme, Plaisance, la *via Aemilia* sert de *decumanus* aux villes et à leur territoire sur plusieurs dizaines de kilomètres. D'autres restes de limitation basés sur d'autres routes d'une orientation différente ont été signalées autour de Vérone, de Trévise, d'Aquilée et de Pola” (GRENIER 1985 (1934) A : 15) .

Il cite encore les travaux de X. Schulten et ceux de A. Rubbiani et P. Ducati en 1928 et reproduit un relevé du quadrillage romain près de Bologne, réalisé par Rubbiani (RUBBIANI 1883 : 65-120 et pl. I ; DUCATI 1928 : 359-360, fig. 151). Cette carte semble avoir été élaborée à partir d'une carte d'État-Major sur laquelle ont été relevées les limites pouvant entrer dans un quadrillage romain. Le quadrillage hypothétique y a été restitué en pointillé (GRENIER 1985 (1934) A : 17, cf. FIGURE 15). Ces recherches amorcent une tradition italienne de recherche sur les cadastres antiques qui sera très productive tout au long du XX^e siècle (cf. chapitre suivant sur la photographie aérienne). Autour de Carthage et dans le sud tunisien, A. Grenier signale que :

“on a reconnu nettement soit à la direction des rues et des routes, soit par la présence de cippes rappelant les opérations cadastrales et marquant les limites tracées, les restes de l'arpentage romain. Les *decumani* et les *cardines* de cet arpentage sont les grandes routes publiques” (GRENIER 1985 (1934) A : 15-16).

Il donne une reproduction d'une partie de plan dressé par X. Schulten représentant les “chemins conservant la trace de la centuriation de Carthage (GRENIER 1985 (1934) A : 18, fig. 4 reproduction de SCHULTEN 1902 : 129-173). Ici l'auteur se contente d'un simple relevé sans restitution hypothétique du quadrillage. Au début du XIX^e siècle, J. Toutain et W. Barthel étudient les cadastres africains et relaient les premières observations de cadastres par l'aviation (TOUTAIN 1905 A, 1905 B, 1907, 1909, 1910 et 1912, BARTHEL 1911) ⁴⁴.

En Angleterre, des concordances métriques ont été observées au début du XX^e siècle par F. Haverfield à l'ouest de Rochester et par Montagu Sharp dans le Middlesex (HAVERFIELD 1918 : 289-296 et Montagu Sharp 1905 à 1918)⁴⁵.

En Germanie romaine, : autour de Cologne, le long des routes de Cologne à Juliers et de Cologne à Bavai, A. Grenier signale que M Reiner Mueller :

“croit être parvenu à déterminer un système de points distants exactement de 740 mètres, un demi-mille, et marqués soit par des croisements de chemins soit par des limites de bans communaux, ce qui indiquerait de même, le passage d'un ancien chemin” (GRENIER 1985 (1934) A : 16 d'ap. REINER MUELLER 1926).

En étudiant le ban du village de Dautenheim, près d'Alzey, au sud de Mayence, Mr Curschmann y a relevé les restes d'une centuriation antique (GRENIER 1985 (1934) A : 18). Autour de Basel-Augst, Burckhardt-Biedermann a proposé une explication de la distribution des villas par une division du territoire *per scamma et strigas*⁴⁶. En France, A. Grenier signale que :

“Il est étrange que sur le territoire français nous ne puissions citer d'exemple analogue” (GRENIER 1985 (1934) A : 19).

Il pressent l'existence de centuriations dans la colonie de la Narbonnaise mais précise qu'“il reste à en relever les traces” (GRENIER 1985 (1934) A : 19). Jusqu'alors la seule centuriation reconnue en France est l'étude de J. Durand sur la Villeneuve de Saint-Denis (DURAND 1919). Mais A. Grenier, à la suite de C. Jullian, conteste cette thèse (GRENIER 1985 (1934) A : 19). Elle se révélera être une planification d'origine médiévale (ABBÉ 1995).

En France, la recherche sur les cadastres antiques s'est développée surtout dans la deuxième moitié du XX^e siècle, à partir du développement de l'archéologie aérienne.

I - 3 - B - b : La photographie aérienne oblique

À la fin du XIX^e siècle le développement de l'aviation et de la photographie mit à disposition des archéologues un nouveau type de source : les photographies aériennes. Celles-ci étaient réalisées, dans un premier temps, à basse altitude à partir de ballons ou d'avions. Une des premières expériences date de 1879 avec la vue aérienne photogrammétrique du chantier archéologique de Persépolis réalisée par Stolze (CHEVALLIER 1971 B : 8). Mais c'est surtout après la première guerre mondiale (période pendant laquelle l'aviation et la photographie aérienne ont fait des progrès considérables) que son utilisation en archéologie a produit des résultats. Elle était le fait de chercheurs qui officiaient dans le pourtour méditerranéen et elle portait principalement sur la recherche de sites et de structures antiques.

- Les recherches antiques

Au début du XX^e siècle, plusieurs archéologues utilisaient l'aviation pour la reconnaissance de vestiges antiques sur le terrain. On peut citer les travaux de l'anglais G. A. Beazeley en Mésopotamie, de Th Wiegand, chef de la commission archéologique germano-turque sur le Sinaï, les travaux de L. Rey (1917) en Macédoine ou encore ceux de A. Poidebard, universitaire missionné par l'Académie des Belles Lettres pour chercher “la trace de Rome dans le désert de Syrie” (BEAZELEY 1919, POIDEBARD 1931 et 1934).

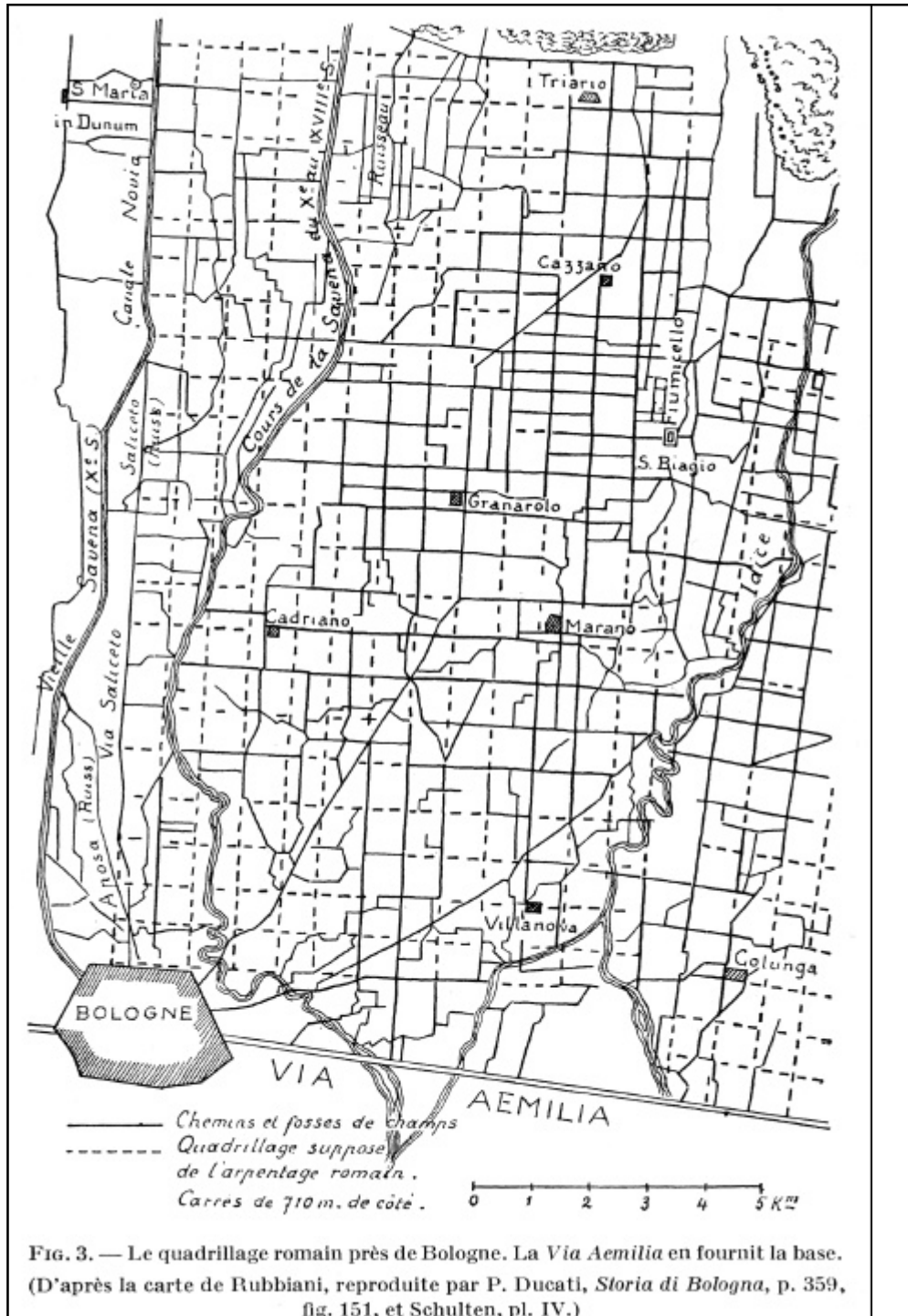


FIGURE 15 : Relevé du graticolato romain près de Bologne reproduit dans GRENIER 1985 (1934) A : 17. Au début du XX^e siècle, les archéologues perçoivent aussi, à l'analyse des cartes d'État-Major, la permanence des formes parcellaires romaines dans le paysage contemporain.

Les premiers travaux d'archéologie aérienne privilégiaient une recherche à vue des sites par photographie oblique à basse altitude. Ils portaient sur des **ruines ou des micro-reliefs** fossilisés sous les sables des déserts et datant essentiellement de la période antique. Il s'agissait souvent de ruines assez monumentales : *castrum*, *limes* etc. Ces travaux ont été menés dans des secteurs où les traces étaient **conservées dans des conditions particulièrement favorables à la fossilisation, notamment en raison de la désertification des terres. Les vestiges subsistant sous la forme de ruines, leur reconnaissance et la lecture de leur organisation étaient facilitées par la vision arienne.**

- La recherche protohistorique

La recherche sur les paysages protohistoriques a fait l'objet des premières recherches en archéologie du paysage car l'absence de textes pour ces périodes avait favorisé une précoce reconnaissance sur le terrain des vestiges et leur localisation dans l'environnement (cf. chapitre I-3-A-a sur la forme comme source). À l'échelle du terrain, elle portait essentiellement sur la reconnaissance des établissements et des sépultures. La recherche sur les éléments organisateurs du paysage (voie, parcellaire etc.) ne semblait pas faire l'objet d'une recherche spécifique mais était contenue dans la recherche sur les voies et parcellaires antiques qui étaient pensés dans une continuité avec la période gauloise. Ainsi, A. Grenier ne cesse de raccorder les structures antiques à la période précédente voire à des périodes plus anciennes :

“Quoiqu’il en soit, en ce qui concerne le tracé des routes, les arpenteurs romains ne se trouvaient nulle part en Gaule en terrain vierge. Même en Narbonnaise et autour des colonies de vétérans dont le sol avait pu être exproprié ou acheté (Hygin), ils rencontraient les anciens chemins gaulois. Les routes soit naturelles, soit consacrées par l’usage, ne se déplacent guère, pas plus que ne se déplacent, dans l’ensemble, les lieux habités qu’elles unissent. La loi, du reste, imposait de respecter ces anciens chemins” (GRENIER 1985 (1934) A : 21).

Et plus loin :

“il ne faut jamais oublier, en étudiant les voies antiques, tout d’abord que la plupart d’entre elles sont antérieures à l’époque romaine et remontent à la période gauloise ou même aux millénaires de la préhistoire...” (GRENIER 1985 (1934) A : 24).

Il cite également l'exemple de voies doubles pour l'Antiquité⁴⁷, qu'il explique soit, comme le dédoublement volontaire d'axes militaires stratégique, soit comme le signe de l'utilisation concomitante de l'ancien réseau gaulois et de nouvelles voies :

“Dans bien des cas, les voies indigènes ont dû conserver leur importance et leur animation à côté de celles qu’avait construites l’État romain d’autant plus que leur utilité régionale l’emportait sur les buts lointains et d’intérêt général assignés à leurs constructions par les grands administrateurs de l’Empire” (GRENIER 1985 (1934) A : 397).

Les voies gauloises faisaient l'objet de recherche et étaient caractérisées à partir de leur forme et de leur mode de construction⁴⁸.

Selon les auteurs de cette époque, l'arpentage devait être pensé également dans une continuité avec l'indépendance gauloise :

“La Gaule que César a conquise était si bien cadastrée que les arpenteurs du fisc romain n’ont eu qu’à

embrigader les arpenteurs gaulois auxquels ils ont pris quelques termes de leur vocabulaire, en tout cas, leurs mesures, l'arpent, arepennis et la lieue, leuga" (GRENIER 1985 (1934) A : 21: cite H. Hubert : Les Celtes, I, p. 16).

Les voies celtiques sont pensées comme les éléments constituant l'armature du parcellaire et de l'habitat :

"Elles ne coupent jamais les champs mais leur servent au contraire de limites parce qu'elles sont antérieures au partage des terres. Elles ont sur leurs abords, des tombes et des maisons antiques parce qu'elles ont servi à relier les habitations dès cette époque reculée" (GRENIER 1985 (1934) A : 398).

Cette prééminence donnée à la période gauloise est à replacer dans le contexte de la "celtomanie" du XIX^e siècle, venant appuyer l'affirmation de l'ancienneté de la nation (PINON 1991 A : 14).

Dans les années 1930, sous l'impulsion du développement de l'archéologie aérienne, la recherche anglaise permit d'importantes avancées sur la connaissance des formes du paysage protohistorique. O. S. G. Crawford mit en évidence de nombreuses structures protohistoriques comme des enclos ou les premiers champs réticulés qui connurent une certaine postérité sous le terme de "champs celtiques" (CRAWFORD 1928 et 1953). En 1934, A. Grenier citait ces "lacs de rideaux (en anglais, Lynchets)" et ces "petites banquettes légèrement surélevées" qui "ne sont autres que les bordures de très anciens champs" (GRENIER 1985 (1934) B : 776 d'après les résultats de C. Curwen). Habitat, relief, nature des sols, champs et voies sont mis en relation grâce à la vision globale que permet la photographie aérienne, donnant naissance à une possible archéologie du paysage :

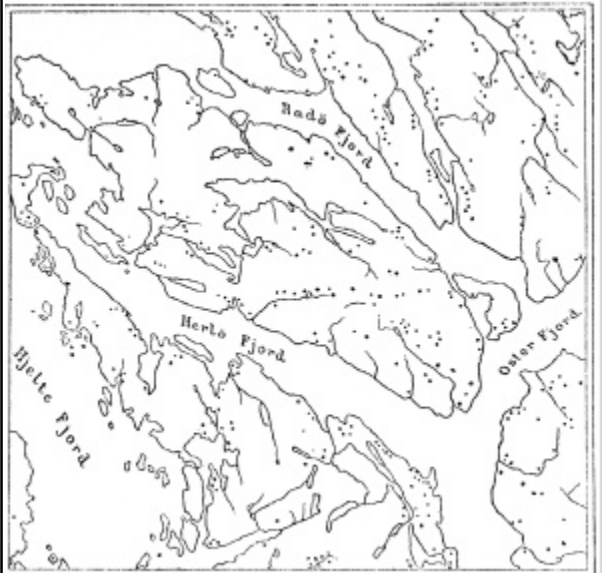
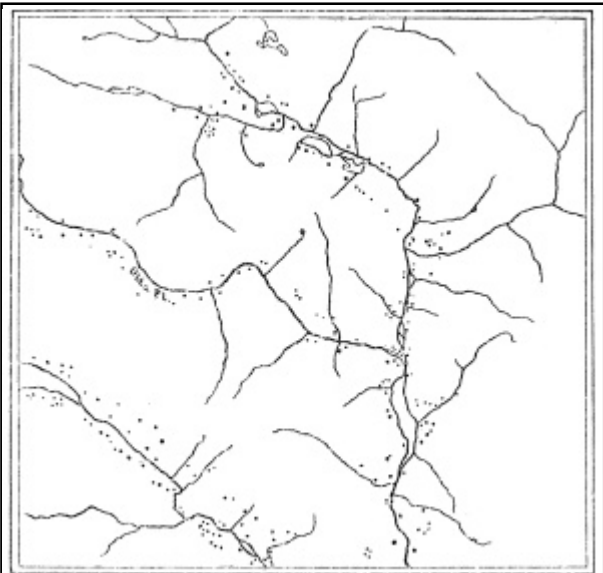
"Elles [les limites de champs] délimitent des surfaces approximativement carrées et se trouvent en relation avec d'anciens chemins plus larges, qui aboutissent à de petits villages dont les substructions ont été fouillées. Les trouvailles indiquent clairement la fin de la période indépendante et l'ensemble de l'époque romaine. Nous avons donc là de petits villages agricoles entourés de leurs champs. Les mêmes rideaux auraient été anciennement reconnus en Picardie et notamment à Bouvincourt, dans l'Aisne, et autour de plusieurs *oppida* de la région" (GRENIER 1985 (1934)B : 776 d'après CURWEN 1927 : 280).

Les découvertes d'établissements ne sont pas prises isolément mais replacées dans leur contexte. À la suite des travaux des géographes et face à la multiplication des découvertes grâce à la prospection aérienne, les archéologues proposent des études de répartition des vestiges à une échelle territoriale. O. S. G. Crawford, par exemple, propose pour le Sussex une répartition des établissements "celto-romains" et "anglo-saxons" en fonction des données oro-hydrographiques. Il met en relation les pentes, la présence de l'eau, l'habitat et la forme des champs. Il souligne la présence de traces de champs celtiques sur les pentes supérieures des plateaux, abandonnées par la suite par l'agriculture. Les villages d'origine anglo-saxone s'étendent dans les vallées, leurs champs ouverts contrastant avec les champs carrés celtiques (CRAWFORD 1928 : 8-9, fig. 1, 2). La cartographie qu'il produit est très proche de celle des géographes : représentation de l'hydrographie et des habitats sous forme de points (cf. FIGURE 16).

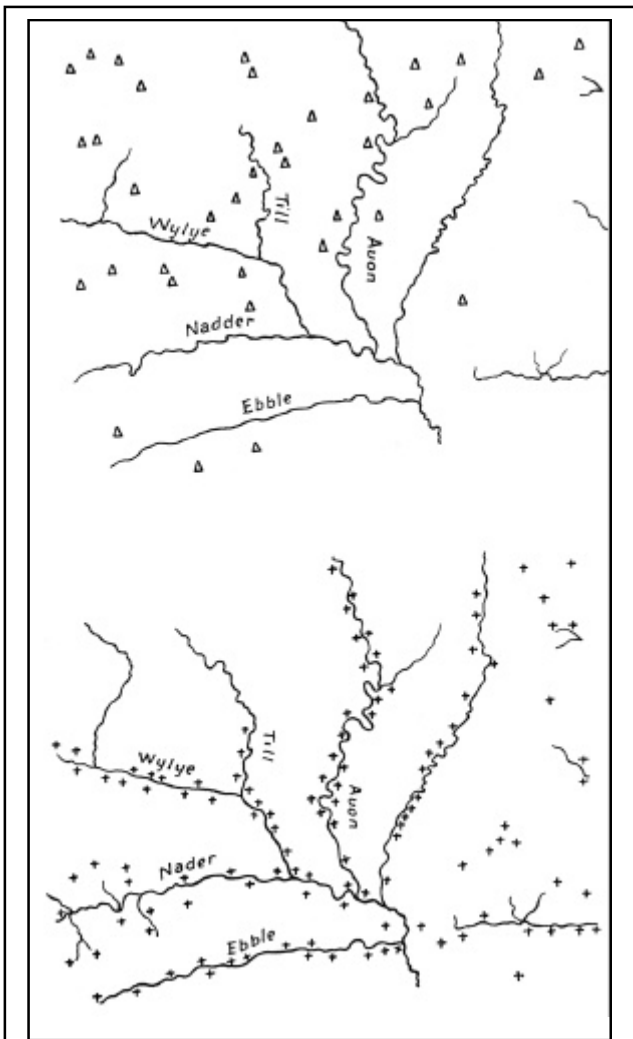
Le développement de la prospection aérienne marque donc la naissance d'une archéologie agraire traitant, non seulement les établissements et les voies, sujets traditionnels de la topographie historique, mais aussi la forme des champs et la répartition des vestiges. Cette forme

d'archéologie, née dans les pays anglo-saxons⁴⁹ après la première guerre mondiale, est appelée “*Field Archaeology*” (“archéologie du ou des champs” ou encore “archéologie extensive”). Outre son application en archéologie antique et protohistorique, elle s'est développée chez les géographes et les historiens médiévistes anglais qui menaient, nous l'avons vu, une réflexion sur les paysages (cf. PARTIE 1 : I-2).

129



Localisation des habitations en Norvège, d'après Hagbart Magnus reproduit dans BRUNHES 1925 (1910) : 166.



Localisation des établissements celto-romains et anglo-saxons dans le bassin de l'Avon d'après CRAWFORD 1928 : 8-9, fig.1-2 reproduite dans GRENIER 1985 (1934) B : 776.

FIGURE 16 : Cartes de répartition de l'habitat. Au début du XX^e siècle, géographes et archéologues produisent le même type de cartes de répartition : sur un fond représentant uniquement le réseau hydrographique ou le relief, les habitats sont reportés sous forme de points.

- L'archéologie agraire médiévale

En histoire et géographie agraire, l'intégration des données archéologiques était censée préciser l'organisation au sol des campagnes agraires, les documents écrits n'en donnant qu'une image abstraite : "l'empreinte morphologique et topographique laissée au sol par la culture ne peut être connue et étudiée que par l'archéologie agraire" (VERHULST 1995 : 32). De plus, elle était censée résoudre la question de la datation de certains phénomènes comme la genèse de l'*openfield* et du bocage ou la mise en place de certains parcellaires de planification.

En Angleterre, au XIX^e siècle, F. Seebohm (1833-1912) avait contribué à diffuser la méthode allemande et placé le problème de la genèse et des fonctions de l'*openfield* au centre de la réflexion sur les structures agraires anciennes. L'analyse conjointe de plans parcellaires et des sources écrites permettait de traiter de la relation entre pratiques agricoles et la base du droit coutumier des sociétés villageoises mais n'avait pas permis de résoudre véritablement la question de la date de mise en place de l'*openfield* et du bocage (TOUBERT 1988 : 11). En France, M. Bloch avait contribué à fixer les deux grandes formes supposées d'organisation des paysages mais n'avait pas non plus résolu la datation de leur mise en place. Avec le recul, P. Claval signale que M. Bloch contribua à mettre en évidence des "équilibres fonctionnels anciens" mais que "son ouvrage vaut mieux par la direction qu'il ouvre que par la cohérence de l'interprétation qu'il propose" (CLAVAL 1984 : 319). L'ouvrage est surtout consacré à l'analyse du système seigneurial à travers des textes des XI^e et XII^e siècles, mettant en lumière la mise en place des contraintes collectives. **M. Bloch insistait sur l'ancienneté paysages mais sans vraiment donner de datation.** À la même époque, G. Roupnel insistait aussi sur l'ancienneté de la construction champs ouverts/bocages qu'il reculait à la naissance de l'agriculture mais sans réelles preuves archéologiques (ROUPNEL 1981 (1932).

Dans les pays anglo-saxons, le développement de la *Field Archaeology* permit la découverte de vestiges de champs et d'habitats médiévaux, bien lisibles du ciel, particulièrement en Angleterre, où les traces de vastes espaces cultivés avaient été fossilisées à la fin du Moyen-Âge lors de la mise en place des *enclosures*. Dès les années 1920, O. S. G. Crawford avait montré la révélation de ces paysages. En France, cette forme d'archéologie a été introduite dans les années 1930 par le géographe L. Aufrère (AUFRÈRE 1929, 1931 et 1935) mais A. Verhulst signale que :

"l'exemple de celui-ci n'a été suivi que beaucoup plus tard, d'abord par les promoteurs de l'archéologie aérienne puis par quelques géographes et historiens, enfin, à la suite de l'épanouissement de l'archéologie médiévale en France, par des archéologues" (VERHULST 1995 : 33).

Nous reviendrons sur ce développement de l'archéologie agraire dans le chapitre consacré à la critique de la morphologie en archéologie (cf. PARTIE 1 : II-2).

Après la deuxième guerre mondiale, la problématique archéologique s'est enrichie par le traitement des clichés verticaux pris à haute altitude et qui permettent d'embraser le paysage dans sa globalité. Nous avons vu que la photo-interprétation s'était développée dans le contexte de l'observation militaire (cf. PARTIE 1 : I-2-E-a). En archéologie, elle a souvent été le fait de militaires

ou des civils employés par les services de reconnaissance. Elle a été utilisée essentiellement autour de la recherche sur les paysages antiques.

I - 3 - B - c : La photographie verticale

- La recherche sur les centuriations

En 1947, John Bradford proposait un ouvrage de synthèse sur la révélation des paysages disparus dans le bassin méditerranéen. Il y montrait des vestiges protohistoriques et antiques notamment des vues de centuriations romaine en Italie, Yougoslavie, Tunisie et France, perceptibles par la vision aérienne à haute altitude (BRADFORD 1957). En 1949, le militaire J. Baradez associait photo-interprétation systématique de clichés verticaux et obliques pour la reconnaissance de l'organisation militaire antique dans le sud-algérien (BARADEZ 1949). En Italie, la recherche sur photographies aériennes verticales fut très active à partir des années 1950 :

- cartes de centuriations italiennes par P. Fraccaro (OPUSCULA 1957),
- atlas de G. Schmiedt sur l'Italie après la deuxième guerre mondiale (SCHMIEDT 1971),

etc.

En France, R. Chevallier et M. Guy systématisèrent la recherche sur les parcellaires antiques ruraux et urbains et les voies romaines à partir de l'observation des photographies aériennes verticales. Dans les années 1950 et 1960, ils multiplièrent les publications sur les centuriations du Maghreb (CHEVALLIER et CAILLEMER 1954 et 1957, CHEVALLIER 1958 A), de l'Italie (CHEVALLIER 1957 C et 1960 A) et de la Narbonnaise en France (GUY 1955, 1961 et 1964).

Entre 1947 et 1951, la collaboration⁵⁰ de R. Chevallier avec le bureau de Topographie et de Photogrammétrie de l'IGN dirigé par A. Caillemer a permis le dépouillement systématique de la couverture IGN sur la Tunisie et la constitution d'un "*Atlas des centuriations romaines de Tunisie*", publié par l'IGN en 1957 (CAILLEMER et CHEVALLIER 1959 (1957)). Cette recherche était liée à la recherche italienne avec laquelle R. Chevallier entretint des contacts réguliers⁵¹. Elle était marquée également par la recherche historique⁵² et archéologique (R. Chevallier étant membre de l'École Française de Rome entre 1956 et 1958) dans la lignée de la topographie historique développée au XIX^e et au début du XX^e siècle. Mais il faut souligner aussi une approche plus géographique, lisible dans la collaboration avec les ingénieurs géographes (A. Caillemer, M. Carbonnel, A. Clos-Arceduc etc.) que R. Chevallier juge comme essentielle (CHEVALLIER 2000 : 7) tout comme l'influence des "géographes agraires"⁵³. Cette approche géographique est très présente, également à travers les travaux de M. Guy, géologue de formation, employé à l'Institut français du pétrole.

- Le rôle moteur de R. Chevallier

À travers son enseignement, ses publications, et les nombreux colloques et rencontres qu'il a suscités, R. Chevallier a donné une véritable impulsion à la recherche sur la topographie historique en France. Il a formé de nombreux archéologues dans son séminaire de topographie historique et de photo-interprétation à l'École Pratique des Hautes-Études (EPHE), au Collège

d'Europe à Bruges et à l'Université de Louvain (au centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural et urbain). En archéologie, ses publications répétées sur cette technique, entre les années 1950 et 1970, ont contribué à l'essor de la photo-interprétation mais aussi de la prospection aérienne oblique, jusqu'alors peu développée en France⁵⁴. En 1963, R. Chevallier présida et édita le premier colloque international d'archéologie aérienne qui se tint à l'EPHE et permit de faire connaître les résultats de l'archéologie aérienne naissante en France (AGACHE 1994 : 9)⁵⁵.

En 1964, il fonda à l'Université de Tours où il enseignait la littérature latine et l'archéologie, le Centre de Recherches A. Piganiol dont la revue "*Caesarodunum*", diffusa les Actes des nombreux colloques qu'il organisa jusque dans les années 1980. Il produisit un grand nombre d'articles scientifiques mais aussi des manuels scolaires et des ouvrages de vulgarisation scientifique qui permirent de développer la photographie aérienne à l'usage des archéologues mais de manière plus générale la recherche en topographie historique.

Ses travaux reprennent et développent les grands thèmes de la topographie historique, que l'on trouvait dans le découpage du manuel d'archéologie gallo-romaine de A. Grenier⁵⁶ :

- les voies (CHEVALLIER 1958 B et 1972, CAESARODUNUM 1983 etc.),
- les parcellaires antiques essentiellement les centuriations (CHEVALLIER 1960 A et B, 1980, 1983 etc.),
- l'occupation du sol à l'époque antique (CAESARODUNUM 1982),
- la topographie urbaine (SCHMIEDT et CHEVALLIER 1960, CHEVALLIER 1963 B, CAESARODUNUM 1980 et 1984 , etc.),

Ces différents thèmes sont repris dans sa publication récente sur la topographie historique et archéologique (CHEVALLIER 2000).

Ses travaux portèrent essentiellement sur l'Antiquité. Avec le colloque sur la cartographie historique, il faisait plus référence à la démarche régressive des historiens médiévistes (CHEVALLIER (éd.) 1972) et il encadra quelques rares travaux sur la période médiévale (SOYER 1970, DUFOURNET 1975). Mais d'une manière générale, cette recherche était peu développée à l'échelle des paysages pour cette période (cf. ABBÉ 1996 A). Elle concernait surtout la recherche sur les parcellaires circulaires et les parcellaires de défrichements (SOYER 1970).

Dans la continuité des urbanistes du début du siècle, il conserva une certaine association entre archéologie et urbanisme en encadrant, par exemple, les travaux de P. Dufournet, Architecte DPLG, Urbaniste en chef de l'État et Inspecteur Général de l'Équipement qui participa activement à la Reconstruction, en milieu rural et dans de petites villes (DUFOURNET 1975) ou les travaux de P. Pinon, architecte qui participa au développement de la méthode morphologique dans les nouvelles unités pédagogiques d'architecture dans les années 1980 (cf. PARTIE 1 : III-1-A-c). Ce chercheur constitua un pont entre la recherche archéologique et l'urbanisme en publiant dans les deux champs disciplinaires. Dans certains articles, il réfléchit plus spécifiquement sur les liens entre archéologues et architectes au XIX^e siècle (PINON 1985 A, 1987 B, PINON et AMPRIMOZ 1988, PINON 1990 A).

D'une manière générale, dès cette époque, les morphologues commencèrent à diffuser leurs travaux dans des revues qui n'étaient pas seulement archéologiques mais aussi

géographiques ("*Photo-interprétation*") ou à l'usage des topographes ("*Géomètre*", "*XYZ*"). En 1963, R. Chevallier participa aussi à un numéro de "*La Vie Urbaine*" avec un article sur "*Photographie aérienne et histoire de l'urbanisme*" (CHEVALLIER 1963 E). Le colloque qu'il organisa en 1977 sur l' "*Archéologie du paysage*" illustre une certaine approche croisée sur ce thème. Quatorze articles y traitent des sources potentielles du paysage dans lesquelles on retrouve les sources historiques classiques (littérature, art, toponymie, sources juridiques), la photographie aérienne et la télédétection mais aussi des sources "scientifiques" (écologie, géologie) qui marquent le développement de l'approche environnementale pour l'archéologie des périodes historiques. Les articles sont ensuite présentés par grandes périodes (Antiquité comprenant Pré- et Protohistoire, Moyen-Âge et histoire moderne et contemporaine) dans une évolution chronologique des paysages jusqu'à aujourd'hui. Une dizaine d'articles, regroupés sous les chapitres "études urbaines" et "prospective-aménagement", traitent plus particulièrement des relations entre archéologie du paysage et aménagement. Ils sont animés par des architectes, urbanistes et des paysagistes (CAESARODUNUM 1978).

Le rôle moteur joué par les travaux de R. Chevallier et de M. Guy à partir des années 1950 en France a conduit à la multiplication des recherches sur les parcellaires antiques. A. Ferdière, qui fait le bilan de cette recherche au début des années 1980, remarque qu'après 1955, **les publications concernant les cadastrations antiques en France, se sont multipliées** : elles triplent entre 1955 et 1960 et quadruplent entre 1965 et 1970 (FERDIÈRE 1983 : 182). Cependant leur contenu reste très inégal. Au début des années 1980, le groupe dit "de Besançon" élaborera des règles méthodologiques pour cette recherche sur la base de l'exploitation systématique des cartes topographiques et surtout des photographies verticales.

- L'école de Besançon

Dans les années 1970, les chercheurs du "groupe de Besançon" (Action Thématique Programmée dirigée par P. Lévêque en 1974 puis Groupe de Recherche du CNRS "Atlas des cadastres antiques" dirigé par M. Clavel-Lévêque en 1983) ont développé la recherche des formes cadastrales de l'Antiquité par le biais de méthodes rigoureuses basées sur des mesures effectuées sur les cartes topographiques ou des photographies aériennes.

Dès les années 1960, A. Clos-Arceduc avait proposé de rechercher les coïncidences métriques pour retrouver les voies (CLOS-ARCEDUC 1964). Cette recherche sur les voies s'était ensuite étendue à celle des parcellaires. Ainsi, R. Chevallier proposait de rechercher l'unité de longueur employée par une voie comme base à l'organisation rurale d'une région :

"la méthode adoptée pour vérifier ces hypothèses consista à graduer, à l'échelle de 1/50 000, une règlette en lieues romaines, en adoptant tout d'abord la valeur de 2220 m indiquée dans les ouvrages classiques [...] à la suite de cette expérience, après établissements de règles graduées en lieues de 2220 m, fut entreprise au service de la Documentation technique la vérification systématique des distances sur tous les parcours possibles" (CHEVALLIER 1961 214-215).

À la même époque, M. Guy proposait d'utiliser la méthode du filtrage optique, une méthode de traitement analogique à partir du filtrage de clichés aériens au moyen du rayon laser

(CHEVALLIER *et al* 1968, GUY 1973). Ces méthodes furent systématisées dans les années 1980, par l'école de Besançon et connurent un grand attrait⁵⁷. **La recherche par des moyens analogiques, à partir de la source photographique directe, non transformée, véhiculait une certaine idée d'objectivité (cf. FIGURE 17).** Par ailleurs, l'utilisation de grilles prédessinées aux mesures les plus courantes des centuriations et reportées sur calque, permet de mieux structurer la recherche sur les cartes topographiques (CHOUQUER 1990 : 194-196).

L'exploitation intensive des clichés verticaux, complétée par des clichés obliques, accompagnée d'une réflexion sur les formes et leur genèse a contribué à structurer et à développer la recherche sur les cadastres antiques, au début des années 1980. S'appuyant sur de solides études de cas, les auteurs proposaient une véritable modélisation de la recherche sur les cadastres (FAVORY 1983) et tentaient un examen des processus de fossilisation et de dégradation des formes (CHOUQUER 1983 A). Ils ont montré qu'une planification n'était seulement lisible dans sa forme ou dans la récurrence d'une orientation, mais surtout par la présence de périodicités. C'était d'ailleurs l'élément principal mis en avant dans les textes des arpenteurs romains.

Ces avancées de la morphologie furent présentées dans une table-ronde réunie à Besançon en mai 1980 et éditée par M. Clavel-Lévêque en 1983 sous le titre : "*Cadastres et espace rural. Approches et réalités antiques*" (CLAVEL-LÉVÊQUE (éd.) 1983). Par ailleurs, ces chercheurs initièrent la traduction des corpus de textes des arpenteurs et leur lecture critique (ex. CHOUQUER et FAVORY 2001).

I - 3 - C : Approche de la continuité :

I - 3 - C - a : La lecture de l'enfoui

À travers les fouilles et l'utilisation de la photographie oblique, les archéologues donnèrent accès à une information jusqu'alors non explorée : l'information enfouie. Elle montre que sous les natures d'occupation actives, on peut retrouver des traces d'activités à l'état fossile. **Cette démarche diffère de celle des géographes qui s'intéressent essentiellement au présent donc aux formes qui ont une fonction au moment de leur étude. Lorsqu'ils utilisent une photographie aérienne, les géographes ne relèvent que les éléments actifs, laissant de côté l'information fossile, domaine de l'archéologue.** Dans cette discipline, l'utilisation de la prospection aérienne montre pourtant que, même s'ils sont enfouis, les vestiges influencent le sol en surface. En effet, ils produisent des micro-reliefs et des contrastes de sédiments en agissant sur la pousse des plantes ou sur la nature du sol. La prospection à vue permet de jouer avec l'inclinaison de l'avion pour moduler la lumière et lire au mieux ces micro-reliefs. La souplesse de réalisation permet de percevoir des indices relativement éphémères mais qui reviennent périodiquement en fonction des conditions climatiques et de luminosité (AGACHE 1978, DELÉTANG 1998 etc.).

Alors que les premiers prospecteurs aériens relevaient des ruines fossilisées par l'abandon des terres, O. G. S. Crawford a montré dès 1928, qu'il était possible de percevoir des sites même lorsqu'ils étaient enfouis dans des terrains qui continuaient à être exploités. Cette

constatation a ouvert le champ à l'archéologie aérienne dans les pays du nord de l'Europe, pays ne possédant pas des conditions de désertification favorables à la fossilisation des vestiges comme les pays méditerranéens. Cette approche est importante car elle a renforcé la tendance de l'archéologie à traiter les vestiges enfouis tandis que les vestiges en élévation restaient dans le champ de l'histoire de l'Art. Aujourd'hui, l'archéologie est souvent présentée comme “science de l'enfoui” (JOCKEY 1999 : 11).

La photographie aérienne oblique, par sa technique, permet essentiellement de repérer des sites ponctuels (nous reviendrons sur ces questions dans la PARTIE 2). Avec la photographie verticale, d'autres champs s'ouvrirent pour la connaissance des formes.

I - 3 - C - b : Une évidence des formes

Comme chez les géographes et chez les urbanistes, l'observation directe des cartes topographiques puis des photographies aériennes verticales amenèrent les archéologues à faire le constat d'une “évidence” des formes :

“Une des surprises les plus étonnantes de l'étude des cartes et des photographies aériennes en vue du relevé des centuriations est la permanence des limites. L'attention est frappée par des vestiges fragmentaires de routes, mal accordés au réseau actuel, avec des tournants à angle droit, de brusques arrêts sans raison claire. Mais ces sections, prolongées, se rejoignent. Une route se continue par un petit sentier, un fossé ou un ruisseau, par le bornage d'un territoire, parfois par une simple limite de cultures : ces métamorphoses montrent combien ces directions restent vivantes. L'évolution, les transformations des cultures se manifestent seulement dans les légers déplacements que ces lignes ont subis, vers la droite ou vers la gauche, mais elles reviennent toujours aux axes originels, donnant ainsi une preuve de la rectitude de ces derniers” (CHEVALLIER 1972 : 87 souligné par nous)

On remarque dans cette citation qu'il s'agit d'une véritable perception d'une forme globale au-delà des différentes fonctions et natures des objets regardés. Le tracé rectiligne de la voie s'impose au-delà de la multiplicité des objets qui le compose au moment de l'observation.

I - 3 - C - c : Le changement d'échelle : l'échelle des réseaux

L'exemple des travaux menés par le colonel Baradez montre que l'usage des photographies verticales oblige l'archéologue à sortir de l'échelle du site archéologique et à prendre en compte son environnement (BARADEZ 1949). C'est la découverte que firent aussi à la même époque certains urbanistes : les cartes anciennes étaient souvent “cadrées” sur la ville elle-même, elles ne prenaient pas en compte l'environnement (sauf dans le cas des cartes militaires des ingénieurs des XVII^e et XVIII^e siècles). Avec la photographie aérienne, la ville peut être replacée dans son “site” (au sens géographique cette fois). M. Parent, qui montre les apports de la photographie aérienne en urbanisme dans l'ouvrage de 1948, compare la vision donnée par le plan du XVI^e siècle proposé par P. Lavedan en 1926 et la photo aérienne de Bergues qu'il reproduit :

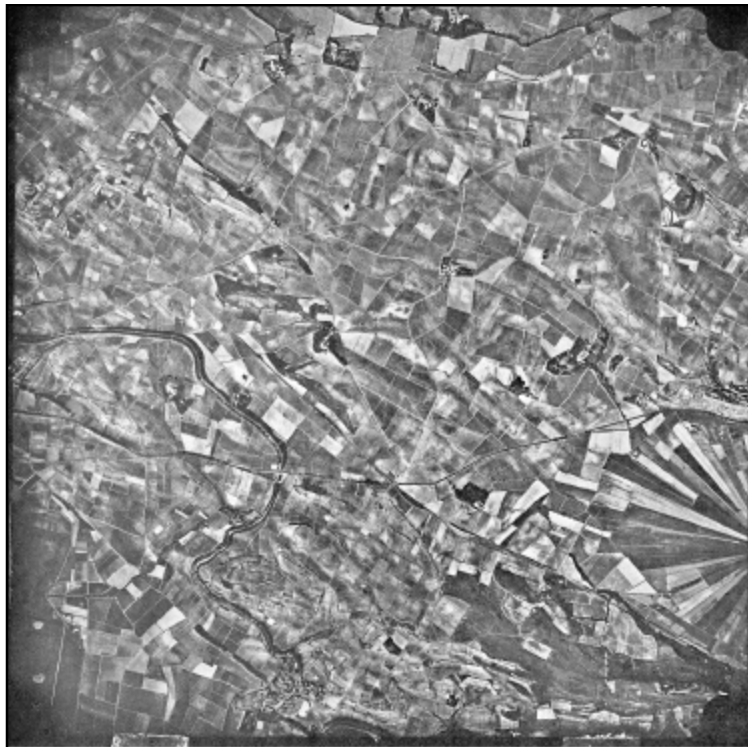


Fig. 13. — Les contacts entre cadastre B de Béziers et les divisions du sol carbonacé.

Fig. 13 a. — Cliché aérien de la zone Maulady-Polhes (IGN, n° 01, 69-0545-046).

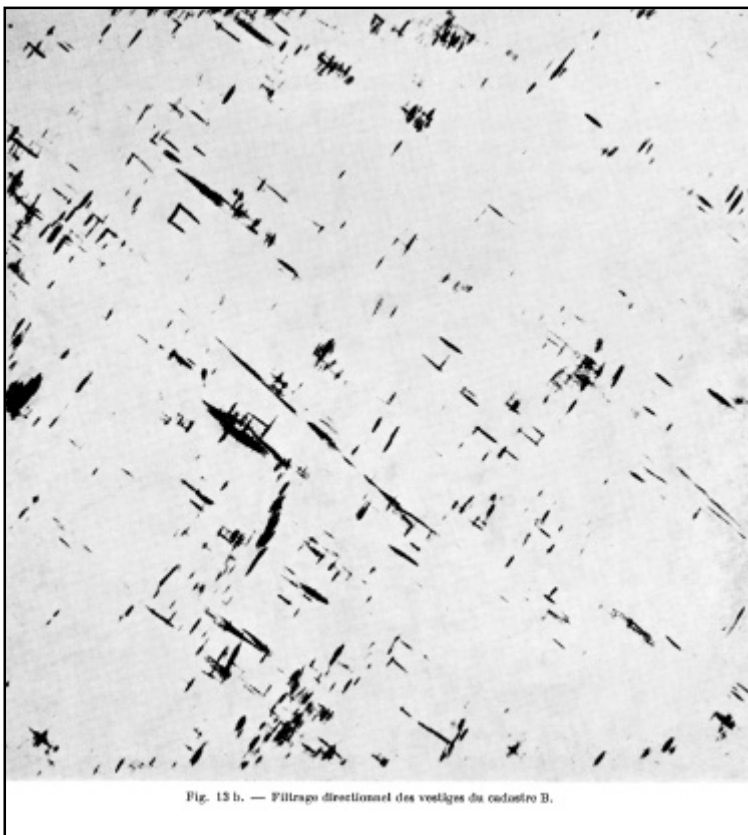


Fig. 13 b. — Filtrage directionnel des vestiges du cadastre B.

FIGURE 17 : Exemple de recherche de traces de cadastres antiques par filtrage directionnel dans CLAVEL-LEVEQUE (éd.) 1983 : 236 et 237. La recherche par des moyens analogiques, à partir de la source photographique directe, non transformée, véhicule une idée d'objectivité et porte sur l'ensemble des formes transmises jusqu'à nous.

“le champ de vision déborde largement l’agglomération propre de Bergues. Les larges étendues de terres cultivables qui constituent son voisinage, nous renseignent sur l’état de la propriété rurale dans la région dont Bergues est le marché” (PARENT 1948 : 292).

La photographie verticale permet de comprendre des relations. En archéologie, elle permet d’appréhender le paysage agraire entre les sites, pas seulement sous la forme d’entités très limitées dans l’espace ou de conservations exceptionnelles de modelés agraires. Elle permet d’embrasser des réseaux entiers. Ici, ce n’est plus uniquement quelques traces fossiles remarquables d’anciennes cultures qui sont cartographiées mais de véritables réseaux parcellaires et de voies qui articulent l’espace entre les sites. L’échelle de réalisation des photographies de l’IGN : 1/20 000^e, 1/25 000^e permet de prendre en compte de véritables territoires dans leur globalité et de porter l’analyse à l’échelle des “**réseaux**”. Ainsi, en 1957, R.Chevallier souligne que :

“L’avion procure le recul nécessaire pour faire dominer des ensembles : il permet ainsi l’étude des civilisations, c’est-à-dire de l’homme dans son milieu. Le monument n’est plus l’essentiel : il apparaît dans son cadre. C’est ainsi que se substitue à une carte archéologique par points côtés, une carte par réseau, ce qui est par définition le cas d’une centuriation” (CHEVALLIER 1957 B : 280, souligné par nous).

Pour lui, la photographie aérienne est le moyen de replacer l’ensemble des découvertes dans une logique géographique plus globale :

“la reconstitution du réseau routier d’un pays, support de la mise en valeur des terres, de la distribution de l’habitat, permet d’ordonner des trouvailles éparses, d’orienter les recherches auxquelles elle évite de se perdre au niveau du détail et livre véritablement la structure d’une région” (CHEVALLIER 1972 : 122).

I - 3 - C - d : Un espace mesurable

Contrairement à la photographie oblique, la photographie verticale restitue **un espace en plan mesurable**. Elle permet donc la réalisation de mesures mathématiques. : “elle permet des mesures, et même la vision en relief (stéréophotographie) et la photogrammétrie” (BRUNET *et al.* 1993-1995 : 382).

Elle est donc le support d’une approche morphologique scientifique au sens des sciences exactes car les formes peuvent être décrites et mesurées. Elle est d’ailleurs souvent identifiée, a contrario de la photographie oblique ou des cartes anciennes, comme une véritable source scientifique. Dans l’ouvrage de 1948, M. Parent précise :

“Cependant, dès qu’il s’agit soit de construire, soit d’étudier une ville avec le maximum de précision scientifique on doit avoir recours à des documents dont on peut tirer des conséquences plus limitées mais plus précises : on utilisera alors les relevés des géomètres ou les photographies aériennes en vision verticale” (PARENT 1948 : 291).

Dès les années 1960, l’utilisation des cartes topographiques et des photographies verticales en archéologie par des ingénieurs (ex. A. Clos-Arceud ou M. Guy) fonda une solide tradition de recherche basée sur une approche géométrique. Celle-ci s’est développée, nous l’avons vu autour de l’école de Besançon dans les années 1980.

I - 3 - D : Discontinuités dans l'approche morpho-historique

I - 3 - D - a : Un cadre théorique basé sur les sources historiques et archéologiques

L'utilisation des cartes topographiques et des photographies aériennes à partir des années 1950 transformèrent progressivement le statut donné à la source. Sous l'impulsion de M. Guy, inscrit dans la tradition morphologique géographique, **la forme commençait à être considérée comme une véritable source**. Ainsi, dans la publication du colloque international d'archéologie aérienne de 1963, il fut un des premiers à utiliser l'expression "méthode morphologique" pour désigner la lecture des photographies aériennes et cartes topographiques à l'usage des archéologues. Et surtout, il la présentait comme une méthode différente de celle de la fouille. Il faisait la différence entre la reconstitution topographique à partir des données du terrain et une lecture morphologique directe :

"essayez donc de calquer sur une carte d'État-Major actuelle toutes les maisons, quelques tronçons de routes nationales prises au hasard, de-ci de-là, sur les grands itinéraires et vous aurez l'aspect que nous donnerait du paysage actuel une carte archéologique classique complète. Présentez ce schéma à quelqu'un et demandez-lui de quelle région il s'agit : même s'il est du paysage, il ne s'y reconnaîtrait pas. Montrez-lui par contre une carte des routes principales et vicinales, de la structure agraire et de quelques habitats pris au hasard. il reconnaîtra le paysage et l'implantation du réseau routier lui fera deviner, en partie, les points où doivent se trouver les habitats manquants" (GUY 1964 : 122).

Il cite ici son étude sur la ville antique d'Agde où un archéologue a "patiemment reporté" sur le plan de la ville les restes des murs d'époque grecque et avait conclu que le plan actuel quadrillé était le reflet du plan grec. M. Guy observe qu'il est parvenu aux conclusions identiques par l'observation du plan en photographie aérienne mais que la reconstitution par fouille :

"...est plus conforme aux habitudes et à la psychologie de l'archéologue ; mais la méthode morphologique est aussi sûre, c'est-à-dire conduit à une probabilité égale quant à la vérité de la conclusion. Notons cependant que la méthode par fouille donne une date beaucoup plus précise" (GUY 1964 : 123). cf FIGURE 18

Dans cette conception, la forme est une source à part entière et l'archéologie intervient comme source secondaire pour donner des éléments de datation. Par la suite, M. Guy développa des méthodes de recherches utilisant l'enregistrement direct des formes par la photographie aérienne ou les scènes satellitaires (GUY et PASSELAC 1991, DELEZIR et GUY 1988, 1992 et 1993). **Mais cette conception n'a pas véritablement émergé dans les années 1960, face à une conception de la morphologie historique plus en accord avec la topographie historique classique.**

Dans le même colloque de 1963, R. Chevallier associe la méthode morphologique à "la géographie ou la topographie historique, c'est-à-dire les modifications du paysage depuis l'Antiquité" (CHEVALLIER 1971 B : 169). Il utilise la morphologie plutôt comme une typologie en

proposant de classer les vestiges étudiés par la topographie historique par “morphologie comparée” et d’en faire un “relevé cartographique précis géométriquement” (CHEVALLIER (éd.) 1964 : 15).

L'approche morphologique en archéologie s'est inscrite dans un premier temps dans une certaine continuité avec la topographie historique. Celle-ci consistait avant tout à replacer dans l'espace des vestiges perçus sur le terrain (monuments, sites) ou des mentions historiques extraites de sources écrites. Le report sur des cartes de données ponctuelles permettait un changement d'échelle et une synthèse de l'information, par opposition à l'étude de sites ponctuels :

“les modernes emploient les expressions de “topographie antique, archéologique ou historique” celles de “Géographie antique ou historique” pour désigner de vastes questions, comme les routes de l'étain, par opposition à des sites limités, comme celui de Vix” (CHEVALLIER 2000 : 18).

Aussi la morphologie se développa-t-elle autour des thèmes traditionnellement privilégiés de la topographie historique : les voies, les parcellaires, la distribution de l'habitat, les limites territoriales, la ville. **La source de l'information est l'histoire ou l'archéologie et non les formes elles-mêmes.** La “morphologie” dont le terme est assez peu employé en topographie historique dans la première moitié du XX^e siècle, n'intervient que dans un deuxième temps pour classer les vestiges et les organiser.

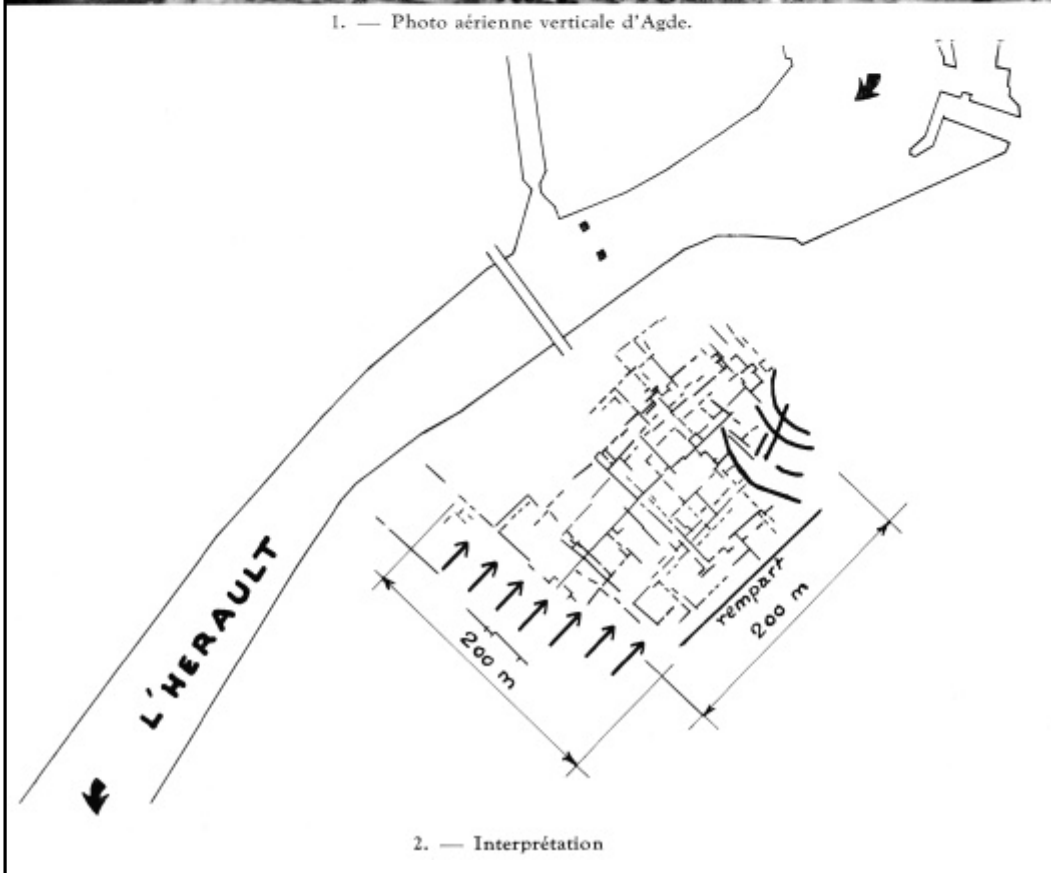
139

Dans les années 1980, l'école de Besançon, tout en développant des modes de lecture directs de la forme n'échappa pas à cette approche donnant une place privilégiée aux textes. D'ailleurs, le terme “morpho-histoire” illustre la double approche des chercheurs. La forme originale de la centuriation, connue d'après les textes des arpenteurs, est recherchée. Elle est pensée comme “parfaite” à l'origine, comme la projection précise au sol du projet détaillé dans les écrits. Elle serait parvenue jusqu'à nous sous une forme dégradée (cf. par exemple l'article de G. Chouquer : “*Dégradation et fossilisation des cadastres centuriés, étude morphologique*” : CHOUQUER 1983 A). De la carte ou de la photographie de départ montrant le paysage contemporain ne sont alors conservées que les traces entrant dans la grille supposée. Les processus de transformations des formes anciennes sont pensés dans la dégradation de celle-ci. En comprenant ces principes de dégradation, on doit pouvoir retourner à la forme originale (cf. FIGURE 19). On est ici à la fois dans une démarche d'histoire régressive : démonter les différents états pour retourner à la forme originale et dans une vision “culturaliste” du temps basée sur l'idée de dégradation. **L'objet de départ fait référence, autorise même à reconstituer les parties manquantes (en pointillé sur les cartes). Le référentiel est le projet supposé, la planification (cf. FIGURE 20).**

Dans cette conception, la forme n'est elle-même que le support d'une analyse historique, basée sur les sources écrites ou sur les reconstitutions archéologiques connues. En effet, les auteurs postulent que pour repérer un objet, il doit être connu en préalable. Or, pour le passé, seules les sources historiques ou archéologiques permettent de connaître les formes. Cette question apparaît dans la discussion sur le plan programmatique qui a été développé par P. Pinon, à partir des années 1980.



1. — Photo aérienne verticale d'Agde.



2. — Interprétation

FIGURE 18 : Mise en évidence du plan grec d'Agde lisible dans le plan actuel, proposé dans GUY 1964 : entre p. 122 et 123. Pour M. Guy, la forme de la ville observée sur la photographie aérienne contemporaine est une source à part entière. Dans les années 1960, il fait déjà la différence entre la reconstitution du paysage par fouille qui "...est plus conforme aux habitudes et à la psychologie de l'archéologue" et "la méthode morphologique" aussi "sûre".

I - 3 - D - b : La question du plan programmatique

Dans la tradition des urbanistes culturalistes, P. Pinon part des reconstitutions archéologiques pour tenter de retrouver dans le plan de ville actuel une forme connue *a priori*. Ainsi dans un article publié en 1994, il préconise de **ne pas ne pas inventer de modèles à partir d'une observation directe des formes mais de se baser sur des modèles connus par la fouille archéologique** :

“La construction de modèles doit se déduire exclusivement des résultats archéologiques obtenus par des fouilles [...] L'analyse des traces confirme ou infirme un modèle repéré” (PINON 1994 : 44-45).

Face à la complexité de certaines trames observées dans les fouilles urbaines qui se développent au début des années 1990 (modules irréguliers, voies non orthogonales), il propose de **cantonner la morphologie uniquement à la recherche des formes régulières** :

“l'analyse morphologique, dans l'état actuel de nos connaissances n'est pas de permettre le repérage de plans irréguliers ou complexes” (PINON 1994 : 45).

Au contraire :

“le principe de l'analyse morphologique des traces est de repérer des régularités exceptionnelles (dans les tracés des trames viaires ou parcellaires modernes) dans un contexte d'irrégularités [...]. Si le modèle à confronter aux traces est irrégulier il se fond dans l'irrégularité générale du plan de la ville et n'est plus repérable” (PINON 1994 : 45).

Le terme de “plan programmatique” qu'il donne au modèle indique bien la place faite à la planification (PINON 1985 B). Le plan recherché fait référence à une forme planifiée à l'avance puis projetée au sol. On y lit la tradition des urbanistes culturalistes, qui utilisent la morphologie pour trouver des modèles de projets urbanistiques⁵⁸.

La forme originale “parfaite” est pensée comme dégradée. Comme en histoire régressive, il faut comprendre les processus d'évolution pour retrouver la forme originale. P. Pinon a tenté de comprendre les processus de transmission de la forme, notamment à travers l'observation de la transmission de la forme des théâtres et amphithéâtres antiques (PINON 1987, 1979 et 1990 C). Il explique le maintien de la forme dans le plan par la réutilisation des vestiges. Il relaie l'idée de P. Lavedan qui concevait la transmission essentiellement à partir d'un *continuum* par un lien matériel ou par le souvenir (“le geste spontané du propriétaire est de rebâtir sa demeure où elle était...” ou “les maisons, pour peu qu'il en ait subsisté quelques restes, sont ensuite relevées à la même place...” cf PARTIE 1 : I-1-C). La forme en plan des édifices antiques se conserverait alors que le monument lui-même est remplacé par un ensemble d'habitations s'appuyant sur ses fondations :

“Les parcelles étroites et allongées reprennent le plan des voûtes rampantes des *caveae*, ou le prolongement à l'extérieur, et composent ainsi des plans rayonnants, les rues se courbent pour suivre les gradins comme des courbes de niveau, et se superposent souvent aux galeries des déambulatoires qui ont mieux résisté que les gradins, d'autres passent en tunnel sous les voûtes ou grimpent en escalier sur ce qui reste des gradins” (PINON 1978 : 392). cf. FIGURE 21

Dans un autre article, il précise que la montée du sol urbain ne remet pas en cause les éléments antérieurs car on réutilise les structures enfouies comme fondation et parce que le

parcellaire foncier :

“enregistre les tracés des structures matérielles disparues ou enfouies et peut ensuite monter avec le sol”
(PINON 1994 : 40 souligné par nous).

Cette explication fait comprendre un élément essentiel : par le maintien du foncier et des vestiges, le plan “monte” alors que les constructions changent. Mais elle pense les formes comme inscrites dans une stratification linéaire.

I - 3 - D - c : Une dynamique par l'histoire sociale

B. Gauthiez, qui développe la morphologie urbaine entre archéologie et architecture à partir des années 1990, propose de faire la part du “spontané” et du “délibéré” et concentre la recherche sur ce qui est considéré comme un véritable urbanisme :

“Le “spontané” peut être défini comme le cumul de décisions individuelles, délibérées, d'aménagement de l'espace, à une échelle ne dépassant pas celle d'un bâtiment ou d'une parcelle petite. Par opposition, un aménagement planifié de l'espace urbain, donc à une autre échelle, peut-être supposé dès lors que des unités de plan régulières et les effets de leur mise en place sont discernables, de même des structures alignées ou linéaires ne pouvant être attribuées au hasard [...]. La qualification d'“urbanisme” portant sur la mise en forme de l'espace, pourra être retenue lorsque la taille relative de l'unité de plan sera suffisante (surtout en cas d'agrandissement ou de densification), que son degré d'organisation géométrique ne sera pas celui d'un simple lotissement, ou lorsqu'il se sera agi de réaménager un espace déjà existant” (GAUTHIEZ 1999 B : 21-22).

Comme chez P. Lavedan et P. Pinon, il place **la forme planifiée par les pouvoirs publics comme le point de départ de la recherche**. Et elle est à rechercher à travers les différentes dégradations qu'elle a subies. Les cas de conservation remarquable de ces formes font partie des éléments recherchés. Dans ce cas de figure, assez rare, la forme d'origine est conservée : comme par exemple, certains quartiers de Florence édifiés au XIII^e siècle, le bourg normand de Livarot créé au XI^e siècle, la ville de Richelieu du XVII^e siècle ayant conservé son ensemble architectural, etc. (GAUTHIEZ 1999 B : 21).

Contrairement à P. Pinon, il ne préconise pas uniquement la recherche de modèles connus par la fouille. Il théorise “les mécanismes de la mémoire du parcellaire” à travers l'idée d'un effet conjoint du matériel et du juridique (GAUTHIEZ 1999 B). Selon lui, le maintien des limites parcellaires serait lié au maintien de contextes sociaux et politiques favorables au contrôle public, garantissant le maintien des limites foncières privées et publiques. Ainsi, pour des limites situées entre un domaine privé et un domaine public :

“Le facteur déterminant leur persistance tient principalement à l'exercice du contrôle de la puissance publique, quelle qu'elle soit, sur un espace de son ressort, face à d'éventuels empiétements privés”
(GAUTHIEZ 1999 : 19).

Il associe critère juridique et critère matériel. Le maintien de la limite serait “d'autant plus efficace qu'en milieu urbain, du moins à partir de la fin du Moyen-Âge, les maisons sont souvent construites en limite séparative” (GAUTHIEZ 1999 : 19). On retrouve cette même idée d'un

“durcissement” et d'un maintien des limites foncières par le bâti chez le géographe B. Rouleau :
 “l'implantation du bâti est contrainte de se mouler dans les divisions parcellaires établies. Cette implantation stabilise et fixe parfois pour plusieurs siècles ces divisions parcellaires. Ainsi, certaines limites parcellaires, encore existantes dans les îlots du centre de Paris, notamment dans le quartier des Halles, ont été tracées dès le XI^e siècle, lorsqu'on a commencé à ceinturer la ville d'ouvrages défensifs solides et continus” (ROULEAU 1985 : 133).

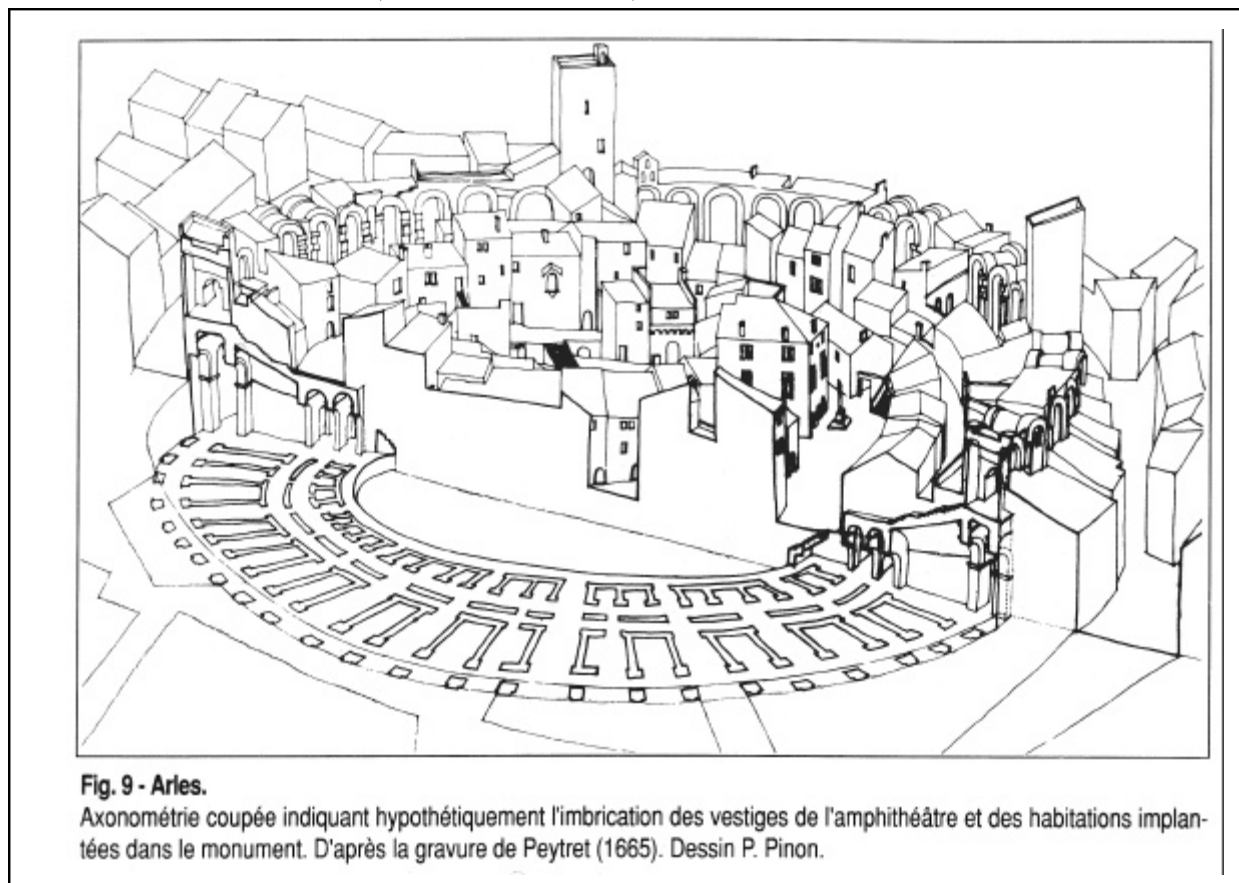


FIGURE 21 : Schéma expliquant le maintien des formes d'amphithéâtres antiques dans le parcellaire contemporain proposé dans PINON 1990 C : 118, fig. 9 Chez certains morphologues, la transmission des formes s'inscrit dans un temps linéaire continu marqué par la superposition de vestiges matériels et par la fixité des pouvoirs publics chargés du maintien des limites foncières.

B. Gauthiez suppose que les formes se sont transmises à partir du Moyen-Âge car la présence d'instances chargées du contrôle de la voirie et des alignements est attestée, d'après les textes, à partir de la fin du XII^e siècle. Comme il n'y aurait pas eu de hiatus dans ce contrôle public par la suite :

“les rues et les places, sauf intervention volontaire publique, le cas échéant, peuvent être en général retracées sur cette base depuis cette époque” (GAUTHIEZ 1999 : 19).

Pour l'Antiquité, il interprète les exemples de constructions qui empiètent sur la voirie publique à l'Antiquité tardive comme l'effondrement des structures administratives chargées du contrôle de l'espace public. Ceci expliquerait, que le tracé des rues antiques :

“ne soit conservé que dans de rares cas jusqu'à nos jours, ce qui rend d'ailleurs toujours périlleux l'exercice visant à les retrouver à partir de plans cadastraux” (GAUTHIEZ 1999 : 19).

Dans ces conceptions, la transmission patrimoniale individuelle, encadrée par les pouvoirs publics, permettrait donc la transmission d'une forme plus globale. Chez P. Lavedan, l'exemple du propriétaire qui reconstruit sa maison au même endroit, lorsqu'il est multiplié à l'échelle de la ville, permet d'en transmettre le plan à travers la transformation incessante du bâti. Chez ces auteurs, le rôle des pouvoirs publics est présenté comme central. La transmission ne s'effectuerait que dans l'encadrement d'institutions génératrices de la forme et qui en garantissent son maintien. Le “social” apparaît donc comme le principe générateur des formes. La notion de continuité ne porte pas uniquement sur la continuité du lien matériel, mais aussi sur la continuité des pouvoirs publics. **Le point de départ est donc avant tout une histoire sociale.** Comme cette dernière est écrite sous la forme d'une série de ruptures qui correspondent également aux grandes partitions institutionnelles en science historique, l'histoire des formes est conçue comme une stratification (cf. FIGURE 22).

I - 3 - D - d : Une recherche par strates

145

Chez les morphologues des années 1950-70, la référence était explicitement l'objet historique recherché. Ce qui guidait la recherche de R. Chevalier, M. Guy ou P. Pinon, c'était la recherche des grandes voies stratégiques romaines, des parcellaires orthonormés des centuriations agraires ou des plans de villes fondées ou les parcellaires circulaires des monuments antiques. Les auteurs choisissaient de trouver dans la complexité du paysage transmis **un objet historique particulier associé à une forme spécifique, bien décrite par les textes ou connue par des plans de fouille.** Ainsi, les titres des articles font rarement référence au paysage mais plutôt à l'objet recherché ou à un problème historique particulier : par exemple, “*Les Centuriations romaines de Tunisie*” (CHEVALLIER et CAILLEMER 1957), “*Le Passage des structures architecturales antiques dans les tissus urbains médiévaux*” (PINON 1978), “*La Lecture des persistances dans les formes urbaines et leur interprétation historique : le cas des villes d'origine romaine en Gaule*” (PINON 1994) etc.

Le paysage se trouvait découpé en fonction des spécialités de chacun. La vision des antiquisants lisant dans le paysage actuel d'importants héritages de la période antique voire protohistorique coexista ainsi à côté de celle des médiévistes, lisant un paysage uniquement hérité de la période médiévale⁵⁹.

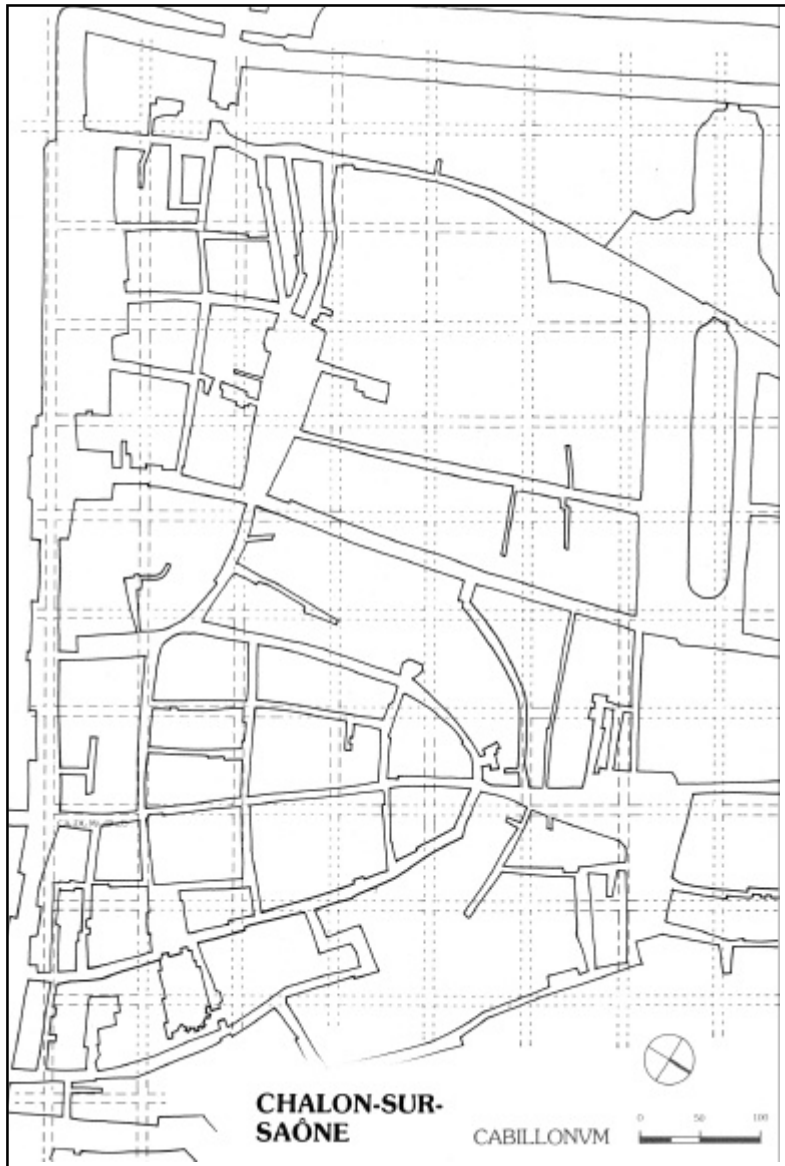


FIGURE 22 : Exemple de restitution du plan antique de la ville de Chalons-sur-Saône (en pointillé) surimposé au plan de 1836 proposé par P. Pinon dans BEDON et al. 1988 B : 119. Comme en milieu rural, la recherche en milieu urbain se concentre sur la recherche des plans de villes planifiés connus par la fouille et valorisant une histoire sociale qui recomposerait la forme de la ville selon une succession de "programmes". La forme planifiée supposée devient le fond de plan de référence auquel est comparé la forme actuelle de la ville "dégradée".

I- 3- E : Conclusion sur l'approche morpho-historique

Aux cours des XIX^e et XX^e siècles, une lecture des formes du paysage enfouies et héritées émerge en archéologie. Cette dernière marque un changement d'échelle par rapport à l'étude ponctuelle des sites puisqu'elle les replace dans des réseaux de voies, d'habitat, de parcellaire. Mais cette recherche hésite entre une véritable morphologie et une topographie historique se contentant de spatialiser des objets connus par l'histoire ou par la fouille. Ainsi, tout au long du XX^e siècle, les chercheurs développent de véritables outils scientifiques de lectures de formes à partir des photographies aériennes ou des cartes mais ils recherchent, à l'intérieur du paysage actuel, des formes particulières pas toujours issues de l'observation directe, plutôt de modèles historiques ou archéologiques.

I - 4 : CONCLUSION SUR LA FORMATION DE LA MORPHOLOGIE

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la permanence des formes anciennes du paysage dans le réseau des voies et dans la trame parcellaire a donc été perçue de manière concomitante par plusieurs disciplines.

À la fin du XIX^e siècle, les premiers urbanistes anglais, français et allemands remarquaient la permanence de formes d'urbanisation anciennes d'une ville dans son plan. Cette approche était liée à la recherche archéologique sur les villes, les fouilles des grandes cités antiques du bassin méditerranéen produisaient les modèles de plans recherchés. Un courant urbanistique, qualifié par la suite de "culturaliste", proposait de faire de ces plans de villes anciens des modèles urbanistiques pour l'urbanisme contemporain. Parallèlement, les urbanistes dits anthropologiques voyaient dans la connaissance préalable de la ville, le moyen de mieux y intégrer de nouveaux aménagements. Dans ce contexte fut théorisé la "loi de persistance du plan".

À la même époque, les géographes relevaient également la permanence de formes d'urbanisations disparues dans le plan des villes, ou le maintien des grandes directions de circulations à l'échelle des territoires et les historiens et géographes ruralistes relevaient la permanence de formes agraires qu'ils associaient à des formes anciennes de peuplement.

À l'échelle des territoires, les historiens de l'Antiquité et les archéologues qui s'intéressaient aux réseaux de voies et aux trames parcellaires connues par la publication des écrits géométriques au XIX^e siècle, firent également le constat du maintien des formes antiques dans les tracés actuels.

Le point commun de ces différentes découvertes fut la mise à disposition pour les chercheurs d'une cartographie de plus en plus détaillée et de photographies aériennes verticales. Ces nouvelles sources jouèrent un rôle important dans la perception des formes du paysage. Il faut y ajouter aussi une certaine prédisposition des chercheurs à cette observation : recherche de modèles anciens dans l'urbanisme culturaliste, connaissance des textes antiques pour les archéologues.... La constitution de disciplines plaçant l'étude de la forme au centre de ses investigations fournissait un contexte favorable à l'observation de la permanence des formes dans le plan. Ainsi les sciences géographiques et archéologiques se constituaient comme science, au XIX^e siècle, à partir de l'établissement de la forme comme objet du discours. Mais cette approche morphologique reposait sur des concepts différents.

Chez les culturalistes, une rupture nature/culture prédominait, mettant en avant les formes planifiées et esthétiques symboles de la raison humaine sur la nature. On retrouve chez les archéologues cette même volonté de mettre en avant les formes planifiées à l'échelle des institutions. Cette vision s'oppose à celle des géographes qui accordent une grande importance à la nature et hésite entre un déterminisme naturel et un possibilisme, basé sur le libre-arbitre de l'homme. Avec la notion de "paysage", ils trouvèrent une forme de consensus pour le milieu rural. Pour la ville, M. Poète proposa une forme de géo-histoire basée sur une explication essentiellement géo-économique.

Cette première partie de l'histoire de la morphologie montre la difficulté à trouver une explication qui fasse consensus autour de l'étude des formes du paysage.

II - LA CRITIQUE DE LA MORPHOLOGIE "CLASSIQUE"

La première moitié du XX^e siècle fut une période de formation de la méthode morphologique, qui se développa jusque dans les années 1980 pour l'archéologie. Mais dès l'origine, d'autres concepts se développaient en urbanisme et une remise en question de cette approche se développa à la Reconstruction. À cette époque, les architectes et géographes investis en urbanisme et aménagement du territoire développèrent d'autres concepts, s'appuyant en partie sur une critique de la méthode morphologique classique. En archéologie, le transfert d'approches géographiques et surtout la montée de la préoccupation patrimoniale provoquèrent aussi une phase critique.

II - 1 - LA CRITIQUE DE LA MORPHOLOGIE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

II - 1 - A : A l'échelle des villes : l'urbanisme progressiste

II - 1 - A - a : La politique d'État favorise l'urbanisme progressiste

Autour des années 1930, la population urbaine devenait majoritaire sans que la croissance des villes fut véritablement encadrée par les pouvoirs publics alors que la crise immobilière, née du blocage des loyers et du désintérêt des investisseurs pour la construction, aggravait les conditions d'habitation en ville (DESPORTES et PICON 1997 : 120). La croissance se développait en périphérie autour de lotissements "purement spéculatifs, lancés en dehors de toute préoccupation urbanistique, peu équipés, mal desservis par les transports et donc défectueux" (DESPORTES et PICON 1997 : 121). En 1919, à l'occasion de la reconstruction, les pouvoirs publics avaient tenté, par la loi Cornudet, d'encadrer l'extension des villes en faisant obligation aux villes de plus de 10000 habitants d'établir un "projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension" (DESPORTES et PICON 1997 : 122). En 1928, la loi Sarraut ordonnait le réaménagement des lotissements défectueux et la même année, la loi Loucheur prévoyait l'intervention de l'État en substitution à l'initiative privée jugée défailante. Cette loi marquait le début de la politique de logements sociaux engagée par l'État. Les premières cités émergèrent, comme la cité de la Muette à Drancy (1934) composée de gratte-ciel de quatorze étages, construits en matériaux de construction standardisés et édifiés en limite de l'agglomération rompant avec le tissu pavillonnaire environnant. À partir de 1930, le développement de l'automobile renforçait aussi la complexification de la circulation en ville (DESPORTES et PICON 1997 : 121-124). Mais c'est surtout à partir de la Reconstruction⁶⁰ que l'État français a développé une véritable politique planifiée d'aménagement du territoire. Dès 1941, la Délégation Générale à l'Équipement National (DGEN), créée par le gouvernement de Vichy, réunissait dans un service unique les questions de l'équipement, de l'urbanisme et du chômage et tentait d'établir un "plan général d'équipement du pays". La Reconstruction était vue, par le gouvernement, comme l'occasion de

la mise en place d'une politique de planification de l'aménagement et de modernisation du pays (MARKOU 1994 : 22). Dans cette politique, l'aménagement des villes et leur mise en relation à travers un réseau d'infrastructures, étaient perçus comme des éléments essentiels.

À partir de 1941, la DGEN avait la volonté de planifier et de coordonner à un niveau national les questions d'urbanisme qui étaient, auparavant, de la compétence des municipalités, de la Préfecture de la Seine ou d'autres institutions territoriales (MARKOU 1994 : 23). La loi du 15 juin 1943 fixait les règles de la reconstruction à travers la constitution de "groupement d'urbanismes", la généralisation du permis de construire et l'institution de circonscriptions d'urbanisme placées sous l'autorité d'inspecteurs généraux d'urbanisme. Parallèlement, le Commissariat à la Reconstruction Immobilière (CRI) dépendant du Ministère du Travail et ayant la charge des travaux de la reconstruction, employait directement des urbanistes pour reconstruire les localités sinistrées. Rompant avec la tradition qui voulait que la commande urbanistique émanât des autorités locales, le CRI avait la volonté "de discipliner et d'homogénéiser le travail de la reconstruction". Il diffusait ainsi certaines recommandations à travers des publications comme "*La Charte de l'Architecte constructeur*", publiée en 1941 (MARKOU 1994 : 24). À partir de 1944, les travaux, entrepris sous le gouvernement de Vichy, furent systématisés à travers la création du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). **L'État avait la volonté de ne pas seulement financer la reconstruction mais aussi de l'organiser, de la coordonner et de la réaliser lui-même, en partie** (MARKOU 1994 : 34).

Dans la pratique, les reconstructions à l'identique ont été nombreuses. L'urbanisme culturaliste inspira certains plans (villes nouvelles anglaises à partir de 1946 ou reconstruction de Saint-Malo en France, par exemple). Mais l'urbanisme progressiste, qui jusqu'à alors était resté relativement théorique, eut un certain nombre d'applications à partir de la Reconstruction.

Les concepts de cet urbanisme étaient nés au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Tandis que les architectes "culturalistes" préconisaient un aménagement de la ville dans la continuité des conceptions esthétiques et architecturales de la Renaissance, certains ingénieurs et artistes proposèrent une vision plus fonctionnelle de l'urbanisme. Un transfert de notions, de modèles et de techniques issus de la pensée sur le territoire national vers la ville, amena à un renforcement notable de la présence des ingénieurs des Ponts et Chaussées dans les services techniques des villes. Ceux-ci intervenaient sur les problèmes de distribution d'eau et d'assainissement. À Paris, l'œuvre d'Hausmann fut en grande partie réalisée par eux (DESPORTES et PICON 1997 : 97-99). À Barcelone, l'ingénieur I. Cerdà, sollicité par le ministère des travaux publics pour réaliser un plan topographique précis de la ville, élaborait une "théorie générale de l'urbanisation" qu'il exposa dans un ouvrage en 1867. Il tentait d'ériger l'urbanisme comme discipline scientifique nouvelle (CERDÀ 1867). Le vaste plan quadrillé basé sur la rationalisation des besoins qu'il proposa fut réalisé à partir de 1859, constituant un des premiers exemples d'urbanisme fonctionnel (LOPEZ DE ABERASTURI 1979 : 20) cf. FIGURE 23.

Au début du XX^e siècle, la vision des ingénieurs fut relayée par des artistes, souhaitant rompre avec l'académisme des écoles d'architectures, tournées essentiellement vers la reproduction des modèles antiques ou médiévaux. Ils créèrent le style dit "international", influencé par le mouvement artistique du cubisme. Le Corbusier, architecte français, fut un des fondateurs de ce mouvement et un des principaux défenseurs de ce courant qualifié de

“progressiste” et de “moderniste” (CHOAY 1965 : 31-41). En Allemagne, le groupe d'artistes du Bauhaus, avec en particulier W. Gropius et L. Mies Van der Rohe, participèrent activement à ce mouvement. Dans les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM) qu'ils fondèrent en 1928, ils élaborèrent la “Charte d'Athènes”, publiée en 1941. Elle réunit les principes fondamentaux de l'urbanisme progressiste. La ville est divisée en quatre fonctions majeures : habitation, loisir, travail, circulation (LE CORBUSIER 1957 (1941). Au début du XX^e siècle, ce type d'urbanisme était d'abord “marginal” car l'urbanisme et son enseignement s'était constitué essentiellement autour des architectes classiques ou de chercheurs historiens, géographes, sociologues (cf. implication de l'urbanisme culturaliste et anthropologique dans l'enseignement dans PARTIE 1 : I-1-B). Il s'est développé surtout à partir des années 1950, relayé par les pouvoirs publics dans le contexte de la Reconstruction.

Ceux-ci délaissent l'urbanisme traditionnel. É. Markou parle “d'une collaboration manquée” entre l'IUUP et les pouvoirs publics en charge de l'aménagement à partir de la Reconstruction (MARKOU 1994 : 58). Certains enseignants et collaborateurs de l'IUUP ont occupé un poste en 1943 dans l'administration ministérielle comme inspecteurs généraux de l'Urbanisme et l'équipe de la DGEN avait envisagé de mobiliser les élèves de l'IUUP sur des études concrètes mais cela n'aboutit pas. Elle ne sollicita pas non plus les urbanistes enseignants. Pour É. Markou, cela s'explique par la vision du rôle de l'urbaniste qu'avait la DGEN :

“[l'urbaniste] s'occupe de l'arrangement spatial des fonctions que d'autres ont décidé de développer et de placer à un endroit donné” (MARKOU 1994 : 62).

La volonté normative et moderniste de la DGEN la porta donc à solliciter vers les architectes progressistes plus tournés vers le fonctionnalisme. Le Corbusier fut engagé par la Fondation en juillet 1943 et ses théories furent appliquées dans la reconstruction (MARKOU 1994 : 57).

La standardisation des “grands ensembles” préconisée par les CIAM offrait une réponse rapide à la crise du logement (DESSPORTES et PICON 1997 : 142). En 1947, Le Corbusier réalisa à Marseille, une “unité d'habitations” : la Cité radieuse, composée d'une tour de 17 niveaux et prévue pour 2000 personnes. Elle fut reproduite à Nantes et à Berlin et de manière générale, le “style international” influença la production des grands ensembles construits pendant les trente glorieuses (par exemple, la reconstruction du Havre par les frères Perret). Il permettait de programmer de nombreux logements simultanément : par exemple, 13 000 logements en une seule opération à Sarcelles en 1954 (DESSPORTES et PICON 1997 : 151). En centre-ville, ce type d'urbanisme apparaissait comme le moyen de résoudre les problèmes de surpopulation et de circulation. Ainsi, dans son “plan Voisin”, Le Corbusier proposait de raser presque toute la rive droite à Paris et de remplacer les habitations par des tours de 200m qui n'occuperaient que 5% de la surface du sol (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 260-274).

La construction de ces grands ensembles nécessitait de faire “table rase” de l'existant c'est-à-dire de remembrer le parcellaire et de détruire le bâti préexistant jugé insalubre. Un décret de 1958 réglementait ce nouvel urbanisme opérationnel nommé “rénovation” ou “remodelage” (DESSPORTES et PICON 1997 : 152).

À Paris, le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de 1967, s'inspirant de la Charte d'Athènes, préconisait la rénovation de plus de 7000 ha sur les 10 000 ha que représentait Paris.

Plusieurs quartiers anciens furent détruits et remplacés par des grands ensembles (Belleville, le Front de Seine, Maine-Montparnasse, Italie...). À cette rénovation publique s'est ajoutée une rénovation privée, rendue lucrative par les dispositions du PUD qui favorisait un relèvement du plafond des hauteurs des immeubles (il passa de 37m jusqu'à 100m dans les secteurs de rénovation à Paris). Le PUD favorisait également une implantation en retrait par rapport à la rue (pour obtenir une façade verticale sur toute la hauteur). Ces grands ensembles rompaient donc avec la structure parcellaire existante de la ville, avec la continuité du tissu urbain et avec les principes esthétiques traditionnels (HAROUËL 1981 : 113). Ils amenèrent une critique rapide débouchant sur le retour à certains principes culturalistes mais aussi à l'émergence d'un nouveau courant basé sur l'analyse de la forme urbaine.

Ces principes mêmes avaient été écartés par les urbanistes progressistes qui se basaient sur un refus de l'urbanisme culturaliste et anthropologique traditionnels.

II – 1 – A – b : La société et le présent font références dans l'urbanisme progressiste

- La dynamique est dans la fonction

L'urbanisme progressiste s'appuie sur la conception de la société développée par la philosophie des Lumières à partir du XVIII^e siècle et relayée par les ethnologues anglais et les sociologues français, autour de l'école durkheimienne, à la fin du XIX^e siècle. Dans cette pensée, la société serait transcendante à l'Homme. Elle posséderait ses propres lois. La sociologie dégagerait ces lois et permettrait de construire une "morale sociologique". La science aurait donc une visée normative et pourrait être utilisée pour bien gouverner.

Cette théorie s'est construite sur une vision organiciste de la société et autour de la notion de progrès.

- La notion de fonction

Au début du XX^e siècle, le courant sociologique s'appuyait sur la recherche d'équivalences entre vie biologique et vie sociale. La société était pensée comme un organisme vivant composé de parties spécialisées qui concourraient au bon fonctionnement d'un ensemble. L'harmonie entre les différentes parties devait permettre le fonctionnement de la totalité (MORIN 1990 : 39). C'est la définition que sous-tend toujours la notion de "fonction" : "**action, rôle caractéristique** (d'un élément, d'un organe) dans un ensemble". Pour un individu, c'est l'exercice d'un emploi, d'une charge, "ce que doit accomplir une personne pour jouer son rôle dans la société, dans un groupe social". Pour des choses, c'est le "rôle caractéristique" qu'elles jouent "dans l'ensemble dont elle fait partie". La fonction est souvent opposée à la structure (REY-DEBOVE (DIR.) ET REY (DIR.) 1995 : 942). En biologie, on a opéré progressivement une distinction entre les organes et les fonctions de ceux-ci. Les organes étaient la forme matérielle tandis que les fonctions étaient l'ensemble des opérations que les organes ou appareils effectuaient dans le but du maintien de la vie. L'étude de l'anatomie n'était plus considérée comme suffisante pour comprendre l'organisme dans sa totalité (MENGET 1998 : n.p).

Dans la première moitié du XX^e siècle, l'ethnologue B. Malinowski (1884-1942) construisit le fonctionnalisme en réaction à l'approche diffusionniste qui expliquait la diversité des peuples par la diffusion historique et géographique de traits culturels. L'approche classique était muséographique : on collectionnait et décrivait des traits "pour eux-mêmes sans être toujours capable de comprendre leur place dans un système global". Pour les fonctionnalistes, chaque trait caractéristique devait remplir, "dans la totalité d'une culture donnée, telle fonction précise" (CUCHE 1996 : 33). Chaque culture formait ainsi un système dont les éléments étaient interdépendants :

"chaque coutume, chaque objet, chaque idée et chaque croyance remplissent une certaine fonction vitale, ont une certaine tâche à accomplir, représentent une part irremplaçable de la totalité organique (1944)" (CUCHE 1996 : 33).

En développant jusqu'au bout la métaphore biologique, B. Malinowski élaborait une théorie dite "des besoins" : les éléments constitutifs d'une culture auraient pour fonction de satisfaire les besoins essentiels de l'homme. Selon cette théorie, l'individu éprouverait un certain nombre de besoins physiologiques (se nourrir, se reproduire, se protéger, etc.), qui détermineraient des impératifs fondamentaux. L'organisation sous forme d'"institutions" offrirait alors une solution collective pour la satisfaction des besoins. La culture constituerait la réponse fonctionnelle à ces impératifs d'ordre naturel (CUCHE 1996 : 34).

- La notion de "progrès" et la planification

Cette conception induit l'existence d'un certain "ordre" social vers lequel devrait tendre toute société. Dans cette approche, la dynamique est située dans une société transcendante à l'Homme et tendant à une harmonisation, perçue comme un "progrès" social. La "Loi du Progrès" ferait accéder les sociétés à un "ordre supérieur" :

"Les Lois de l'Évolution et de l'Histoire illustrent et consacrent l'avènement imminent de l'Ordre rationnel. Celui-ci fait ses derniers brouillons, comme un artiste avant son chef-d'œuvre. Les ultimes désordres, sur la petite planète Terre, vont se résorber et se dissiper" (MORIN 1977 : 34).

Toutes choses tendraient vers cet idéal. La société n'est pas pensée comme étant dans le temps, mais elle est le temps. Elle posséderait sa propre dynamique vers laquelle devrait tendre la nature. La forme devrait donc se conformer à la fonctionnalité qui seule, permet l'harmonisation des éléments entre eux. Chez les urbanistes progressistes, la forme de la ville doit s'adapter à cette évolution voire l'anticiper pour la favoriser (dans le cas contraire, elle est perçue comme un danger pour le progrès social).

Chez les urbanistes progressistes, comme chez les culturalistes, l'approche spatio-temporelle est double : dans un premier temps, elle tend à réduire son objet en évacuant la forme et la dimension temporelle et dans un deuxième temps, elle tend à généraliser son approche en retenant de l'homme uniquement son aspect "biologique" quasi universel. Ainsi, la nature est tour à tour évacuée puis réintroduite mais sous une forme beaucoup plus générale. Les écrits de I. Cerda et de Le Corbusier, deux grands théoriciens de l'urbanisme progressistes, illustrent cette opération de limitation/généralisation.

II - 1 - A - c : Opération de réduction et de généralisation

Tout en valorisant des techniques scientifiques d'observation de la forme (plans topographiques, statistiques), les progressistes évacuaient sa réalité matérielle puisque seule la forme sociale comptait. Cette restriction très forte de la prise en compte du local s'est accompagnée d'une restriction de la dimension temporelle, réduite au présent.

- Réduction de l'espace : un espace sans forme

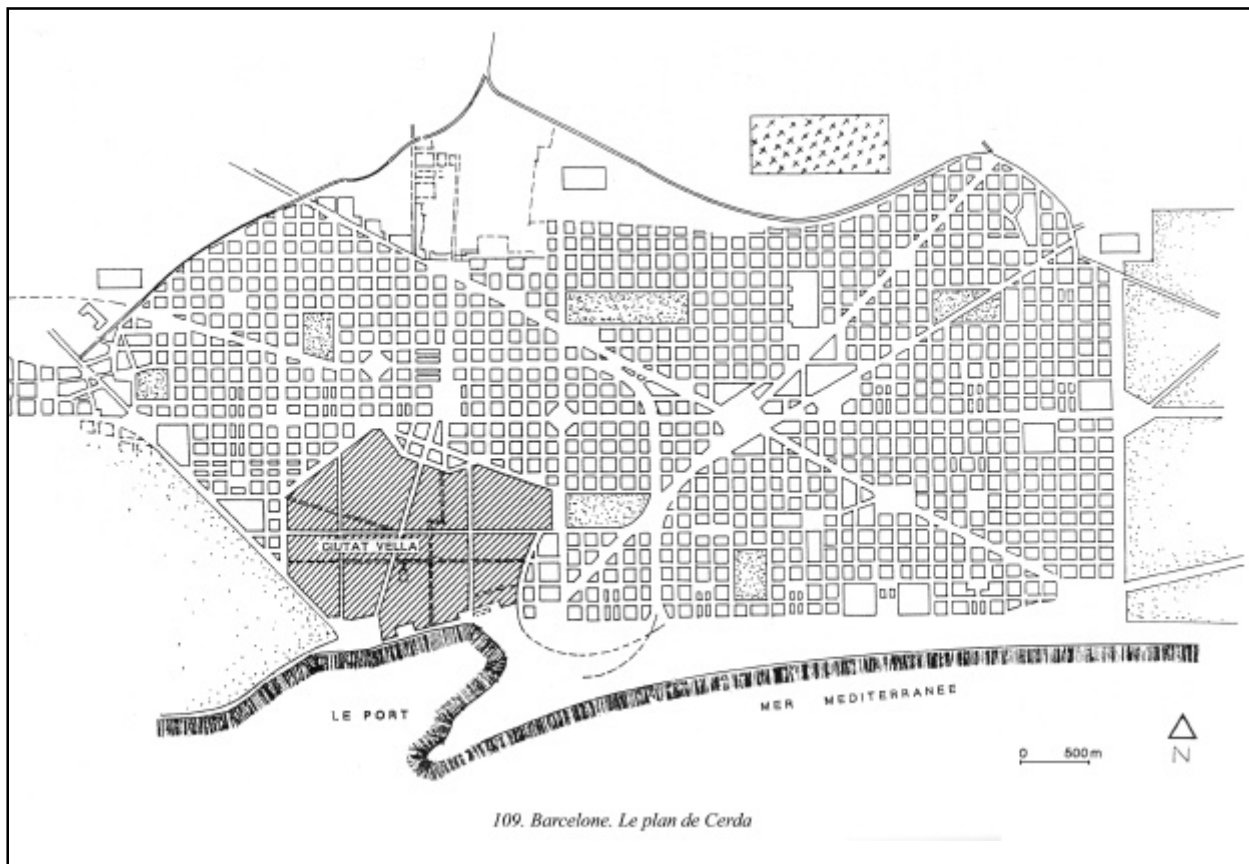
Pour établir l'urbanisme comme science, I. Cerdà et Le Corbusier tentèrent de le réduire à une ontologie susceptible d'être soumise à une analyse positive. Ce fait posséderait ses lois propres, dépendantes de la société. La forme, devant se caler sur le contenu, était évacuée de la prise en compte de l'espace. Celui-ci n'était que le support des sociétés, seules productrices d'espace.

Chez I. Cerdà, la dynamique est dans l'“**urbanisation**”. Réduisant la complexité de l'homme à deux besoins fondamentaux (abri et circulation), il postule que les groupements humains tendent vers une “combinaison” de plus en plus complexe. Ce postulat est appuyé par une démonstration historique. Il montre l'évolution des “combinaisons simples” de l'habitat des tribus préhistoriques aux “combinaisons complexes” des cités urbaines grecques et romaines. Cette “**preuve**” **historique** établirait l'urbanisation comme un fait “naturel” (CERDÀ 1979 (1857) : 34). La science de l'urbanisation se réduirait alors à la recherche de la meilleure adaptation du bâti à la “nature humaine”⁶¹. Elle serait :

“l'ensemble des principes, doctrines, règles qu'il faut appliquer pour que les constructions et leur groupement, loin de [...] corrompre les facultés [...] de l'homme social, contribuent à favoriser son développement ainsi qu'à accroître le bien-être individuel et le bonheur public” (CERDÀ 1979 (1857) : 82).

La forme matérielle de la ville est considérée simplement comme un “contenant” et la société qui l'habite en serait le “contenu”. La normalisation de l'urbanisme et de l'architecture doit permettre à la société de s'ajuster à la flèche du progrès voire de l'accélérer. La forme de la ville devrait donc être constamment réajustée au contenu et s'adapter parfaitement à celui-ci.

Chez I. Cerdà, militant social, l'accession à une société égalitaire passait par la satisfaction des besoins fonctionnels du corps (circulation de l'air, ensoleillement etc.). La trame en échiquier qu'il propose doit favoriser l'indépendance des deux composants fondamentaux qu'il a retenus : le mouvement et le repos. L'hygiène publique est facilitée par la régularisation du bâti et son indépendance par rapport à la circulation tandis qu'un système efficace de communication doit faciliter les relations sociales. Le quadrillage propose également un plan non hiérarchisé, par opposition aux plans radio-concentriques qui instaureraient une inégalité par la proximité ou l'éloignement au centre. Il n'est pas le reflet au sol d'inégalités sociales (cf. FIGURE 23). On voit bien que dans cette conception, la forme est reconnue comme agissante sur la société mais la forme préexistante de la ville n'est pas reconnue dans ses spécificités propres.



109. Barcelone. Le plan de Cerdà

FIGURE 23 : Le plan de Barcelone proposé par I. Cerdà reproduit dans DELFANTE 1997 : 258. Chez I. Cerdà, militant social, l'accession à une société égalitaire passait par la mise en place d'une trame en échiquier favorisant l'indépendance du corps et symbole d'une société non hiérarchisée. La ville ancienne (ciutat vella) était destinée à disparaître

Le Corbusier ne place pas la dynamique dans une tendance à l'urbanisation comme I. Cerdà mais plutôt dans une tendance à la **géométrisation**, marquant une mainmise de plus en plus importante de l'homme sur la nature. Dans le premier chapitre de son livre "*Urbanisme*" en 1924, il oppose le "chemin des ânes" qui s'adapte au site naturel, au "chemin des hommes" qui serait l'expression de la raison humaine :

"L'homme marche droit parce qu'il a un but ; il sait où il va. Il a décidé d'aller quelque part et il marche droit [...]. L'âne zigzague, muse un peu, cervelle brûlée et distrait, zigzague pour éviter les gros cailloux, pour esquiver la pente, pour rechercher l'ombre; il s'en donne le moins possible. L'homme régit son sentiment par la raison ; il réfrène ses sentiments et ses instincts en faveur du but qu'il a." (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 5-6).

Ainsi :

"La rue courbe est le chemin des ânes, la rue droite le chemin des hommes. La rue courbe est l'effet du bon plaisir, de la nonchalance, du relâchement, de la décontraction, de l'animalité. La droite est une réaction, une action, un agissement, l'effet d'une domination sur soi. Elle est saine et noble" (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 10-11).

Enfin, la ville marquerait l'aboutissement de mainmise de l'homme sur la nature :

"Une ville ! C'est la mainmise de l'homme sur la nature. C'est une action humaine contre la nature, un

organisme humain de protection et de travail. C'est une création [...]. La géométrie est le moyen que nous nous sommes donné pour percevoir autour de nous et pour nous exprimer. La géométrie est la base" (LE CORBUSIER 1994 (1924) : I).

Comme chez les culturalistes la raison de l'Homme s'exprimerait par leur capacité à projeter au sol des formes géométriques déconnectées du site naturel : "L'œuvre humaine est une mise en ordre. Vue du ciel, elle apparaît sur le sol en figures géométriques" (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 22). Pour lui, la tendance à la géométrisation serait une loi de la société. Il tente de démontrer cette tendance par une démonstration historique, reprenant d'ailleurs les mêmes éléments géométriques que les culturalistes, de la forme quadrangulaire des maisons lacustres au plan quadrillé des villes antiques :

"L'homme sape et hache la nature. Il s'oppose à elle, la combat, s'y installe [...]. Il l'a toujours fait, et a bâti ses maisons et ses villes. L'ordre humain, géométrique, y règne, y a toujours régné... [...]. La cité lacustre préhistorique, la hutte du sauvage, la maison et le temple de l'Égyptien, Babylone, dont le souvenir est synonyme de magnificence, la ville de Chine de haute culture, Pékin, montrent d'une part l'angle droit et la droite attachés irrémédiablement à tout acte humain (l'homme, créant son outillage et le perfectionnant admirablement, part pratiquement de l'angle droit et aboutit idéalement à l'angle droit) ..." (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 23-24).

La démonstration historique lui donne une **preuve par l'histoire** de cette tendance à la géométrisation et à l'ordre dont il fait dépendre la survie humaine toujours en opposition avec la nature :

"Dans la nature chaotique, l'homme pour sa sécurité se crée une ambiance, une zone de protection qui soit en accord avec ce qu'il est et avec ce qu'il pense" (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 20).

De cette opposition, il en fait dépendre également la liberté humaine, la nature étant perçue comme une contrainte à la création :

"Libre, l'homme tend à la pure géométrie [...]. Ce qu'il fait, c'est une création et celle-ci contraste d'autant plus avec le milieu naturel que son but est plus près de la pensée et plus éloigné, plus détaché du corps" (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 21).

L'adaptation de la forme urbaine à la "nature humaine" est présentée comme essentielle pour l'équilibre, le bien-être de l'homme.

Chez les modernistes, la **négation du site** topographique induit une rupture avec l'approche géographique. Ainsi Le Corbusier, dans une vision radicalement opposée à celle des géographes, identifie l'adaptation de la ville aux conditions du site, comme une des origines de la crise urbaine en France (on a vu au contraire que chez M. Poëte par exemple, elle était une condition du développement urbain). Il déplore que "l'âne a tracé toutes les villes du continent, Paris aussi, malheureusement", en faisant allusion à l'implantation de la ville en relation avec un gué sur la Seine (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 6). Pour lui, ces villes construites "autour des chemins des ânes" entrent en crise quand il y a croissance. La non-adaptation du plan de la ville avec la topographie est un enjeu de liberté pour l'homme. **Mais elle signifie aussi une rupture par rapport à l'histoire.**

- Réduction du temps : le choix du présent

Chez les progressistes, la dynamique n'est pas dans la forme physique mais dans la société qui aurait son histoire propre. Les formes se transformeraient par une opération de réadaptation à la société. Le temps de la forme se caractérisait donc par une succession de ruptures marquant ces réajustements.

Chez I. Cerdà, la rupture est celle du passage de la société de l'Ancien Régime à la société des droits de l'Homme. À l'architecte A. Rovira y Trias qui avait gagné le concours lancé par la municipalité pour le projet d'aménagement de Barcelone avec un projet classique et portant en exergue la maxime : "le tracé d'une ville est oeuvre du temps plutôt que d'architecte"⁶², I. Cerdà avait répondu :

"les villes sont un produit de l'histoire, certes, mais de l'histoire de l'oppression, de l'histoire anti-naturelle et non de la véritable histoire humaine" (LOPEZ DE ABERASTURI 1979 : 23).

Pour lui, il fallait "**entamer**" l'histoire. D'ailleurs, pour le centre ville existant, il prévoyait son intégration provisoire en attendant sa destruction pure et simple. Il supposait d'ailleurs que ce vieux centre serait automatiquement rejeté par les habitants car : "celui qui a connu le bonheur ne voudra jamais retourner à la barbarie" (LOPEZ DE ABERASTURI 1979 : 26).

Chez le Corbusier et les architectes des CIAM, **la rupture historique radicale est celle du passage à l'ère industrielle**. La ville du XX^e siècle est considérée comme anachronique car elle n'est ni fonctionnelle, ni en accord avec les évolutions esthétiques (CHOAY 1965 : 33). Ainsi, ils supposent que la crise de la ville industrielle du XIX^e siècle naît du décalage grandissant entre la forme de la ville et l'évolution des techniques perçue comme mue par une force propre. Le **progrès technique** serait un inéluctable ordre à suivre : c'est un "sentiment" qui "déborde"⁶³. Il est le fruit d'une accumulation :

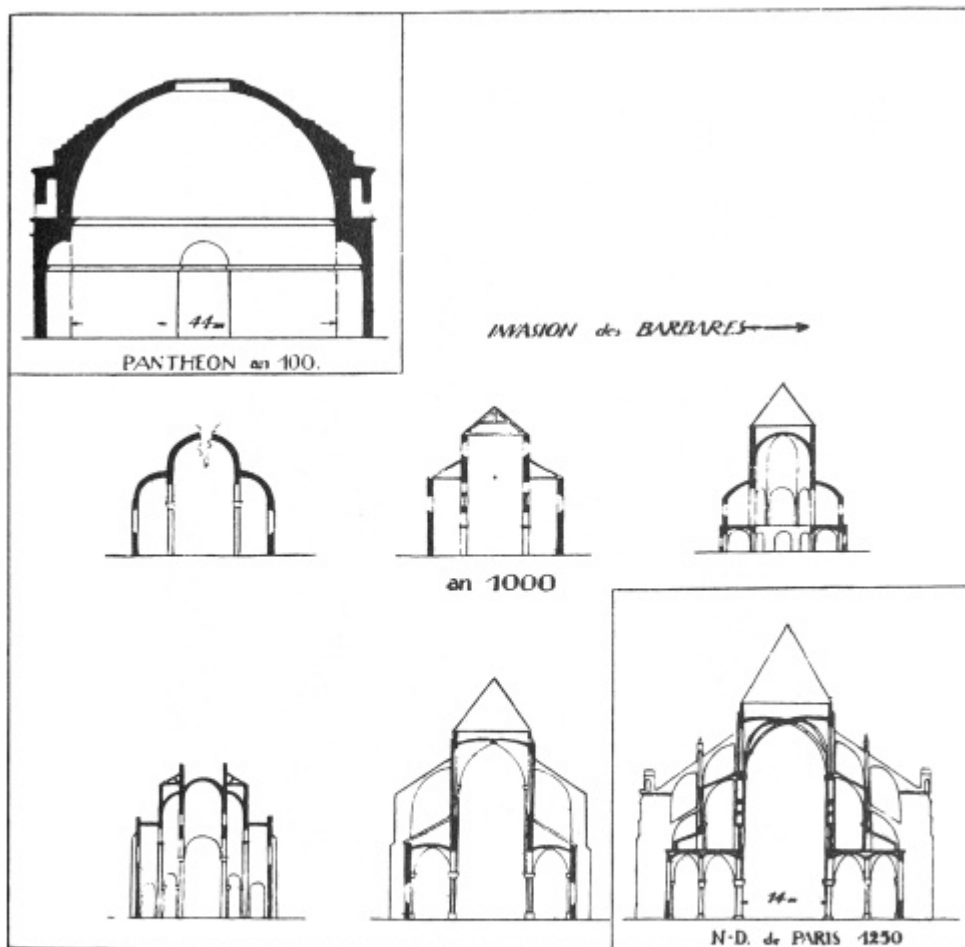
"Le fruit d'une civilisation mûrit au terme d'aboutissement de tous les moyens techniques ; les moyens techniques sont la lente addition d'un effort constructeur de la raison [...] c'est le capital même d'une société, accumulé ..." (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 30).

Chez I. Cerdà, la dynamique est dans le "progrès social" qui transcende l'homme, chez Le Corbusier, elle est dans le "progrès technique" qui serait lui-même un produit de l'histoire, d'une **accumulation** :

"Le travail de la raison s'additionne sans fin, sa courbe est ascensionnelle ; il crée l'outillage ; c'est ce qu'on appelle le progrès" (LE CORBUSIER 1994 (1924) : 43). cf. FIGURE 24

L'histoire produit une accumulation, une flèche du temps irréversible mue par une force propre et qui dépasse l'homme. **La société doit alors s'adapter à l'histoire.**

Chez les modernistes, la rupture avec le passé doit être lisible par l'esthétique. Les formes du XX^e siècle doivent traduire l'avènement des nouvelles techniques et du fonctionnalisme : lisibilité de la structure et des principales fonctions de circulations, aérations etc.⁶⁴, simplicité et récurrence des formes standardisées traduisant l'avènement de la société de consommation. La rupture est totale avec l'esthétique de l'espace classique : élimination du point de fuite qui se traduit par l'implantation de bâtiments en quinconce, effet anti-perspectif renforçant l'autonomie spatiale du quartier en le coupant visuellement des quartiers pavillonnaires alentours (TREUTTEL GARCIA TREUTTEL 1996 : 23-25). Ainsi, Le Corbusier fait une critique virulente de l'urbanisme



Ces coupes à même échelle, montrent le point de départ et l'aboutissement. Le Panthéon résume la puissance de l'outillage romain et atteste un état d'esprit catégorique. Puis c'est une longue bataille technique à l'insu d'un sentiment tantôt méridional tantôt nordique. En même temps qu'on approche de la solution technique, on abandonne les éléments plastiques empruntés, copiés ou de tradition, et l'on introduit tout un système d'éléments plastiques neufs, exacte expression des aspirations et des capacités esthétiques d'un peuple qui n'a plus rien de commun avec les Romains.

FIGURE 24 : Idée du progrès technique chez Le Corbusier : l'évolution architecturale des églises dans LE CORBUSIER 1994 (1924) : 31. Comparer avec la typologie de Montelius FIGURE 14

culturaliste par lequel il a fait un détour dans les premières années de sa formation. Il critique violemment le "pittoresque urbain" de Sitte :

"1925 : l'exposition internationale des Arts Décoratifs de Paris va marquer l'inutilité définitive des regards jetés en arrière. Ce sera un écoeurement total ; une page sera tournée. On peut admettre normalement qu'après des "sublimes" futilités viendront enfin les travaux sérieux. L'art décoratif est mort. L'urbanisme moderne naît avec une nouvelle architecture. Une évolution immense, foudroyante, brutale, a coupé les ponts avec le passé" (LE CORBUSIER 1994 (1924) : IV).

Le temps est considéré comme **irréversible** (idée d'accumulation) et la conception réversible du temps chez les culturalistes est profondément rejetée :

“L’emploi de styles du passé, sous prétexte d’esthétique, dans les constructions neuves érigées dans les zones historiques, a des conséquences néfastes. Le maintien de tels usages ou l’introduction de telles initiatives ne sera toléré sous aucune forme. De telles méthodes sont contraires à la grande leçon d’histoire. Jamais un retour en arrière n’a été constaté, jamais l’homme n’est revenu sur ses pas” (LE CORBUSIER 1957 (1941) : 91).

Les progressistes ne prennent pas comme référentiel une image idéale et révolue du passé mais plutôt une image idéale du futur. L’aspect culturel est présent mais secondaire et il est traité en rupture par rapport aux académismes esthétiques existants. Pour autant, tout en se réclamant de l’avenir, les progressistes nient le futur par la production d’édifices qui sont pensés comme parfaits d’emblée, la forme collant parfaitement à la fonction. Ces formes n’ont pas à évoluer dans le temps, elles sont parfaites donc a-temporelles (ALEXANDER 1976 (1975)). En fait, les progressistes réduisent le temps essentiellement au **présent**.

Chez les progressistes, le temps est donc perçu comme stratifié, comme une construction par une succession de ruptures isolant des phases sans continuité entre elles. Cette vision est indissociable de la rupture opérée avec la forme. Dans un deuxième temps et dans la visée scientifique qui est celle des progressistes, la vision restrictive de la réalité est généralisée pour en faire une réalité universelle.

- Opération d'uniformisation et de généralisation

158

- Un espace isotrope

La théorie des “besoins” réduisant l’homme à des fonctions élémentaires très générales et communes à tout individu perçu uniquement d’un point de vue biologique, conduit à une conception universaliste de l’homme. **L’individu humain est perçu comme type universel, identique en tout temps et en tout lieu :**

“les besoins humains sont identiques entre tous les hommes, les hommes étant tous faits sur le même moule depuis les époques les plus lointaines” (Le Corbusier cité par CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 642).

Le processus d’urbanisation est lui-même perçu comme identique en tout lieu. C’est net chez I. Cerdà : même s’il s’appuie sur la connaissance d’une ville concrète, il considère le processus d’urbanisation comme une loi donc comme un élément identique en tout lieu et en tout temps :

“j’ai montré que tous les centres urbains, si différents soient-ils, ont tous fondamentalement la même origine, et sont tous à cet égard identique, les défauts des uns sont les défauts des autres, au moins en ce qui concerne leurs éléments constitutifs et formels” (CERDÀ 1979 (1857) : 18).

L’existence de lois universelles produit un espace indifférencié. Cette conception ne prend en compte que l’“espace-support” considéré comme contenant isotrope “c’est-à-dire qui a les mêmes propriétés dans toutes les directions” (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 44). Les modèles produits par les urbanistes progressistes ne prennent pas en compte les spécificités géographiques ou temporelles. L’indépendance par rapport à l’espace est totale puisque qu’à partir du moment où on a pu déterminer la “bonne” forme, les techniques permettent de l’inscrire dans n’importe

quel endroit⁶⁵. L'espace est considéré comme un élément neutre *a priori*, comme :

“un décor, une toile de fond, un cadre, un contenant, réceptacle passif ou, plus fréquemment, dispositif actif, auquel se soumet avec plus ou moins de docilité un contenu : les pratiques sociales” (CASTEX *et al.* 1995 : 19).

En niant les spécificités du site et l'existence des formes locales, les progressistes réduisent les spécificités spatiales des lieux sur lesquels ils interviennent à un niveau très général qui se limite souvent à la prise en compte de l'ensoleillement ou de la direction des vents.

- Une histoire globale

Les progressistes utilisent l'Histoire pour l'établissement de leur théorie mais, il s'agit d'une histoire générale de la société. Celle-ci a son dessein propre qui tend à l'égalité entre tous, par la voie du Progrès. Ainsi, la prise en compte du patrimoine n'est pas absente chez les progressistes mais elle se limite à la conservation des “valeurs architecturales” qui “répondent à un intérêt général” :

“Tout ce qui est passé n'a pas, par définition, droit à la pérennité ; il convient de choisir avec sagesse ce qui doit être respecté. Si les intérêts de la ville sont lésés par la persistance de certaines présences insignes, majestueuses, d'une ère révolue, la solution sera recherchée capable de concilier deux points de vues opposés : dans les cas où l'on se trouve devant des constructions répétées à de nombreux exemplaires, certaines seront conservées à titre documentaire, les autres abattues ; dans d'autres cas, la seule partie constituant un souvenir ou une valeur réelle pourra être isolée; le reste sera modifié utilement. Enfin, dans certains cas exceptionnels, la transplantation totale d'éléments gênants par leur situation mais qui méritent par leur haute signification esthétique ou historique d'être conservés, pourra être envisagée” (LE CORBUSIER 1957 (1941) : 88).

Une conception très générale du temps et de l'espace prévaut. **Le patrimoine n'est pas pensé dans sa relation au site et aux populations locales et peut aisément être décontextualisé car il fait référence à un passé révolu dont on ne garde que quelques références artistiques ou techniques** (cf. par exemple la cathédrale Notre-Dame conservée comme monument mais isolée au milieu du Plan Voisin faisant table-rase du centre de Paris). Les monuments remarquables doivent témoigner, mettre en scène l'évolution esthétique et technique (cf. FIGURE 24).

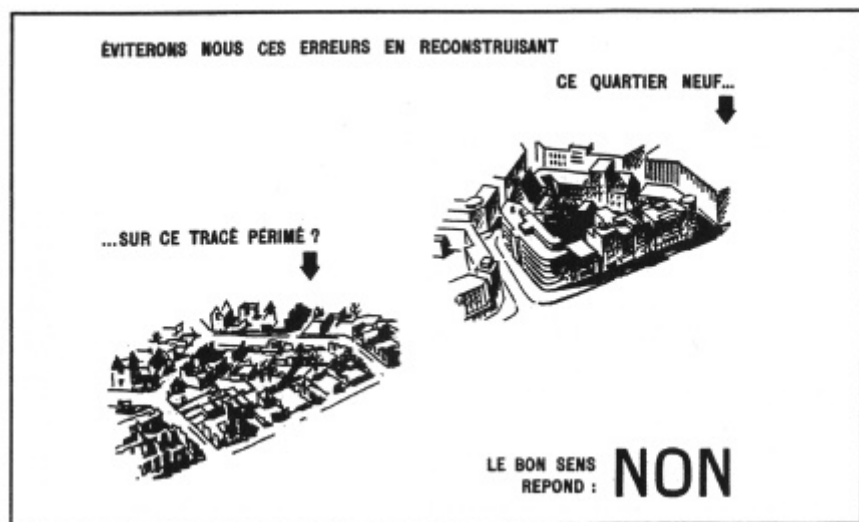
- La table rase

Cette double négation de l'espace concret local et de son histoire spécifique (les deux étant d'ailleurs indissociables) ont justifié la pratique de la table-rase chez les progressistes. La nécessité de passer à un niveau d'intérêt général en inadéquation avec la réalité foncière les a amenés à valoriser le remembrement comme préalable à toute politique de modernisation urbaine :

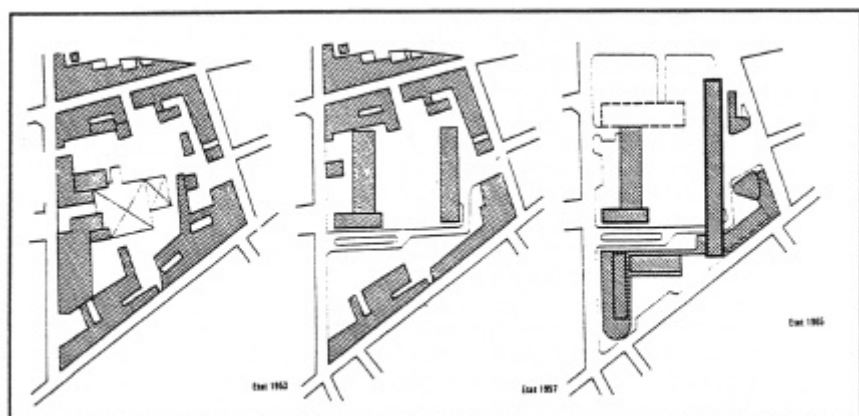
“Au-delà du désir légitime de construire vite des modèles supposés idéaux, les constructeurs étaient aussi mus par la volonté d'effacer toute trace de l'ancien parcellaire, voire de bloquer toute possibilité d'en inventer un nouveau. On voit proliférer dans les années 45-50 des textes considérant la division foncière comme une “maladie chronique” qui empêcherait l'évolution et la modernisation de la ville”

(TREUTTEL GARCIAS TREUTTEL 1996 : 31).

Les brochures du MRU qui tentent d'homogénéiser la Reconstruction à l'échelle nationale et les revues d'architecture relaient ces thèses anti-parcellaires. La brochure du MRU de 1945 explique l'absurdité de reconstruire un "quartier neuf" dans un "tracé périmé" (cf. FIGURE 25). Dans un numéro de la revue *Techniques et Architecture* de 1947, l'auteur précise que "le morcellement du sol s'apparente aux méthodes de découpage de la viande de boucherie (cf. FIGURE 26). La "libre disposition des sols" grâce au remembrement et à la destruction de l'habitat insalubre apparaissait comme la meilleure solution pour une "re planification" des centres urbains, dans "l'intérêt de la collectivité". La méthode "des petits paquets, des trous que l'on bouche [...] en incorporant dans des ensembles vétustes des immeubles neufs" s'opposait à la mise au point de vastes plans rationnels, ne supportant que le "zonage" (TREUTTEL GARCIAS TREUTTEL 1996 : 33).



Brochure du MRU, 1945.



"Firminy vert", évolution du bâti . in *Urbanisme* N° 193, 1982.

FIGURE 25 : Extrait d'une brochure du MRU de 1945. Les thèses anti-parcellaires sont relayées par la politique d'aménagement nationale. Reproduit dans TREUTTEL GARCIAS TREUTTEL 1996 : 32.

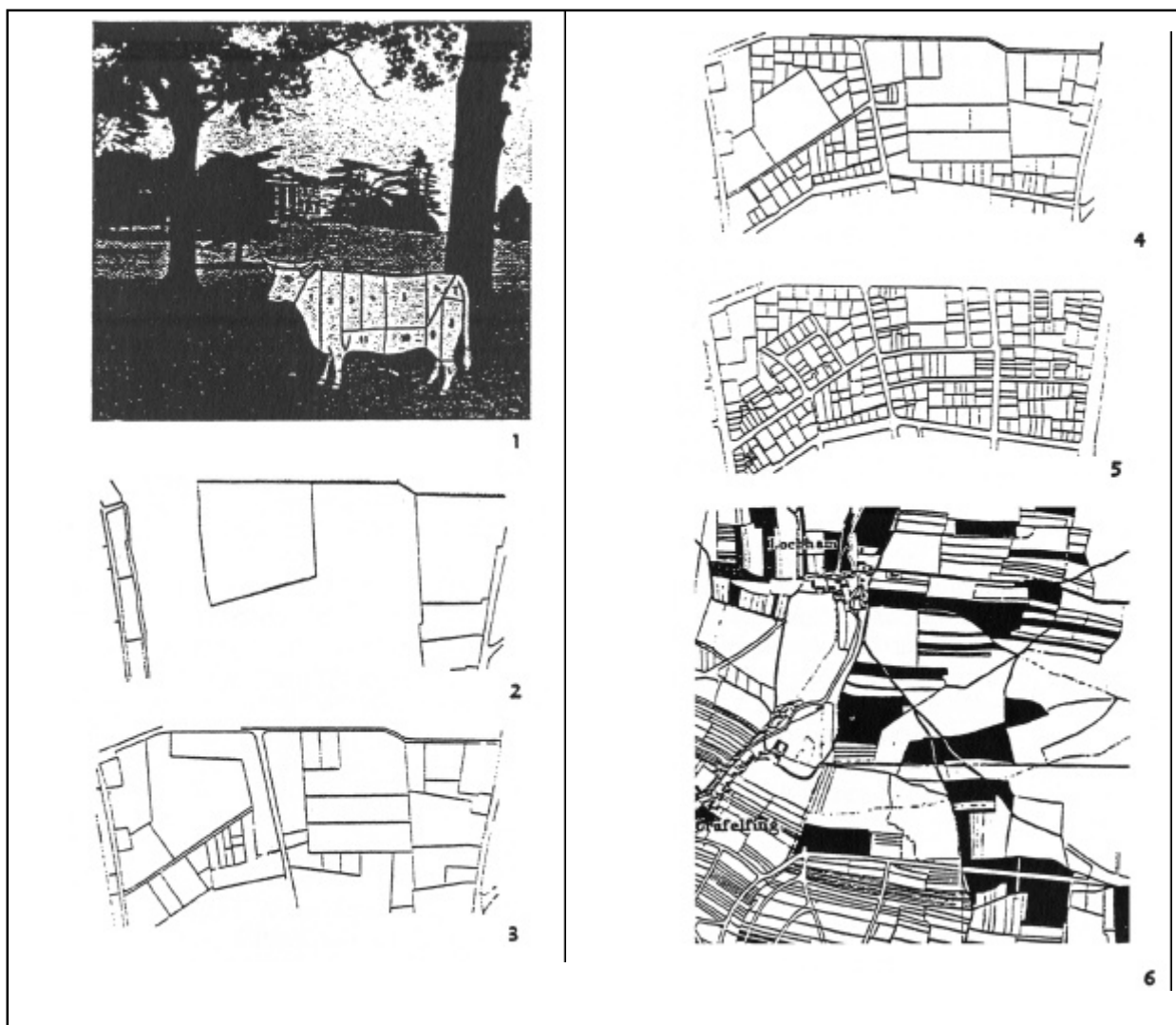


FIGURE 26 : Illustration de thèses anti-parcellaires parue dans *TECHNIQUES et ARCHITECTURES* 1947 A, cf. aussi *TREUTTEL GARCIA TREUTTEL* 1996 : 30. L'auteur précise que "le morcellement du sol s'apparente aux méthodes de découpage de la viande de boucherie" et illustre son article de l'historique du "découpage" d'une portion de territoire de la ville de Berne (Suisse) à partir de la reproduction d'une section cadastrale en 1797 (2), 1866 (3), 1900 (4) et 1945 (5). Il précise que "la désintégration du territoire et les parcelles désordonnées qui en résultent, conduisent inévitablement à la désintégration du domaine bâti"

Même s'il y a une volonté scientifique de déterminer les faits urbains, les concepts des urbanistes progressistes les amènent à des opérations de restrictions qui appauvrissent la perception de la ville au travers d'un filtre culturel très important. À l'échelle territoriale, certains de ces concepts sont adoptés dans la politique d'aménagement développée à partir des années 1930 et surtout à la Reconstruction.

II - 1 - B : À l'échelle du territoire national : la "nouvelle" géographie

II - 1 - B - a : Le contrôle de l'armature urbaine du pays

Plusieurs auteurs font naître véritablement l'aménagement du territoire avec les politiques interventionnistes menées par l'État dans des nations industrielles, à partir des années 1930 (MONOD et DE CASTELBAJAC 1971 : 3, BRUNET *et al.* 1993-1995 : 29, CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 36). Cette politique s'est traduite par l'intervention de l'État dans la planification de régions entières (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 30). En France, les premières décisions centralisées furent prises dans les années 1930, dans la perspective de la seconde guerre mondiale. Une série de lois et d'articles fut promulguée à partir du 31 mars 1931 pour la décentralisation de l'industrie aéronautique, cibles militaires potentielles constituant une menace pour les villes auxquelles elle était associée (MARKOU 1994 : 18).

Après la deuxième guerre, la Direction de l'Aménagement du territoire (DAT), créée le 16 mars 1949 et transformée en 1963 en une délégation ministérielle directement placée sous l'autorité du Premier ministre : la DATAR, était chargée de coordonner les politiques des différents ministères en terme d'aménagement du territoire à travers la mise en place d'une politique cohérente de décentralisation industrielle et tertiaire et de l'établissement de schémas directeurs des grands équipements tels qu'infrastructures, universités, recherche... (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 43). À partir de ce moment, l'aménagement s'est développé essentiellement autour d'une politique de développement urbain et de mise en réseau des villes par des infrastructures de transport. La décentralisation de la région parisienne et une recherche d'harmonisation et de relations entre les différents points du territoire sont apparues comme une constante au-delà des nombreux changements économiques et politiques.

Dans les années 1950 et 1960, l'industrie fut décentralisée et modernisée par le développement de méthodes tayloristes. Les méthodes productives furent appliquées également dans les campagnes à travers la politique de "rénovation rurale" qui devait permettre d'accroître la productivité agricole. Elle est illustrée par l'équipement des campagnes et leur remembrement. À partir de 1960, des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) furent créées pour acquérir des terres, les regrouper et les rétrocéder à des exploitants (LACAZE 1995 : 28). À la même époque, l'État encouragea également l'équipement touristique et décentralisa une partie des ressources culturelles dans les villes de province (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 43). La loi d'aménagement foncier du 30 juin 1967 réformait les procédures en instituant deux types de documents : le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) à l'échelle de l'agglomération, et des Plans d'Occupation des Sols (POS) pour chaque commune (CLAVAL 1998 : 309).

Dans les années 1970, la reconversion des régions en difficultés était destinée à gérer les difficultés engendrées par la crise économique (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 61-63). Dans les années 1970-1990, l'aménagement du territoire concerna essentiellement le renforcement de l'armature urbaine du pays (schéma directeur d'aménagement de la région parisienne, politique

de villes nouvelles, développement de métropoles d'équilibres en province, industrialisation de l'ouest du pays) et le développement du réseau de transport qui devait "innervé" le territoire (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 53).

II - 1 - B - b : Le rôle des géographes

Les géographes ont joué un rôle dans l'aménagement à travers leurs recherches sur les territoires.

Aux XIX^e et XX^e siècles, la statistique et la cartographie jouèrent un rôle important dans la naissance d'une "conscience sociale des disparités, l'apparition d'un sentiment d'inégalité et la nécessité de mettre en oeuvre une action publique" (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 36). C. Alvergne et F. Taulelle soulignent que le rôle des scientifiques fut essentiel dans la prise de conscience sociale des disparités : "l'apparition et la publication des données permettent à l'opinion publique de se forger une opinion sur le territoire et sur les positions respectives de chacun dans sa région et par ailleurs aux autres", jusqu'alors les disparités étaient perçues par la littérature, les récits de voyage ou les plaintes des habitants. La reconnaissance scientifique des disparités leur donne une reconnaissance institutionnelle. Leur mesure rend la correction possible. On passe "de la révélation à l'action" (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 36-38). Dans les années 1940-1950, le calcul statistique s'était structuré (création de l'INSEE en 1946) et il commençait à se traduire sous forme de cartes⁶⁶. La conscience des disparités géographiques s'est renforcée par les travaux de géographes dont l'ouvrage de J. F. Gravier "*Paris et le désert français*", qui soulignait le déséquilibre Paris-Province (GRAVIER 1947).

Dans les années 1950, la géographie qui alliait approche sociale et territoriale s'imposa progressivement comme la science de l'aménagement. Les géographes furent de plus en plus présents dans les institutions et dans l'enseignement de l'aménagement. J. -F. Gravier participait à la fonction dite "Études" de la DGEN, qui développa dans les années 1940 une série de rapports et travaux sur la décongestion des centres industriels. Les axes de recherches portaient sur une approche sociale et physiologique où les conditions géographiques pouvaient être déterminantes (par exemple : comparaison du coût de la vie pour une famille ouvrière suivant qu'elle habite une grande ville ou la campagne ; influence du climat dans diverses régions de France sur le rendement du travailleur etc. : MARKOU 1994 : 56).

Dans les années 1970, l'enseignement universitaire en aménagement en France était dispensé essentiellement par les géographes (BAILLY et FERRAS 1997 : 42-44). Les professeurs formaient une partie des personnels des DDE et des ateliers d'urbanisme des grandes villes. Ils participaient aux groupes de réflexion sur les villes et les régions (CLAVAL 1998 : 310). Cet engagement des géographes dans la vie publique lança un débat au sein de la communauté scientifique sur la géographie "appliquée" et "active". P. Georges proposait de faire la différence entre la "mission d'une géographie active qui est un travail scientifique" d'avec une "géographie appliquée, ou plus exactement une application des données fournies par la géographie, qui est affaire d'administrateurs sensibles par essence et par obligation à d'autres considérations et à d'autres pressions que celles qui découlent de la recherche scientifique" (GEORGES *et al* 1964 cité

par CLAVAL 1998 : 289).

Cette période fut marquée en géographie par le passage à une géographie théorique dite **“nouvelle géographie”** ou “géographie moderne” ou encore “géographie scientifique” en opposition à la géographie dite “ancienne” ou “classique” (cf. INTRODUCTION, Note n° 2). Il conduisit au rejet de l’approche morphologique, principale méthode de la géographie classique. Dans *“Les Mots de la Géographie”*, les auteurs font la différence entre une morphologie qui se limite à l’étude de la forme “au sens banal, c’est-à-dire sur l’apparence extérieure” et celle qui est plus attentive “aux processus et aux relations structurelles” (BRUNET *et al.* 1993-1995. : 338). Pour A Bailly et H. Béguin, **l’abandon de l’approche “morpho-fonctionnelle” marque le passage de l’“ancienne” à la “nouvelle” géographie** (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 18).

II - 1 - B - c : La nouvelle géographie et la critique de la géographie morpho-fonctionnelle

- Une approche plus “sociale” et la recherche de processus

À partir des années 1950, les géographes ont montré que l’espace n’était pas que le “visible du paysage”. Ils prirent en compte l’importance des flux moins visibles mais qui organisent (diffusion innovation, pouvoirs politiques...) :

“Par exemple, comment saisir les répartitions industrielles sans faire appel aux processus de décision, à la diffusion de la technologie, au marché financier, aux économies externes ? Trouver des réponses aux questions d’aujourd’hui, c’est dépasser l’étude des apparences *visibles* pour se pencher aussi sur les rôles *invisibles* de l’espace dans la vie de chacun et dans le fonctionnement de la société” (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 19, en italique dans le texte).

De plus, devant l’importance prise par les réseaux invisibles (sous-terrains, hertziens ...), l’observation morphologique de la surface du sol peinait à rendre compte de l’ensemble des activités humaines (BAKIS 1984 : 30-34). À partir de ce moment, l’espace fut donc perçu essentiellement à travers les pratiques sociales qui lui étaient associées :

“L’espace est ainsi vu un champ d’action constitué de distances, de surfaces et d’énergie susceptible d’influencer la transmission des informations. Ses attributs sont utilisés de manière différente selon les groupes qui les chargent de valeurs historiques, symboliques et affectives. Chaque société produit alors des *territoires*, c’est-à-dire des espaces marqués par les pratiques, les représentations et les vécus humains à un moment de l’histoire. La *territorialité* correspond à l’ensemble des relations qui permettent aux divers groupes de faire valoir leurs intérêts dans l’espace, devenu lieu de vie” (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 16 en italique dans le texte).

Les “trois questions majeures de la géographie humaine” étaient : “Quoi ? (produits), Qui ? (groupes), Où ? (lieux)” (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 16, sous forme de graphique). Le territoire comme production sociale devint la base de l’explication géographique. L’organisation spatiale n’était plus considérée du point de vue des formes en rapport avec des milieux physiques mais comme :

“ le résultat de pratiques que l’on peut modéliser. Ils [les nouveaux géographes] cherchent, dans cette

organisation, des similarités, des règles, voire des lois” (BAILLY et FERRAS 1997 : 38).

Cette approche conduisit les géographes à développer **une vision par processus et non par l'examen d'une forme statique**. Ils cherchaient à dépasser la vision fragmentée des anciens géographes pour tenter de percevoir les lois :

“La géographie devient une *science nomothétique*, c'est-à-dire qui cherche à établir des lois. Ainsi insiste-t-elle davantage sur les *similitudes* des relations villes-campagnes dans une région donnée que sur les spécificités propres aux relations de chaque ville. Elle met en évidence des *régularités...*” (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 23, en italique dans le texte).

Contrairement à l'ancienne géographie qui tendait vers l'étude des spécificités régionales, la nouvelle géographie recherchait les “mécanismes spatiaux généraux” (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 24).

Cette recherche de lois extérieures aux formes elles-mêmes, comprises dans les mécanismes de la société, permet aussi de dépasser la difficulté de généralisation à partir de l'approche inductive. Une démarche déductive et théorique se développa donc. Elle trouva un consensus autour d'une explication socio-économique des faits géographiques.

- Une approche théorique basée sur une explication socio-économique

Cette approche s'inspirait des travaux des géographes anglo-saxons qui empruntaient aux économistes spatiaux et aux statisticiens leurs schémas d'interprétation. Ces théories ramenaient les répartitions observées essentiellement à :

“des schémas de nature géométrique, car elles [les répartitions] résultent de processus sociaux ou économiques simples” (CLAVAL 1998 : 342-343).

Plus que le lieu lui-même, l'inscription dans un réseau d'échanges et le critère de la distance devinrent des critères essentiels de la géographie (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 22). Le système d'explication était bâti essentiellement sur les pratiques socio-économiques. Ce recentrage sur une explication plus économique devait traduire les transformations ayant affecté la société dans la deuxième du XX^e siècle (urbanisation, développement des réseaux etc.). L'explication ne se satisfaisait plus d'une vision locale.

Prônant la rupture avec la démarche inductive des anciens géographes qui plaçaient l'observation comme préalable à la modélisation, les nouveaux géographes valorisèrent la démarche déductive qui :

“ne part pas directement des faits observés dans le monde pour ensuite les mettre en relation et les comprendre. Elle élabore une construction théorique des processus qu'elle présume explicatifs du monde réel et elle la confronte ensuite avec la réalité étudiée afin d'en vérifier la validité” (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 20).

L'observation intervient donc dans un deuxième temps après “formulation d'hypothèses de travail” et “élaboration d'une explication théorique des faits”. La confrontation avec la réalité observée amène la “conclusion par rejet, non-rejet ou modification des hypothèses et de la théorie les sous-tendant” (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 21).

Cette approche était déjà présente au début du siècle chez certains géographes. En 1933,

Christaller, pour montrer que l'organisation des réseaux urbains reposait sur le rôle du commerce de détail et des services, ne commençait pas par la traditionnelle description géographique. Il formulait un schéma reposant sur le comportement supposé rationnel du consommateur. Il ne vérifiait le schéma sur le terrain que dans un deuxième temps (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 21). Dans les années 1920, autour de l'École dite de Chicago s'était développée une approche sociale basée sur l'idée de compétition pour l'espace (théorie de l'écologie humaine). Elle retenait également une base économique puisqu'elle reposait sur l'idée d'une distribution des hommes dans la ville, en fonction des valeurs foncières. En milieu rural, ces théories avaient introduit la prise en compte de la localisation du lieu dans un réseau d'échanges⁶⁷. Ces premières approches théoriques proposaient des représentations géométriques de la ville : polygones de Christaller, cercles concentriques organisés à partir du centre de Burgess etc. (COSINSCHI et RACINE 1998). Elles relayaient les idées d'économistes comme Adam Smith, convaincus de la primauté des déterminismes économiques dans le social (cf. FIGURE 27).

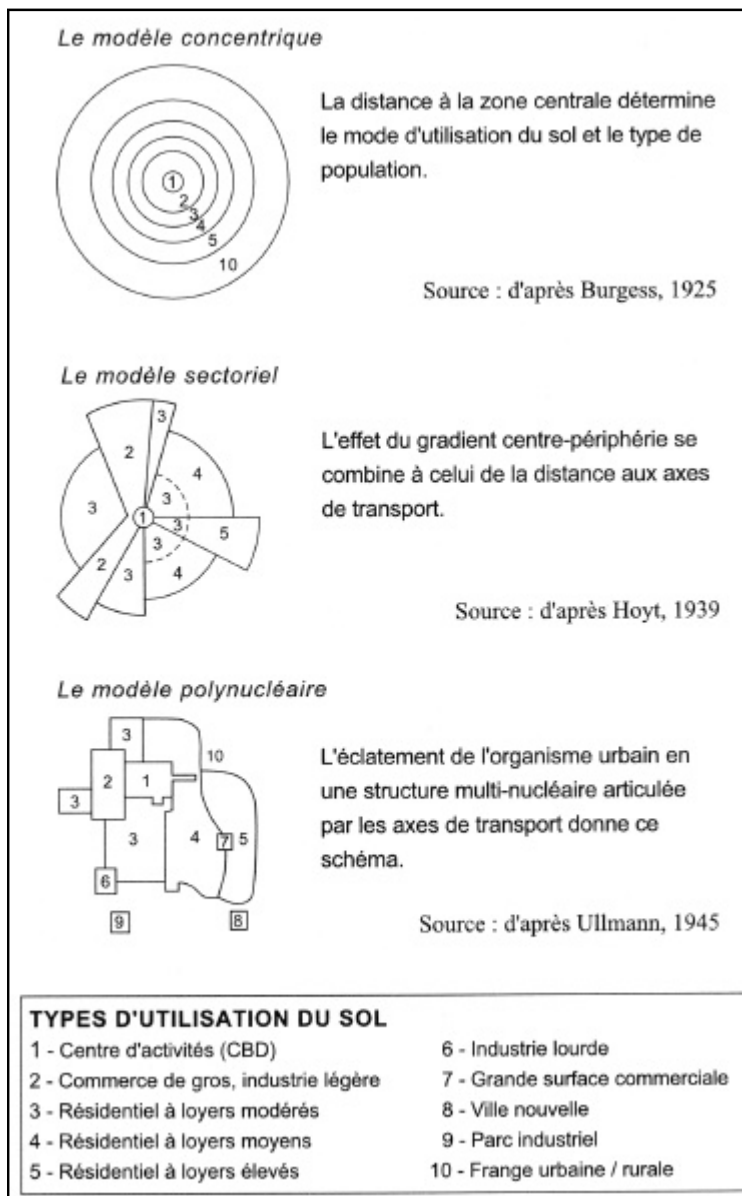


FIGURE 27 : Les grands modèles des spécialisations résidentielles des villes nord-américaines dans PUMAIN et SAINT-JULIEN 2001 : 71. Les formes de l'espace perçues essentiellement à travers les pratiques socio-économiques sont reconstruites sous forme de schémas explicatifs abstraits. La source n'est plus la forme mais les pratiques sociales traitées statistiquement et traduites sous forme de graphiques plus que de cartes.

La généralisation et la théorisation amenèrent l'adoption du langage mathématique qui devint un langage commun parmi les géographes. Pour A. Dauphiné, la géographie classique prend mal en compte les flux, la dynamique créatrice des espaces terrestres. Selon lui, le langage cartographique, privilégié chez les anciens géographes, est un "langage statique" qui ne permet donc pas de rendre compte de la complexité de l'espace (DAUPHINÉ 1998 : 57).

Pour lui, la cartographie n'était plus un langage adapté pour faire la synthèse. Le langage privilégié des nouveaux géographes devint alors les mathématiques. Les méthodes quantitatives (statistiques, analyse factorielle...) furent adoptées par les géographes. Elles étaient destinées à établir des typologies basées sur une approche quantitative, la plus continue possible des données. L'analyse factorielle permet de quantifier les opérations menées traditionnellement de manière graphique par les géographes (CLAVAL 1998 : 338). Les phénomènes furent traduits sous la forme de graphiques, de tableaux ou de formes géométriques. R. Brunet élaborait ainsi une typologie qui permettait de représenter sous un nombre réduit de formes les "formes élémentaires d'organisation de l'espace". Ils permettaient "la représentation de la totalité de mondes possibles et réels quelle qu'en soit l'échelle, du moins lorsqu'il s'agit d'organisation spatiale." (BRUNET *et al.* 1993-1995 : 105). Cette typologie s'appuyait sur l'analyse des processus qui introduisent de la discontinuité dans le monde visible. R. Brunet, partait du principe que "les éléments du monde sont dénombrables et leurs structures cohérentes, discontinues, récurrentes et en petit nombre" (BRUNET *et al.* 1993-1995 : 105).

- L'élaboration d'une nouvelle typologie : les chorèmes

Cette typologie était destinée à faciliter et à produire une lecture commune des cartes. Pour R. Brunet, sur les cartes, étaient lisibles à la fois, les "formes du fond" de carte (contours du pays ou de la région observée, avec quelques points et lignes de repères permettant de se situer) et des "formes fortes" correspondant à "des structures assez stables", à des "formes assez permanentes". Se reproduisant sur de nombreuses cartes, elles étaient considérées comme des "constantes du territoire". Il ramena ces formes à une série de "situations caractéristiques" (BRUNET 1987 : 142). Il construisit sa chorématique comme un langage :

"derrière une forme signifiante, un signifié, qui la produit, qui la révèle ou qui s'y moule ; ou plusieurs signifiés" (BRUNET 1987 : 144).

Il réunit donc quelques "sèmes" à combiner selon les situations. Il établit ainsi 28 figures élémentaires basées sur la combinaison de quatre formes géométriques basiques : points, lignes, aires, réseau et sept situations : maillage, quadrillage, attraction, contact, tropisme, dynamique territoriale, hiérarchie (BRUNET 1987 : 191). Cette typologie traduisait à la fois des formes fixes (ex. contour administratif) mais surtout des processus (aire d'attraction, flux directionnel, axes de propagation...). Les chorèmes sont une représentation de ces processus (cf. FIGURE 28).

	POINT	LIGNE	AIRE	RESEAU
maillage				
	chef-lieu	limite administrative	Etat, région...	centres, limites et polygones
quadrillage				
	tête de réseau carrefour	voies de communication	aire de desserte irrigation, drainage	réseau
attraction				
	points attirés satellites	lignes d'isotropie orbites	aire d'attraction	liaisons préférentielles
contact				
	point de passage	rupture, interface	aires en contact	base tête de pont
tropisme				
	flux directionnel	ligne de partage	surfaces de tendance	dissymétries
dynamique territoriale				
	évolutions ponctuelles	axes de propagation	aires d'extension	tissu du changement
hiérarchie				
	semis urbain	relation de dépendance limites administratives	sous-ensemble	réseau maillé

FIGURE 28 : Table des chorèmes, "figures de base de toute distribution spatiale, et donc de toute carte" dans BRUNET 1987 : 191. Le consensus obtenu en géographie, à partir des années 1950, autour de l'explication socio-économique permet l'établissement d'une typologie des formes axée surtout sur la traduction de processus.

- L'analyse des réseaux

À partir des années 1980, une place essentielle fut aussi donnée à l'analyse des réseaux. (DUPUY 1986, PUMAIN *et al.* 1989, PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997). Elle insistait sur une dynamique de l'espace perçue à travers l'analyse des flux plus que des formes. Les phénomènes ont été observés dans leur dynamique spatiale, prenant en compte la relation et les échanges entre les éléments. Cette approche s'est basée sur une certaine discontinuité de l'espace dans la mesure où elle a introduit des notions de polarités, de hiérarchie etc. L'espace n'est plus représenté dans sa continuité matérielle mais à travers des systèmes de relations. Ainsi, dans leur manuel sur

“*L'analyse spatiale*”, D. Pumain et T Saint-Julien dissocient :

- l'“espace-support ou espace absolu” qui est l'espace perçu comme “simple contenant, repère immuable”. Il est isotrope et homogène, c'est-à-dire qu'il a les mêmes propriétés dans toutes les directions. C'est l'“espace physique” ou “espace chorotaxique” qui passe par une représentation des lieux dans un espace euclidien, à deux dimensions,

de :

- l'“espace-relatif ou l'espace-produit” qui est “un ensemble de relations dont les propriétés, variables dans le temps et dans l'espace, sont définies par la nature et la forme des interactions entre les objets et les unités spatiales” (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 44).

On retrouve ici les distinctions faites par les premiers géographes entre position, site et situation :

- la “position” est la localisation “absolue”⁶⁸ exprimable en coordonnées ,

- le “site” décrit les “éléments locaux de l'implantation d'un objet géographique”,

- la “situation géographique” s'établit en comparaison à “plusieurs lieux de nature semblable [pour] évaluer la position d'un lieu par rapport à différents territoires ou des réseaux”. Si les deux premières caractéristiques spatiales sont considérées comme “immuables”, la dernière ne l'est pas puisqu'elle dépend de la connexion du lieu dans un réseau, qui peut évoluer dans le temps (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 32).

Dans l'approche par réseaux, une place essentielle a été donnée aux échanges entre les lieux. Dans cette approche, l'espace et le temps-distance apparaissent intimement liés : l'espace est ramené à une définition par le temps. Ainsi il est de moins en moins représenté dans sa forme euclidienne mais plutôt en fonction de déformations des relations et de la durée associée à celles-ci. Les cartes en anamorphose représentant les pays déformés en fonction du temps d'accès au centre en sont un exemple (BRUNET 1987 : 100 cf. FIGURE 29). Dans d'autres représentations, le calcul de la distance a intégré la forme des réseaux (cf. la distance de Manhattan ou la distance circum- radiale (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 2). Dans la recherche sur les réseaux, la topologie a permis de remplacer la représentation graphique des réseaux par un “graphe”, forme très éloignée de la forme euclidienne de ceux-ci : “La topologie est une forme particulière de géométrie, qui ne retient que les relations de voisinage, de continuité dans l'espace, et oublie les formes de la géométrie euclidienne”. Le “graphe” est un “objet mathématique constitué de points (les sommets) et de lignes (les arêtes) qui donne une image simplifiée d'un réseau en n'en retenant que les propriétés topologiques” (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 28) cf. FIGURES 29 ET 30.

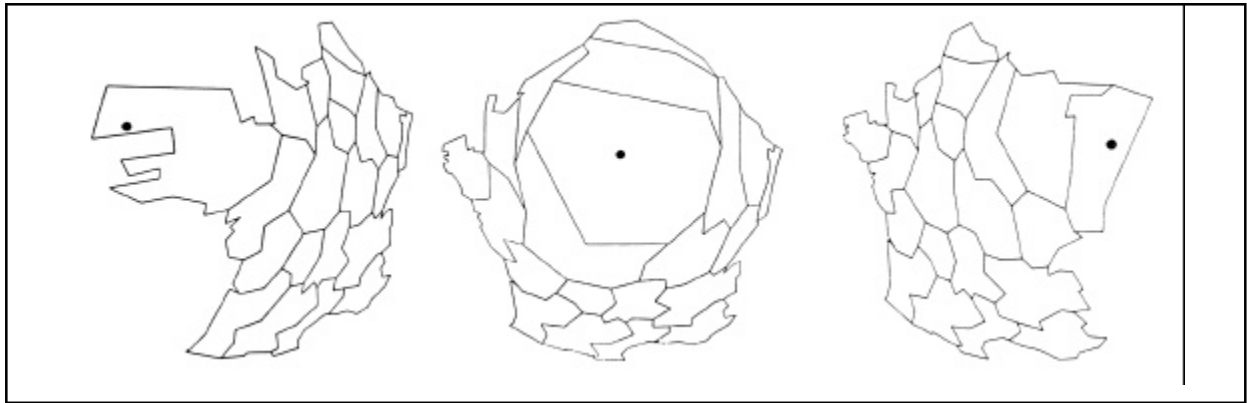


FIGURE 29 : Exemple de cartes par anamorphoses. Différences entre temps de trajet par vol d'oiseau et par vol d'avion dans BRUNET 1987 : 100. L'espace euclidien basé sur le critère de distance est transcendé par celui du temps.

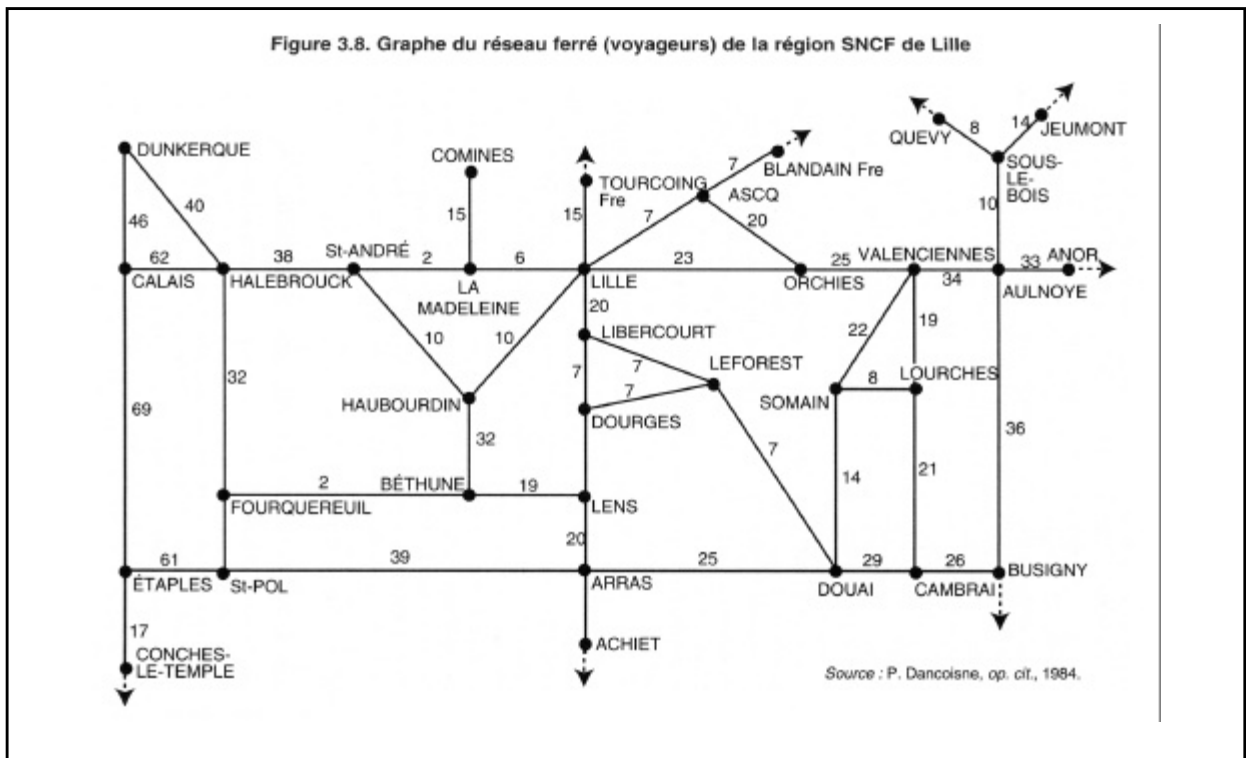


FIGURE 30 : Exemple de graphe privilégiant la topologie du réseau autour de la notion de connectivité à une représentation en forme euclidienne de l'espace dans PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 105. Dans la recherche sur les réseaux, la topologie a permis de remplacer la représentation graphique des réseaux par un "graphe", forme très éloignée de la forme euclidienne de ceux-ci.

II - 1 - B - d : Approche de la continuité

- La distinction forme et flux

Les géographes, dans la continuité des urbanistes progressistes et des ingénieurs du début du XX^e siècle, privilégièrent une approche **par les réseaux plus que par les trames**. Ils s'appuyaient sur la distinction forme/flux qui s'était développée à partir du XIX^e siècle.

À partir de 1830, Saint-Simon⁶⁹ avait développé la notion de réseau autour d'une pensée organiciste :

"*A priori*, tout peut être mis en relation avec tout et engendrer un mouvement de circulation des personnes, des biens, des capitaux, des idées, du savoir" (DUPUY 1998 : np).

Cette libre circulation était, nous l'avons vu, la garantie du bien collectif dans la conception des Lumières (cf. PARTIE 1 : I-1-A). Ce principe s'était accompagné chez Saint-Simon d'une pensée originale sur la contradiction entre solide et fluide :

"La contradiction tient au fait, que l'organisation implique une certaine solidité alors que la fluidité est nécessaire à la vie, à ses changements incessants. Elle trouve sa résolution dans une circulation (fluide) à travers des tuyaux, des tubes, des canaux, des vaisseaux, caractéristique d'une structure solide" (DUPUY 1998 : np).

La métaphore était empruntée à la médecine qui conceptualisa l'idée de réseau sanguin dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. **D'une conception du réseau comme un "filet", sens originel du terme, on passa donc à une idée de circulation** (REY-DEBOVE (dir.) et REY (dir.) 1995 : 1949).

Au XIX^e siècle, ce concept avait mûri rapidement chez les ingénieurs hydrauliciens qui conçurent la ville comme un système hiérarchisé, au même titre qu'un réseau hydraulique. Cela les conduisit à travailler sur un ensemble cohérent plutôt que sur des branches indépendantes :

"Pour les égouts, les préoccupations de nettoyage hydraulique des rues amènent à combiner les lignes d'égout pour les adapter au maillage viaire. En même temps, toujours pour le dimensionnement des nouveaux égouts à construire, les ingénieurs devront travailler à l'échelle du bassin versant, unité hydrologiquement pertinente" (DUPUY 1998 : np).

Cette notion de réseau s'accordait bien avec la vision organiciste et fonctionnelle de la ville des urbanistes progressistes. Dans leur théorie, la problématique de la circulation était omniprésente. Dans la théorie de I. Cerdà, elle régissait avec l'abri, l'activité de l'homme sur terre. Pour Le Corbusier c'est l'un des quatre éléments constitutifs de la ville (cf. PARTIE 1 : II-1-A). Chez les architectes, l'acceptation des idées des ingénieurs a conduit à une vision plus complexe de la notion de réseau, par rapport aux culturalistes qui le pensaient essentiellement dans sa forme solide : "En se clarifiant, en acquérant une sophistication nouvelle, la notion de réseau conduit à dissocier l'ancien idéal de régularité géométrique de la régulation des flux qui constitue le véritable objectif de l'ingénieur." Elle s'est doublée d'une critique des plans réguliers des architectes ou des premiers ingénieurs qui furent jugés trop simplistes (DESPORTES et PICON 1997 : 98).

Cependant, plus qu'à une véritable prise en compte de la complexité, elle a souvent conforté le rejet de la forme chez les progressistes. Dans la notion de réseau développée par les ingénieurs, la transformation de la forme permettait de jouer sur la quantité du flux (ex. adaptation de la taille des conduites pour un réseau hydraulique). Chez les progressistes, le flux était associé à l'idée de fonction, d'action. Il représentait l'activité de la société. Tendait vers une accumulation et un progrès, l'adaptation de la forme au flux était un enjeu et a renforcé l'approche fonctionnaliste et l'absence de relation entre les différents objets.

De plus, **les formes soumises au flux ne s'inscrivent qu'au présent car le flux se calcule dans un intervalle de temps déterminé.** La forme est pensée comme "action-fonction" et existant dans un temps court et irréversible. L'objet ne subsisterait que le temps de sa fonction. Or, on a vu avec les urbanistes culturalistes que les phénomènes étaient plus complexes, les formes pouvant subsister au-delà de la fonction dans les phénomènes de persistance du plan.

Enfin, les progressistes donnèrent de l'importance au flux mais en l'isolant de la forme préexistante, sans tenter de comprendre les interrelations entre flux et forme, cette dernière étant considérée d'emblée comme inadaptée et à réajuster au flux (cf. FIGURE 31)

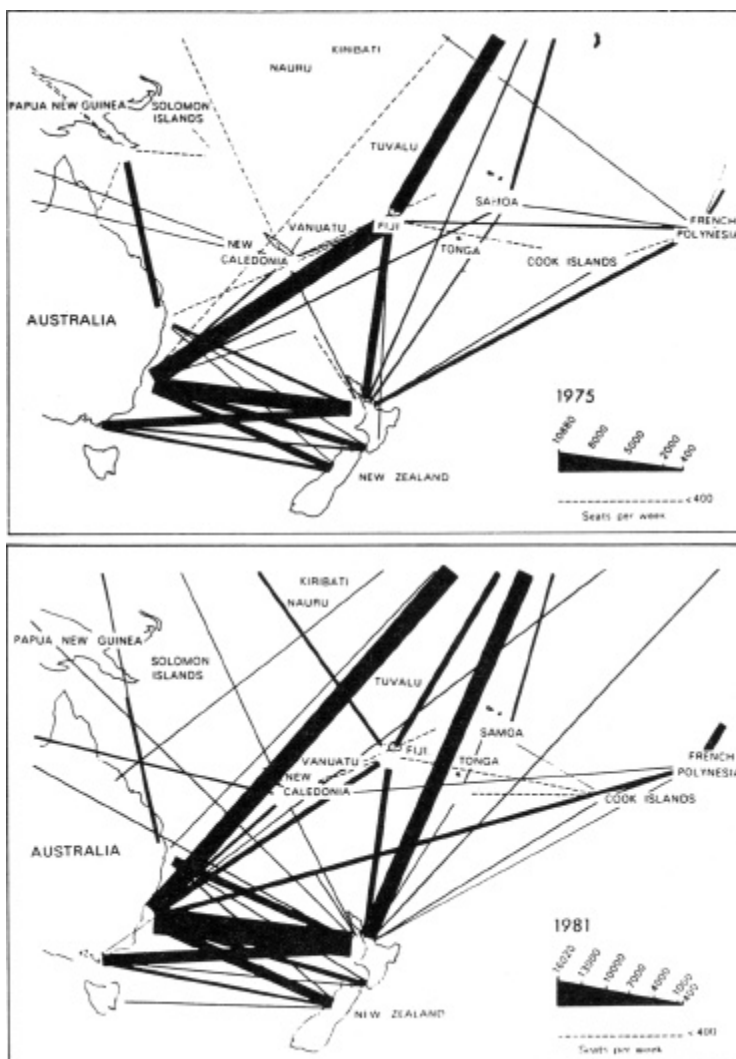


FIGURE 31 : Cartographie des flux : les liaisons aériennes entre 1975 et 1981 dans le Sud-ouest du Pacifique dans BRUNET 1987 : 89. Les géographes dépassent une analyse uniquement formelle pour donner une place plus importante aux flux.

- La quantification du "contenant" et du "contenu"

Il faut souligner que ces conceptions ont amené les progressistes à développer des moyens quantitatifs pour la connaissance de la société et de la forme urbaine. L'idée de correctif induisait une bonne connaissance des deux aspects à faire coïncider : la forme de la ville et la société. On trouve cette quantification sur la base de statistiques chez les urbanistes progressistes et chez les géographes. Ainsi, la théorie de I. Cerdà s'appuyait sur un cas concret : l'étude de la ville de Barcelone dont il élaborait un plan détaillé qui fut le point de départ de son projet. Dans la deuxième partie de son ouvrage, il procédait à une description du "contenant" (nombre de maisons, climat, topographie) et du "contenu" (la population abordée par le point de vue uniquement démographique : solde naturel). La ville y est abordée comme un objet physique et est décrite par les mathématiques, notamment par les statistiques :

"par ce moyen, tous les problèmes seront posés en termes mathématiques et il ne sera plus possible d'invoquer contre nous les caprices de l'imagination" (CERDÀ 1979 (1857) : 184).

Cette connaissance est utilisée pour adapter parfaitement la forme urbaine à la population d'un point de vue fonctionnel (par exemple, il met en relation le nombre de mètres carrés de voies avec le nombre d'habitants).

173

Cette approche nous intéresse, dans le sens où elle dépasse une vision esthétique ou culturelle de la forme urbaine, pour la considérer comme une **forme matérielle**. Les outils mathématiques permettent alors d'en avoir une connaissance quantitative : largeur des rues, nombre de maisons... tandis que chez les culturalistes, la connaissance est essentiellement basée sur une approche esthétique : plan géométrique ou non, rupture avec le site... Chez les géographes et les urbanistes progressistes, même si elles ne sont éclairées que pour montrer leur inadéquation à la société, les formes matérielles sont quantifiées mathématiquement.

- La notion d'échelle

La notion d'échelle prend une place importante dans cette approche chez les géographes. Les phénomènes sont observés dans leurs inter-relations avec des phénomènes intervenant à d'autres échelles :

"toute valeur en un point donné, que ce point soit un site climatique ou un état national, est fonction de processus agissant à différents niveaux" (DAUPHINÉ 1998 : 55).

Les niveaux sont considérés comme interdépendants et les géographes préconisent l'examen des "niveaux différents et imbriqués" pour comprendre une partie de l'espace terrestre (DAUPHINÉ 1998 : 55).

Pour A. Bailly et H. Béguin, à chaque échelle géographique correspondent des perceptions, donc aussi des pratiques spatiales différentes. Certaines pratiques, par exemple, ne peuvent être perçues qu'à une certaine échelle. Ils préconisent d'utiliser des méthodes différentes adaptées à chacune (BAILLY et BÉGUIN 1998 : 65).

En développant surtout la recherche des processus, les nouveaux géographes ont contribué à mettre en évidence certains éléments complexes de l'organisation spatiale, non

perceptibles à la simple analyse morphologique. Cependant, en réduisant les formes à de simples schémas, ils se sont privés d'une partie de cette complexité et ont introduit des discontinuités dans les relations.

II - 1 - B - e : Discontinuités

La nouvelle géographie n'a pas véritablement fait l'unanimité chez les géographes. Dans la revue "*Hérodote*", le géographe Y. Lacoste faisait en 1993 et 1995 une critique de la nouvelle géographie et particulièrement de la chorématique. Certaines critiques ont porté aussi sur la méthode statistique et ont relevé les limites des fichiers statistiques en France et le manque d'enquêtes géographiques spécifiques qui ont amené les méthodes quantitatives à reposer "sur une analyse partielle, souvent très appauvrie, du réel" (CLAVAL 1998 : 3).

Nous retiendrons surtout la question de la rupture entre la forme physique et la société. Le rejet de la morphologie comme méthode s'est traduit souvent par la dominance d'une approche par processus et **l'absence de la forme matérielle.**

- Restriction de l'espace

Certains chorèmes pouvaient s'appliquer indifféremment aux formes naturelles et humaines, dépassant la partition traditionnelle entre géographie physique et géographie mais, dans les faits, la structuration de la géographie humaine dans les années 1950 a abouti à une division de plus en plus forte entre la géographie humaine et une géographie physique, de plus en plus spécialisée (CLAVAL 1998 : 384-385). Cette scission traduit la même difficulté que dans la géographie classique à trouver un système d'explication associant la nature et le social. Dans la nouvelle géographie, l'espace comme production sociale prit peu en compte la dimension physique. Certains géographes ont regretté cet appauvrissement de la géographie par rapport à la géographie classique dont l'intérêt "était justement cette espèce de synthèse entre l'"humain" et le "physique" (LACOSTE 1990 : 9).

En géographie humaine, la recherche des processus favorisa surtout l'analyse à petite échelle⁷⁰, les formes de la grande échelle tendant à passer sur un second plan. Par exemple, en réduisant la ville à un certain nombre de processus, la géographie ne prit pas véritablement en compte sa forme matérielle. La ville est représentée souvent sous forme de figures abstraites produites par l'analyse géographique (cercles concentriques, mosaïque de secteurs...cf. FIGURE 27) ou par des "cartes mentales intériorisées par les citoyens" (CLAVAL 1998 : 344). La forme n'est pas appréhendée dans sa continuité physique spatiale.

De la même manière, à l'échelle régionale, le territoire étudié est essentiellement celui des réseaux. L'espace est qualifié en fonction de sa place par rapport à ceux-ci. Les éléments physiques ne sont reportés que comme point de repère. Ils n'entrent pas véritablement dans l'analyse.

D'une manière générale, la géographie de la deuxième moitié du XX^e siècle, en rejetant la morphologie classique, a favorisé une vision des territoires dans des réseaux globaux. La

connaissance sur le territoire local, dans sa dimension matériel, a été peu développée. Cette vision va de pair avec la politique développée en aménagement. Elle a porté sur la mise en place de réseaux et le renforcement de polarités qui fonctionnent à des échelles globales (ex. plate-formes aéroportuaires, interconnexions... de niveau national, européen voire mondial) et prennent peu en compte le local. Ils se soldent également par un coût environnemental important (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 73). Leurs effets participeront au développement de nouveaux concepts prenant mieux en compte la relation entre les différentes échelles et la relation homme/milieu (cf. PARTIE 1 : III-2).

Les modes de représentation adoptés par la nouvelle géographie montrent ce "décrochement" par rapport à l'espace matériel. La ville ou le territoire sont représentés sous des formes de schémas abstraits (cf. FIGURES 27 et 32). L'organisation spatiale est recomposée à partir des données socio-économiques et l'espace euclidien est déformé en fonction de ces critères comme dans la représentation par graphes des réseaux (cf. FIGURE 30) ou les cartes par anamorphoses qui déforment les distances pour mieux les représenter (cf. FIGURE 29).

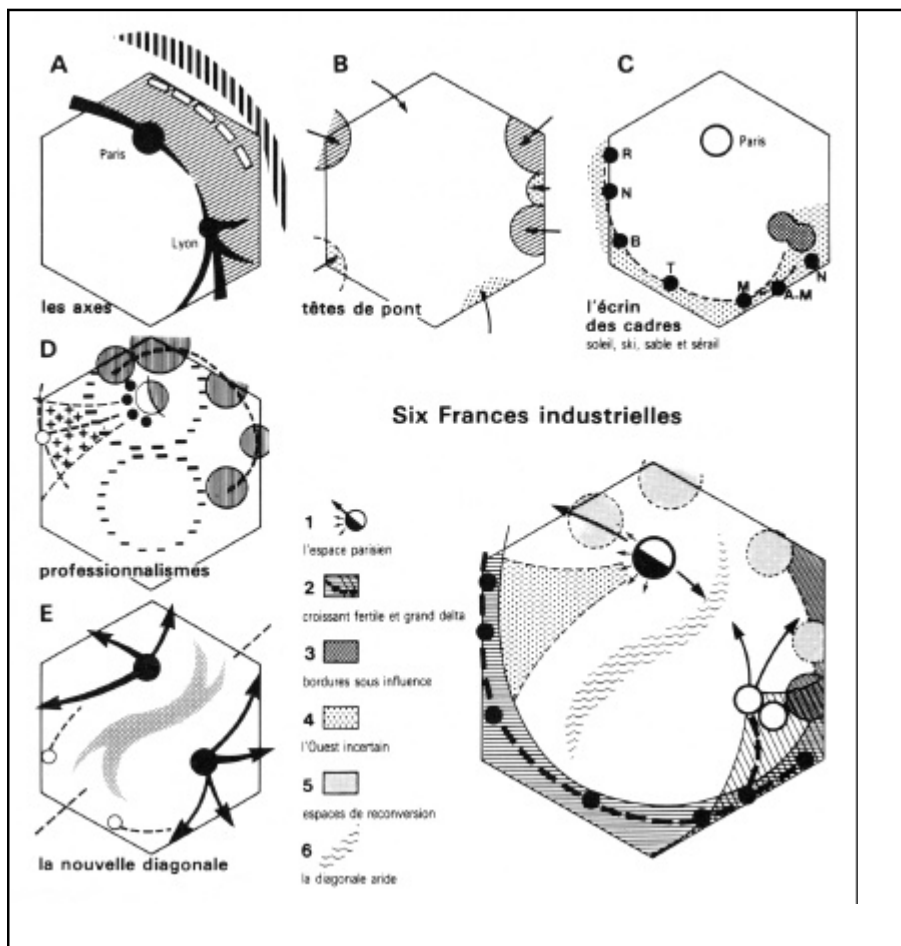


FIGURE 32 : La France de l'industrie dans les années 1980 par l'équipe RECLUS, reproduite dans BRUNET 1987 : 212. Les schémas fortement explicatifs ne s'appuient plus sur un relevé en forme réelle. Le modèle devient l'espace perçu.

Pour certains auteurs, une des difficultés de la nouvelle géographie est que l'on a fini par confondre le modèle qui est une simplification forte de la réalité, un moyen de rendre celle-ci compréhensible, avec la réalité elle-même :

“Le modèle substitue au fouillis de la réalité une situation simplifiée qui ne retient, provisoirement, qu'une ou deux variables. Les critiques adressées à ces modèles prouvent généralement que leur nature

n'est pas comprise" (CLAVAL 1998 : 343).

Par exemple, dans le modèle de Von Thünen, le critère "distance" joue un rôle décisif mais pour autant les terres ne sont pas disposées en cercles concentriques et les distributions sont plus complexes. Dès le début des années 1990, certains géographes et historiens regrettaient que les lois et modèles géométriques se substituent à l'examen des cartes véritables et que les chorèmes, "postulant l'immanence de formes géométriques (les chorèmes) organisatrices de l'espace social, escamotent l'évolution historique" (HÉRODOTE 1994 : 5) cf. FIGURE 32.

- Restriction du temps

L'approche par processus induit aussi une certaine restriction dans l'appréhension du temps. **La recherche sur les flux s'inscrit essentiellement dans le présent car le flux se calcule dans un laps de temps déterminé.** Ainsi, le temps est au centre de la démarche de la nouvelle géographie mais il s'agit du temps ramené à l'espace et particulièrement à la distance. Cette dernière est prise dans sa dimension euclidienne : "mesure de l'écart spatial, de la séparation entre deux lieux". On parle d' "espace-temps" (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 2). L'histoire plus longue des processus n'est pas véritablement intégrée (sauf nous le verrons dans certaines expériences cf. PARTIE 2 : III-2-C-b). Par ailleurs, la recherche des processus à travers leur structure, tend à une certaine fixité puisque l'on tente de mettre en évidence ce qui est stable.

On retrouve ainsi en géographie quelques-unes des limites de l'architecture progressiste : prise en compte de tendances très générales au détriment des conditions locales et inscription de ces tendances dans le présent et dans une certaine fixité.

En histoire et archéologie, le transfert de notions de la géographie et la montée de la préoccupation patrimoniale à partir des années 1960 ont contribué aussi à une phase de critique de l'analyse des formes du paysage.

II - 2 : LA CRITIQUE DE LA MORPHOLOGIE HISTORIQUE EN ARCHÉOLOGIE

Dans les années 1980, les avancées méthodologiques du groupe de Besançon contribuèrent à mettre de l'ordre dans la multiplication des études sur les cadastres antiques, popularisées par R. Chevallier et M. Guy à partir des années 1960 (cf. PARTIE 1 : I-3-B). Cependant, la morpho-histoire était l'objet d'un certain nombre de critiques au sein de la communauté archéologique. Elles s'expliquent par le développement de nouvelles approches, influencées par l'archéologie spatialiste. En cela, elles rejoignent la critique entre nouvelle et ancienne géographie. En archéologie, la différence est plus complexe car les archéologues importent en même temps des pays anglo-saxons, l'archéologie spatiale issue de la nouvelle géographie et l'archéologie agraire qui est plutôt un héritage de l'ancienne géographie.

II - 2 - A : La landscape archaeology : l'archéologie agraire et spatiale

Dans les années 1970, sous l'impulsion de la *New Archeology* anglo-saxonne et de l'archéologie du paysage pratiquée en Europe du Nord, se développa en France une nouvelle pratique en archéologie qui visait à élargir la notion de site à l'étude du territoire. Les archéologues tentaient de dépasser l'échelle de la fouille pour percevoir un ensemble de relations entre des sites et l'inscription des sites dans leur milieu.

Ce type d'approche fut qualifiée de différentes manières. On parlait d' :

- "archéologie du paysage" (cf le titre du colloque de 1977 : CAESARODUNUM 1978),
- "archéologie du terroir" (CHAPELOT 1978 et MOBERG *et al.* 1984),
- "archéologie rurale" (COUDART (COORD.) et PION (coord.) 1986),
- "archéologie du peuplement" (FERDIÈRE (dir.) et ZADORA-RIO (dir.) 1986),
- "archéologie spatiale" (ARCHÉOLOGIE ET ESPACES 1990),
- "archéologie agraire" (GUILLAINÉ 1991).

Une table-ronde dirigée en 1982 par A. Ferdière et É. Zadora-Rio et intitulée : "*La prospection archéologique, paysage et peuplement*", avait permis de faire connaître largement en France les travaux des archéologues anglo-saxons. On y traitait à la fois d'archéologie du peuplement (de nombreux articles portant sur la mise en évidence des sites par la prospection pédestre systématique) et d'archéologie du paysage par l'intérêt porté aux structures agraires.

Ces approches puisaient leur origine, à la fois dans la *Siedlungsarchäologie* allemande : "l'archéologie de l'habitat et du peuplement", née à la fin du XIX^e siècle dans le sillage de la géographie humaine développée par F. Ratzel, et dans la géographie des structures agraires développée par A. Meitzen et par les chercheurs anglais au tournant des XIX^e et XX^e siècles (TOUBERT 1988 : 8 et cf. PARTIE 1 : I-1-2-D-d). Elles s'étaient développées en Angleterre dans la *landscape archaeology* puis, pour l'archéologie spatiale, dans la *New Archeology*.

II - 2 - A - a : L'archéologie agraire

Pour A. Ferdière, "l'archéologie agraire ou du paysage" a pour but de "reconstituer, avec le peuplement, autour des habitats, la réalité des champs et des campagnes" (FERDIÈRE 1983 : 159). À la fin des années 1950, l'archéologie du paysage avait son statut propre en Grande-Bretagne. Elle se développait dans le contexte de l'*Historical Geography* anglaise (HOSKINS 1955, ASTON 1985, ASTON ET ROWLEY 1974, BAKER (éd.) et BUTLIN (éd.) 1973)⁷¹. Elle associait l'archéologie de terrain et la prospection aérienne (BRADFORD 1957, BOWEN (ED.) ET FOWLER (ÉD.) 1978, BERESFORD ET SAINT-JOSEPH 1979). L'archéologie agraire était considérée comme une science auxiliaire de l'histoire. Elle devait pallier les limites des sources écrites et des cartes anciennes. Dans la recherche diachronique entreprise par les médiévistes, les éléments fossiles perçus en prospection aérienne ou pédestre permettaient de donner des informations pour les périodes non

couvertes par les archives. Pour les périodes documentées, ils intervenaient comme complément. L'archéologie agraire présentait deux aspects :

- la recherche sur les traces matérielles des paysages disparus à partir des limites de champs, traces culturelles et des types de cultures ou de la distinction *ager/saltus* ;
- la recherche sur l'évolution de l'habitat sur le terroir.

Elle était destinée à mettre en évidence sur un territoire l'extension et la variation du domaine agricole au fur et à mesure des âges.

Les archéologues s'intéressaient à la fois, aux structures agraires fossilisées (ex. les anciennes lanières de l'openfield médiéval, fossilisées sous les enclosures modernes) et aux structures agraires toujours actives qui permettraient d'appréhender le paysage médiéval (ex. la datation des haies par comptage ou la datation des crêtes de labour et des rideaux de culture par leur taille). Plusieurs sources étaient mobilisées :

- différentes formes de prospection (pédestre, aérienne, thermographie aéroportée...),
- la microtoponymie,
- l'enquête orale,
- la recherche sur les sources écrites etc.⁷²

Sur les rendus cartographiques étaient figurés à la fois les sites mais aussi les champs (sous la forme des modelés agraires fossiles par exemple et sous la forme de limites parcellaires).

Cette approche très détaillée d'un terroir limitait son étude à une surface restreinte car les moyens à mettre en oeuvre étaient importants (notamment la prospection systématique dont la représentativité est liée au nombre de prospecteurs). La commune semble l'échelle qui a été la plus souvent retenue (ex. en France : FERDIÈRE 1983, ZADORA-RIO 1987).

Une des caractéristiques principales de l'archéologie agraire est la prise en compte du paysage actuel. L'acte de fouille n'est pas central car l'archéologie agraire :

“ consiste principalement, contrairement à l'archéologie classique, en l'observation et l'enregistrement de phénomènes **visibles à la surface du sol**. Des fouilles proprement dites ne peuvent être entreprises que dans un stade ultérieur”(VERHULST 1995 : 34-35).

Les archéologues font une distinction entre trois types de paysage : “actuel”, “archaïque” et “fossile” (VERHULST 1995 : 10, LE LANNOU 1978). Pour A. Verhulst, le paysage dit “actuel” est le paysage “fonctionnel”. Il “recouvre” le paysage ancien, “oblitéré” sous les marques nouvelles, “surimposées” sous l'effet d'un remembrement par exemple. Lorsque la majorité des éléments sont des éléments qui ont gardé leur forme et leur fonction d'origine, on utilise le terme “actuel” pour le définir. Mais la plupart du temps, le paysage actuel avait oblitéré en grande partie le paysage ancien. Celui-ci ressortait soit sous la forme d'éléments “archaïques” qui ont gardé leur forme mais ont perdu en partie leur fonction originelle, soit sous une forme “fossile”, quand les éléments anciens ont perdu toute fonction et sont enfouis. Le paysage ancien serait conservé grâce à des conditions particulières d'enfouissement et on ne pouvait le déceler qu'à partir de techniques particulières (micro-reliefs visibles en prospection au sol ou par photographie aérienne par ex.). Les objets “archaïques” et “fossiles” ont le statut de “vestiges, de traits ou traces” et sont “parfois appelés des “reliques”⁷³. Pour A. Verhulst, ils peuvent donc être rangés dans la catégorie des “sources monumentales” (VERHULST 1995 : 11). Selon lui, le champ fossile

est l'“objet idéal” mais reste “un phénomène exceptionnel” (VERHUSLT 1995 : 37). **Cette conception n'est pas très éloignée de la conception fonctionnelle des progressistes : l'effacement de la fonction induit celle de la forme. L'archéologie agraire accepte cependant qu'il subsiste des décalages avec des formes qui durent au delà de leur fonction.**

Il faut préciser que cette archéologie s'est développée en France dans les années 1970, dans le contexte des transformations imposées au monde rural à travers la modernisation de l'agriculture et l'impact des remembrements sur le paysage. Plusieurs auteurs lient le développement de l'archéologie agraire avec l'invention d'un “patrimoine paysager rural”. P. Flatrès, qui tente d'expliquer les différents niveaux de recherche en géographie historique en Europe, note que :

“Plus que l'existence de telle ou telle documentation, une transformation radicale des structures du paysage semble influencer la recherche”(FLATRÉS 1994 : 68)⁷⁴.

Ainsi, il met en relation le fort développement de l'histoire agraire dans les paysages anglo-saxons à partir du XIX^e siècle avec les réformes agraires du XVIII^e siècle qu'ont connu ces pays et qui ont fortement modifié leur paysage (cas des *enclôtures* du XVIII^e siècle en Angleterre, des divers *skifte* suédois, de la réforme de 1781 au Danemark et des mesures agraires imposées dans divers états allemands.). Il pense que :

“en cassant l'évolution graduelle des paysages, ces événements ont rendu vaine la recherche dans le passé plus lointain de l'origine des principaux traits actuels, et, par ailleurs, assez paradoxalement, ils ont accru l'intérêt, la curiosité pour les paysages disparus, pour “cette Angleterre que Shakespeare a connue” et dont les paysages étaient plus proches de ceux de la Picardie que de ceux de l'Angleterre actuelle” (FLATRÉS 1994 p. 68, 69).

En France, la réforme agraire des 30 glorieuses aurait joué ce rôle de déclencheur pour l'archéologie agraire (cf. par exemple, les photographies de R. Agache sur les arasements de rideaux de cultures : AGACHE 1970 : pl. 206-207). Dans le colloque de 1977 sur le paysage, Le Lannou développait aussi une certaine forme de discours nostalgique et revendicatif par rapport aux transformations du paysage :

“Le caractère résulte donc d'un divorce, on dirait mieux d'une discordance, entre le milieu de vie et le choix - ou l'impératif- économique du moment [...] l'enchevêtrement de l'ancien et du nouveau qui témoigne d'une opposition croissante entre un homme-habitant lent à imaginer des retouches à son organisation traditionnelle du cadre naturel, et un homme-producteur qui introduit des impératifs inédits, le plus souvent abrupts et proprement subis comme une loi imposée de l'extérieur. Et en réalité, si on veut bien y réfléchir, les caractères fossiles d'un paysage traduisent la perte d'indépendance d'une civilisation de racines anciennes. Toute civilisation indépendante, c'est-à-dire élaborée lentement en intimité avec les lieux, avait son paysage propre. Aujourd'hui englobée dans des espaces économiques ou sociologiques qui la dépassant, elle le perd du même coup, avec son indépendance : tel est sans doute, en termes de géographie, l'énoncé de ce processus d'uniformisation auquel nous assistons et qui est un des marques les plus crues de notre temps” (LE LANNOU 1978 : 5-7).

Ainsi, comme en milieu urbain à la fin du XIX^e siècle, face aux importantes transformations, on assiste à une réaction de conservation du milieu rural, qui se traduit aussi par une meilleure étude de celui-ci.

Développée conjointement à l'archéologie agraire, l'archéologie "spatiale ou du peuplement" s'en distingue en privilégiant l'information sur les sites d'habitat.

II - 2 - A - b : L'archéologie spatiale

Au début des années 1970, l'archéologie du peuplement s'enrichit des méthodes mathématiques développées dans le contexte de la géographie urbaine. Elle se développa particulièrement dans le contexte de la *new archaeology* anglo-saxonne. En France, l'archéologie spatiale et l'archéologie agraire eurent tendance à se distinguer au cours des années 1980. L'archéologie spatiale se développa essentiellement dans le contexte de l'archéologie protohistorique et antique à laquelle n'était pas toujours associée une recherche sur les structures agraires. Ces dernières étaient souvent considérées comme non conservées en France où les conditions de fossilisation n'étaient pas réunies comme en Angleterre. L'archéologie du peuplement dépassait également souvent l'échelle du terroir pour celle d'une vallée (ex. Vallée de l'Aisne...) ou d'une micro-région (ex. LEVEAU ET PROVANSAL (DIR.) 1993). Cette approche utilise essentiellement des données fossiles donc relativement ponctuelles.

Les formes transmises dans le paysage actuel n'étaient pas sollicitées. L'utilisation des vestiges fossiles comme seules sources limitait la perception que l'on pouvait avoir des paysages anciens. Outre une mobilisation de moyens techniques et humains, elle repose aussi sur l'existence de conditions favorables à la conservation des vestiges. L'effet des sources était fort, cela explique en partie la difficulté, en France, à reconnaître l'existence d'un paysage structuré à l'époque protohistorique tandis que des réseaux cohérents bien conservés ont été étudiés en Angleterre (FLEMING 1988). L'archéologie du peuplement s'est donc centrée essentiellement sur la recomposition des paysages anciens, à partir de la mise en évidence des établissements humains, perceptibles par la prospection.

Jusqu'à aujourd'hui, les archéologues "spatialistes" en France, se sont appuyés essentiellement sur la prospection pédestre systématique et sur la prospection aérienne à basse altitude. Les données repérées sur le terrain étaient reportées sur des cartes. Mais ils ne se contentaient pas de produire une carte à points (on n'est pas dans une démarche d'inventaire), et tentèrent d'articuler les sites dans des territoires. Comme la source principale provenait du matériel ramassé en surface (essentiellement de la céramique) et renvoyait plus à la sphère économique et sociale qu'au paysage, ils trouvèrent chez les géographes les modèles permettant d'appréhender le territoire économique : effets de polarités, détermination d'un territoire à partir d'un centre etc. (cf. utilisation des méthodes de Christaller, polygones de Thyssen) cf. FIGURE 33.

L'archéologie agraire et spatiale enrichit les conceptions du temps et de l'espace dans les méthodes archéologiques.

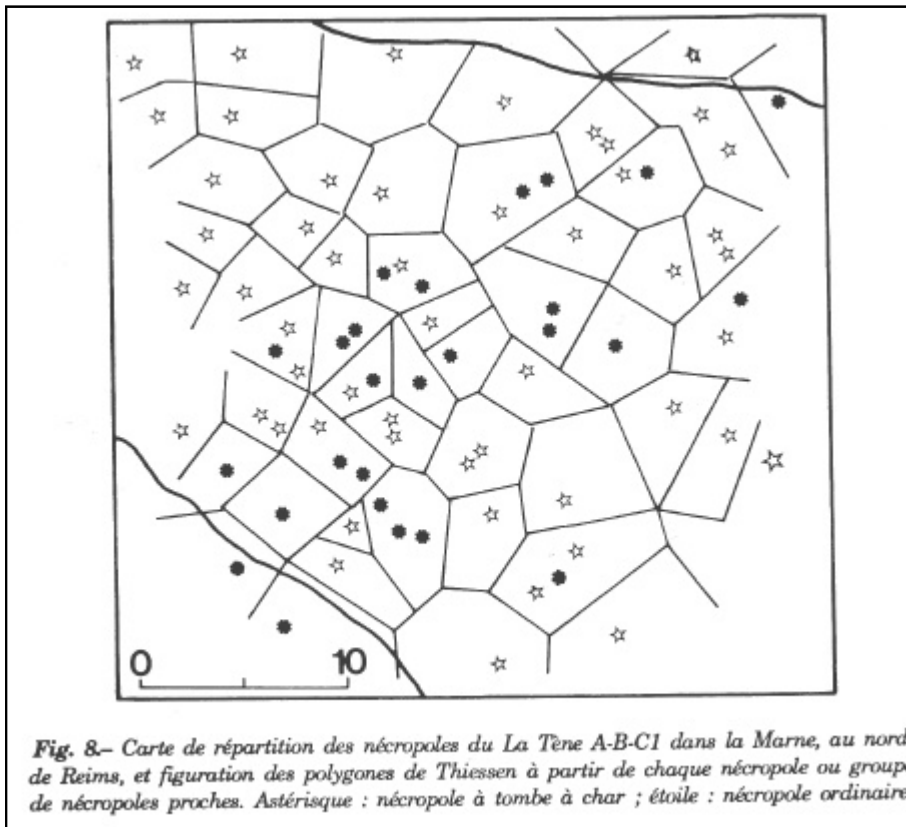


FIGURE 33 : Les territoires sont recomposés à partir des données socio-économiques. Ces modèles géographiques ne prennent pas en compte, par exemple, l'existence de réseaux viaires qui peuvent déformer la reconstitution géométrique. Seul le rapport à l'oro-hydrographie est exploré.

II - 2 - B :- Une plus grande continuité du temps et de l'espace

II - 2 - B - a : La mise en évidence des flux

Comme en urbanisme et en géographie, la deuxième moitié du XX^e siècle est marquée en archéologie, par la prise en compte des organisations spatiales induites par les échanges économiques entre les populations. Elles sont perceptibles en archéologie, à travers l'étude des vestiges matériels. Cette reconstitution des territoires à partir des modèles géographiques enrichit la conception de l'espace. Elle permet aussi d'articuler plusieurs niveaux d'échelle et de réinscrire les sites dans des réseaux plus globaux.

Mais, cette représentation pose problème, dans le sens où elle s'appuie peu sur des formes matérielles existantes. Les territoires représentés sous forme de figures géométriques comme le cercle ou le polygone etc., sont généralement représentés sur des cartes ne figurant que l'oro-hydrographie, seul élément jugé plus ou moins stable entre la période étudiée et aujourd'hui : c'est le socle immobile sur lequel les générations se succèdent. Elle fait partie intégrante de l'analyse lorsque des adaptations du modèle sont faites en fonction de celle-ci. Mais, cette relation avec l'oro-hydrographie est la seule interaction explorée entre le territoire socio-économique et le paysage existant. Ainsi, on envisage l'influence de la topographie dans la

forme des territoires mais quasiment jamais l'existence d'une structure (voie, parcellaire) qui pourrait influencer le territoire économique et social. Elizabeth Zadora-Rio donne, dans l'étude du village de Blou, un des seuls exemples de mise en relation des territoires socio-économiques avec des structures du paysage en associant des côtés des polygones de Thiessen à des axes structurants du parcellaire napoléonien. Mais elle souligne aussi la difficulté à interpréter ce type de données (ZADORA-RIO 1987 : 51, Fig. 18).

Comme les reconstitutions à partir des modèles géographiques sont souvent la seule reconstitution spatiale proposée pour les périodes antérieures à l'écriture, elles ont contribué à diffuser l'idée d'un paysage peu structuré dans ses réseaux viaires et parcellaires alors que nous avons vu qu'au début du XX^e siècle, ces éléments étaient étudiés dans une continuité avec l'Antiquité pour la période préhistorique (cf. PARTIE 1 : I-3-B-a)

II - 2 - B - b : Une recherche diachronique

Chez les archéologues agraires et spatiaux, l'approche diachronique était nécessaire pour observer les phénomènes de regroupement, dispersion, extension et rétraction du territoire qui étaient perçus comme essentiels dans l'organisation du paysage. Dans la question de la datation de l'openfield et du bocage par exemple, le passage d'un habitat dispersé à un habitat groupé était invoqué pour indiquer un changement des structures agraires. Dans cette problématique, il était donc nécessaire de ne pas se contenter du relevé des sites médiévaux mais aussi de comprendre leur liaison avec les périodes antérieures. Les archéologues de différents champs chronologiques s'associent donc pour l'étude d'un territoire particulier.

Dans cette approche, le point de départ était moins une partition par périodes que par des territoires. Les archéologues ont donc développé une approche territoriale se basant sur une certaine continuité spatiale.

II - 2 - B - c : Une approche territoriale

Chez les archéologues médiévistes, l'espace de la paroisse, cadre supposé du pouvoir seigneurial à l'époque médiévale, a formé le cadre d'étude. L'ensemble des informations était généralement recueilli et synthétisé sur cet espace. En Angleterre et en France, des études monographiques étaient effectuées dans cette base (HURST 1984, HALL 1986, EVERSON 1986, ZADORA-RIO 1987, FERDIÈRE 1983). Le cadre spatial permettait de synthétiser les informations provenant de différents types de prospections et datées de différentes époques. Leur report sur un même plan constituait un moyen de synthèse de l'information. Dans les années 1950, l'historien anglais Maurice Beresford avait montré les possibilités de la juxtaposition et de l'interprétation combinée d'anciens plans cadastraux et de photographies aériennes obliques pour fournir une vision la plus complète possible de l'état d'un territoire à un moment donné (BERESFORD et SAINT-JOSEPH 1979 (1958)). Cette recherche d'exhaustivité et la localisation des informations dans l'espace était inhérente aussi à l'approche patrimoniale et, plusieurs recherches, au début des

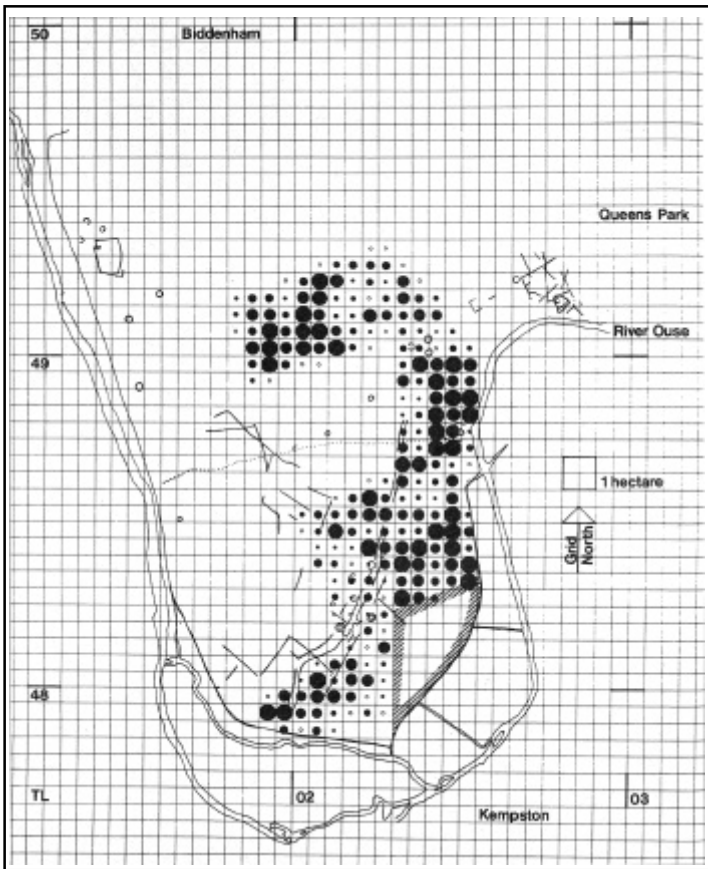


FIGURE 34 : Résultats de prospections pédestres sur un site préhistorique dans FERDIÈRE (dir.) 1998 : 47. Dans l'archéologie spatiale, le territoire est l'espace de référence dans lequel le relevé des indices est élaboré systématiquement. Le maillage d'échantillonnage est la grille de lecture.

années 1980, associaient connaissance et conservation des vestiges (cf. dans le colloque de 1986 : HALL 1986, FERDIÈRE 1986, JANSSEN 1986 etc.).

Cette synthèse cartographique permettait de dépasser la classification par strates historiques distinctes en déplaçant la référence vers le cadre spatial (nous reviendrons sur cette question dans la PARTIE 2).

L'archéologie agraire et l'archéologie spatiale donnent un statut à l'espace dans ses caractéristiques isotopiques à travers la démarche de prospection systématique. Dans les années 1970-1980, les méthodes d'échantillonnage réalisées à partir de la division du terrain sous forme de grille, s'appliquaient à un découpage géographique systématique (cf. FIGURE 34). Le territoire entre les sites archéologiques était intégré à la réflexion (parfois appelé *non-site survey*). Si l'archéologie spatiale développait surtout la recherche de points, l'archéologie agraire complétait cette vision en apportant des connaissances sur l'espace intermédiaire :

“Nous avons affaire à des paysages, c'est-à-dire à des ensembles que caractérisent moins des éléments ponctuels, comme des monuments, que des traits de structure (dispositif agraire, parcellaire, réseau de chemin...) à travers des aspects de quelque étendue constituée par la végétation, les cultures, la disposition et la forme de l'habitat” (LE LANNOU 1978 : 3).

L'archéologie agraire faisait le lien entre les sites et donnait une certaine consistance au territoire :

“L'archéologie agraire, et, en particulier l'analyse des parcellaires fossiles, est souvent le seul moyen dont on dispose pour reconstituer les relations entre les sites archéologiques et établir leur chronologie relative. Elle permet d'identifier les changements d'utilisation de l'espace non plus à l'échelle d'un site

mais à celle d'un territoire et pose en termes nouveaux la question de la continuité et des ruptures dans l'occupation du sol" (ZADORA-RIO 1991 : 191).

Mais cette approche, nous l'avons vu reste limitée à un territoire historiquement connu : la paroisse pour le médiéviste, la cité pour les antiquisants.

II - 2 - B - d : L'approche environnementale

L'archéologie du paysage a intégré aussi une nouvelle dimension de la complexité du paysage à travers la recherche sur les paléo-environnements. Ce type d'analyse avait été développé par les préhistoriens, dès les débuts de leur discipline associé à l'analyse géologique, puis s'était élargi à l'étude des micro-restes végétaux et à la faune (LAMING (prés.) 1952). La problématique des défrichements, prégnante chez les médiévistes, contribua à développer la recherche sur l'évolution du couvert forestier à travers l'analyse des pollens conservés dans les couches archéologiques. Des mesures étaient réalisées également à partir du paysage actuel (phytohistoire) pour reconnaître et dater les couverts forestiers anciens et les haies. Le colloque "*Du pollen au cadastre*" / "*L'évolution des paysages forestiers du Nord-Ouest de la France*", en 1985, a contribué à une plus grande pluridisciplinarité en associant des archéologues, des historiens, des palynologues, des phytosociologues, des pédologues et des géographes (DU POLLEN AU CADASTRE ... 1986). Dix ans plus tard, le colloque "*L'Homme et la dégradation de l'environnement*", organisé à Antibes en octobre 1994 dans les rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire, traduit l'intégration croissante de la problématique environnementale en archéologie (VAN DER LEEUW (éd.) 1995 A).

Il est notable que dans ces différents colloques pluridisciplinaires traitant du paysage au cours des années 1980, la morphologie était relativement peu représentée, alors qu'elle connaissait à cette même période une phase de structuration importante autour de l'école de Besançon (cf. PARTIE 1 : I-3-B-c).

II - 2 - B - e : L'absence de la morphologie

Alors que les morphologues de Besançon associaient démarche morphologique et inventaires des sites archéologiques⁷⁵ les archéologues "spatialistes" intégraient peu la recherche morphologique sur les paysages. Au mieux, ils utilisaient des sections de voies ou des limites datées par l'archéologie de terrain⁷⁶.

On retrouve ici la différence entre une démarche cumulative qui part de l'information collectée sur le terrain pour la spatialiser sur des cartes et une démarche qui privilégie la lecture directe des formes sur la carte (cf. les remarques de J. Brunhes et C. Vallaux dans PARTIE 1 : I-2-C). Dans les deux cas, la source est différente. Les "spatialistes" accordent une grande importance à l'information fossile collectée sur le terrain. Ils ne tiennent pas compte des formes actives dans le présent, même si elles peuvent être le résultat de transmissions à partir de formes anciennes.

La cartographie contemporaine n'est utilisée que pour le fond oro-hydrographique et l'espace géographique euclidien. Elle n'est pas une source d'information, tout au plus, un outil de présentation des résultats.

Au contraire, l'archéologie agraire intègre des éléments actifs dans le paysage (haies, limites parcellaires etc.). Elle utilise alors la carte topographique ou la photographie aérienne comme source d'étude pour repérer des organisations anciennes fossilisées dans le paysage actif. Mais, l'adoption de la méthode régressive aboutit à l'élimination d'un certain nombre de formes qui peuvent pourtant être le résultat de transmissions (question développée dans la PARTIE 2 : I). De plus, l'archéologie agraire se développe essentiellement à l'échelle de la paroisse, ne prenant pas en compte les réseaux plus vastes qui sont les objets traditionnels des morphologues (voies, réseaux englobant plusieurs communes comme les centuriations...).

Ces partitions sont lisibles dans les publications du début des années 1990. En 1991, dans son *"Pour une archéologie agraire"*, J. Guilaine développait principalement l'archéologie du peuplement (présente essentiellement pour la Protohistoire), l'archéologie agraire et surtout l'archéologie environnementale naissante en France. L'approche morphologique était quasi absente dans cet ouvrage. Seul un article de M. Guy proposait une méthode de lecture de la forme de champs à partir de la télédétection mais il ne rendait pas vraiment compte des acquis et méthodes développés depuis une dizaine d'années par l'école de Besançon (GUILAINE (dir.) 1991). Le colloque *"Archéologie et espaces"* organisé à Antibes en octobre 1989, rendait compte de la diffusion des méthodes "spatialistes" en France et de l'autonomie prise par cette approche par rapport à l'archéologie agraire. Dans ce colloque, sur les 21 articles présentés, un seul traitait l'archéologie des structures agraires (GINOUVÉS *et al.* 1990), et seule R. Compatangelo intégrait la morphologie dans sa démarche (COMPATANGELO 1990).

185

Cette absence de la morphologie correspond à une phase de critique de la méthode, qui succéda à la phase plutôt enthousiaste des années 1950-1970 où la morphologie, à travers la personnalité de R. Chevalier, était relativement pilote en archéologie (cf. PARTIE 1 : I-3-B-c). Cette phase de critique était portée en partie par les tenants de l'archéologie agraire et spatiale. Dans un article publié dans les actes de la table-ronde de Besançon sur les parcellaires antiques de 1980, A. Ferdière se fait l'écho de ces différentes critiques.

II - 2 - C : La critique de la morphologie

II - 2 - C - a : La critique de la méthode

Face à la multiplication des études sur les centuriations, A. Ferdière souligne le peu de rigueur méthodologique de ces recherches :

"Bien sûr, le peu de rigueur méthodologique de la grande majorité de ces recherches ne fait qu'ajouter à la suspicion : pas de contrôle sur le terrain, raisonnement biaisé (cf. voies romaines ci-dessus), manque de précision sur les marges de tolérance en matière d'équidistance et d'orthogonalité..." (FERDIÈRE 1983 : 183).

Il signale que le géographe H. J. Callot, aboutit aux même critique et : “ce, “simultanément” (rédaction en 1976-1977), bien qu’avec “une formulation et un éclairage différents, concernant les recherches publiées en la matière : rencontre non fortuite de chercheurs préoccupés des observations de terrain, qui traduit l’inquiétude devant la profusion de ces “recherches” bien peu fondées” (FERDIÈRE 1983 : 183). Dans un article intitulé : “*Centuriations en Alsace : réalité ou fictions ? Point de vue d’un géographe*”, H. J. Callot critiquait les abus de chercheurs, qui établissaient des centuriations sur la base de quelques traits épars (CALLOT 1981).

Pourtant, on avait vu que sur cette question de la méthodologie, les travaux de l’école de Besançon avaient contribué à cadrer la recherche. En plus d’articles diffusant leurs méthodes de recherche, les chercheurs de Besançon avaient réexaminé certains dossiers pour tenter de mettre de l’ordre dans la multiplicité des trames proposées (cf. : par exemple, le Répertoire topo-bibliographique des centurations de Narbonnaise proposé par G. Chouquer au début des années 1990 : CHOUQUER 1993 D ou la critique générale sur la recherche des centuriations par F. Favory : FAVORY 1996).

Une autre critique portait sur l’absence d’approche diachronique dans la recherche sur les paysages, alors que cette diachronie caractérisait les études d’archéologie agraire et spatiale.

II - 2 - C - b : La critique de l’omnipotence de l’Antiquité

186

Dans sa critique globale proposée en 1983, A. Ferdière soulignait l’absence de diachronie qui prévalait dans la recherche sur les parcellaires. En effet, nous avons vu, que depuis les années 1950, celle-ci portait essentiellement sur les parcellaires antiques (cf. PARTIE 1 : I-3-B-c). L’Antiquité est présentée comme une période de forte structuration paysagère. Cette vision entre en contradiction avec celle des médiévistes qui postulent une organisation des campagnes, héritée essentiellement de la période médiévale. A. Ferdière note cette contradiction :

“il est indispensable de ne pas douter, que l’essentiel -sinon la totalité - du parcellaire actuel s’est forgé dans le courant du Moyen-Âge, et en dernier lieu avec la révolution agricole, et que la préservation de limites plus anciennes ne peut être ici que l’exception et non la règle...” (FERDIÈRE 1983 : 182).

La rupture entre des paysages protohistorique et antique censés être enfouis et un paysage médiéval encore actif relègue l’Antiquité à un rôle secondaire dans la constitution des paysages.

A. Ferdière rappelle aussi la place de la recherche sur les parcellaires protohistoriques dans la recherche anglo-saxonne, montrant qu’une structuration du paysage peut être plus ancienne. Il dissocie même archéologie agraire et morphologie d’un point de vue “idéologique” :

“Qu’on le veuille ou non, archéologie du paysage et recherche des cadastres antiques restent d’ailleurs, au moins à leur origine, essentiellement distinctes au plan idéologique : vision diachronique, évolutive et “globale” de l’histoire d’un côté ; volonté de l’autre - qu’elle soit ou non consciente- de démontrer la prééminence de l’emprise de Rome (de l’ordre romain) sur les cultures indigènes” (FERDIÈRE 1983 : 160)⁷⁷.

On lit en filigrane une opposition entre la recherche sur l’Antiquité et la recherche sur la Protohistoire qui n’existait pas, nous l’avons vu dans le manuel d’A. Grenier au début du XX^e

siècle (cf. I-3-B). Cette opposition semble due à l'importance donnée aux parcellaires de colonisation planifiés, comme principal objet de recherche chez les morphologues⁷⁸.

Pour les archéologues la multiplication des centuriations ne colle pas avec l'idée d'une "intégration" progressive des indigènes, en particulier de ses élites, et non d'une destruction imposée par l'expropriation et la redistribution des terres (FERDIÈRE 1983 : 183)⁷⁹.

Il plaide pour une approche plus diachronique et ramène les morphologues aux méthodes classiques des historiens et des archéologues : la méthode régressive, la chronologie relative, l'établissement de *terminus ante quem* par l'examen de la relation entre les éléments datés du paysage et la datation directe des éléments actifs ou fossiles etc.⁸⁰

Il souligne une réelle absence de pluridisciplinarité en morphologie historique qui ne prend pas en compte, ni les périodes antérieures et postérieures, ni les données environnementales.

Enfin, face à la multiplication des opérations de prospection et de fouille, il critique l'absence de vérification des données de la morphologie sur le terrain, postulant d'emblée que l'archéologie de terrain validerait les données de la morphologie (question dont nous débattons dans la PARTIE 2). Ainsi, il se fait l'écho d'une certaine ambiguïté dans les rapports entre morphologie et archéologie de terrain qui se noue autour de l'approche patrimoniale.

En effet, au début des années 1990, une montée importante de l'archéologie préventive et de ses méthodes a contribué à éclipser l'archéologie agraire et à réduire la morphologie au statut de méthode de prospection.

II - 2 - D : La rupture du patrimonial

II - 2 - D - a : Le développement de l'archéologie préventive

Le développement de l'archéologie préventive à partir des années 1970 en France, est indissociable du contexte urbanistique. Les effets de la rénovation rurale, la construction des réseaux routiers et l'exploitation de carrières furent responsable, à partir de la Reconstruction, d'une destruction accrue des vestiges archéologiques. Celle-ci se traduit par une prise en compte croissante du patrimoine.

Les premiers textes permettant la sauvegarde du patrimoine dataient du début du XX^e siècle et portaient essentiellement sur la conservation des Monuments Historiques c'est-à-dire sur les sites en élévation (loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques) ou sur les sites naturels (loi du 2 mai 1930). En 1941, la loi du 27 septembre dite de Carcopino portant réglementation des fouilles archéologiques, traita le patrimoine enfoui. Elle permettait à l'État d'encadrer la fouille de vestiges archéologiques, prise en charge, jusque dans les années 1980, essentiellement par des associations de bénévoles ou des chercheurs du CNRS et des Universités.

La loi permit, à partir des années 1950, la structuration et le renforcement progressif des directions des antiquités dépendant du ministère de la culture (services régionaux d'archéologie depuis 1991). Ces dernières s'opposèrent à la destruction des sites et encadrèrent la naissance de ce qu'on appelle "l'archéologie préventive" ou "archéologie de sauvetages" qui intervient sur les

sites détruits par des aménagements. Dans les années 1960, elle permit le sauvetage de sites importants comme le site préhistorique de Pincevent (1964) ou le port antique de Marseille (1967-1968), mais cette période connut aussi la destruction de nombreux sites, provoquant des "scandales" parfois relayés par la presse (AFAN 2002 : 6). Les destructions concernaient le milieu urbain mais aussi le milieu rural soumis aux remembrements et à la construction des réseaux autoroutiers et ferroviaires à partir des années 1970. Les directions des Antiquités, relayées par les associations de bénévoles, œuvrèrent alors dans le sens d'une meilleure intégration du risque archéologique en amont des travaux (cf. INTRODUCTION). En 1975, un rapport rédigé par J. Soustelle préconisait la réalisation d'une carte archéologique permettant l'inventaire des sites. Elle était destinée avant tout à connaître en préalable le patrimoine susceptible d'être détruit par les aménagements et portait essentiellement sur la recherche de "sites" ponctuels. Une Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN), fut créée en 1973 pour rémunérer le personnel chargé des fouilles préventives. L'augmentation constante de ses effectifs et moyens montre le développement de cette préoccupation (de 300 personnes en 1985 à 1350 en 2001 et d'un budget de 30 millions de francs en 1985 à presque 500 millions en 2001). En 1992, l'AFAN devint une "association d'intérêt général" agissant sous le contrôle de l'Etat (ministères chargés de la Culture et du Budget) et à la fin des années 1990, elle devint le principal opérateur en archéologie. Les fonds provenaient du ministère de la Culture et pour une part de plus en plus grande des aménageurs publics et privés.

Progressivement l'archéologie préventive prit une place grandissante dans le champ de l'archéologie à travers la multiplication des opérations de terrain en relation avec les aménagements. En 2001, la création d'un établissement public (Institut national de recherches archéologiques préventives : INRAP) dans le cadre du vote d'une loi clarifiant le financement de l'archéologie préventive et la plaçant dans le service public et la recherche scientifique, institua définitivement l'archéologie préventive dans le champ de l'archéologie.

Dans ce contexte de profondes transformations dans l'archéologie en France à partir des années 1950, l'approche morphologique s'est trouvée progressivement marginalisée. Cette marginalisation s'explique par des limites propres à la discipline (cf. chapitres précédents) mais également par des difficultés d'articulation avec l'archéologie préventive dont elle ne partage pas, tout à fait, les mêmes objets, méthodes et échelles d'analyse.

II - 2 - D - b : Le conflit entre photo-interprétation et prospection aérienne à basse altitude

Dès le colloque international de photographie aérienne organisé en 1963 par R. Chevallier, une opposition est lisible entre une lecture systématique des formes en réseau et la recherche des sites archéologiques, dans un but de conservation du patrimoine. Elle se traduit par un conflit de méthode autour de l'utilisation de la photo-interprétation et de la photographie oblique à basse altitude.

Malgré ses résultats précoces (cf. PARTIE 1 : I-3-B-b), la prospection aérienne à basse altitude ne s'est développée en France qu'à partir des années 1960. À l'occasion du colloque de

1963 consacré à l'archéologie aérienne, plusieurs prospecteurs aériens (R. Agache, R. Goguey, D. Jalmain etc.) ont montré l'apport de la prospection aérienne à basse altitude : elle apparaissait comme particulièrement efficace pour mettre en évidence les sites archéologiques, notamment les sites protohistoriques jusqu'alors peu connus.

Ce développement allait de pair avec la réalisation d'inventaires, préoccupation lisible dans le colloque de 1963 : sur les 40 articles publiés, 19 portent sur le repérage des sites, 21 sur une problématique de recherche sur les paysages. **Cette préoccupation de l'inventaire, qui demande une organisation rapide face à la multiplication des destructions, entra en contradiction avec la recherche traditionnelle en morphologie portant avant tout sur les réseaux.** La polémique se tourna essentiellement sur la question de la révélation des sites archéologiques sur missions verticales à haute altitude ou sur photographies oblique à basse altitude. La recherche de sites ponctuels s'opposa à la démarche de chercheurs comme R. Chevallier ou J. Baradez qui insistaient sur la nécessité d'inscrire les sites dans des réseaux. En effet, chez les photo-interprètes, la forme globale prévalait sur le site archéologique. Ainsi, R. Chevallier **proposait d'utiliser la recherche sur les réseaux comme un moyen de synthèse à une échelle globale qui devait permettre d'orienter la recherche ponctuelle :**

“la reconstitution du réseau routier d'un pays, support de la mise en valeur des terres, de la distribution de l'habitat, permet d'ordonner des trouvailles éparses, d'orienter les recherches auxquelles elle évite de se perdre au niveau du détail et livre véritablement la structure d'une région” (CHEVALLIER 1972 : 122).

L'approche morphologique devait permettre “de poser les problèmes à l'ensemble d'une région (habitats importants, réseau routier, cadastres)” et d’“orienter la prospection à vue et la photographie oblique à partir d'un avion léger” (CHEVALLIER 1972 : 168).

L'idée d'une démarche plus intégrée de la fouille grâce à la morphologie était reprise aussi au début des années 1980, par l'école de Besançon. Le paysage est présenté comme “objet de l'archéologie” opposé à “l'archéologie ponctuelle” reposant essentiellement sur la fouille et la “recherche de l'objet”⁸¹ (CHOUQUER et FAVORY 1981 B : 51).

La photo-interprétation est présentée comme le moyen de donner un cadre aux découvertes ponctuelles. D'après R. Chevallier, elle permettrait leur datation par l'établissement de “chronologies relatives par insertion des vestiges retrouvés dans des séries **morphologiques** évolutives (formes plus ou moins complexes ou désintégrées) et par analyse des relations réciproques (superposition, influence) des divers éléments du paysage” (CHEVALLIER 1971 B :169).

Dans cette conception, l'approche en réseau est donc prépondérante et R. Chevallier proposait dès les années 1960 de réaliser une carte archéologique qui ne soit pas un simple report des sites ponctuels sur un fond cartographique vide :

“plutôt donc que d'être une carte par points cotés, la nouvelle “mappe” archéologique sera faite de réseaux. C'est précisément l'ancien réseau routier, support des sites habités et du morcellement parcellaire, qui doit servir à la structurer” (CHEVALLIER 1964 C CHEVALLIER 1964e : 297).

Cependant, cette vision entre en contradiction avec la sauvegarde du patrimoine qui nécessite des moyens d'actions concrets et rapides sur le terrain. La visée patrimoniale tend à se concentrer sur des sites ponctuels qu'elle peut gérer. Historiquement, la conservation du

patrimoine s'est ainsi concentrée dès l'origine sur les sites monumentaux.

À partir des années 1970, la préoccupation du patrimoine prit progressivement une telle importance que la recherche sur les sites ponctuels prévalut sur la recherche des réseaux.

On peut lire, dans le colloque de 1963, une certaine scission entre les institutions de recherches traditionnelles (Université, CNRS, Instituts archéologiques étrangers ou l'IGN) qui produisent une réflexion sur les réseaux, et les organismes de conservation du patrimoine (directions des antiquités, musées s'appuyant sur un réseau d'archéologues amateurs) qui se "spécialisent" dans la recherche des sites ponctuels.

Cette scission se traduit aussi par une spécialisation par périodes qui tend à scinder le paysage en fonction des spécialités de chacun au détriment d'une vision globale et continue dans le temps. Ainsi, on peut lire dans le colloque de 1963, une différence entre une recherche méditerranéenne centrée sur l'Antiquité et développant la recherche sur les formes et une recherche sur le nord, "protohistorique" et sans paysage, car centrée essentiellement sur la découverte de sites ponctuels :

"vus du ciel on perçoit toute l'organisation du paysage : routes, organisation parcellaire etc [...] ces indices topographiques sont surtout intéressants pour la recherche des vestiges d'époques historiques, particulièrement pour le gallo-romain et le Moyen-Âge. Nos recherches étant centrées sur la protohistoire, ils ne sont donc pas d'un intérêt fondamental pour nous" (AGACHE 1964 : 51).

Cette préoccupation d'inventaire conduisit à la marginalisation de l'utilisation des photographies verticales à partir des années 1970 et à un certain appauvrissement de la problématique sur les réseaux :

"en négligeant le document, on négligeait ainsi les thèmes de recherche que lui seul permet d'atteindre : étude des cadastres et des formes du paysage, et ceci pas seulement pour les paysages centuriés romains. En France, par exemple, entre 1960 et 1980, aucune recherche significative n'a ainsi été faite sur les cadastres romano-indigènes !" (CHOUQUER 1990 : 218).

En privilégiant uniquement la perception des sites par la photographie oblique, les archéologues contribuèrent aussi à renforcer la notion de l'enfoui : les vestiges du passé ne semblent plus perceptibles que par la mise en œuvre de techniques particulières. Cette vision s'est accentuée encore au début des années 1990 avec l'adoption de la technique des sondages systématiques comme principale méthode de prospection en archéologie préventive (cf. PARTIE 2 : II-1-4). P. Jockey souligne ainsi que :

"La réduction de l'archéologie aux conditions de l'observation (en l'occurrence l'enfouissement du vestige), qui conduit à dénier la qualité d'archéologues aux non-fouilleurs, a divisé ces dernières années le milieu archéologique, dessinant un clivage qui recoupe au moins partiellement une césure chronologique et culturelle entre préhistoriens et protohistoriens d'un côté, archéologues dits "classiques" de l'autre" (JOCKEY 1999 : 14).

Ce clivage est devenu central dans les relations entre morphologues et archéologues. Alors que les travaux des premiers se confondaient sur certains aspects et méthodes avec celui des géographes et des urbanistes - ce qui autorisa par exemple R. Chevallier à donner un rôle à l'archéologie dans la problématique contemporaine du paysage - l'archéologue se cantonnait à la lecture des traces enfouies. Celles-ci, considérées comme non fonctionnelles dans le paysage actuel, n'avaient de valeur qu'au titre de la mémoire collective.

Dans les années 1990, le développement de l'archéologie préventive a renforcé la conception patrimoniale du paysage et favorisé une reconstitution historique dans laquelle la trace enfouie constituait la source principale. L'archéologie préventive permettait d'accéder à l'information enfouie sur des espaces jusqu'alors inégalés (ex. 290 ha diagnostiqués à Sénart en 1993, 240 ha d'un seul tenant à Toyota en 1999). On pouvait percevoir l'espace inter-site à travers les traces fossiles, jusqu'alors traité par d'autres méthodes de prospection. Ses méthodes éclipsèrent progressivement les autres par la prééminence donnée à "l'enfouie". L'idée que l'information fossile constituait la source première pour la reconstitution des paysages, déjà présente dans les années 1960, se renforça, et la morphologie fut souvent réduite à ses savoir-faire techniques : la carto et photo-interprétation.

II - 2 - D - c : La morphologie réduite à la carto et photo-interprétation

Au début des années 90, le développement de l'archéologie de sauvetage, dans le contexte des grands travaux, permettait pour la première fois d'explorer par sondages systématiques des surfaces de plusieurs hectares en milieu rural. Mais l'absence de choix dans la détermination de l'emprise des fouilles -celle-ci dépendant strictement de l'étendue des travaux- fut vécue comme une contrainte par les archéologues, surtout devant l'héritage scientifique des années 1980 qui préconisait la réalisation d'une véritable "archéologie de terroir". Aussi, les fouilleurs ont-ils affirmé rapidement leur volonté de dépasser l'emprise aléatoire de l'opération archéologique et d'observer les relations entre le site et son environnement. Pour s'affranchir des contraintes spatiales et des délais d'intervention, ils ont privilégié les sources permettant d'embrasser rapidement de vastes étendues. Les cartes anciennes et les photographies aériennes verticales répondaient à ces critères. En prenant les formes du paysage comme source d'étude, les morphologues avaient développé des savoir-faire particuliers dans la lecture des cartes anciennes et des photographies aériennes. Leurs savoirs furent sollicités plutôt pour la mise en évidence des sites que pour la recherche des réseaux. On peut se rapporter, par exemple, aux ouvrages de techniques de prospection parus au cours des années 1990. La morphologie y apparaît uniquement dans sa dimension de carto et photo-interprétation : cf le catalogue de l'exposition "*Les mystères de l'archéologie, les sciences à la recherche du passé*" (LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE 1990) et le manuel sur "*La prospection archéologique*" dirigé par A. Ferdière (FERDIÈRE (dir.) 1998).

À partir de 1991, les collaborations entre archéologues et morphologues se succédèrent autour de plusieurs opérations de sauvetage : villes nouvelles de Marne-la-Vallée et Sénart (CHOUQUER 1991, *ROBERT 1996 A), tracés autoroutiers de l'A 39 (CHOUQUER 1996 A), l'A85 (CARCAUD *et al.* 1997) et de l'A66 (BATS *et al.* 2001), TGV Méditerranée (CHOUQUER 1996 C et D), travaux sur la Limagne (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996, parc logistique de Cébézat-Gerzat (ROBERT 1997 A), ZAC de l'Usine Toyota-Onnaing (ROBERT 1998 A), extraction dans les carrières de l'Oise (MALRAIN, MARÉCHAL et PINARD 1996) et projet de mise à gabarit de cette rivière (*BOSTYN *et al.* 2000), emprise du complexe aéroportuaire de Notre-Dame-des-Landes

(PINOTEAU 2000), ISOPARC -Parc d'activités de Touraine / ZAC Sud-Indre (JOLY et PINOTEAU 2002) etc. À partir de cette période, une formation en morphologie était dispensée également pour les archéologues à travers des stages, cours et la diffusion d'un manuel (CHOUQUER 1990). Ces échanges et la double formation de certains morphologues qui étaient aussi archéologues, avaient contribué à construire le néologisme "archéomorphologie" qui désigne encore parfois les travaux opérés à la croisée de la morphologie et de l'archéologie préventive (CHOUQUER 1990, DE SOUZA 1994, BERGER et JUNG 1996, BATS *et al.* 2001).

Au terme d'une décennie d'échanges cependant on a constaté une réelle difficulté de dialogue entre les deux groupes. Celle-ci provient d'un désaccord sur les concepts. Car même si leur recherche porte sur les sociétés anciennes, archéologues et morphologues n'utilisent pas les mêmes sources, les mêmes méthodes ni les mêmes échelles d'étude (*ROBERT à paraître). Nous reviendrons longuement dans les PARTIES 2 et 3 sur cette question. Il faut préciser que cette différence entre les deux disciplines était difficilement lisible car, nous l'avons vu, la morphologie, à travers la topographie historique et ses méthodes, possède une longue histoire commune, avec l'archéologie (cf. PARTIE 1 : I-3-B).

II - 3 : CONCLUSION SUR LA CRITIQUE DE LA MORPHOLOGIE

À partir de la Reconstruction, la morphologie "classique" en urbanisme et en géographie a donc été marginalisée face à une approche plus fonctionnelle privilégiant une explication socio-économique des phénomènes. Les formes matérielles du paysage apparaissaient comme secondaires par rapports aux fonctions et aux flux. Les formes héritées du passé étaient jugées comme une entrave pour les remodelages préconisés en urbanisme et l'aménagement du territoire. Le choix de ces concepts amena des destruction accrues avec la politique de la table-rase en milieu urbain, les remembrements et l'emprise des réseaux. Parallèlement, ces destructions entraînèrent une prise en compte du patrimoine archéologique. Elle transforma les méthodes et les connaissances en archéologie de terrain, faisant évoluer les concepts à l'intérieur de la discipline. L'adoption des concepts de la géographie spatialiste, la place presque exclusive donnée au site ponctuel et à l'observation de terrain privilégiant "l'enfoui" ont fait naître également une phase de critique de la morphologie dans cette discipline. Elle s'appuyait en partie sur des points de méthodologie mais elle s'inscrivait surtout dans le rejet généralisé des formes héritées. La morphologie se trouva alors réduite à une simple méthode de prospection au service de la recherche des sites.

Mais la rencontre avec le terrain, à travers les réalisations concrètes en urbanisme et aménagement et les fouilles en archéologie, ont transformé à nouveau les concepts de la morphologie dans les années suivantes. En urbanisme, elle a amené le développement d'un nouveau type de recherche morphologique dans le sillage de la critique de l'urbanisme progressiste. En aménagement, une meilleure prise en compte de l'environnement ouvrit des solutions d'intégration entre approche historique et géographique. En archéologie, les difficultés d'articulation entre archéologie de terrain et morphologie ont amené une lecture plus souple des formes et participé à une phase d'élaboration théorique lisible dans différents travaux et publications au tournant du XX^e et XXI^e siècles.

III - LE RENOUVEAU DE LA MORPHOLOGIE

Dans les années 1970, de vives réactions face à l'urbanisme progressiste amenèrent un renouveau du courant morphologique en architecture. En géographie, la prise en compte des systèmes avec le développement de la préoccupation environnementale vit le développement de concepts favorables à une meilleure prise en compte des réseaux dans la longue durée. En archéologie, un renouveau de la méthode morpho-historique traditionnelle permit une meilleure prise en compte de la dynamique des paysages et rejoignit certains concepts des géographes et des urbanistes.

III - 1 : LE RENOUVEAU DE LA MORPHOLOGIE CHEZ LES URBANISTES

III - 1 - A : La critique de l'urbanisme progressiste et le développement de la politique patrimoniale urbaine

III - 1 - A - a : La critique de l'urbanisme progressiste

193

Dès les années 1960, l'urbanisme progressiste était critiqué sur le plan de l'esthétique et du social. En 1961, la sociologue américaine Jane Jacobs impliquait le principe strict de *zoning* et l'abandon du rôle social de la rue dans l'échec de la rénovation urbaine. Elle plaidait en faveur de la création de rues traditionnelles (JACOBS 1991 (1961)). À la même époque, statistiques à l'appui, sociologues et psychiatres montraient que l'environnement de ces quartiers était impropre aux relations sociales et pauvre symboliquement. Il entraînait une déficience de l'hygiène mentale se répercutant sur l'hygiène physique, soit l'effet inverse escompté par les architectes progressistes. Progressivement, la critique porta également sur "la valeur de l'urbanisme en tant que savoir et de sa place dans le champ des disciplines constituées" (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 820). H. Lefebvre montrait la complexité de théoriser un espace qui est à la croisée de l'espace physique, mental et social (LEFEBVRE 2000 (1974)). F. Choay, dans son livre "*L'urbanisme, utopies et réalités, une anthologie*", montrait que les théories d'urbanisme étaient sous-tendues par des choix idéologiques, politiques et économiques qui n'étaient pas toujours conscients pour les auteurs (CHOAY 1965). Elle remettait en question l'urbanisme comme science :

"Ces analyses faisaient apparaître que la conception et l'organisation de l'espace habité, à quelque échelle que ce soit, imposent des choix de valeurs, elles-mêmes dépendantes de contextes culturels et de conditions politiques et économiques complexes, et le fait que ces choix axiologiques et normatifs ne sont pas du ressort de la science et ne peuvent être définis en termes d'énoncés véridiques" (CHOAY (dir.) et MERLIN (dir.) 1996 : 820).

Le vide conceptuel de l'urbanisme progressiste et les réactions face aux destructions imposées par celui-ci amena un retour vers les préceptes de l'urbanisme culturaliste (choix des villes nouvelles par exemple, rues piétonnes...) et s'accompagna d'un mouvement de conservation du patrimoine.

III - 1 - A - b : Le retour de l'approche culturaliste

- Chez les urbanistes

En urbanisme, un certain retour de l'approche culturaliste est lisible dans le choix d'utiliser des références du passé pour la construction contemporaine. Ainsi, les rues et les places, particulièrement mises en avant par C. Sitte ou par P. Lavedan, refirent irruption dans le paysage urbain (cf. par exemple, le concept de rues piétonnes développé à partir des années 1970). La recherche sur les cités-jardins initiée par les Anglais à la fin du XIX^e siècle se développa également. Ces villes privilégient un habitat individuel ou collectif mais de moyenne ampleur, construit dans un cadre rural et censé offrir une alternative aux grandes villes et à leurs banlieues industrielles. Au début du XX^e siècle, Ebenezer Howard et R. Unwin avaient créé les premières cités-jardins dans la région de Londres. Elles alliaient habitat individuel, centre monumental, desserte et "ceinture verte". Ces concepts avaient été développés dans les villes-nouvelles anglaises réalisées à partir de 1946 (CHOAY (dir.) et MERLIN (dir.) 1996 : 157). En France, ces concepts furent repris également dans la construction des villes nouvelles à partir des années 1970. Elles puisaient leurs plans et leurs architectures dans des références historiques (ex. le quartier de la Bastide à Cergy ou l'architecture de Ricardo Bofill à Cergy-Pontoise et Marne-la-Vallée) et dans des références à la nature (lotissements en "marguerites", rues courbes etc.). Par le croisement entre une approche fonctionnelle (séparation des fonctions, importance des réseaux) et un urbanisme puisant ses références dans la nature ou dans l'histoire, les villes nouvelles sont à la croisée de l'urbanisme progressiste et de l'urbanisme culturaliste.

194

- La politique patrimoniale

Parallèlement à ce "retour" de l'approche culturaliste, les destructions accélérées du patrimoine ont amené un développement de la politique patrimoniale, initiée dès la fin du XIX^e siècle.

À cette époque, la protection de l'État s'exerçait essentiellement sur des monuments remarquables isolés (lois de 1887 et 1913 sur les Monuments Historiques). Au début du XX^e siècle, l'architecte italien Giovannoni, défenseur du "contextualisme" préconisait la conservation d'ensembles urbains (GIOVANNONI 1998 (1931) : 15) et progressivement, la protection s'était étendue aux constructions dites "banales" par opposition au monumental. Les monuments n'étaient plus pris isolément mais dans la cohérence d'un "ensemble", notion qui était à l'origine de la loi de protection des sites de 1930 portant sur la prévention des sites naturels mais aussi urbains (HAROUËL 1981 : 113).

Cette prise en compte du contexte s'était accélérée à partir de la Reconstruction. En 1943, une loi réglementait le régime d'autorisation préalable pour les travaux de construction ou de transformation d'immeubles aux abords des édifices classés et inscrits. En 1962, la loi sur les "secteurs sauvegardés" prévoyait dans le périmètre sur lequel elle s'appliquait, un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Tous les travaux y étaient soumis à un régime d'autorisation spéciale dans le secteur touché. En 1965, un PSMV fut créé pour le quartier du Marais à Paris sur une étendue de 126 ha. Il était le résultat d'une bataille menée par des

associations pour sauver leur quartier. En effet, dans les années 1960, des associations de sauvegarde mobilisaient l'opinion publique et influèrent sur l'urbanisme ⁸². À partir des années 1980, elles furent de plus en plus impliquées dans des instances consultatives au niveau municipal, départemental et national : Commission des Sites, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, Commission supérieure des Sites etc. (HAROUËL 1981 : 116). Cette prise en compte du patrimoine urbain conduisit parfois à une "muséification" du centre urbain, c'est-à-dire à son maintien dans un état architectural ancien, conservé en l'état ou parfois même totalement reconstruit d'après un modèle ancien (par ex. la reconstruction de la ville de Saint-Malo). On retrouve ici l'attitude des architectes du XIX^e siècle, qui opposaient à un paysage jugé inesthétique (aujourd'hui la banlieue des logements sociaux), des modèles validés par l'histoire.

- Chez les paysagistes

La fin du XX^e siècle vit également une influence de plus en plus grande en aménagement des paysagistes. Ce groupe s'est constitué à partir du XVIII^e siècle autour du mouvement anglais du *landscape* qui avait initié une réflexion sur les représentations du paysage par l'homme. Le rôle du jardinier, à travers la structuration des vastes parcs seigneuriaux, avait pris progressivement une importance comparable à celle de l'architecte dans le modelage du paysage. Au cours du XX^e siècle, les paysagistes jouèrent un rôle dans l'aménagement des espaces verts, produits dans l'urbanisme progressiste. La première école de formation des professionnels : l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, fut créée dans les années 1970. La prise en compte accrue du paysage s'est traduite, comme pour le patrimoine archéologique, par la promulgation de lois destinées à conserver les paysages (de la loi sur les Monuments et sites de 1913 jusqu'à la loi sites et paysages de 1993).

Les paysagistes développèrent une démarche essentiellement esthétique comme chez les urbanistes culturalistes. Le paysage n'est pas perçu dans sa dimension géographique mais plutôt comme une représentation. Le débat porte aujourd'hui plus sur la place accordée aux représentations des différents groupes sociaux qu'à l'interaction des éléments du paysage entre eux et à différentes échelles (CHOUQUER 2002 A, D et E).

Chez les architectes, le rejet de l'urbanisme progressiste et la volonté de mieux intégrer les projets dans le milieu existant fit émerger un courant dit "morphologique" ou "typo-morphologique" dans les années 1950 en Italie et dans les années 1970 en France.

III - 1 - A - c : Le développement du courant typo-morphologique et le projet urbain

Selon P. Merlin, le concept de "morphologie" ou l' "étude de la forme urbaine" serait apparu chez les géographes allemands et français entre les deux guerres mais aurait été surtout développé par des architectes italiens après la deuxième guerre mondiale. D'Italie, le mouvement

morphologique aurait gagné les autres pays européens et les États-Unis (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 508)⁸³. Une école dite "italienne" s'est constituée autour de l'enseignement de S. Muratori dans les années 1950 à Venise. Dans le cadre de la reconstruction des centres villes, les architectes italiens ont renoué avec la ville comme objet interdisciplinaire de l'urbanisme anthropologique, telle qu'elle apparaissait chez M. Poëte ou P. Geddes au début du XX^e siècle (GEROSA 1986 : 2-3). Muratori et ses successeurs élaborèrent le concept de "tissu urbain" qu'ils abordèrent à travers l'analyse croisée de la forme en plan des rues et du parcellaire (morphologie) et de la forme en élévation du bâti (typologie), donnant naissance au concept de "morpho-typologie". Ces études se basaient sur l'analyse historique et cartographique des villes, en préalable à tout projet de construction. Leur démarche était donc à la fois normative et cognitive (MURATORI 1959, MURATORI *et al.* 1963, CANIGGIA 1963, ROSSI 2001 (1965), MARETTO 1973, AYMUNINO 1977).

En Angleterre, M. R. G. Conzen avait développé une approche plus géographique mais liée également aux données archéologiques et écrites (CONZEN 1960, 1962 et 1968). Plusieurs études morphologiques concernant des centres historiques ou des territoires périphériques ont été développées ensuite (SLATER 1990).

En France, le mouvement se développa à partir des années 1970 au sein des écoles d'architecture en réaction à l'urbanisme progressiste et à l'architecture académique des Beaux-Arts. En 1968, les professeurs avaient proposé le transfert des études d'architecture des Beaux-Arts, à l'enseignement supérieur. Mais le gouvernement préféra créer 23 écoles (dites unités pédagogiques), dépendant du ministère de la Culture. Au sein de ce ministère fut créé le Bureau de la Recherche Architecturale (BRA) destiné à encourager la recherche dans les écoles. Il encadra dans les années 1970 et 1980 un grand nombre d'études morphologiques (DARIN 1998 : 65). Les programmes de recherche dans les écoles et les enseignements se développèrent autour de la typo-morphologie et plus largement autour d'un questionnement sur l'interaction entre la forme matérielle et sociale de la ville. En région parisienne, plusieurs écoles étaient particulièrement investies dans ce type d'approche : l'école de Paris-Belleville et l'école d'architecture de Versailles avec le Laboratoire De Recherche Histoire Architecturale et Urbaine-Sociétés (LADRHAUS). À Paris-Belleville, B. Huet étudia la formation de la ville industrielle du Creusot et amorça une problématique de recherche sur les percées et sur les HBM entre 1920 et 1930 tandis que N. Eleb-Harlé développait une problématique sur la formation des faubourgs (DEVILLERS et HUET 1981, HUET *et al.* (dir.) 1988, ELEB-HARLÉ et BIAU 1985 et sd.). À l'école d'architecture de Versailles, autour des architectes J. Castex, P. Panerai et de l'anthropologue J. - C. Depaule, les études de typo-morphologie se multiplièrent, sur la France et le monde moyen-oriental. Une des plus marquantes fut celle menée sur Versailles et publiée en 1979⁸⁴ (CASTEX *et al.* 1979). R. Sabatier et la géographe M. Demorgon traitèrent plus spécifiquement de la formation des faubourgs en région parisienne (DEMORGON 1980, SABATIER et DEMORGON 1989). En cela, ils se rapprochaient des travaux développés par le géographe B. Rouleau sur la formation des rues de Paris et l'étude de la formation des faubourgs de Paris (ROULEAU 1985 et 1988).

À Paris-Villemin, J. -L. Cohen et A. Lortie travaillaient sur la transformation des fortifications en boulevard périphérique (COHEN et LORTIE 1991). Le thème du boulevard comme lien entre la ville et la banlieue était récurrent également dans les travaux d'A. Demangeon à

l'École d'architecture de Lille (DEMANGEON et WERQUIN 1986, DEMANGEON 1990). À l'École d'architecture de Paris-La Défense, A. Borie, P. Micheloni et P. Pinon travaillaient sur la distorsion des figures architecturales parfaites et traitaient de la question des lotissements (BORIE *et al.* 1984 (1978), BORIE *et al.* 1989, 1991 et 1996, PINON 1992 B).

L'École d'Architecture de Paris-La-Vilette entamait avec B. Fortier de l'Institut Français d'Architecture et d'autres écoles, le projet de créer un atlas des formes urbaines de Paris (FORTIER 1989). Plusieurs équipes régionales se structurèrent également autour de projets d'atlas : école de Saint-Étienne, de Nancy, de Grenoble (BONILLA *et al.* 1989, BONHOMME *et al.* 1988 etc.).

La recherche se structura autour de quelques thèmes principaux. À l'École d'architecture de Nantes, M. Darin étudiait les phénomènes des percées et d'aménagement de places pour comprendre les relations entretenues entre les différents acteurs (DARIN 1986 A et B, 1987, 1989 A, B et C, DARIN *et al.* 1991 cf. aussi HUET *et al.* (dir.) 1988). À l'École d'architecture de Marseille, le laboratoire INAMA (Investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales) étudiait la relation entre le port et la ville et les types architectures régionales sous la direction de J.-L. Bonillo (INAMA 1984, BONILLO *et al.* 1989, BONILLO *et al.* 1991). Enfin, certains auteurs développaient une approche plus épistémologique et théorique comme A. Lévy de l'Institut Français d'Urbanisme et P. G. Gerosa de l'École d'architecture de Strasbourg (GEROSA 1992, LÉVY 1992).

197

Les historiens de l'Art influencèrent ce mouvement notamment à travers une étude sur le quartier des Halles à Paris (BOUDON *et al.* 1977) et une étude sur le Paris du XIX^e pour l'Atelier Parisien d'Urbanisme (LOYER 1987). Dans ce domaine, l'étude morphologique fut poursuivie surtout à travers les recensements de l'Inventaire Général. Certains chercheurs, comme B. Gauthiez par exemple, se trouvent à la liaison entre architecture, histoire de l'Art et histoire.

Dans les années 1980, l'approche morphologique était au centre de la recherche et de l'enseignement dans les écoles d'architectures françaises. Elle s'est développée également à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne (IAURP), devenu l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France (IAURIF). Dans les années 1960, Hanning, urbaniste responsable de l'Agence foncière et technique, établit une méthode d'étude sur les structures de propriétés foncières appelée "Trame foncière". Sa méthode fut développée dans la problématique des villes nouvelles par B. Warnier et J. Coignet urbanistes à l'IAURP, et par P. Checcaglini et A. Jaouen (JAOUEN *et al.* 1975-76, BLUMENFELD 1993). Certains architectes l'adaptèrent également à des sites particuliers comme les sites à méandres (BORIE *et al.* sd).

L'enseignement de morphologie était essentiellement donné par des architectes mais, aussi par des géographes présents dans les écoles d'architectures ou participant à la formation des urbanistes. En géographie, l'influence de M. Roncayolo fut particulièrement importante pour explorer les relations entre les formes matérielles et les formes sociales (RONCAYOLO 1988 et 2002). Il participa à la formation de nombreux architectes à travers son enseignement à l'École Pratique des Hautes Études.

Cette recherche permit de faire émerger une conception plus complexe des relations entre la forme de la ville et les sociétés qui s'y succèdent.

III - 1 - B : Approche de la continuité : le décalage forme/fonction organisateur

Dans les années 1970, les typo-morphologues ont rétabli une certaine forme de continuité dans l'appréhension spatiale et temporelle de la ville à travers la notion de tissu urbain. En observant les formes de transmission entre société et forme matérielle de la ville, ils ont décrit un exemple d'organisation complexe.

III - 1 - B - a : Le tissu urbain comme référence : rétablissement de la continuité spatiale

Dans le “*Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*”, le tissu urbain est défini comme une :

“expression métaphorique assimilant les cellules construites et les vides d'un milieu urbain à l'entrelacement des fils d'un textile. On peut appeler tissu urbain l'ensemble des éléments du cadre urbain qui constituent un tout homogène. Le tissu urbain est l'expression physique de la forme urbaine. Il est constitué par l'ensemble des éléments physiques qui contribuent à celle-ci –le site, le réseau viaire, la division parcellaire, le rapport entre les espaces bâtis et non bâtis, la dimension, la forme et le style des bâtiments- et par les rapports qui relient ces éléments” (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 792, souligné par nous).

Ce concept donne donc une place importante à l'observation de la forme matérielle. Cependant, contrairement à l'urbanisme culturaliste du début du XX^e siècle, il ne s'arrête pas aux formes planifiées et prend en compte une forme urbaine plus continue.

- Reconnaissance de la diversité des et dans les villes

Contrairement aux urbanistes progressistes et culturalistes du début du XX^e siècle, l'évolution n'est plus pensée chez les typo-morphologues comme unilinéaire et uniformisante pour les sociétés mais plutôt comme spécifique à chaque groupe. Les échanges avec l'anthropologie culturelle ont contribué à favoriser une reconnaissance de la complexité et de la diversité, ne s'opposant pas à une articulation avec un tout cohérent (CASTEX *et al.* 1995). Cette reconnaissance de la diversité amène les architectes à une conception plus historique et surtout plus géographique de la ville. Chez Rossi et Muratori, la ville est considérée comme spécifique et localisée, renouant ainsi avec la géographie urbaine du début du XX^e siècle telle qu'elle avait été mise en pratique par M. Poète :

“l'histoire ne servirait plus seulement à extraire les grands ensembles du passé, mais surtout à trouver la spécificité de la ville sur laquelle oeuvre l'urbaniste, spécificité qui s'élabore progressivement au cours de l'histoire” (DARIN 1993 : 11).

L'approche monographique caractérise l'approche typo-morphologique. Muratori avait initié ce courant avec l'analyse fine de Venise puis de Rome. À sa suite, les typo-morphologues italiens et français construisirent leur raisonnement et leurs projets à partir d'études locales : cf. les études sur Côme (CANIGGIA 1963), Padoue (ROSSI 1966), Versailles (CASTEX, CÉLESTE et PANERAI 1979), Le Creusot (DEVILLERS et HUET 1981), Florence (CANIGGIA 1994 (1986), etc. Il ne s'agit pas d'un retour aux études urbaines monographiques classiques car les auteurs tentent de généraliser leurs observations pour déterminer les caractères communs à l'ensemble des villes. Cette généralisation doit permettre de fournir ensuite une série d'hypothèses pour l'étude de villes particulières (PANERAI *et al.* 1981). Plus qu'une simple observation morphologique du bâti, du parcellaire, du réseau viaire, des espaces libres et du site, leurs recherches s'appuient **sur la recherche de processus :**

“L'idée principale commune à ces travaux consistait à postuler l'existence d'une logique sous-tendant l'organisation du tissu urbain (une morpho-logique du tissu), et cela à différentes époques, la reconnaissance de catégories invariantes, de phénomènes de permanence, de règles de transformation diachronique responsables des mutations tissulaires : l'organisation et le développement d'un tissu urbain ne sont pas le fruit du hasard, ils obéissent à des lois propres” (LÉVY 1992 : 3).

Dans les années 1970, sous l'impulsion de certains sociologues, l'espace était de plus en plus considéré comme produit par la société dans son ensemble et non plus comme une production utopique des élites. La ville était considérée comme un “artefact collectif” (DARIN 1993 : 71).

La conception de la société dans son ensemble a contribué à rétablir une certaine continuité à la forme urbaine matérielle. Les architectes ne considérèrent plus la ville uniquement du point de vue des monuments prestigieux ou des plans de villes planifiés mais prirent en compte l'ensemble du bâti, y compris le bâti dit “banal”⁸⁵. **La ville n'était plus considérée du point de vue de “l'objet d'Art”, ce qui conduisit les architectes, à prendre en compte l'ensemble de l'urbanisation qu'elle soit planifiée ou non.** Ainsi, l'étude sur la forme urbaine s'aventura en banlieue et la “redécouverte” des travaux des historiens-géographes du début du siècle, notamment ceux de M. Poëte, aboutirent à une prise en compte du site géographique de plus en plus importante.

- Rétablissement de la continuité spatiale en plan et en 3D : l'étude de la banlieue et du site

Au XIX^e siècle et jusque dans les années 1970, la banlieue n'était pas l'objet de l'attention des architectes. Construite essentiellement autour de l'initiative privée, elle était considérée comme “déstructurée” ou “amorphe”, en comparaison des centres urbains intra-muros dont la “forme urbaine” était plus encadrée par les pouvoirs publics (DEMORGON 1980 : 48). À la continuité du bâti et à la “forte expressivité des fonctions urbaines”, on opposait les “axes décharnés” des infrastructures en banlieue et une discontinuité formelle et fonctionnelle (DEMORGON 1980 : 49-50). Par leurs études sur la banlieue, M. Demorgon et R. Sabatier ont contribué à mettre en lumière la forte structuration de ces territoires grâce au parcellaire foncier, hérité de l'organisation rurale préexistante. Au-delà des représentations “chaotiques” que fournit l'étude visuelle ou verbale de la banlieue, l'étude des cartes anciennes et actuelles en montre, au

contraire, une certaine cohérence dans le temps et dans l'espace (DEMORGON 1980, DEMORGON *et al.* sd, SABATIER et DEMORGON 1989). Dans son étude sur les *“Villages et faubourgs de l'ancien Paris”*, B. Rouleau montrait comment une grande partie du tissu urbain de la ville était constitué par un *“durcissement”* par le bâti, de parcelles d'origine rurale (cf. FIGURES 35 et 36). La forme et la densité du découpage foncier rural avaient transmis sa régularité à la forme urbaine (ROULEAU 1985). En déplaçant l'étude morphologique du centre vers la périphérie, P. Panerai et S. Noweir avaient montré comment, dans la périphérie du Caire, des parcelles d'irrigation transmettaient leur régularité aux tissus urbains qui s'y superposaient progressivement (NOWEIR et PANERAI 1989).

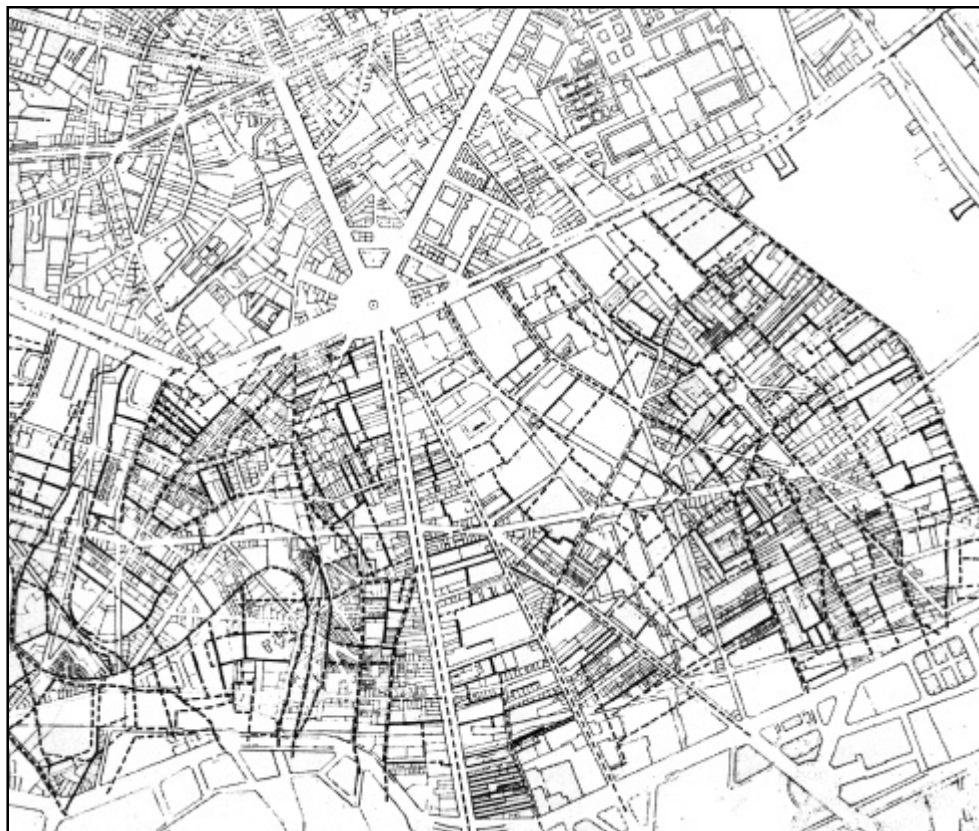


FIGURE 35 :
“Anciennes limites d'ensembles parcellaires, de chantiers ou cantons, anciens tracés de voies et limites conservées dans le réseau viaire et le parcellaire actuels du treizième arrondissement” dans ROULEAU 1985 : 161. B. Rouleau lit dans l'urbanisation du 13^e arrondissement les formes du parcellaire rural (on reconnaît la forme d'un chenal de la Bièvre, par exemple).

Dans la méthode de la trame foncière, développée par l'IAURIF, la continuité entre trame urbaine et rurale était poussée à l'extrême puisqu'une même méthode graphique traitait tous les éléments planimétriques réduits à leur forme (quelque soit leur statut : parcellaire rural, bâti, route, rue etc.). Ainsi, pour faire apparaître la trame foncière, les auteurs proposaient de faire abstraction de la consistance des objets pour ne dessiner que les directions définies par leur implantation : les objets rectangulaires étaient réduits à une croix permettant de saisir les deux directions opposées. Les *“linéaires”* (voies, murs...) et les *“ponctuels”* formant une indication linéaire (haies, alignements d'arbres...) étaient représentés par leur direction et par leur perpendiculaire (cf. FIGURE 37). Ce relevé systématique permettait d'*“obtenir le dessin d'un canevas général rendant compte des liaisons entre les changements de direction”*. Pour les auteurs, cette méthode possédait l'avantage de permettre de travailler sur tous types de milieu :



FIGURE 36 : Urbanisation du 14^e arrondissement entre 1750 et 1846 dans ROULEAU 1985 : 176-177.

L'observation de la "banlieue", dans le sens où elle quitte le discours esthétique sur l'urbanisme des centres anciens, permet une meilleure appréhension des processus de transmissions. B. Rouleau montre l'insertion du bâti dans le parcellaire d'origine rurale à Paris.

rural, urbain, péri-urbain⁸⁶ et à toutes échelles (ex. du 1/2 000^e au 1/50 000^e). La cohérence, l'identité du canevas était maintenue d'une échelle à une autre.

Ici, la relation entre les objets était pensée essentiellement à travers une trame fixe, non dynamique, que les auteurs qualifient de "système structural" :

"On est ainsi tenté de voir dans la relation spatiale des objets les uns par rapports aux autres un dispositif structural. Dans la pratique on a été amené à constater que tout se passait comme si le parcellaire foncier concrétisait ce système structural" (JAOUEN *et al.* 1975-76 : np).

Cette "cohérence des paysages" des campagnes proviendrait de la "configuration réglée d'un système géométrique commun : le parcellaire agraire". Les auteurs postulent que par "le truchement du parcellaire, il y a transposition des formes du relief géographique" et ils cherchent à "vérifier la constance d'un rapport entre le parcellaire et le relief et connaître les caractéristiques de la géométrie qui en règle la relation" (JAOUEN *et al.* 1975-76 : np). Ces trames "géomorphiques" permettraient de donner une cohérence à des informations saisies à différentes échelles et de faciliter la lecture d'une juxtaposition de "parcellaire et de tracés répondant à des finalités et des références culturelles différentes" (BLUMENFELD 1993 : 61-62). On retrouve les idées de "longue

durée” des formes du relief et des formes agraires chères aux historiens et aux géographes (cf. PARTIE 1 : I-2-F-b).

Cette démarche est intéressante car elle propose une vision continue des formes matérielles dans l'espace, ne se limitant pas au concept de la ville historique et prenant en compte la notion de site. Elle se distingue ainsi radicalement de l'approche morphologique des culturalistes. D'une manière générale, **la préoccupation du site géographique** est récurrente chez les typo-morphologues. Elle était présente chez les architectes italiens (cf. par exemple : CANIGGIA 1994 (1986). En France, la méthode de la trame foncière, systématisée à l'étude des villes dans les méandres fluviaux par A. Borie, P. Micheloni et P. Pinon, accorde une place centrale au site géographique (BORIE *et al.* sd). De même, l'analyse du site apparaît de manière récurrente dans les brochures éditées par la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (YEDID 1987 et 1989, PINON 1991 B et 1992 cf. FIGURE 42).

Par contre la “situation” dans le sens où l'entendait M. Poète c'est-à-dire, la localisation de la ville comme point dans des réseaux extra-territoriaux, est peu intégrée par les typo-morphologues (cf. PARTIE 1 : III- 1 - C). Leur recherche a surtout porté sur la compréhension des relations entre la forme matérielle de la ville et les habitants, à l'échelle de l'architecture ou du tissu urbain.



FIGURE 37 : Relevé de la trame foncière dans les VII^e et XV^e arrondissements de Paris dans BLUMENFELD 1993 : 59 Dans les années 1960, les urbanistes de l'IAURIF proposèrent une méthode pour saisir les lignes directrices de la trame foncière. Elle réduit toutes les données planimétriques à leur forme en plan quelque soit leur statut (bâti, naturel, rural, urbain etc.). Seules leurs directions sont enregistrées.

III - 1 - B - b : La dynamique dans le décalage forme/société

- La relation forme existante/forme projetée

L'étude des conditions concrètes de réalisation et de développement des formes planifiées projetées au sol a permis aux typo-morphologues de montrer la complexité de la genèse des formes urbaines.

Leur premier constat est que la planification, censée produire une mise en "ordre" de la société crée plutôt au départ du "désordre" car l'espace n'est pas un support neutre. Une organisation "socio-spatiale" préexiste et les pratiques existantes ne peuvent se conformer immédiatement à un nouvel ordre imposé. C'est en ce sens que la planification introduit du désordre dans l'organisation préexistante.

L'équipe du LADRHAUS de l'école d'architecture de Versailles a étudié l'évolution de la ville de Versailles sur trois siècles (CASTEX *et al.* 1979). Véritable création à partir de 1670 par Louis XIV, elle fit table rase du village préexistant et même des caractéristiques du site (nivellement, remblai des marécages etc.). Louis XIV tentait de concrétiser au sol une idée globale de la ville s'apparentant à un décor et à une mise en scène de son pouvoir, à laquelle la réalité devait se plier. Un plan rayonnant centré sur le château était combiné aux plans quadrillés de villeneuves. Des pavillons stéréotypés marquaient régulièrement les grandes avenues du "trident". Louis XIV créa une forme artificielle, sans tenir compte des spécificités du lieu. L'équipe du LADRHAUS montre comment à partir du XVIII^e :

"tout rentre bientôt dans l'ordre. La ville reprend ses droits et sans crier gare modifie les dispositions spatiales de la "cité-jardin", les contredit, pour mieux affirmer les siennes propres : la ville se fait ainsi sous nos yeux – par différence" (CASTEX *et al.* 1979 : 19).

Dès 1745, le "décor du Grand Siècle" avait disparu. Devant la croissance démographique de la ville et l'émancipation de la classe bourgeoise, la typologie stricte des pavillons n'était plus respectée (la parcelle se densifie, on construit des étages etc.). Inadaptés et inadaptables, les types architecturaux de "ville-jardin" furent détournés et on remit en usage les types à cour traditionnels. En fait, dès la fondation de la ville, des particuliers avaient édifié sur la voie publique des éléments non prévus au programme : des "baraques" destinées à recevoir les activités courantes. En effet, dans sa monumentalité, la cité-jardin de Louis XIV ne prévoyait pas l'accueil des usages préexistants ou des activités commerciales générées par la présence de la cour de France (faiseurs de vêtement, alimentation, domestiques, marchands de boissons, libraires etc.). En 1786, on dénombrait 510 baraques, accrochées aux murs du château ou aux pavillons situés sur les rues les plus passantes. Accrochées aux façades, elles empiétaient sur la voie publique. Louis XV institutionnalisa ces baraques pour pouvoir mieux les éliminer. Mais cette démarche les officialisa et elles s'insérèrent progressivement dans le tissu urbain, contribuant à former celui-ci. Le désordre urbain devint alors le nouvel ordre. Par cet exemple, l'équipe du LADRHAUS montre comment : "il y a eu compromis entre le modèle spatial de Louis XIV et les modèles antérieurs restaurés par la pratique urbaine" (CASTEX *et al.* 1979 : 132).

Mais dans ce compromis, les deux formes se sont transformées mutuellement : le plan monumental "vide" s'est "rempli" constituant un tissu urbain continu. Les types architecturaux se

sont transformés en s'adaptant au plan, l'ensemble constituant ainsi une forme originale. Le plan s'est maintenu dans ses grandes lignes tout en se transformant par parties (cf. FIGURE 38). Ici, les architectes ne se sont pas contentés d'observer une forme planifiée institutionnelle, parfaite et fixe. **Ils l'analysent dans sa dynamique temporelle et dans son interaction avec les individus, au travers de l'analyse du parcellaire et du bâti.**

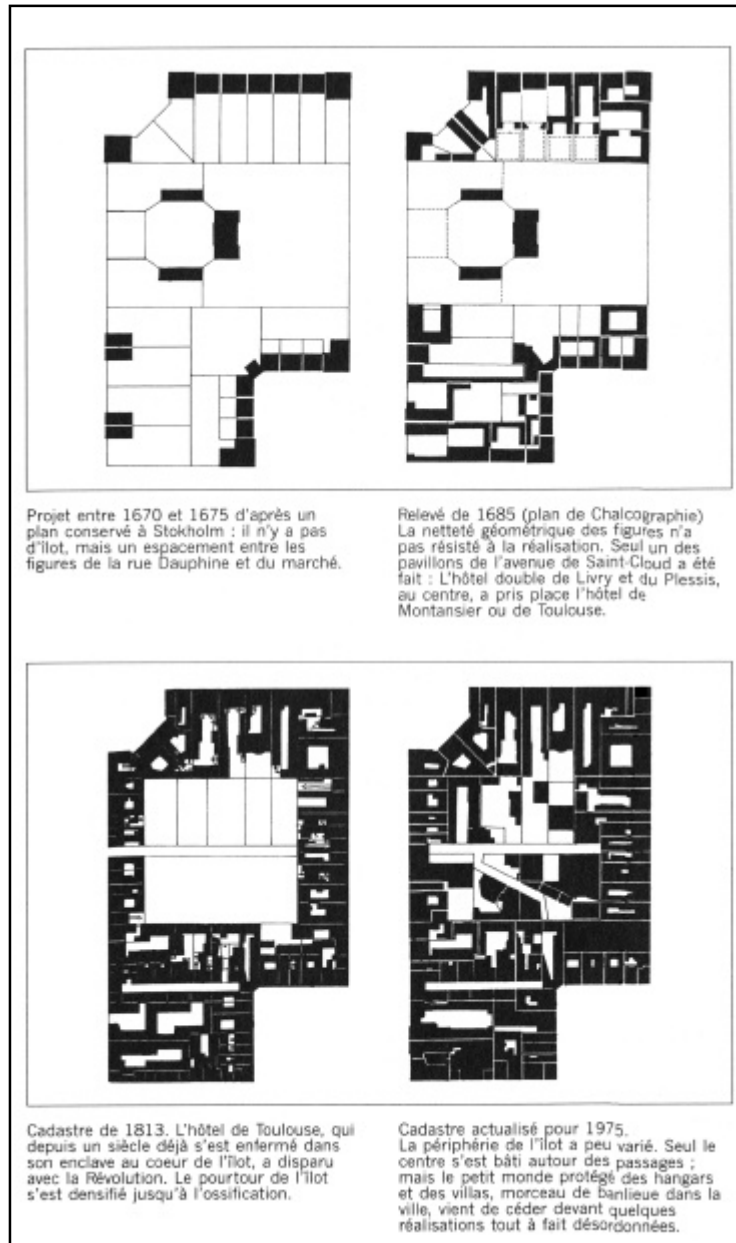


FIGURE 38 : Versailles, évolution d'un îlot sur trois siècles d'après CASTEX et al. 1979, reproduit dans PANERAI et al. 1999 : 125. Les typo-morphologues ont étudié comment formes existantes et formes projetées se transforment mutuellement dans le temps pour produire une forme urbaine originale. À Versailles, le plan monumental qui fait table-rase de l'existant se trouve progressivement "rempli" par l'habitat banal qui lui-même change de forme pour s'adapter à ce nouveau plan.

Dans le même ordre d'idée, l'équipe du LADRAUS a étudié quelques bastides médiévales et des fondations modernes planifiées. Elle a montré comment à l'échelle de la parcelle, les habitants se chargent de corriger par eux-mêmes les dispositions initiales du plan. En effet, celui-ci, fortement rationalisé et quadrillé, s'opposait souvent au développement des activités commerciales. Un long travail d'adaptation était alors opéré par la communauté pour

“réadapter” la forme de la ville : travail sur les fronts sur rue, de redécoupage aux angles etc. (PANERAI *et al.* 1986 : 16).

La thématique des percées explorée par plusieurs architectes illustre aussi le travail de couture entre forme imposée (projet) et espace préexistant. Mais ici, il s'agit plus d'une planification par fragment que portant sur une forme globale. M. Darin, réalisant une observation fine des percées du XIX^e siècle dans plusieurs villes de France, a montré comment une partie de la société a imposé des transformations à la ville en fonction de ses aspirations (la recherche d'immeubles de rapport sur avenues pour la spéculation immobilière...) alors que le reste se satisfaisait du cadre existant. S'appuyant sur des critères d'hygiène, d'esthétisme ou d'ordre public, certains imposèrent la création de vastes avenues en milieu urbain. Il ne s'agissait pas d'une planification portant sur la forme globale de la ville car elle traitait uniquement les percées, leurs façades et quelques monuments qui suffisaient à constituer le “décor” recherché. Un très long travail de “couture” s'opérait alors avec le tissu préexistant.

La loi d'expropriation autorisait l'acquisition des parcelles entamées de part et d'autre de la voie. L'articulation se faisait alors dans cette frange au niveau de la parcelle. Or, elle n'était pas réalisée globalement en une seule fois. Elle était réalisée la plupart du temps au coup par coup : simple réaligement de la façade, reconstruction, fenêtres aveugles car donnant sur l'épaisseur de murs mitoyens etc. (cf. FIGURE 39). La ville s'est faite par compromis entre les différentes parties et s'est élaborée dans le temps (un demi-siècle pour réaliser l'alignement des façades sur le boulevard Saint-Germain par exemple). Au final, le décor de la percée était différent de celui projeté au départ car les compromis l'avaient fait évoluer (PANERAI *et al.* 1977, DARIN 1997). Un tout s'est formé tout en en se transformant et en transformant ses parties. L'exemple de Versailles ou des percées pourrait ainsi illustrer la phrase employée par E. Morin à propos des systèmes complexes : “un système est un tout qui prend forme en même temps que ses éléments se transforment” (MORIN 1977 : 115). La forme finale n'est pas déterminée au départ, c'est le résultat d'une construction collective qui n'est pas forcément consciente, au départ, de la forme définitive. Parfois, des projets viennent articuler en partie cette complexité. M. Darin emploie ainsi la métaphore du “cadavre exquis” :

“Toute forme urbaine est le résultat temporaire d'un processus qui n'est pas étranger au jeu préféré des surréalistes, le cadavre exquis [...] chaque intervenant ajoute sa contribution à une oeuvre en métamorphose continue, dont il ne connaît que l'état laissé par son prédécesseur immédiat. Mais à la différence du jeu littéraire, dans la construction urbaine un joueur ne décide pas quelle partie de sa contribution offrir comme relais au suivant...” (DARIN 1997 : 28 et 35)⁸⁷.

Tout en montrant la mobilité de la forme une fois qu'elle est projetée sur le sol, les typomorphologues attirent également l'attention sur l'existence de formes préexistantes qui structurent l'espace.

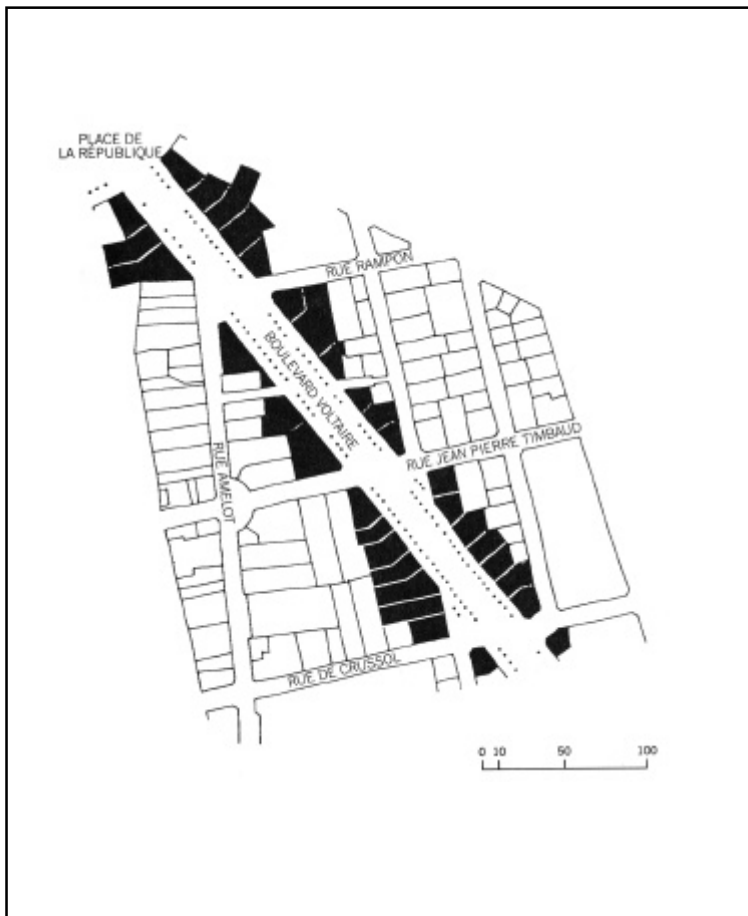


FIGURE 39 : Parcelles de récupération autour du Boulevard Voltaire à Paris permettant la continuité du bâti dans PANERAI et al. 1977 : 29 (bas). Le thème des “percées” permet d’explorer le lent travail de “couture” à réaliser entre une forme nouvelle projetée sur le sol et la forme existante.

- La permanence et la transmission des formes

- La permanence

Stimulé par l'idée de la loi de persistance du plan de M. Poëte et P. Lavedan, A. Rossi la reprit dans les années 1960 sous le terme de “théorie de la permanence”. Pour lui, c'est la “découverte fondamentale de M. Poëte” :

“les villes se maintiennent sur leurs axes de développement, elles conservent l'emplacement de leurs tracés, elles grandissent en continuant de se conformer à une orientation et à un sens déterminé par des faits plus anciens dont la mémoire souvent, s'est effacée. Parfois ces faits eux-mêmes subsistent, ils sont doués d'une vitalité constante mais la forme, les signes physiques, le “locus” demeurent” (ROSSI 1981 (1965) : 44).

Mais contrairement à M. Poëte et à P. Lavedan, il différencie clairement la forme et la fonction. Il remarque que la fonction possède une temporalité propre :

“une fonction est toujours caractérisée par une époque et par une société; ce qui dépend étroitement de la fonction dépend aussi forcément de l'exercice de cette fonction. Un fait urbain déterminé uniquement par une fonction n'est donc plus utilisable dès lors que cette fonction devient obsolète” (ROSSI 1981 (1965) : 50).

Mais, il remarqua avec justesse que “nous continuons d'utiliser des éléments dont la fonction a disparu depuis longtemps”. Il en déduit alors que “la valeur de ces faits urbains réside

par conséquent uniquement dans leur forme, qui est partie intégrante de la forme générale de la ville qui est, pour ainsi dire, un invariant”. **Ainsi, il introduit le “paramètre temps” comme un élément d'une importance “capitale” dans la constitution de la ville** (ROSSI 1981 (1965) : 50). Comme M. Poëte, A. Rossi considère le passé comme intégré dans notre présent :

“ la différence entre le passé et l'avenir réside précisément en ce que le passé s'inscrit en partie dans notre expérience présente. La signification des permanences est peut-être là : elles sont un passé qui continue de faire partie de notre expérience” (ROSSI 1981 (1965) : 45).

Il propose alors une série de “faits urbains” qui seraient des points fixes de la dynamique urbaine : les monuments, les enceintes, les voies, le parcellaire, la typologie d'habitation (ROSSI 1981 (1965)).

Cette théorie de la permanence, développée également par d'autres architectes, les a amenés à étudier les phénomènes de transmissions à différents niveaux, du bâti à la forme de la ville. Ils ont étudié particulièrement la relation entre la forme en plan et la forme dans la troisième dimension.

- La transmission de l'orientation et des mesures

L'étude typo-morphologique fait le lien entre l'analyse des formes en trois dimensions et l'analyse de la forme en plan. Déjà, les études sur la banlieue ou les faubourgs montraient une transmission de la forme en plan à la forme construite. Dans son étude sur les faubourgs de Paris, B. Rouleau montrait qu'il y avait “permanence d'un canevas de base”, correspondant au parcellaire rural, visible sur les plans parcellaires du XVIII^e siècle et que l'orientation privilégiée qu'introduisait ces “grandes lignes de forces” se retrouvait dans le parcellaire urbanisé à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle (ROULEAU 1985 : 157 et 161). Au Caire, S. Noweir et Ph. Panerai ont montré la projection des mesures du parcellaire agricole dans la construction spontanée des quartiers périphériques (urbanisation dite “informelle”). La mesure de la parcelle irriguée était transférée au bâti qui s'implantait à l'intérieur et les rues étaient construites sur les anciens canaux⁸⁸ (NOWEIR et PANERAI 1989).

À l'intérieur même du bâti, la relation entre type et fonction assure une certaine transmission d'éléments invariants même si la forme du bâti se transforme.

- La transmission du type et de la fonction

M. Darin parle d'éléments typologiques “forts” ou “faibles” et propose de “considérer le type non pas en tant que tout homogène, mais en tant que combinaison des éléments les plus répétitifs et essentiels à la constitution du type, et d'éléments plus fluctuants, moins importants dans l'organisation de l'ensemble” (DARIN 1993 : 131-132). Il donne l'exemple de l'organisation de la circulation qui est structurante dans la maison anglaise (l'escalier accolé à l'un des deux murs mitoyens structure la maison) tandis qu'il l'est peu dans l'immeuble haussmanien :

“l'emplacement de l'escalier dépend de la forme générale de l'immeuble qui, à son tour, varie selon la profondeur et la forme de la parcelle... l'escalier constitue donc un élément typologique “faible” et la circulation n'est pas un élément structurant de l'immeuble haussmannien” (DARIN 1993 : 132).

Dans ce type d'immeuble, l'élément structurant est l'enfilade de pièces d'apparat qui donne sur la rue. Le maintien de ces types est dynamique dans le sens où il peut y avoir la transmission et le maintien de certains éléments, parmi une succession de transformations au cours du temps.

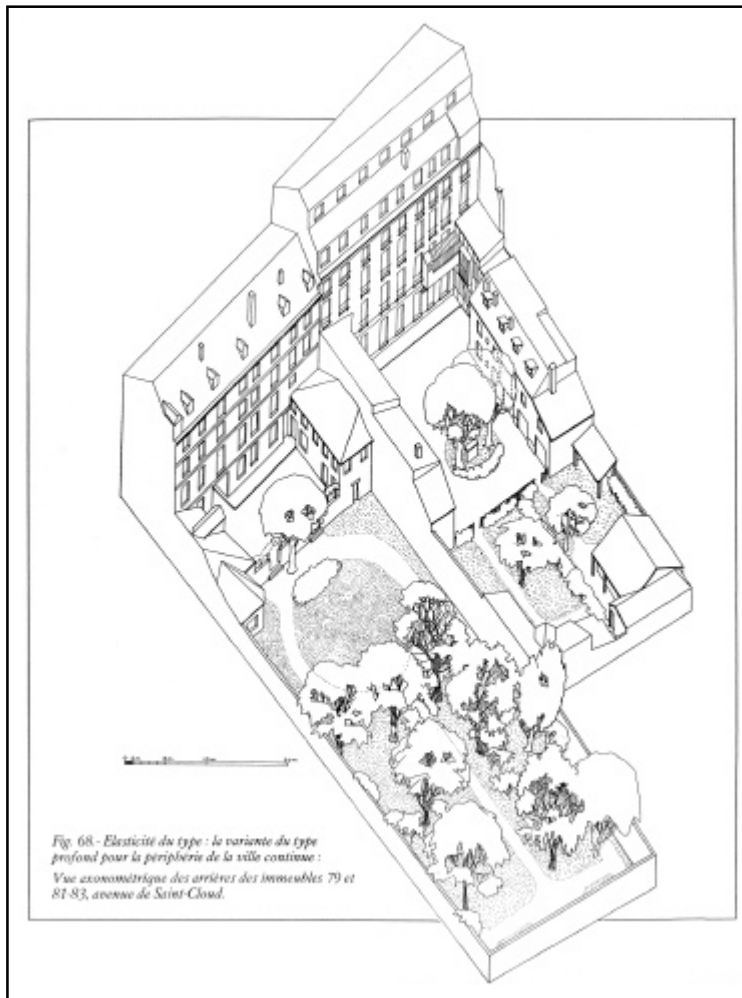


FIGURE 40 : Variante du type du bâti en fonction de la taille et de la forme de la parcellaire dans CASTEX et al. 1979 : 111. A la croisée entre forme en plan et forme en élévation, l'axonométrie est un mode d'expression courant chez les architectes typo-morphologues.

À partir de l'observation de l'architecture domestique du Caire du XIX^e au XX^e siècles, O. Blin dégage un type de base, un modèle que l'on retrouve dans l'ensemble du tissu urbain, de la demeure bourgeoise à la demeure populaire (BLIN 1987)⁸⁹. Ce type est utilisé, tout en subissant des transformations, jusqu'à l'époque contemporaine. C'est une pièce centrale qui assure la distribution des autres pièces du logement. Toutes s'y ouvrent. Dans les bâtiments du XIX^e siècle, cette pièce se nomme *fasaha*, et a les caractéristiques suivantes :

- elle est éclairée par des puits de lumière, des cours ou éventuellement par des ouvertures directes sur l'extérieur,
- elle est traversante dans le plan du logement, de la porte d'entrée vers une cour qui l'éclaire. C'est donc un espace ouvert, une pièce à part entière avec une fonction sociale (sorte de palier, domaine indivis où les épouses se rencontrent et vivent en commun tandis que l'appartement qui leur est alloué exprime leur rang),
- elle possède une unité architecturale : un carré ou un rectangle parfait car c'est la seule pièce qui ne subit pas de déformation en fonction des irrégularités des parcelles. Les portes et fenêtres sont symétriques. C'est donc une pièce possédant une composition architecturale forte,
- c'est un modèle ancien connu dans les palais cairotes du XVIII^e, qui se fixe à la fin du XIX^e et évolue au XX^e siècle.

Au XX^e siècle, la forme de la *fasaha* perdure dans la distribution des logements des immeubles mais elle perd son unité architecturale :

- elle peut devenir irrégulière en fonction de la forme de la parcelle,
- elle n'est plus systématiquement éclairée par la lumière du jour,
- elle change de nom pour devenir *sala* voire *hall*, ce qui révèle son passage du statut de pièce à part entière, à celui de couloir. Elle n'est plus traversante et devient un espace qui distribue dans espaces. C'est un lieu fermé,
- elle ouvre sur l'espace public, car elle constitue la relation directe de la rue à la maison.
- seule sa fonction s'est maintenue : celle de distribution des pièces (BLIN 1987).

L'examen morpho-typologique montre que **le type subsiste comme invariant du tissu urbain. Cette permanence passe par le maintien de certains éléments formels et souvent par le maintien de la fonction** (distribution des pièces) même si la valeur de la pièce, son sens, et son nom se sont transformés. La transformation de l'espace domestique est liée à un changement social et à l'émergence d'une nouvelle classe sociale qui **réutilise le tissu de la vieille cité tout en le transformant et en lui donnant un autre sens et un autre rôle.**

Ainsi, le rapport entre la morphologie physique de la ville et la société n'est pas une déduction. M. Darin signale dans l'exemple de la percée que :

“c'est souvent à tort que l'on tente de créer une correspondance parfaite entre les formes matérielles et sociales, en s'efforçant de montrer que les premières sont nécessairement l'expression des secondes. Or, on vient de voir que les percées haussmanniennes sont les signes d'une société déjà disparue qui cachent l'évolution de leur propre époque” (DARIN 1993 : 19).

En effet, la percée était une forme urbaine correspondant davantage à une culture issue de la renaissance et transformée par les Lumières. L'idée a été réinvestie par le discours hygiéniste du XIX^e siècle (DARIN 1993 : 18). **La lecture se fait à travers l'observation du décalage qui existe entre la forme et la fonction et non plus seulement à travers la forme seule (approche culturaliste) ou à travers la société (approche progressiste). Chez les typo-morphologues, la relation forme/société est elle-même productrice de dynamique.**

III - 1 - B - c : Le décalage forme/société comme explication à la dynamique

Selon J. Castex, la morphologie étudiée : “un objet en voie de modification et non un objet statique, elle est *liée aux temps de l'histoire* avec un décalage particulier, qui ne reproduit pas celui de l'histoire générale mais tient compte des processus spécifiques à la constitution du bâti”. C'est l'étude du “processus de formation et de transformation de l'espace bâti”. Aussi, il préfère l'appeler “morphogénèse” plutôt que morphologie (CASTEX *et al.* 1995).

Jusqu'ici, l'histoire urbaine retenait uniquement une histoire des formes planifiées à l'échelle de la ville. Celles-ci révélaient des ruptures : la prise de pouvoir de groupes sociaux tentant d'imposer leurs vues sur l'ensemble de la société. Elles étaient mises en avant pour

conforter un ordre social émergent (progressistes) ou résistant (culturalistes). Cette histoire urbaine était fortement influencée par des visions idéologiques qui reposaient sur une vision partielle et orientée du monde. Les formes proposées étaient souvent extrêmement simplistes, ne prenant pas en compte la diversité des réseaux et des échelles du territoire. Elles tendaient à nier l'espace en proposant des espaces-types reproductibles en tout lieu. Mais elles niaient aussi la continuité historique car comme toute idéologie, elle visait "à faire durer l'état de choses donné" et étaient antihistoricistes par définition (LEFEBVRE ET CHÂTELET 1962).

Mais ces formes rencontrèrent le "bruit de fond" de la continuité dans l'espace et dans le temps (la "temporalité créatrice" de F. Choay). Ce bruit n'est pas clairement identifié et identifiable car il ne donne pas à lire un projet proposant une lecture simplifiée du réel. C'est la forme urbaine qui se fait à travers le temps par une multitude de touches, par le compromis dans le temps de milliers d'individus réussissant à coexister et à partager un espace donné. C'est aussi le compromis et la transformation entre les hommes et leur milieu. Plus que la planification, c'est cet espace de compromis dans le temps qui maintient la cohérence de la ville. C'est lui qui permet d'intégrer les ruptures produites par les formes planifiées. Mais tout en transformant la forme insérée, cet espace se transforme aussi. Ce n'est pas un état permanent. La ville s'inscrit bien dans un temps concret et surtout créateur de la ville elle-même.

Les formes planifiées ne traduisent que l'émergence de certains groupes, cachant le "bruit de fond" général. C'est l'histoire des percées haussmaniennes sans leur couture avec le tissu urbain mais aussi l'histoire des centuriations ou des bastides sans leur observation fine au niveau du terrain et sans l'étude de leur évolution dans le temps. Inversement, une histoire qui privilégierait un "bruit de fond" inerte dans lequel ne feraient que se noyer les ruptures, privilégierait le point de vue de la permanence et cacherait des changements. Ce serait l'histoire du tissu parisien qui reprendrait ses droits après les percées haussmaniennes sans véritables changements. **Les typo-morphologues montrent que les formes renvoient à un jeu de relations complexes avec des processus sociaux. La forme dure dans le temps au-delà du sens qu'on lui accorde ou non :**

"les tissus durent, servent de matrice à des formes de croissance qui ont un autre sens, sont interprétées elles-mêmes par les groupes qui se succèdent d'une manière originale" (RONCAYOLO 1987 : 81).

L'histoire se constitue autour de la couture entre les ruptures et le "bruit de fond", dans les zones de contacts. Cette histoire du compromis serait faite à la fois de dynamique mais aussi de permanence, intégrant des nouveautés tout en laissant subsister des décalages. Elle serait située au contact entre une histoire par rupture et une histoire de la permanence. Les échelles d'observation pertinentes seraient celles qui permettent d'observer le niveau de contact le plus riche. Ainsi, c'est en quittant la forme globale de la bastide et en descendant à l'échelle de la parcelle urbaine que l'équipe du LADHRAUS a montré la liaison entre les différents niveaux de planification (pouvoir central, individu).

M. Roncayolo propose comme explication à la dynamique, non plus, soit la forme soit la société, mais le décalage qui existe entre ces deux entités. Ce n'est pas la forme en soi qui possède sa propre vitalité mais les sociétés qui, en changeant, agissent sur la forme de la ville, l'ensemble fonctionnant dans la réciprocité :

"La "vitalité" ou la "résistance" des tracés vient donc moins d'une seconde nature que de la force

sociale qui sous-tend leur dessin. Plus encore : les pierres sont indissociables des formes de mémorisation et des représentations qui agissent sur la ville” (RONCAYOLO 1987 : 83).

Inversement, la forme influe sur le social. À la suite de M. Halbwachs et dans la continuité d' G. W. Hegel, il pense la forme de la ville comme agissante. Pour A. Berque aussi, “dire que les formes dans le temps sont aussi des formes dans l'espace, et réciproquement, c'est postuler que le lien social investit les formes dans l'espace, et que réciproquement les formes de la ville sont nécessaires au lien social”. Il propose donc d'abandonner l'ancienne dualité acteur-sujet (observateur des formes de la ville /objet ville lui-même) pour créer une “morphodynamique urbaine” qui lie les deux dans une réciprocité car les formes temporelles “s'accomplissent dans le temps mais aussi dans l'espace *dans et de par* l'acteur, mais aussi *dans et de par* les choses agies (BERQUE 1994 : 121)⁹⁰. Chez A. Berque, l'ontologie est indissociable de la géographicit  des  tres. Les choses sont (ontologie) et sont l  et pas ailleurs (g ographicit ). Par la logique du pr dicat, nous nous approprions les choses en les nommant, les identifiant et en les transformant (cf. BERQUE 2000 : 145).

La ville a un temps propre qui na t de la rencontre entre sa mat rialit  et son histoire sociale.  crire une histoire du social en dehors des formes, reviendrait    crire l'histoire des soci t s sans leur relation   l'espace et au temps. Pour autant, on ne peut d duire m caniquement le social de la forme ou inversement. M. Roncayolo rappelle que :

“c'est l'avantage de la dimension (non exclusivement de la discipline) historique de mettre en mouvement le sch ma, de substituer au d marquage une  volution faite d' chos, de contradictions, de rejets ou de r interpr tations. Bref, de nouveau, une **histoire sociale des formes qui n'est pas une simple d duction**” (RONCAYOLO 1988 : 50).

Pour lui, la forme est situ e “entre la mati re et le social”. Il souligne qu'il faut donc “fouiller   l'articulation de l'histoire sociale et de la g ographie sociale” et “  l'arch ologie, il faut ajouter une histoire propre des usages et des repr sentations qui, en fin de compte, constituent la v ritable longue dur e de la ville” (RONCAYOLO 1987 : 81).

En arch ologie, on peut rapprocher cette d marche de celle d'H. Galini  qui montre comment, sur la longue dur e, on peut percevoir une histoire urbaine qui ne peut se r sumer   l'histoire des institutions. Il pr cise :

“Ce que l'histoire nous apprend est simple et uniform ment r p titif : le paysage que nous observons,   quelques temps de distance, n'est jamais celui que les hommes ont voulu mettre en place. Il a sa propre logique qui  chappe   l'ambition humaine” (GALINI  2000 B : 41).

III - 1 - B - d : Application : étude préalable et projet urbain

- Pluridisciplinarité

Jusqu'alors les urbanistes opposaient une histoire de la matérialité de la ville marquée par une certaine permanence à une histoire sociale faite de mobilité. En proposant d'écrire une histoire urbaine qui unifie les deux champs, qui "croise la forme et l'histoire", M. Roncayolo crée "un champ unifiant entre l'étude morphologique et l'analyse sociale et géographique mesurées en raison du temps propre de la ville" (entretien avec M. Roncayolo cité dans CASTEX *et al.* 1995). L'histoire urbaine se fait alors en équipe : "chacune fait parler son champ et questionne le champ de l'autre (CASTEX *et al.* 1995). L'étude typo-morphologique repose à la fois sur l'étude de la forme matérielle et sa transformation explorée à travers le temps à partir de l'analyse des plans anciens. Mais le typo-morphologue explore également les sources sociales.

Déjà, dans les années 1950, S. Muratori associait l'étude archivistique des structures sociétales et politiques, la démographie, les activités économiques (GEROSA 1986 : 27). Dans son "*Introduction à l'histoire morphologique des villes*" qui synthétise l'enseignement qu'il donne en morphologie urbaine, M. Darin propose d'examiner les plans anciens, notamment les plans cadastraux, mais aussi les documents écrits comme les dossiers de la voirie, les enquêtes publiques, les délibérations municipales etc. qui révèlent les conditions sociales de la réalisation du projet (DARIN 1993 : 114-130). Il propose ensuite une méthode pour retracer la "généalogie morphologique d'un lieu" en le découpant en trois niveaux morphologiques : la voirie, le parcellaire et le bâti. Il isole chaque élément pour mieux comprendre "l'évolution de chacun d'eux par rapport aux autres" et pour mieux comprendre ce qui "perdure", "émerge" ou "disparaît" (DARIN 1993 : 130-136). Il réalise, par exemple, un plan à l'échelle du 1/500^e associant le plan du rez-de-chaussée avec la voie⁹¹ qui permet de faire figurer l'échelle architecturale et l'échelle urbaine et met en évidence les "séquences distributives" entre les deux ensembles (DARIN 1989 A, B et C).

Ces mêmes méthodes sont utilisées dans le contexte du projet urbain, dont les typo-morphologues sont en grande partie les initiateurs. La connaissance de la ville peut être utilisée pour mieux insérer des nouveaux projets ou pour requalifier des quartiers en déshérence. Un exemple en est donné par le rétablissement du parcellaire dans les logements sociaux.

- Le Projet urbain

Dans les années 1990, le projet urbain plaça la ville comme "lieu de construction d'un projet collectif qui s'inscrit dans la durée" (INGALLINA 2001 : 3). On retrouve ici les conceptions développées dans l'urbanisme anthropologique au début du XX^e siècle et relayées par les typo-morphologues à partir des années 1950. À cette époque, une expérience de planification à Bologne avait intégré la participation des citoyens. En France, certains architectes, en proposant les concepts de typo-morphologie, lancèrent le débat sur le projet urbain (DEVILLERS et HUET 1981, DEVILLERS 1988 et 1996, HAUMONT 1993, GENESTIER 1993, PANERAI et MANGIN 1999, PINON 1995).

Son développement est à replacer dans le contexte de la loi de décentralisation de 1983 transférant des compétences en matière d'urbanisme de l'État vers les communes. Le projet urbain apparut comme un outil stratégique de prospective, s'inscrivant dans des politiques à différentes échelles. Il se base sur la conception de la ville comme "artefact collectif", privilégiant une interaction entre les différents usagers. P. Ingallina et M. Roncayolo le définissent comme un "ensemble d'actions inscrites dans la durée et légitimées par le pouvoir politique" (dans CHOAY (dir.) et MERLIN (dir.) 1996 : 647). Il implique un certain nombre de principes :

- la conception d'un projet global sur la ville, opposée à une pensée sectorielle de l'aménagement,
- une élaboration dans la durée regroupant des compétences multiples (pas seulement des architectes et des ingénieurs) et permettant le débat avec la population,
- une tentative de médiation entre les différentes échelles, de la parcelle à la ville,
- la valorisation des tissus existants et de l'espace public interprété comme le garant de la continuité urbaine spatiale et temporelle,
- un partenariat entre les différents services municipaux au sein de la commune ou le partenariat entre communes.

Plus qu'une démarche concrète, le projet urbain apparaît comme une "démarche méthodologique" (INGALLINA 2001 : 11). Elle donna lieu à une série de réalisations : recomposition du quartier Saint-Saëns à Saint-Étienne par C. Devillers et P. Chemetov, réaménagement de la place Stalingrad et des Champs-Élysées par B. Huet, reconquête urbaine du canal de Roubaix par Ch. Devillers, liaisons interquartiers par les tramways de Nantes ou de Strasbourg etc. (INGALLINA 2001 : 7).

Aujourd'hui, le projet urbain apparaît parfois comme un concept flou et fait l'objet d'un certain nombre de critique. Associé au mandat à court terme du maire, il est utilisé dans certain cas comme simple outil de communication à but électoral (INGALLINA 2001 : 2). Développé dans le cadre de la concurrence entre les villes qui cherchent à capter des touristes, visiteurs et nouveaux actifs, il tend parfois à se réduire à un "produit-projet" capable de s'insérer dans le marché. P. Genestier critique ce détournement de la notion de projet urbain qui tend à le réduire à une simple valorisation économique pour attirer les promoteurs et les commerçants ainsi que des futurs usagers "solvables" (GENESTIER 1993).

Mais, dans l'ensemble, il permet d'aborder une nouvelle manière de concevoir l'urbanisme qui s'appuie sur une vision plus complexe de la ville et de l'interaction entre la forme matérielle et les acteurs. Il y intègre aussi la question du temps en tentant d'articuler le "temps des décisions, des conceptions, des ajustements entre moyens de production de l'espace, formes et sociétés" dans une "approche dynamique qui sollicite l'action du plus grand nombre" (INGALLINA 2001 : 3-4).

Dans ce contexte, le niveau parcellaire est apparu comme un moyen opératoire, au-delà de son caractère heuristique pour la recherche sur l'évolution des formes. Ainsi, dans les années 1990, certains architectes déplacèrent la question de la continuité du bâti qui seul serait susceptible de "créer de l'urbain", à la question de la continuité du parcellaire foncier.

III - 1 - B - e : L'exemple du rétablissement du parcellaire dans les logements sociaux

Dans leur rapport “*Architecture des espaces publics modernes. De l'espace libre à l'espace public*”, l'atelier d'architecture et d'urbanisme Treuttel Garcias Treuttel, montre que dans les logements sociaux construits au XX^e siècle, ce n'est pas tant la mauvaise qualité des bâtiments qui est cause de leur échec, que la pauvreté de leur espace. L'espace libre est “omniprésent et dévorant”. Tout l'espace paraît public car il est ouvert et accessible mais son statut juridique est “flou”. Cette impression est renforcée par une mauvaise lisibilité formelle. Selon le principe de la table-rase des architectes modernistes, le parcellaire existant a été effacé et les nouvelles constructions se sont appuyées sur un dessin relativement simple : une parcelle énorme car remembrée et aux “contours mous” déterminées par “le rayon de braquage des autos “ (les architectes la nomme “parcelle en escalope”). Les espaces verts ne sont pas dessinés ni pensés en tant que tel.

Pour rompre avec la ville traditionnelle, les modernistes l'ont dessinée à “l'envers” c'est-à-dire à partir du bâti plutôt que par un découpage spatial global. L'élimination du point de fuite et les effets anti-perspectifs utilisés pour rompre avec l'esthétique traditionnelle (bâti en quinconce, rupture avec continuité des voies préexistantes...) ont renforcé l'autonomie spatiale de ces quartiers et la perte de repère. Découle de ce “flou” formel et juridique, une difficulté d'appropriation de cet espace par les habitants :

“l'escalope est un grand territoire foncier de statut privé, mais accessibles à tous, susceptibles d'usages publics en surface, truffée de réseaux et de “concessions en sous-sol” (TREUTTEL GARCIAS TREUTTEL 1996 : 65).

Les auteurs proposent alors de rétablir une continuité spatiale s'appuyant sur la prise en compte de la continuité historique par le maintien du bâti existant et la réintroduction du parcellaire :

“Plutôt que de proposer une nouvelle théorie et de nouvelles recettes s'opposant aux anciennes, nous suggérons de renouer avec toute l'histoire urbaine, y compris celle des trente glorieuses, et singulièrement de réconcilier l'escalope et la parcelle” (TREUTTEL GARCIAS TREUTTEL 1996 : 65).

Ils proposent une méthode d'analyse urbaine s'appuyant sur la “collecte et recoupement des données géographiques, historiques, sociales et formelles”. Cette méthode passe par la superposition “à la même échelle” de cartes historiques (cartes des Chasses du Roi du XVIII^e siècle) et de documents contemporains (photos aériennes, POS, cartes montrant le parcellaire antérieur, plans de réseaux divers, plans des projets de grands ensembles originaux...). Elle permet de faire ressortir le “passé foncier” de ces secteurs :

“sous le vide apparent des quartiers d'habitat normé, la mise en parallèle des plans fait surgir le palimpseste d'un passé enfoui : trame agraire, bornage ancien, réseau viaire, modes de culture, implantation pavillonnaire, nouveaux réseaux, nouvelle voirie et nouvelles pratiques ensuite [...] en dépit des apparences, ces quartiers ont une véritable épaisseur, un passé foncier, social, spatial.

Pour que leur réhabilitation devienne possible, il importe de remettre ce passé au jour” (TREUTTEL GARCIA TREUTTEL 1996 : X-XI).

En prenant l'analyse historique comme base, les auteurs proposent ensuite une “re-parcellisation” de l'espace des grands ensembles. Ce parcellaire peut servir de base pour une réappropriation par les individus, de la forme urbaine (TREUTTEL GARCIA TREUTTEL 1996). Dans les faits, il ne s'agit pas véritablement d'une reconstitution du parcellaire ancien mais plutôt d'un redécoupage géométrique abstrait et qui ne propose pas toujours de solution de continuité de formes et d'orientation avec le parcellaire foncier hérité (cf. les exemples donnés TREUTTEL GARCIA TREUTTEL 1996 : 107, 139 et 156). Celui-ci a généralement disparu car les architectes interviennent sur des espaces qui ont été remembrés lors de la mise en place des grands ensembles (cf. FIGURE 41). Des projets développés dans d'autres contextes, proposent parfois de s'insérer dans le parcellaire existant.

À Cergy-Pontoise, pour la densification d'un espace situé entre la ville nouvelle et le village ancien de Cergy, Mathieu Faliu propose, dans son mémoire de fin d'étude en architecture, de construire des logements (R+2, R+3) en maintenant le parcellaire existant et en respectant son orientation. Les dessertes de ces habitations sont superposées aux limites parcellaires existantes. La construction d'infrastructures légères, réutilisant l'existant, permet de baisser les coûts de réalisation (FALIU 2002). Ce type de construction renoue avec une forme spontanée d'urbanisation qui a prévalu pour la constitution d'une grande partie des banlieues (cf. les recherches précédemment cités sur la banlieue dans PARTIE 1 : III-1-B-a). L'utilisation du découpage parcellaire hérité, loin de rebuter les architectes actuels comme les urbanistes progressistes des années 1950, semble donc émerger aujourd'hui comme un possible principe urbanistique.

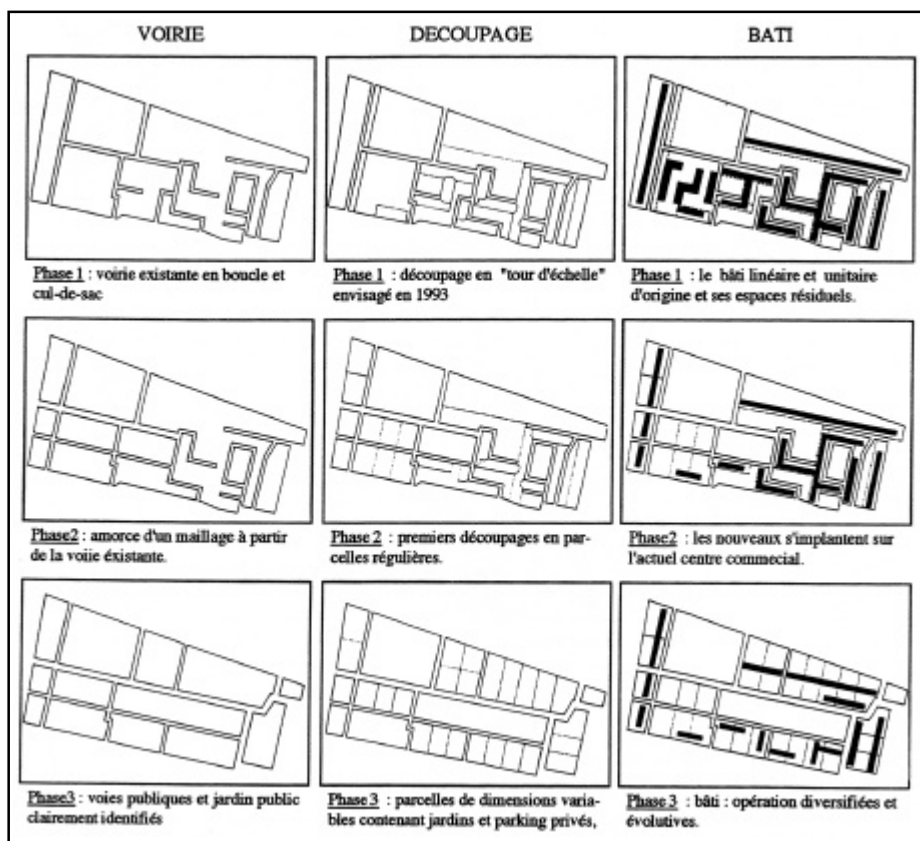


FIGURE 41 : Projet de transformation du grand ensemble des Sablons à Sarcelles dans TREUTTEL GARCIA TREUTTEL 1996 : 156. À partir de l'analyse des cartes anciennes et récentes, les architectes proposent de réintroduire des continuités dans les voiries et le parcellaire.

Il faut préciser cependant que, dans les études des typo-morphologues, l'analyse historique dépasse rarement le XIX^e et XVIII^e siècles. Dans le rapport de l'agence Treutell Garcias Treutell, l'analyse historique porte essentiellement sur la période contemporaine. Le seul document antérieur au XX^e siècle utilisé, est la carte des Chasses du Roi à partir de laquelle les auteurs extraient des informations sur les voies et les anciennes natures de culture (champs, bois...). Les informations sur le parcellaire ancien sont extraites de la carte topographique au 1/5 000^e de l'IGN, réalisée dans les années 1970 et ne présentant que le parcellaire cultural, repéré à partir de photographies aériennes (TREUTTELL GARCIAS TREUTELL 1996). Malgré une réelle volonté de prise en compte de la dimension historique du sol, la méthode n'éclaire qu'une portion limitée de la continuité de la forme historique de la ville. Cependant, elle présente un véritable intérêt par sa prise en compte de l'évolution du parcellaire dans la période contemporaine.

III - 1 - B - f : Conclusion

L'étude des typo-morphologues montre qu'il faut à la fois une part de planifié et une part de spontané pour entretenir l'équilibre de la ville. On ne peut reconstituer une harmonie par des lois, des interdits ou des règlements. L'ordre résulte :

“de négociations innombrables entre les hommes, négociations locales avec la matière du monde, accords minuscules réalisés entre des forces irréductibles les unes aux autres, qui tissent un territoire, et tissent en même temps une histoire” (POIËSIS 1998).

L'étude des typo-morphologues fait le lien entre une approche scientifique et une approche normative puisqu'elle part de la connaissance par l'observation et aboutit au projet. Le support d'observation devient le support pour le projet. Selon B. Gauthiez, cette tradition de “chercheurs-acteurs” est au fondement la démarche morphologique en urbanisme (GAUTHIEZ 2001 : 114).

En rétablissant une certaine continuité spatiale, les typo-morphologues se rapprochent de la vision géographique et scientifique de l'espace. Ils apportent à la géographie urbaine la vision de la ville dans sa forme matérielle qui est peu développée chez les géographes où la ville est perçue essentiellement dans son rapport centre-périphérie ou à travers la localisation de ses principales fonctions ou des différents groupes sociaux qui la composent. Les géographes ne descendent que rarement à l'échelle parcellaire en ville. Pour M. Demorgon, les travaux de B. Rouleau, J. Bastié, M. J. Bertrand et D. Gold apparaissent comme des exceptions (DEMORGON 1980 : 40). Elle parle d’“une lecture de l'espace urbain trop décollée de la réalité” et oppose la vision “molaire” du géographe à la vision “moléculaire” de l'architecte (DEMORGON 1980 : 41). On peut ainsi comparer les cartes des géographes établies par zonages et descendant rarement en dessous de l'échelle d'un quartier, aux relevés des architectes montrant la ville dans la réalité matérielle de son découpage parcellaire et de son bâti mais ne concernant généralement qu'un quartier voire quelques parcelles (comparer par exemple : FIGURE 27 avec FIGURES 38, 39 et 40). *A contrario*, les architectes nient en grande partie la complexité spatiale de la ville en fixant leur échelle d'observation. Chez eux, la ville est perçue dans son espace euclidien et dans une certaine continuité matérielle mais ils changent rarement d'échelle spatiale pour replacer la rue étudiée, par exemple, dans un réseau d'itinéraires. Si le site topographique fait maintenant partie de

l'analyse urbaine, la ville n'est pas encore vraiment considérée dans sa situation, dans sa localisation par rapport à des réseaux et un ensemble plus global. Le rôle du géographe pourrait donc être d'aider l'architecte à sortir de l'échelle de la parcelle et à "restituer véritablement les liens qui rattachent la portion d'espace étudiée au reste du territoire urbain, sous ses aspects tant historiques que spatiaux" (DEMORGON 1980 : 46).

Dans les années 1980, plusieurs auteurs avaient tenté de faire le rapprochement entre les deux échelles (BASTIÉ et BEAUJEU-GARNIER 1984, DEMORGON 1980). Aujourd'hui, l'approche développée par la nouvelle géographie et celle des typo-morphologues se complètent souvent dans l'enseignement de l'aménagement pour appréhender la complexité de la ville. Mais, dans les écoles d'architectures, l'enseignement de la morphologie ou de la lecture géographiques des cartes est peu représenté aujourd'hui et la typo-morphologie a fait face à un courant critique important dans les années 1980.

III - 1 - C : La critique de la typo-morphologie

En 1985, le Ministère de l'Urbanisme, du Logement et du Transport constatant que plusieurs auteurs travaillaient sur la morphologie urbaine mais qu'il n'y avait pas de réflexion synthétique et critique sur les apports de cette approche, avait confié une étude au Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines en Pays Développés (LTMUPD), animé par P. Merlin et F. Choay. Cette étude devait permettre de clarifier la genèse du courant morphologique, de préciser les concepts de la morphologie urbaine et d'examiner le contenu théorique et les apports de la méthode. La question était de définir si cette approche pouvait constituer la base d'une nouvelle démarche en urbanisme. Ces questions furent discutées lors d'un colloque franco-italien organisé à Arc-et-Senans les 28 et 29 octobre 1985 : "*La prise en compte du parcellaire dans les études de morphologie urbaine*", publié en 1988 (MERLIN (éd.) 1988). Or les résultats du LTMUPD étaient sévères. L'enquête critiquait l'absence de corps théorique en morphologie urbaine et montrait une quasi absence de consensus entre les chercheurs sur les concepts de bases et sur les termes utilisés. P. Merlin notait l'inexistence d'un consensus minimal sur les origines du mouvement, sur les auteurs et sur les textes fondamentaux.

B. Gauthiez, qui a tenté une historiographie du mouvement typo-morphologique dans les "*Actes des Entretiens du Patrimoine*" de 2001 signale que le recouvrement des références données dans les ouvrages récents proposant des synthèses sur la morphologie⁹² ne dépasse que rarement les 10% :

"ces textes, bien qu'ils concernent un même domaine, ne se réfèrent que marginalement aux mêmes sources [...]. Chaque chercheur a sa propre culture, il s'est le plus souvent "fait lui-même", et le corpus de référence, sauf de rares ouvrages, le plus souvent très généraux, n'est pas encore vraiment constitué" (GAUTHIEZ 2001 : 117).

Dans les faits, les urbanistes semblent s'entendre sur une filiation italienne qui aurait repris en partie les travaux de P. Lavedan et M. Poëte (LÉVY et SPIGAI 1992, DARIN 1998). Le fait que ces travaux soient basés sur des traditions différentes a contribué à brouiller les pistes (DARIN 1998).

Aujourd'hui, certains morphologues continuent à étudier les plans de ville d'un point de vue esthétique. P. Pinon, par exemple, a repris les concepts de P. Lavedan, et a développé la recherche des plans anciens planifiés à partir des plans de ville actuel (cf. PARTIE 1 : I-3-D-b). Dans son travail sur les villes à méandres avec A. Borie et P. Micheloni, il propose une approche essentiellement formelle d'où l'homme semble exclu : “*a pure morphological study*” selon M. Darin (DARIN 1998 : 66). C'est parfois cette vision de la ville comme “œuvre d'Art” qui est visée dans la critique de la morphologie. Elle s'adresse aux morphologues qui s'inscrivent dans la continuité des concepts de l'urbanisme culturaliste. Ainsi, dans un compte-rendu critique de l'ouvrage de P. Merlin et F. Choay, B. Lepetit soulignait que :

“L'auto-engendrement des formes que risque de supposer l'analyse de la seule logique interne de leur histoire, est un leurre [...]. Elle suppose un outillage conceptuel et technique, des stratégies d'acteurs, des usages socialement différenciés. On voit bien, ainsi, que la question de l'articulation du social et du spatial, trop souvent oubliée dans les analyses morphologiques les plus étroitement entendues, est une question centrale. On ne saurait penser les formes urbaines hors de leurs déterminants et de leurs références sociales” (LEPETIT 1990 : 470)⁹³.

Ces critiques, si elles sont justifiées dans certains cas, ne le sont pas pour l'ensemble des travaux des typo-morphologues car nous avons vu, qu'ils tentaient au contraire de comprendre la relation entre la forme et le social. M. Roncayolo avait critiqué d'ailleurs, dès 1974, les limites d'une approche trop monumentale et développaient une approche à la fois morphologique et sociale de la ville (BERGERON et RONCAYOLO 1974). J. Castex, dans son “*Histoire de la forme urbaine*”, signale au contraire le “fort contenu social” de l'étude typologique menée en France (CASTEX *et al.* 1995).

De la même manière, les principes urbanistiques proposés par les typo-morphologues n'ont pas toujours été compris. Au milieu des années 1980, leurs travaux ont été utilisés pour dégager des “recettes opératoires” simples (GAUTHIEZ 2001 : 122). Le retour à la construction de rues et d'îlots a été taxé de “néo-haussmaniens” car il s'agissait souvent de la simple application d'une forme, sans parvenir à y recréer les processus sociaux associés :

“ces nouveaux îlots imitent la forme des îlots traditionnels sans en reproduire vraiment l'organisation intime. On y retrouve les caractéristiques de l'urbanisme moderne : monolithisme des opérations lié à l'insuffisance ou à l'absence de découpage, prolifération des espaces publics, spécialement à l'intérieur des “îlots” ; insertion directe d'équipements banalisés au milieu des programmes d'habitat” (TREUTELL GARCIA TREUTELL 1996 : III-IV).

L'îlot et la rue ont été réduits à de simples formes. On retrouvait ainsi, les conceptions des architectes culturalistes avec l'idée qu'il suffisait de reproduire des formes anciennes pour produire une forme d'urbanité. B. Gauthiez souligne aussi que la notion de patrimoine a contribué à créer une confusion :

“Cette confusion s'étend de nos jours à la notion de patrimoine : patrimoine serait synonyme d'urbanité. En fait, le patrimoine est une construction sociale d'une autre nature, c'est aussi, d'une certaine façon, une forme de projet portant sur un environnement existant” (GAUTHIEZ 2001 : 122).

Alors que P. Merlin regrette l'absence d'une méthode commune à l'ensemble de la typo-morphologie, d'autres auteurs se méfient de la production d'un système d'analyse unique et refusent un “mode d'emploi”. M. Demorgon souligne ainsi le danger de “l'application sans

compréhension d'une pensée sur l'espace, de théories sur l'urbanisme, de la description systématique des pratiques spatiales, élaborées par d'autres spécialistes" (DEMORGON 1980 : 46). Dans le "*Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*", P. Merlin dénonce une volonté de reprendre "la démarche fonctionnelle des traités d'architecture, en substituant l'histoire de la ville à celle de l'architecture comme fondement épistémologique aux règles de l'esthétique" (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 509). M. Demorgon préfère conserver les "approches multiples" plutôt que risquer une "classification comme valeur absolue" (DEMORGON 1980 : 51).

Enfin, il faut ajouter les critiques sur l'utilisation politique qui a parfois été faite du concept de projet urbain que les typo-morphologues avaient contribué à créer (cf. le Projet Urbain développé dans PARTIE 1 : III-1-D-d).

La pluralité qui fait la richesse de l'approche morphologique chez les architectes et la présence de deux traditions, dont l'une était déjà controversée dans les années 1960 (cf. l'urbanisme culturaliste dans CHOAY 1965) expliquent les difficultés rencontrées par ce courant.

Après les années 1970 marquées par une phase de recherches et la transmission d'un "message idéologique fort", certains morphologues cessèrent la recherche pour développer les applications (par ex.. B. Huet ou Ph. Panerai). B. Gauthiez explique ce recentrage sur la pratique opérationnelle, par le statut des enseignants en architecture (GAUTHIEZ 2001 : 121). En effet, nous avons vu qu'ils n'étaient pas rattachés à la recherche et à l'enseignement supérieur. Les étudiants désireux de faire un DEA ou une thèse devaient les développer dans des cursus de géographie ou d'histoire de l'art.

Lors de la dernière réunion du Réseau Formes Urbaines, tenue le 14 décembre 2001 à l'école d'architecture de Belleville, l'architecte V. Bradel faisait un constat assez pessimiste de la vie du réseau aujourd'hui. Créé dans les années 1980 par le BRA, il était destiné à diffuser l'analyse morphologique à travers son enseignement dans les écoles d'architecture, des publications et la constitution d'atlas morphologiques de villes. Après une période d'activité et de publications assez intense dans les années 1980, il semble connaître aujourd'hui une certaine difficulté à se renouveler. V. Bradel posait alors la question de la transmission du savoir, la morphologie étant de moins en moins enseignée dans les écoles⁹⁴ et débouchant de plus en plus rarement sur des diplômes de troisième cycle en morphologie (V. Bradel parle d'une "école doctorale mal assise"). Face à cette "crise de l'histoire urbaine" en France, il proposait de développer deux axes de recherches : un rapprochement avec les archéologues et un développement de la restitution de l'histoire urbaine vers le public.

Dans un article intitulé "*The study of Urban form in France*" M. Darin souligne également l'éclatement de la recherche. Selon lui, la morphologie émergea dans les années 1970, comme un champ de connaissance fragmenté dans diverses institutions et dans différentes villes. Il n'était dominé par personne et ne fit pas l'objet de collections majeures de publication ou de maison d'édition spécialisée. Beaucoup de recherches furent publiées localement et le mode de rendu privilégié était le rapport de recherche. Cette recherche a donc souffert d'un manque de diffusion (DARIN 1998). Aujourd'hui, M. Darin diffuse les rapport de recherche concernant la morphologie en architecture, géographie, histoire de l'Art et archéologie à travers le réseau Ville Recherche et Diffusion (VRD), qu'il a créé à l'École d'architecture de Nantes puis transféré à l'École

d'Architecture de Versailles. À un niveau international, l'*International Seminar on Urban Form* (ISUF), créé en 1994, regroupe environ 150 chercheurs travaillant sur des problématiques morphologiques. Il anime la recherche autour de la réalisation de conférences, la publication d'une revue (*Urban Morphology*) et des travaux de ses membres. L'existence de cette recherche internationale permet de nuancer le constat français plutôt pessimiste.

De plus, certains aspects de la recherche typo-morphologique ont été transférés en aménagement du territoire comme en témoignent les publications de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme sur les Centres historiques (YEDID 1987 et 1989, PINON 1991 B et 1992). Ces brochures reprennent surtout des concepts de la composition urbaine. Elles ont le mérite d'attirer l'attention sur les caractéristiques du site en préalable au projet (cf. FIGURE 42). On mesure alors la différence avec les brochures éditées par le MRU après la deuxième guerre et qui promouvait la pratique de la table-rase (cf. PARTIE 1 : II-1-A-c). Enfin, la typo-morphologie a alimenté le contenu du Projet urbain qui a de nombreuses applications en urbanisme aujourd'hui (cf. PARTIE 1 : III-1-B-d).

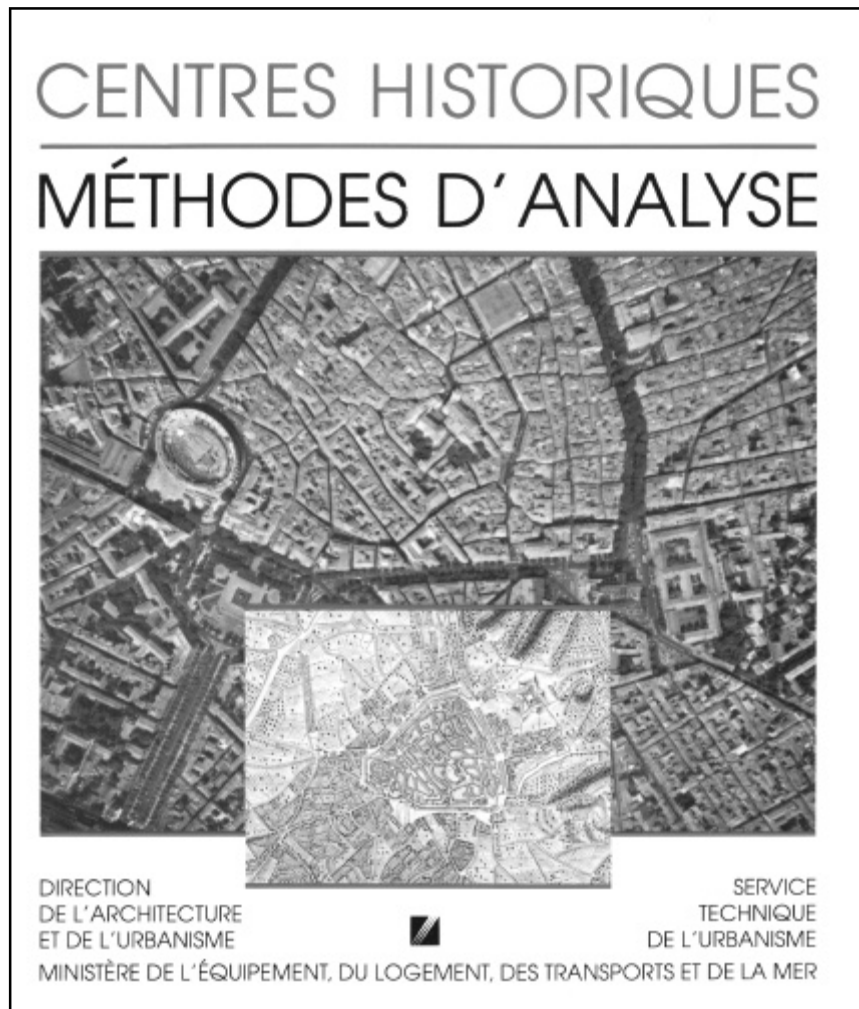


FIGURE 42 : Les brochures éditées par le Ministère de l'Équipement et du Logement entre 1989 et 1995 (par ex. ici : YEDID 1989).

montrent une volonté de la part de l'État de prendre en compte le site existant dans ses dimensions historiques et géographiques. Le parcellaire y occupe une place importante. On est loin des brochures du MRU de 1945 véhiculant les thèses anti-parcellaires (cf. FIGURE 25).

Alors que les architectes se concentrent sur une observation fine des interrelations entre la forme et le social, à l'échelle territoriale, les géographes explorent la relation homme/milieu et les interrelations entre les différentes échelles. La fin du XX^e siècle est ainsi marquée par une prise en compte de plus en plus importante de l'Environnement dans une approche qui tend à comprendre des systèmes plus que des objets.

III - 2 : L'APPROCHE SYSTÉMIQUE EN AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

III - 2 - A : La multiplication des intervenants et le débat public

En aménagement, la fin du XX^e siècle a été marquée par la multiplication des intervenants et une prise en compte accrue de l'environnement.

À partir de 1964, les régions étaient consultées à travers les commissions consultatives (CODER) regroupant des acteurs locaux. En 1982, la loi Defferre relative “aux droits et libertés des communes, département et des régions” et en 1983, la loi sur la répartition des compétences renforcèrent l'autonomie des départements et des régions, qui obtinrent le statut de collectivité locale en 1985. Les compétences en aménagement se répartirent alors entre ces quatre niveaux de collectivités : État, Région, Département et communes (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 65-66).

À la fin des années 1990, les débats ont été centrés sur la place à faire aux différents acteurs dans les questions d'aménagement. La loi sur l'organisation des territoires (loi “Chevènement”) permit la constitution de “communautés de communes” et de “communautés d'agglomération” et les lois d'Orientation et d'Aménagement Durable du Territoire (LOADDT) puis de la Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) proposèrent une refonte des procédures de planification s'appuyant sur les relations entre les territoires. Parallèlement, la démocratisation des enquêtes publiques (“loi Bouchardeau” de 1983) et la création d'une commission nationale de Débat Public (“loi Barnier” de 1995) donna une place de plus en plus importante à la concertation avec les acteurs.

Dans ces avancées politiques, la question de l'environnement a joué un rôle important car elle a canalisé les inquiétudes face la mondialisation des échanges. Les effets secondaires de la multiplication des infrastructures et des constructions après la Reconstruction ont fait émerger dès les années 1960 une préoccupation sur l'Environnement. Ainsi, l'amélioration de la qualité de vie et la protection du patrimoine naturel sont devenus deux objectifs intégrés dès la fin des années 1960. Des parcs nationaux et parcs naturels régionaux destinés à sauvegarder des espaces à caractère naturel jugés exceptionnel, furent créés à partir de cette période. Ils associent protection du patrimoine naturel et culturel et développement économique et agricole (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 58). En 1971, la création du Ministère de l'Environnement marquait le développement de cette préoccupation. En 1987, le concept du “développement durable” fut défini comme une gestion cohérente entre notre environnement, une efficacité économique et une équité sociale.

Ces transformations politiques correspondent aussi à une transformation qui permet une meilleure prise en compte des interactions homme/milieu et une meilleure intégration des différents acteurs dans l'aménagement.

III - 2 - B : L'Approche systémique et environnementale des paysages

En développant une analyse systémique des paysages, le géographe G. Bertrand renouvela la conception du paysage en lui insufflant une autre forme de dynamique. Renouant, d'une certaine manière, avec la définition première du "milieu", il présentait le paysage comme :

“sur une certaine portion d'espace, le résultat de la combinaison dynamique, donc instable, d'éléments physiques, biologiques et anthropiques qui, en réagissant dialectiquement les uns aux autres, font du paysage un ensemble unique et indissociable” (BERTRAND 1968 cité par CLAVAL 1998 : 345).

En réinscrivant l'homme dans son environnement, G. Bertrand en faisait un élément de l'écosystème comme un autre. Ce n'était plus la place de l'homme par rapport à la nature qui était en jeu mais plutôt les relations entretenues localement par des éléments. Qu'ils soient d'origine physique ou humaine apparaissait alors comme secondaire. Son approche s'appuyait sur le transfert de la notion de système en géographie. Elle permit de dégager une problématique homme/nature dans une explication qui n'était plus uniquement causale et linéaire mais plutôt une explication complexe dans une interrelation entre l'homme et la nature, chacun interagissant et devenant indissociable. Dans les années 1980, l'enjeu devint la durabilité des phénomènes (question posée par la société face aux problèmes environnementaux) c'est-à-dire leur capacité à se maintenir dans le temps tout en se transformant. Cette conception rétablit une approche morphologique qui n'était pas une simple lecture des formes mais plutôt l'examen “d'une permanence, tout au long de la vie des êtres ou de l'évolution des espèces, de certaines configurations morphologiques et de certaines structures. C'est parce que les êtres vivants constituent des systèmes qu'ils gardent ces propriétés” (CLAVAL 1998 : 354).

Avec le transfert, pour l'étude des villes, de la théorie de l'auto-organisation, les géographes ont tenté de prendre en compte véritablement la complexité des systèmes ouverts, dans leurs échanges avec leur environnement.

III - 2 - C : Le concept d'auto-organisation

En transférant le concept d'auto-organisation qui avait émergé dans les sciences naturalistes et la cybernétique, les géographes développèrent une vision d'un monde plus complexe où la dynamique est pensée à l'extérieur de la relation forme-société et où le passé peut servir d'expérience pour le présent et le futur.

III - 2 - C - a : Une dynamique auto-produite

Dans les années 1980, le **concept d'auto-organisation** a permis de repenser la dynamique des phénomènes. Jusqu'alors on oscillait entre une “reconstitution historique d'une succession

d'événement" considérée comme seule "genèse explicative" (géographie classique) ou entre une approche structuraliste faisant ressortir des invariants mais à laquelle on a reproché de ne pas pouvoir rendre compte des changements de structure (PUMAIN *et al.* 1989 : 11-12). Avec le paradigme d'auto-organisation, les structures sont considérées comme des "systèmes ouverts, c'est à dire qui entretiennent d'importants échanges avec l'extérieur et comme des systèmes complexes, c'est à dire qui comportent plusieurs niveaux d'organisation" (PUMAIN *et al.* 1989 : 3). D. Pumain, L. Sanders, T. Saint-Julien ont appliqué ce paradigme à l'étude de la ville dans leur ouvrage "*Villes et auto-organisation*" :

"Ainsi, une ville peut être considérée comme un ensemble d'acteurs élémentaires (par exemple, les ménages, les entrepreneurs, les responsables municipaux) qui en interagissant, produisent à un niveau supérieur d'observation des formes urbaines (par exemple des quartiers aux fonctions et aux compositions différenciées). Ces formes urbaines, construites "involontairement" par le jeu des acteurs qui ajustent continuellement leur comportement en fonction des interactions qu'ils ont entre eux et des changements de conditions intervenant dans l'environnement de la ville, constituent ce que l'on appelle un phénomène d'auto-organisation" (PUMAIN *et al.* 1989 : 3-4).

La dynamique n'est donc plus conçue comme une force transcendante à l'homme (loi du progrès ou élan vital) mais comme le résultat d'interactions internes.

Contrairement aux théories urbanistiques du XIX^e siècle, l'organisation n'est plus considérée comme une mise en ordre mais plutôt comme **un résultat du désordre**. Pour qu'il y ait organisation, il faut qu'il y ait "des éléments, êtres, objets matériels pouvant être en rencontre", et du désordre (agitation, flux...) pour permettre cette rencontre. De l'inégalité, de la diversité surgit une certaine agitation favorisant les interactions d'où naît l'organisation (MORIN 1977 : 51)⁹⁵. En 1972, R. Thom, dans sa théorie des catastrophes, avait montré que la création de nouvelles formes, la morphogenèse, était liée à un changement, une rupture dans les formes précédentes. Un processus constant n'a donc plus de point de départ ni d'arrivée :

"L'évolution ne peut plus être une idée simple : progrès ascensionnel. Elle doit être en même temps dégradation et construction, dispersion et concentration" (MORIN 1977 : 45).

Les rencontres sont considérées comme aléatoires mais dans certaines conditions et sur certains éléments elles peuvent fonder des lois. Ces lois sont déduites *a posteriori* du jeu des interactions qui ont constitué telle organisation (MORIN 1977 : 51). Cette théorie établit ainsi "un lien entre les comportements individuels et les macro-structures" (PUMAIN *et al.* 1989 : 4). Elle rétablit donc une continuité dans l'appréhension de l'espace puisqu'elle ne valorise *a priori* aucun fait. Elle remet en cause la causalité linéaire qui faisait de la forme ou de la société la cause majeure influençant l'autre. Dans l'auto-organisation, chaque élément est à la fois **produit et producteur**. Il est produit par des interactions entre des objets mais, en même temps, rétroagit sur ceux-ci :

"L'idée récurrente est donc une idée en rupture avec l'idée linéaire de cause/effet, de produit/producteur, de structure/superstructure, puisque tout ce qui est produit revient sur ce qui le produit dans un cycle lui-même auto-constitutif, auto-organisateur et auto-producteur" (MORIN 1990 : 100) .

L'approche par les systèmes reprend la grande **dichotomie entre structure et fonction**. Les systèmes auto-organisés sont constitués d'un aspect structural et d'un aspect fonctionnel. L'aspect structural correspond à l'organisation dans l'espace des composants ou éléments d'un

système (limites, composants réservoirs dans lesquels les éléments peuvent être rassemblés). L'aspect fonctionnel concerne les processus, c'est à dire des phénomènes dépendants du temps ("flux" d'énergie, ou d'information circulant entre les réservoirs, "vannes" contrôlant les débits des différents flux, "délais"). **Mais ces deux niveaux ne sont plus conçus dans une hiérarchie et un rapport de causalité, l'un dirigeant l'autre. Ils apparaissent comme deux éléments en constante interaction. Des boucles d'information appelées boucles de rétroaction (*feedback*) permettent la relation entre l'aspect structural et fonctionnel et jouent sur leurs décalages.** Elles jouent un rôle déterminant dans le comportement d'un système en permettant que le tout rétroagisse sur les parties. Les boucles de rétroaction positives permettent la dynamique du changement d'un système : croissance et évolution par exemple. Les boucles de rétroaction négatives sont à la base de la régulation et la stabilité du système : rétablissement des équilibres et autoconservation (DE ROSNAY 1975 : 107-108). Grâce à ces interrelations, le "tout est plus que la somme des parties", et "les parties sont plus que le tout". Le système transforme la diversité en unité, sans annuler la diversité : "la diversité organise de l'unité qui organise de la diversité" (MORIN 1977 : 116). De cette relation entre diversité et unicité dépend "la fiabilité de l'organisation, c'est-à-dire son aptitude à survivre" (ATLAN 1979 : 116).

Dans cette théorie, **le temps est complexe et intériorisé par le système. L'organisation crée son propre déterminisme.** Elle crée un certain ordre qui lui-même donne des principes d'interactions pour l'organisation. L'ordre n'est pas éternel, donné une fois pour toutes comme dans la théorie du progrès par exemple, il est construit :

"L'ordre a cessé d'être extérieur aux choses : il est désormais contextuel, inséparable de la matérialité spécifique des éléments en interactions et de ces interactions elles-mêmes" (MORIN 1990 : 78).

Il est capable de se régénérer et de se réorganiser en permanence. La matière "dispose désormais d'un principe immanent de transformations et d'organisation" (MORIN 1977 : 57). Dans cette acception, **l'avenir n'est pas déterminé :**

"le propre des systèmes complexes est, en effet, de connaître des moments d'instabilité, des phases au cours desquelles plusieurs avènements sont envisageables, plusieurs solutions possibles et la cristallisation ultérieure selon une forme donnée peuvent dépendre de l'amplification d'un détail, d'un changement mineur. Cela explique qu'il y a des formes de villes différentes. Cela suppose qu'il soit impossible de prédire avec exactitude l'avenir d'une ville à partir de conditions initiales données. Les bifurcations qui orientent le système vers l'une des trajectoires possibles, vers l'un ou l'autre des équilibres stables, rendent compte à la fois des similitudes d'organisation et d'évolution des villes et de l'unicité de la trajectoire de chacune d'elles" (PUMAIN *et al.* 1989 : 4).

Ainsi dans cette conception chaque ville est unique, fait preuve d'une "originalité irréductible", d'une trajectoire propre. Mais, on trouve aussi des éléments communs à des villes de même taille (disposition des activités, répartition des densités de population, types de changement à un moment donné...). On retrouve ici les deux pôles entre lesquels ont hésité les architectes et géographes : le modèle et la monographie. La théorie des structures dissipatives, qui reprend en géographie urbaine les principes de l'auto-organisation permet d'intégrer ces deux réalités de la ville (PUMAIN *et al.* 1989 : 3-4).

III - 2 - C - b : L'apport de la connaissance du passé

À la dimension “horizontale” de l'espace (relation de distance entre les objets), D. Pumain et T. Saint-Julien ont proposé d'ajouter la dimension “verticale” qui représente l'épaisseur historique :

“les caractéristiques qui persistent pendant une longue durée peuvent expliquer celles qui sont plus éphémères. Ainsi des données qui paraissent invariables à l'échelle des temps historiques comme le climat, la nature du sol, ou des caractères persistants des sociétés comme l'appartenance à une civilisation, une religion, un territoire, sont sollicités pour chercher une explication à des aspects du paysage, ou à des inégalités de production agricole” (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 21).

Avec la localisation dans l'espace, **la localisation dans le passé devient un des principaux phénomènes explicatifs :**

“Le postulat implicite de cette explication est que ce qui est localisé quelque part est susceptible d'être fortement influencé par ce qui se trouve au même endroit, donc que la relation de proximité, à laquelle on ajoute une relation d'antécédence dans le temps, est une relation causale” (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 21).

La “théorie des lieux centraux” par exemple, qui fondait l'organisation des réseaux urbains uniquement sur les “relations que suscite la distribution des biens et des services à une population dispersée sur un territoire” est remplacée par la “théorie de l'évolution des systèmes de villes”. Elle ajoute à la notion de centralité, les autres fonctions de villes, leur histoire (permanence) et leur variabilité dans le monde (PUMAIN 1995). Le passé est utilisé pour reconnaître les régularités qui sont un élément déterminant des systèmes : “toute interrelation dotée de quelque stabilité ou régularité prend caractère organisationnel et produit un système” (MORIN 1990 : 104). **L'observation du système dans la longue durée participe donc à la description de sa structure.**

Elle entre aussi dans la question de la durabilité du système dit “**résilience**”. Dans cette question, on s'interroge sur la capacité d'un système à se maintenir dans le temps, et à intégrer dans son fonctionnement une perturbation “sans pour autant changer de structure qualitative” (ASCHAN-LEYGONIE 2000 : 65). Les géographes ont montré que les changements et perturbations étaient inévitables et nécessaires à la dynamique et au maintien du système. Ainsi, il peut se situer loin de l'équilibre jusqu'à un certain point, sans pour autant s'effondrer. Face à une perturbation forte, un système résilient peut incorporer celle-ci dans son fonctionnement sans changement sa structure qualitative. Par contre, un système non résilient bifurquera, changera de structure ce qui aboutira à la disparition de l'ancien système et l'émergence d'un nouvel ordre qualitatif.

Dans la théorie de l'auto-organisation, les perturbations sont une partie intégrante du système car son maintien en dépend. Elles assurent la diversité nécessaire à son maintien. Dans le cas contraire, une simplification de sa structure et sa variabilité peuvent aboutir à la disparition du système. Plutôt que de chercher à prévoir et à éviter toutes les perturbations, on considère les perturbations comme des changements nécessaires à la dynamique du système :

“Ainsi, la perspective de la résilience implique un changement de pensée, exprimé par Clark (1986) comme la nécessité pour l'humanité d'apprendre avec des systèmes naturellement dynamiques et de ne

pas chercher une maîtrise du court terme, mais une dynamique résiliente sur le long terme” (ASCHAN-LEYGONIE 2000 : 68).

C. Aschan-Leygonie souligne que les choix des acteurs du système ont une grande importance dans sa résilience et particulièrement à travers la perception qu'ils en ont. Plus les risques sont intégrés et acceptés et plus le domaine d'attraction du système est grand. Dans notre société, la gestion scientifique des risques a conduit à une perte de conscience des perturbations de longue périodicité chez les acteurs. Pour qu'un système s'adapte, il doit prendre en compte ces différentes temporalités (une adaptation trop rapide peut aussi le faire changer de trajectoire). Des **décalages** doivent être observés dans les rythmes d'évolution :

“il faut au système le temps de recueillir et d'assimiler correctement l'information pour que des acteurs élaborent une réponse adaptée” (ASCHAN-LEYGONIE 2000 : 70).

C. Aschan-Leygonie parle alors d'un véritable “**apprentissage par le passé**” :

“c'est , entre autres, par l'apprentissage des effets des perturbations passées que le système parviendra à répondre activement aux changements. C'est ce que l'on désigne souvent par le terme d'apprentissage par le passé. La capacité de réponse est liée à la fois à la perception des individus et des institutions et à la mémoire individuelle et collective. D'après Timmerman (1986), un système ne peut être résilient que si ses acteurs principaux sont instruits des événements passés et en tiennent compte. L'instruction est d'autant plus valable que le système a rencontré une variété d'événements qui recouvre une grande palette des perturbations possibles [...]. Si on accepte le risque comme un élément de la vie, le passé d'un système permet à ses acteurs d'accumuler un savoir face au changement, pour ainsi dire augmenter la capacité de résilience” (ASCHAN-LEYGONIE 2000 : 71).

Ainsi, en sciences humaines, le paradigme d'auto-organisation propose de s'appuyer sur les spécificités de l'homme qui garde la mémoire du passé, anticipe l'avenir et compare les avenir possibles (I. Prigogine dans PUMAIN *et al.* 1989 : 1). **L'utilisation du concept d'auto organisation et la conception du temps et du passé qu'il suppose donnent une vraie place aux historiens et archéologues dans la connaissance des phénomènes contemporains puisque passé et présent font partie d'une même dynamique.** Cette approche a permis notamment le rapprochement entre archéologues, historiens et géographes autour du projet européen *Archaeomoedes* (cf. INTRODUCTION). L'observation de la dynamique des systèmes de peuplement sur la longue durée a pu donner des éléments de compréhension pour l'organisation contemporaine de la vallée du Rhône sur les conditions d'émergence des installations humaines et leur durée d'existence. L'observation des évolutions, même si elles présentent des discontinuités, a permis de dégager de “grandes cohérences, en termes des conditions de leur adaptation aux changements et de leur durabilité” (DURAND-DASTÈS *et al.* 1998 : 9). Les auteurs souhaitent qu'à terme ces observations permettent “d'étayer des propositions en matière de politique concernant la spatialisation de l'environnement” (DURAND-DASTÈS *et al.* 1998 : 9). Ce rapprochement entre géographes et archéologues concerne ici essentiellement l'archéologie spatialiste avec l'étude de réseaux de peuplement.

Parallèlement, en morphologie, les archéologues ont tenté aussi un rapprochement avec les géographes autour de concepts communs. Un renouveau complet de la discipline, au cours des années 1990 et 2000, laisse entrevoir des possibilités communes d'articulation.

III - 3 : LA MORPHOLOGIE DYNAMIQUE EN ARCHÉOLOGIE

À partir des années 1990, plusieurs travaux ont marqué un changement conceptuel par rapport à la morphologie historique des années 1960 à 1980. Le projet collectif “Cartographie des anciens parcellaires de la France”, développé par G. Chouquer au sein de l'Unité Mixte de recherche “Archéologie et Territoires” de l'Université de Tours (puis projet collectif de la Sous-Direction de l'Archéologie), abordait le paysage différemment de la morphologie historique classique. Toutes les périodes étaient représentées à travers des études diachroniques, qui mêlaient approches archéologiques, morphologiques et environnementales. Ces travaux aboutirent à la tenue d'un colloque à Orléans en 1996 : “*Archéologie des parcellaires*” qui fut publié sous la forme de trois tomes intitulés “*Les Formes du paysages*” entre 1996 et 1997 (CHOUQUER (dir.) 1996 A, 1996 B et 1997 A) et un CD Rom. Ils furent suivis par un colloque tenu à Antibes en 1996 et coordonné par G. Chouquer (morphologue), J. Burnouf (archéologue) et J. P. Bravard (géomorphologue) : BURNOUF *et al.* 1997. Ce colloque sur “*La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes*” illustre bien cette transformation de la morphologie qui tend à se réinscrire dans l'étude globale des paysages en archéologie alors qu'on avait vu son éviction dans les années 1980 (cf. II-2-B).

On peut distinguer **deux périodes** dans ce renouveau de la morphologie :

- les années 1990 avec un déplacement de la morpho-histoire vers une approche plus géographique prenant la forme comme source,
- une période plus théorique, à la fin des années 1990, donnant des éléments pour l'interprétation de ces formes. Elle est marquée par le développement d'une approche plus épistémologique, lisible dans les parutions ou les travaux de recherche réalisées, à partir de 2000.

III - 3 - A : Les années 1990 : les formes comme source

III - 3 - A - a : La critique de la morpho-histoire

La critique de l'approche historique, centrée exclusivement sur les planifications, marque une rupture à l'intérieur du courant morphologique qui s'était développé depuis les années 1960. Au début des années 1990, G. Chouquer dénonçait “l'obsession du quadrillage” chez les morpho-historiens et critiquait l'approche méthodologique de ceux-ci (CHOUQUER 1994 E : 25). Il signalait un renouveau de l'approche morphologique, se traduisant par une approche plus globale du paysage, diachronique et interdisciplinaire. Tout en reconnaissant une filiation complexe⁹⁶, il distinguait la morphologie de la topographie historique et replaçait définitivement l'observation directe des formes transmises au centre de la réflexion :

“Toute l'approche morphogénétique des paysages repose sur un vaste présumé, selon lequel les formes modernes des paysages, telles que les enregistrent les plans parcellaires et les premières photographies aériennes ont sédimenté un certain nombre de traces des organisations anciennes des paysages, antiques et médiévales. Au-delà de l'utile -mais simple- topographie historique, l'analyse

morphologique développe un discours sur les formes et en tire des matériaux historiques” (CHOUQUER 1994 E : 27).

Les formes transmises apparaissent comme la source et l'objet d'étude du morphologue.

III - 3 - A - b : La forme comme source

- La forme comme matériau archéologique

Dans son manuel intitulé “*Cours d'archéomorphologie en trois tomes*” écrit au début des années 1990, G. Chouquer proposait d'utiliser **la forme “comme matériau archéologique”**⁹⁷. Il postulait que l'observation des formes permettait de produire un discours sur les sociétés qui les ont produites. Pour les sociétés pré-contemporaines, la forme comme “résultat d'une rationalisation de la pratique de l'espace” permettrait de mieux caractériser le rapport de l'homme avec son espace productif (CHOUQUER 1990 : 4). Il se rapprochait ainsi de l'approche des géographes ruraux et des archéologues, utilisant la forme comme source première (cf. PARTIE 1 : I-2-B-b et I-3-A-a). Dans un premier temps, la morphologie était d'ailleurs présentée comme le moyen d'élargir le champ de l'archéologie qui étudie des “objets bien circonscrits dans l'espace, le plus souvent ponctuels (enclos, *villa*...)”, pour “les penser en terme d'espace et non plus de points” (CHOUQUER 1990 : 3).

Ce changement de conception se traduit en pratique par une transformation des méthodes de travail. Comme les géographes, les morphologues recueillirent l'ensemble de l'information morphologique sur la photographie aérienne ou la carte topographique et non plus uniquement les éléments censés entrer dans une planification. Le point de départ n'était plus la grille préformée aux modèles de centuriations connues historiquement mais le relevé du parcellaire à partir de la source directe (cf. FIGURE 43).

L'approche devint **diachronique** puisque l'on ne recherchait plus un objet particulier associée à une période déterminée. Apparut alors une nouvelle nomenclature qui ne faisait plus référence à des objets historiques explicitement cherchés mais à des formes géométriques.

Dans l’“*Étude des formes paysagères de la région de Lezoux*” présentée dans les actes du colloque d'Orléans, G. Chouquer proposait ainsi de dégager trois types de formes :

- le “comportement général du parcellaire du paysage”,
- les “petites unités morphologiques”,
- les “grandes formes” (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996 : 112-117).

On peut mettre en parallèle la même volonté au début des années 1990, chez B. Gauthiez à dégager en morphologie urbaine, une lecture plus directe des formes autour des concepts d’“unités de plans” ou de “structures linéaires” (GAUTHIEZ 1999 B : 20-21).

Mais nous relevons cependant une certaine ambiguïté dans ces démarches favorisant une lecture directe des formes car elles restaient encore marquée par des concepts historiques.

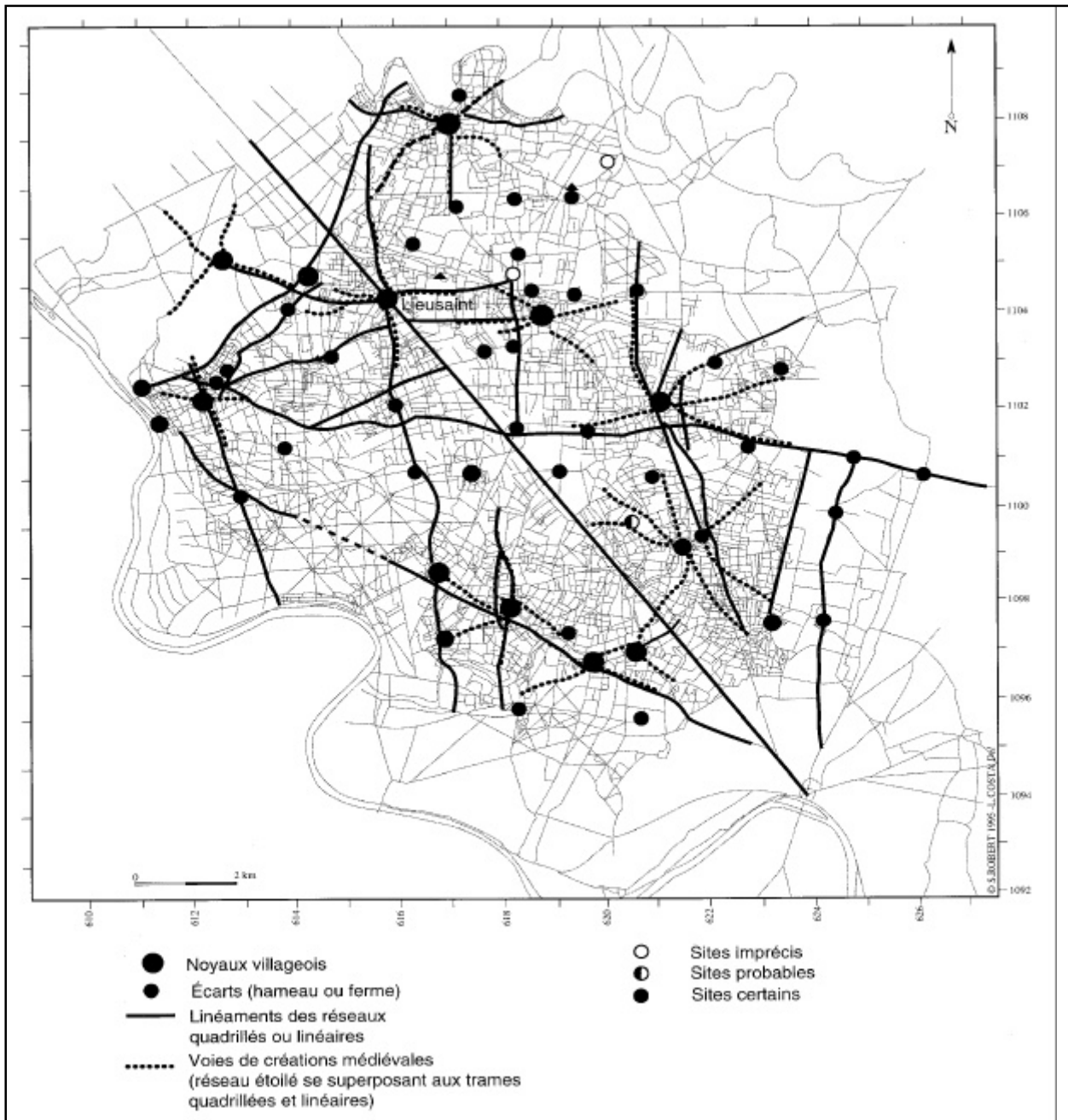


FIGURE 43 : Hypothèse de restitution des réseaux de voies médiévales à partir du relevé du cadastre napoléonien à Sénart dans *ROBERT 1996 A : 13. À partir des années 1990, le fond de plan n'est la forme supposée mais le relevé systématique des masses parcellaires. Le paysage actuel forme référence et les formes supposées anciennes sont reportées en surimpression.

- L'ambiguïté de la lecture des formes

Le modèle archéologique ou historique n'étant plus selon les auteurs le guide de la recherche, ils tentèrent de proposer une détermination plus "scientifique" des formes par des critères géométriques et mathématiques.

Un premier critère employé fut celui de la taille des formes repérées. Dans les faits, il renvoyait souvent à une distinction faite entre le territoire de la cité (sujet de l'Antiquisant) et la paroisse (sujet du médiéviste). Ainsi, quand G. Chouquer souligne qu'entre la recherche des unités morphologiques et des grandes formes, il s'agit avant tout "d'une démarche différente", un

des critères de la recherche des grandes formes étant :

“la présence d'alignements remarquables de limites parcellaires, traversant les finages, ne réunissant pas les habitats médiévaux entre eux, ce qui permet de leur attribuer une autre origine ; la densité de présence d'une trame quadrillée sur une grande superficie, dépassant là encore le cadre d'un finage médiéval et moderne” (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996 : 114),

il fait surtout référence à la différence d'échelle entre les études menées par les antiquisants et celle des médiévistes. La différence de taille renvoie aux capacités de structuration du territoire par les pouvoirs publics. Chez B. Gauthiez, les anomalies recherchées : enclos et lotissements, correspondent à une forme dépassant l'échelle de la parcelle donc celle de l'individu. Elles permettent d'accéder à l'organisation collective. (GAUTHIEZ 1999 B : 21).

Les formes recherchées elles-mêmes font plus référence à des formes historiquement connues qu'à des véritables formes géométriques. Ainsi, dans les trois niveaux de formes recherchés chez G. Chouquer, on peut lire en filigrane des références à la recherche géographique et surtout historique.

La détermination du “comportement général du parcellaire du paysage” porte sur une description de l'apparence générale du parcellaire (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996 : 112-113) :

- forme des parcelles (rectangulaire et régulière ou trapues, irrégulières),
- disposition générale (en bandes ou mosaïque).

Cette description apparaît comme le “résidu” de la description géographique traditionnelle pour la distinction des paysages d'openfield ou de bocage. Dans les faits, elle est peu utilisée par les morphologues dont le propos porte plutôt sur les unités morphologiques et sur les grandes formes.

Les “petites unités morphologiques” sont présentées comme un niveau intermédiaire entre la masse parcellaire et les grandes formes. Une “forme distincte les individualise” : “un terroir circulaire, un quadrillage géométrique, un réseau radial, un réseau curviligne lié à un fait topographique”. Les deux critères principaux retenus sont : une taille limitée et une forme facilement lisible correspondant soit à la production volontaire d'une forme géométrique euclidienne simple soit à l'adaptation à la topographie⁹⁸. Dans les faits, les auteurs retiennent :

- la forme d'anciens marais “avec disposition rayonnante des canaux de drainage”,
- les vallées avec le parcellaire adoptant “une forme contrainte par le lit majeur de la rivière”,
- les “clairières de défrichements”,
- les parcellaires dictées par les reliefs avec une forme “adaptée aux pentes”,
- des “petits terroirs” associant l'existence d'un carrefour remarquable et de formes parcellaires curvilignes qui peuvent renvoyer à une implantation humaine ancienne disparue (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996 : 113-114). cf. FIGURE 44

Cette notion d'unités morphologiques a été exploitée dans les études morphologiques au cours les années 1990-2000 et aboutit à la mise en évidence du même type de formes (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996, *ROBERT 1996 A, 1996 B, 1997 A et 1998 A, MARCHAND 2000, CHOUQUER (dir.) 1997 B).

Implicitement, cette recherche des unités morphologiques fait référence **aux objets traditionnels de la recherche médiévale**. Ainsi, le critère de taille renvoie à l'échelle de la

paroisse, échelle d'étude du médiéviste. La recherche sur les parcellaires de mise en valeur de marais, sur les enclos d'habitats et sur les clairières de défrichements, fait également référence aux sujets traditionnels d'étude des formes du paysage dans la recherche médiévale (ABBÉ 1996 A). Chez B. Gauthiez, on note la même ambiguïté.

Dans un premier temps, il définit sa notion d'“unités de plan”, essentiellement à partir d'une description formelle, afin d'asseoir l'étude morphologique historique sur une base plus géométrique :

“On peut les définir comme des unités planes de cohérence géométrique. Elles sont caractérisées par une structure géométrique propre à une partie du plan, et formant un ensemble en cela distinct du reste du plan, suivant deux principes : un ordre géométrique interne, et une différence avec l'environnement. Cette différence peut ne pas prendre la forme d'une limite nette, mais celle d'une frange plus ou moins épaisse. Les éléments qui déterminent l'ordre interne sont parfois facilement repérables, comme un quadrillage ou simplement un parallélisme et une orthogonalité des tracés. Il peut s'agir aussi de figures plus complexes, comme des dispositions symétriques par rapport à un axe (cas du centre de Rouen, examiné, infra), de systèmes de tracés rayonnants ou d'ensembles de tracés courbes plus ou moins parallèles” (GAUTHIEZ 1999 B : 20).

Mais rapidement, il les rapporte à une définition historique concernant essentiellement des planifications :

“Ces unités de plans renvoient à une mise en forme organisée de l'espace, généralement soit à un lotissement plus ou moins régulier d'origine, soit à la mise en place d'une trame viaire organisée, dont les îlots ont été ensuite lotis (non nécessairement tous de la même manière). Deux niveaux de régularité peuvent être distingués, celui des voies et des espaces publics, dont on a vu qu'il était souvent le plus stable, et donc celui sur lequel doit en premier lieu s'appuyer l'analyse, et celui des lotissements, dont la taille, le degré de régularité et d'évolution peuvent être fort variables” (GAUTHIEZ 1999 B : 20).

Dans ses travaux, ces unités sont représentées essentiellement par des lotissements. Les autres éléments mis en évidence sont les enclos, perceptibles par la recherche de “structures linéaires” (GAUTHIEZ 1999 B : 21).

Ainsi, bien que la description précède l'interprétation historique, la détermination de la forme est encore fortement marquée par la recherche de modèles historiques-types. Comme pour les “unités morphologiques”, les “unités de plans” ou les “structures linéaires” sont définies *a priori* selon des éléments connus historiquement : lotissements et enclos et les formes recherchées sont essentiellement des formes fixes car planifiées.

Sous cet éclairage, on peut revenir sur la notion d'anomalie développée par différents auteurs pour désigner les formes recherchées.

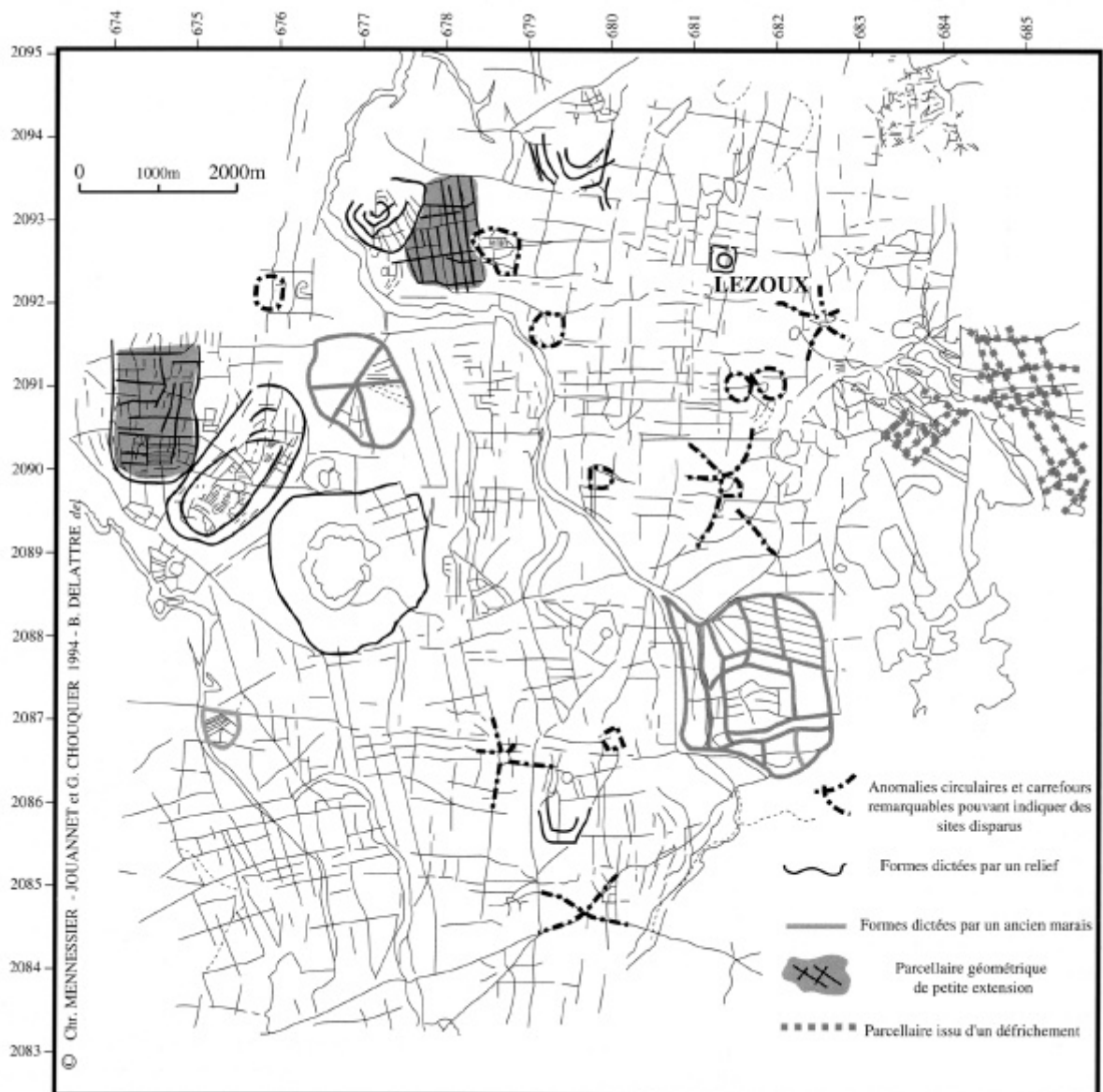


FIGURE 44 : Relevé des unités morphologiques à Lezoux dans CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996: 115. Les unités morphologiques reprennent certains objets traditionnels de la recherche médiévale (clairières de défrichement, marais...) mais aussi des objets géographiques (parcellaires contraints des vallées, des collines, carrefours remarquables etc.).

- La notion d'anomalie

Le terme d'anomalie a été couramment utilisé par les morphologues (CHEVALLIER 1972, PINON 1978, VION 1989, ROBERT 1997 A et 1997 C, JUNG 1998 et 1999, *ROBERT *et al.* 2001). Or, il est employé à la fois pour caractériser une forme apparue à l'observation et pour désigner l'objet recherché.

Sémantiquement ce terme dérivé du bas latin *anomalia* désigne l'irrégulier, le non-systématique (opposé à analogie). Il a dérivé vers l'idée d'une "déviation par rapport à la règle, à la norme" dans le sens "anormal" (REY 1993 : 82). Il est utilisé en morphologie pour désigner les formes "découvertes" par les chercheurs à l'intérieur du fouillis de la carte ou de la photographie contemporaine.

Dans un article s'appuyant sur les travaux de P. Klee sur la perception des formes, G. Chouquer définissait la forme comme une synthèse entre une trame de fond et un niveau organisateur. L'individu atypique interrompant une trame régulière se rapprochait de la notion d'anomalie. Elle était définie ici d'un point de vue géométrique (CHOUQUER 1989 A).

Mais, dans les faits, les anomalies relevées semblent s'appuyer sur des partitions traditionnelles des sciences historiques plutôt que sur des formes géométriques. Elles renvoient à des formes connues *a priori* et pour certains auteurs, elles se distinguent par rapport à l'espace supposé dans la strate historique directement contiguë à la période étudiée. Ainsi, dans son article de 1978, P. Pinon donne explicitement la référence qui lui sert de norme pour définir l'anomalie. C'est la ville d'origine médiévale, qu'il suppose comme organisée *a priori* en fonction du relief :

“les tissus urbains de tradition médiévale que l'on voit dans les cadastres de la fin du XVIII^e s. ou du début du XIX^e s. , sont a priori homogènes. Les rues suivent les courbes de niveaux, les lignes de crêtes ou de thalweg, les parcelles sont perpendiculaires aux rues et sont généralement orientées selon les lignes de plus grande pente. Toute exception à ces règles suggère l'existence d'événements spécifiques, les perturbations ponctuelles suggèrent des monuments disparus, les alignements géométriques suggèrent d'anciennes rues ou des remparts détruits” (PINON 1978 : 389).

Cette ville médiévale lui sert à la fois de référence et de datation *ante quem* (son sujet étant la recherche des monuments antiques).

233

Un autre critère employé par les morphologues est la recherche de formes géométriques : le cercle, le quadrillage. B. Gauthiez propose ainsi de “se laisser emporter, guider” par la forme géométrique. À propos d'une convergence importante de voies formant une forme triangulaire dans la région de Pontemer, il précise “la figure est là” et il “ne faut pas refuser ce que la géométrie nous impose” (intervention du 14-12-2001 à l'école d'architecture de Belleville). Cette référence à la géométrie euclidienne nous semble dans la continuité des conceptions de P. Lavedan ou de Le Corbusier, voyant dans la ligne droite ou la forme euclidienne l'oeuvre de la raison par opposition à la nature. Traditionnellement les formes géométriques sont associées à une production humaine raisonnée tandis que les formes non géométriques sont associés à la nature. On retrouve aussi cette idée dans la présentation de la forme comme d' “une rationalisation de la pratique de l'espace” (cf. § sur la forme comme matériau archéologique). Dans ce cas, ce sont les formes du relief et de l'hydrographie qui sont considérées comme la norme, c'est-à-dire comme l'environnement par rapport auquel l'anomalie doit se distinguer.

Mais, chez B. Gauthiez, on note aussi une approche plus dynamique à travers la recherche des “structures dynamiques” qui sont produites par des processus :

- a) lorsqu'un chemin d'évitement est créé autour d'une ville quand une nouvelle fortification est mise en place,
- b) lorsqu'au débouché d'une porte les chemins extérieurs convergent pour y accéder (effet de “patte d'oie”),
- c) lorsque des gains sur la rive d'un fleuve ou de la mer sont effectués, soit par lotissement organisé, soit par progression “spontanée” [...] du bâti riverain,
- d) lorsqu'une installation sur un relief escarpé conduit à des tracés soulignant les courbes de niveaux et leurs perpendiculaires” (GAUTHIEZ 1999 B : 21).

On lit dans cette approche, la continuité avec la tradition de l'urbanisme anthropologique

marquée par l'approche géographique au début du XX^e siècle⁹⁹.

Mais la recherche des années 1990 a marqué une avancée par rapport à la recherche par strates puisqu'elle confondait dans une même étude **des objets de périodes différentes** alors que la recherche s'effectuait auparavant par strates historiques (cf. PARTIE 1 : I-3-D-d). **Par ailleurs, elle introduisit dans son champs de nouveaux objets d'études.** Ainsi, les unités en relation avec la topographie, parcellaires contraints des vallées et parcellaires s'adaptant au relief par exemple, apparaissent comme de nouveaux objets dans le champ historique. Traditionnellement, ils se rapportaient plutôt à l'analyse géographique (ex. MEYNIER 1970 (1958) : 89). Enfin, une véritable recherche **par processus** commençait à être lisible à travers la recherche sur les grandes formes. Les critères de recherches morphologiques, initialement développés pour la recherche sur les centuriations antiques, furent étendus à la recherche sur d'autres périodes : mise en évidence d'alignements remarquables impliquant une orientation particulière dans le paysage et mise en évidence de périodicités.

- La recherche par processus : l'orientation et les méthodes de mesures

Dans la continuité des travaux de M. Guy et de l'école de Besançon, les chercheurs développèrent des méthodes de mesures qui utilisent la forme comme source directe. Dans les années 1990, le Laboratoire d'Optique de Besançon mit au point des techniques pour la recherche automatisée d'orientations privilégiées et la recherche de périodicités (à travers le développement du logiciel APER-ADIR (CHARRAUT et FAVORY 1993). Une méthode dite du quantogramme a été élaborée également au Laboratoire d'Archéométrie de Rennes pour la recherche de périodicités (LANOS ET JUMEL 1992). À l'aide de SIG, des études ont été menées aussi pour une recherche automatisée des orientations privilégiée du parcellaire (KRIER, SUMERA et WABONT 1996, *ROBERT 1997 C, RODIER 2000). Ces méthodes présentent l'avantage de traiter les mesures dans une fourchette d'orientation plus ou moins large (par exemple recherche dans une fourchette d'orientation de 10°) et ne cantonne plus la recherche aux parcellaires orthonormés¹⁰⁰. Elles permettaient aussi de traiter statistiquement les informations. Avec ces logiciels traitant l'image directement, on put sortir de l'étude dirigée par le modèle préconçu (comme par exemple les grilles préformées servant à la recherche des centuriations). Dans la recherche sur les périodicités, la connaissance du module initial n'était plus nécessaire (cf. FIGURE 45). **La recherche sur les formes n'était plus dépendante de leur connaissance en préalable, à partir des données historiques ou archéologiques. L'étude morphologique était capable de dégager des régularités, sur la base de quantifications réalisées à partir de l'observation.**

Dans l'ensemble, le renouveau de la morphologie dans les années 1990 a porté sur une recherche plus souple et plus large que celle des planifications. Elle a conduit à **l'identification de nouvelles formes jusqu'alors peu ou pas étudiées**, notamment pour les périodes jusqu'alors peu explorées par les morphologues.

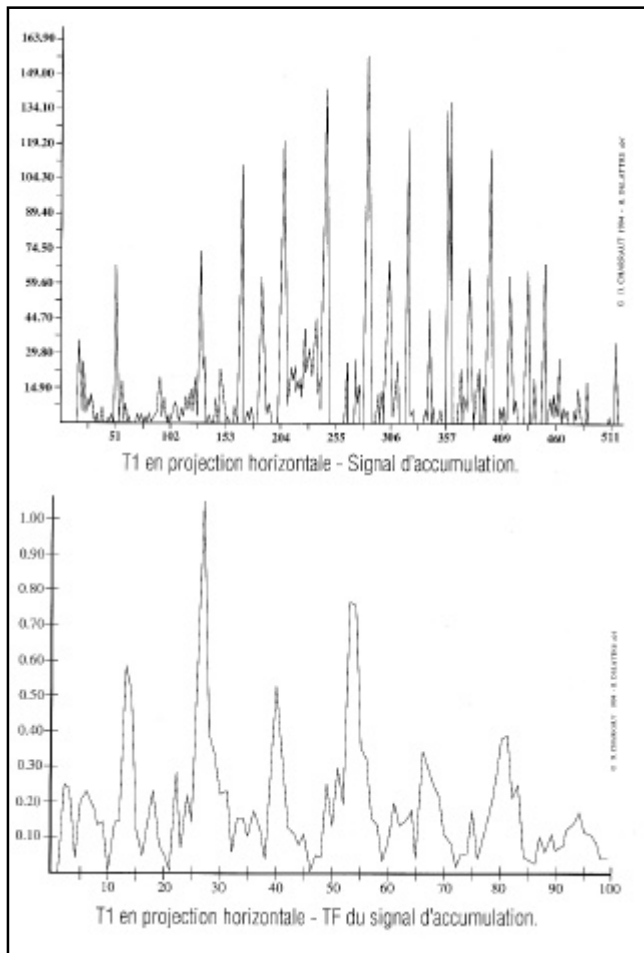


FIGURE 45 : Traitement numérique des parcelles par signal d'accumulation et sa transformée de Fourier dans LAVIGNE 1996. Dans les années 1990, le traitement automatisé des périodicités à partir de méthodes optiques permet une recherche sur les périodicités sans connaissance préalable des modules originels. Elle permettra la découverte de nouveaux objets (planifications médiévales).

III - 3 - A - c : De nouveaux objets

- Les réseaux de formation

La recherche de trames plus souples a permis la mise en évidence de vastes réseaux présentant une organisation régulière (longs linéaments, trame quadrillée) mais non orthonormée. Ces parcelles ont été mis en évidence dans plusieurs régions :

- en région Centre (LIGER 1974 A, *ROBERT 1996 B,),
- dans l'Ouest (CHOUQUER (dir.) 1997 C),
- dans l'Est, en côte d'Or (CHOUQUER 1996 A),
- en Ile-de-France, en Seine-et-Marne (*ROBERT 1996 A) et dans le Val-d'Oise (*ROBERT 1997 C, *ROBERT *et al.* 2001),
- dans le Gâtinais (MARCHAND 1997),
- dans le Puy-de-Dôme (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996, ROBERT 1997 A,
- dans le Sud-Ouest (LAVIGNE 1997),
- dans le Nord de la France (ROBERT 1998 A).

Ces trames dépassent largement le cadre communal et sont structurées par de longs linéaments pouvant atteindre une dizaine de kilomètres. Ils présentent une certaine souplesse dans leur dessin car ils s'adaptent souvent à l'oro-hydrographique locale (cf. FIGURE 46).



FIGURE 46 : Réseau de formation dans la région de Beaugency dans *ROBERT 1996 B : 143. La recherche sur les parcellaires de formation utilise au départ certains principes de la recherche sur les centuriations : recherches d'alignements, d'une orientation privilégiée. Mais, en utilisant comme source l'ensemble du parcellaire contemporain et en donnant plus de souplesse à la recherche, elle permet de percevoir des parcellaires réguliers non orthonormés qui organisent fortement les paysages de la fin de la Protohistoire à aujourd'hui.

À partir du croisement des informations perçues par les opérations de terrain, ces réseaux avaient été datés, dans un premier temps, de la fin de l'Âge du fer-début de l'Antiquité. Ils avaient été qualifiés alors de parcellaires "romano-indigènes" (CHOUQUER 1994 B). Après une phase d'élaboration théorique, ils ont été considérés comme des objets plus complexes s'élaborant dans la longue durée. On les avait qualifiés alors de réseau "de formation" par opposition aux réseaux "de fondation", c'est-à-dire planifiés et projetés sur le terrain dans un laps de temps relativement court (LAVIGNE 1997).

- Les planifications médiévales

Des travaux sur les parcellaires de fondations médiévales ont permis de renouveler la recherche sur la période médiévale, cantonnée jusqu'alors à la recherche de parcellaires radio-concentriques. J.-L. Abbé et C. Lavigne ont étudié les parcellaires des territoires de villes neuves médiévales (ABBÉ 1993, LAVIGNE 2002). C. Lavigne a mis en évidence des parcellaires réguliers développés sur ces territoires. Ces parcellaires sont liés à la mise en valeur des terres entourant ces agglomérations. Ils se développent sur un espace de 100 à 200 ha autour du centre villageois, projetant ou non le modèle urbain dans la campagne. Ils s'appuient sur des linéaments rectilignes ou "ondulés" qui encadrent un découpage parcellaire aux modules réguliers (cf. FIGURE 47). L'utilisation du logiciel APER-ADIR a permis la reconnaissance de ces périodicités basées sur des mesures non connues historiquement. Ici, la forme a été utilisée comme source directe pour produire un discours historique. C. Lavigne a ainsi tenté de modéliser ces parcellaires médiévaux en déterminant des formes intermédiaires, organisatrices du parcellaire (LAVIGNE 2002).

La recherche sur les planifications médiévales a généré une série de questionnement sur les rapports entre morphologie et histoire et a alimenté la critique de la morpho-histoire tandis que la question des réseaux de formation, dans le croisement des données de la morphologie avec celles de l'archéologie préventive, a constitué un creuset de réflexion pour les rapports entre la morphologie et l'archéologie.

237

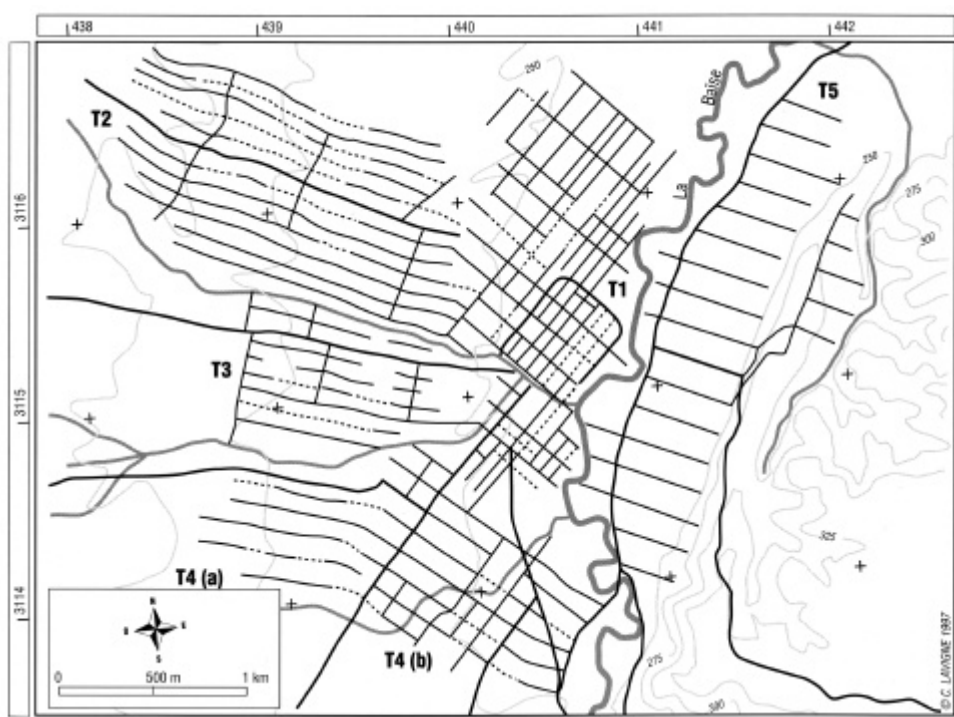


FIGURE 47 :
Parcellaires de
planification
médiévaux autour de
la bastide de Trie-sur-
Baïse (LAVIGNE
1997). À côté des
réseaux de formation,
la morphologie apporte
des connaissances
nouvelles sur les
planifications
médiévales rurales
liées aux territoires de
bastides.

III - 3 - A - d : La confrontation avec le terrain

Dans les années 1980, le développement des fouilles préventives en milieu urbain avait conduit à une critique de l'approche morphologique sur les plans de villes. Ainsi, F. Dumasy, face à la complexité des trames perçues sur le terrain, critiquait les études proposant des trames uniques et continues de l'Antiquité à aujourd'hui (DUMASY 1992). Dans les années 1990, la multiplication des regards croisés entre morphologie et archéologie en milieu rural nourrit la réflexion sur la morphologie dynamique. Les premiers croisements furent réalisés dans le sud de la France autour de la problématique des centuriations (CHOUQUER et ODIOT 1984, BEL et BENOIT 1986, HOTE 1987, BELLET et MEFFRE 1991). Ils se sont étendues, au début des années 1990, à l'ensemble de la France :

- Seine-et-Marne, opérations liées à la construction des villes nouvelles de Marne-la-vallée et de Sénart (CHOUQUER 1991, ROBERT 1995 B et 1996 A),
- Côte d'Or, construction de l'A39 (CHOUQUER 1996 A),
- Oise, exploitation des gravières de la vallée de l'Oise (LEPETZ et MARÉCHAL 1996),
- Région PACA, construction du TGV Méditerranée (BERGER et JUNG 1996, BERGER *et al.* 1997),
- Région Ouest, construction de l'A85 (CARCAUD *et al.* 1997 B),
- Puy-de-Dôme, aménagement du parc logistique au nord de Clermont-Ferrand (ROBERT 1997 A),
- Nord, construction de l'Usine Toyota à Onnaing (ROBERT 1998 A),
- Oise et Val-d'Oise, vallée de l'Oise (BOSTYN (dir.) 1999),
- Sud-Ouest, construction de l'A66 dans le Lauragais (BATS *et al.* 2000),
- Loire-Atlantique, complexe aéroportuaire de Notre-Dame-des-Landes (PINOTEAU 2000),
- Val-d'Oise, déviation de Marines dans le Val-d'Oise (*ROBERT *et al.* 2001),
- Indre et Loire, aménagement du parc d'activités de Monts-Sorigny (JOLY et PINOTEAU 2002).

- L'apport de l'archéologie environnementale

Un apport fondamental du rapport entre morphologie et archéologie de terrain, a été la prise en compte de la dimension environnementale. À partir des années 1990, les sciences environnementales avaient pris un essor important en archéologie autour de la problématique de l'anthropisation du milieu par l'Homme. L'importance prise par ce thème est illustrée par la création, en 1990, d'un DEA en archéologie à l'Université de Paris I, spécialisé dans les sciences environnementales et par la tenue d'un colloque sur "*L'homme et la dégradation de l'environnement*" en octobre 1994 (VAN DER LEEUW (éd.) 1995). Cette question de l'anthropisation croissante du milieu rejoignait les préoccupations de l'aménagement du territoire, confronté à une pression sociale face aux crises environnementales. L'association des archéologues et des

géographes dans le projet *Archaeomedes* et la participation de la Commission Européenne (DG XII Programme "Environnement") au colloque de 1994, témoignent de cette convergence d'intérêts. Le contexte conceptuel général se prêtait aussi à une meilleure intégration des concepts de l'aménagement et de l'archéologie avec le développement de l'approche systémique (cf. PARTIE 1 : III-2-C-b).

À partir de la fin des années 1990 les morphologues intégrèrent aussi cette approche systémique et une meilleure prise en compte des questions environnementales. Ainsi, le colloque d'Antibes de 1996 sur "*La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes*", au croisement des méthodes morphologiques, archéologiques et paléoenvironnementales traduisait un changement de perspective, rendu possible par la collaboration grandissante des archéologues et des morphologues autour d'opérations de terrain au cours des années 1990 (BURNOUF (dir.) *et al.* 1997). Ce changement était perceptible déjà dans les trois tomes des "*Formes du paysage*" du colloque d'Orléans de 1995.

Dès le début des années 1990, les échanges entre géo-archéologues, archéologues et morphologues s'étaient multipliés jusqu'à l'opération phare du TGV Méditerranée, associant sur le terrain morphologues et sédimentologues (BERGER et JUNG 1996, BERGER *et al.* 1997). Lors de cette même opération, P. Boissinot développait la fouille des structures agraires autour d'un regard croisé entre archéologie et pédologie (BOISSINOT 1996, BOISSINOT et BROCHIER 1997). **En morphologie, la prise en compte de l'environnement permet un élargissement de la perception des formes et participa à la dissociation entre une morpho-histoire basée essentiellement sur la recherche de formes sans rapport avec la nature et une morphologie plus dynamique intégrant la relation entre l'homme et le milieu.** Pour G. Chouquer, la morphologie devint le moyen, de développer, à partir de la notion de système agraire :

"une archéologie des réseaux et des relations, une archéologie des formes, et une archéologie des conditions productives qui soit capable d'équilibrer la documentation paléo-environnementale" (CHOUQUER 1994 E : 28).

À d'autres niveaux, la comparaison entre archéologie de terrain et morphologie a nourri les transformations de cette discipline au cours des années 1990. Ainsi, la polémique autour des réseaux de formation l'a aidée à renouveler la vision morpho-historique des paysages.

- La polémique sur les réseaux de formation

La découverte des parcellaires de formation, qui ont été présentés dans un premier temps comme des réseaux protohistoriques plus ou moins planifiés et qualifiés de "romano-indigènes", a posé problème pour les archéologues de terrain.

Pourtant, la recherche anglo-saxonne avait donné depuis plusieurs années des exemples de parcellaires protohistoriques fortement structurés et développés (FLEMING 1978, BRONGERS 1976). Mais il s'agissait de structures fossilisées, n'ayant plus de fonction dans le paysage actuel, ce qui permettait de respecter une vision stratifiée. En sortant de "l'enfoui", les parcellaires, qui apparaissaient à travers les formes transmises, semblaient sortir aussi du champ de l'archéologie de terrain. Mais le questionnement vint surtout du fait que les premières

interprétations proposées pour les parcellaires de formation entrèrent en contradiction avec les données du terrain.

Dans leur choix de représentation (reconstitution des parties manquantes des linéaments sous la forme de pointillés) et dans leur proposition d'interprétation, les morphologues associaient la production de la forme à une société centralisée et fortement structurée. Dans la continuité de la démarche géographique, ils se basaient sur la forme pour tenter d'atteindre l'organisation de la société. Ainsi, à propos des “*cohesive systems*” anglais s'étendant sur plusieurs km², G. Chouquer et F. Favory notaient :

“ils comportent un certain nombre de caractéristiques formelles qui permettent d'envisager, dans cette partie du Nord-Ouest qui les a révélés, une véritable planification de l'aménagement du territoire, dès l'Âge du Bronze : orientation privilégiée plus ou moins constante de blocs parcellaires, qui peut être induite par une limite majeure constituant l'épine dorsale du dispositif (fossés, murets, voies et chemins), et imposant sa direction au réseau de limites secondaires parallèles et orthogonales, structure hiérarchisée des limites parcellaires, matérialisée par les dimensions et la nature différentes des clôtures (Vaassen), régularité relative de la morphologie agraire fondée sur la juxtaposition de parcelles quadrangulaires, enfin articulation des lignes de force du paysage avec des sites protohistoriques : enceintes fortifiées, villages, fermes, nécropoles tumulaires” CHOUQUER et FAVORY 1991 : 63).

Ce degré de structuration formelle était mis en relation avec la société qui était censée le produire :

“Dès lors, on est autorisé à parler de véritables cadastres protohistoriques, dont l'orientation et la structure présentent une cohérence relative mais indubitable, et qui sont en mesure de se développer ainsi sur des kilomètres carrés, ce qui est une autre manière de mesurer le degré de cohésion sociale et de structuration politique atteint par ces communautés villageoises et, nécessairement, territoriales, capables d'une telle maîtrise de l'espace” (CHOUQUER et FAVORY 1991 : 59).

Au début de la découverte des parcellaires “romano-indigènes”, les chercheurs avaient transposé cette idée pour les parcellaires découverts en France (cf. le § “causes de la mise en place des systèmes parcellaires gaulois” dans CHOUQUER 1994 B : 30-33). Mais l'idée de planification par les pouvoirs publics sous-tendant l'existence d'un pouvoir centralisé entraînait en contradiction avec les connaissances archéologiques et historiques sur l'organisation du pouvoir à l'époque protohistorique. Les découvertes de terrain tendaient à montrer des sites relativement isolés, non reliés dans des réseaux (on retrouve ici les deux démarches et lectures différentes de l'archéologie spatialiste et de la morphologie).

Dans un deuxième temps, les morphologues proposèrent de voir dans ces formes régulières et étendues, des constructions collectives qui seraient plus ou moins dirigées par une adaptation au terrain¹⁰¹. Les formes repérées étaient considérées comme un mélange “socio-naturel”¹⁰². On nota alors une certaine déception des archéologues : si elles étaient en partie dirigées par la nature, ces grandes formes perdaient de l'intérêt en tant qu'objet archéologique. On retrouve ici, la filiation de l'archéologie autour de l'histoire de l'Art et sa démarche culturaliste (distinguer la raison de la nature) et autour de l'anthropisation du milieu (mesurer l'impact de l'homme sur le milieu). **L'expression historique naît de la différenciation de l'homme par rapport à la nature. Les parcellaires qui s'adaptent à la topographie ne paraissaient pas porteurs d'historicité pour les archéologues.**

Mais les principales critiques vinrent surtout de la non-concordance entre les formes reconstituées par les morphologues et les traces archéologiques perçues sur le terrain.

- La confrontation avec la datation archéologique

L'approche régressive sous-jacente dans la recherche sur les grandes formes¹⁰³ laissait entendre qu'il existait une forme mise en place à un temps donné puis dégradée (cf. I-3-D). La fouille devait permettre de retrouver la forme non dégradée et surtout de la dater. La forme reconstituée étant pensée comme un tout cohérent, planifiée et réalisée sur le terrain dans un laps de temps relativement court, toute datation en un point de la forme était censée la dater dans sa totalité. Ainsi les parcellaires de formation avaient été datés dans un premier temps de la période romano-indigène car certaines de leur limites et des sites archéologiques s'insérant dans la forme, dataient de cette période. La relation avec des éléments datables du paysage : voies, habitats est donc présentée comme un *ante quem* (*ROBERT 1996 A). Mais tout au long des années 1990, la confrontation avec la fouille a montré que, sur les terrains, les segments insérés dans la reconstitution de grands réseaux de formation présentaient des natures d'objets et des datations très hétéroclites. Ce fouillis d'objets inclassables pour l'historien ne collait pas avec la tentative de reconstituer un objet planifié fonctionnel à un moment particulier. **L'archéologie opposait à la pérennité des paysages perçue par la morphologie, une mobilité très importante des objets dans le détail car elle percevait toutes les variations de forme et de fonction. Il devenait évident qu'avec le changement d'échelle opérée entre morphologie et archéologie de terrain, on changeait également d'objet.**

III - 3 - B : Les années 2000 : L'approche dynamique

III - 3 - B - a : Des processus plus que des formes

Progressivement les morphologues ont pris conscience qu'ils percevaient des processus plutôt qu'une continuité matérielle des formes dans le temps (*ROBERT à paraître). Au-delà de la recherche de formes spécifiques à classer par périodes, ils se sont donc attachés à comprendre les processus de transmissions. Plutôt que de chercher ce que le paysage fut à un instant donné (méthode régressive), ils se sont attachés à comprendre ce qu'il faisait dans le temps.

Autour d'une élaboration commune s'appuyant à la fois sur des données morphologiques et archéologiques, des principes de transmission ont été dégagés. L'approche systémique préconisée par G. Chouquer dans un article intitulé : "*La place de l'analyse des systèmes spatiaux dans l'étude des paysages du passé*" (CHOUQUER 1997) avait été appliquée par C. Jung dans sa thèse sur "*La Morphogénèse, fonctions et évolution de la centuration B d'Orange*". Cette approche lui avait permis de proposer une analyse multiscalaire et de mettre en relation les éléments des réseaux (parcellaires, viaires, habitat) et les données du paléo-environnement (JUNG 1999). Au début des années 2000, C. Marchand transposa dans sa thèse les concepts d'auto-organisation à travers l'analyse des "processus dynamiques des paysages du Sénonais Occidental" (MARCHAND 2000). Cette approche a permis de dépasser définitivement une vision

stratifiée du paysage basée sur des relations entre des objets simples, exclusive de tout autre modalité. Elle a mis en avant la complexité des paysages et des relations qui les régissent. De nouveaux concepts ont été élaborés pour aborder la recherche sur les formes du paysage.

Ces principes ont été exposés par G. Chouquer dans son essai : *“L'étude des Paysages, Essais sur leurs formes et leur histoire”* qui marque un renouveau de la morphologie en archéologie sous le terme de “morphologie dynamique”. Elle est basée sur une recherche de processus, contrairement à l'approche morpho-historique qui recherche essentiellement des formes planifiées connues par l'histoire. L'ouvrage est construit autour de deux parties : la première, critique, montre les limites de la morpho-histoire, la deuxième, constructive, propose des outils théoriques pour l'étude dynamique des formes du paysage (CHOUQUER 2000 B).

Ces concepts permettent d'observer des transmissions de formes dans notre paysage actuel. Ils s'appuient sur une vision complexe du temps qui permet de sortir du principe de dégradation de la forme et donc de la recherche d'une forme connue *a priori*. Ainsi, un temps de réponse plus ou moins long peut être lisible entre la production d'une cause et son effet (principe d’“hystérésis” emprunté aux géographes). Ce décalage peut être lisible entre la mise en place d'une structure spatiale et la formation sociale synchrone (principe “d'hystéréchronie”). Dans ce principe, une forme mise en place à un temps T peut continuer à organiser le paysage bien après son implantation. Ses “morphogènes” (notion définie par F. Favory), éléments pérennes d'un paysage, transmettent la forme, notamment à partir du principe “d'isoclinaison”. Ce phénomène de permanence est un des plus marqués dans le paysage : la forme ancienne, au-delà du maintien de ses formes originelles se maintient sous la forme de l'orientation qu'elle imprime aux formes du paysage (limites parcellaires, habitat...). La transmission de l'orientation d'un morphogène dans le temps peut même conduire à une structuration formelle non prévue, non dessinée au départ. Ce principe d'isoclinaison permet le principe “d'isotopie”, c'est-à-dire la permanence de la localisation d'un même fait planimétrique sur la longue durée, malgré les mutations de la forme matérielle et de la fonction. Ces principes permettent de voir les paysages comme des éléments dynamiques connaissant une certaine pérennité mais au sein d'une transformation incessante de leurs éléments constitutifs (CHOUQUER 2000 B).

III - 3 - B - b : L'espace au centre de la réflexion

L'espace devint ainsi la véritable source de recherche des morphologues, comme l'indique d'ailleurs le transfert de concepts appliqués à la géographie (auto-organisation, résilience etc.). Mais, pour eux, la forme n'est pas considérée comme un simple signe pour atteindre la société, elle possède elle-même une certaine autonomie. Par l'idée d'auto-organisation des réseaux dans le temps, la dynamique des formes n'est plus uniquement le fait de transformations en fonction de la succession des sociétés :

“La forme globale, résultant de ce processus, n'a pas été pensée, décidée par les hommes qui ont occupé l'espace, mais apparaît comme création autonome, capable de s'auto-reproduire dans le temps, mais simultanément comme entièrement dépendante de son environnement qui assure les conditions de son renouvellement” (MARCHAND 2000 : 217).

La morphologie peut ainsi sortir d'une histoire des planifications. C'est plutôt le rapport

entre les sociétés et la forme existante qui permet d'expliquer les pérennités ou les transformations¹⁰⁴. La forme existante est conçue dans sa globalité sans distinction entre formes anthropiques ou naturelles. Il s'agit plutôt de formes “socio-naturelles” qualifiées aussi “d'hybrides”. G. Chouquer les définit comme des :

“êtres géographiques qui associent intimement des éléments physiques et des éléments sociaux, en un tout qui doit être respecté pour que les hybrides soient étudiés en tant que tels. Les rivières régularisées, les parcelles de drainage, les sols de la pédologie etc. sont d'excellents exemples d'hybrides” (CHOUQUER 2003 A).

Aujourd'hui, une réflexion plus épistémologique et théorique tente de proposer des principes d'études permettant d'examiner ce rapport et dépassant une simple instrumentalisation des disciplines entre elles. Le fait de réfléchir selon des associations mouvantes de formes plutôt que sur des objets bien définis permet d'associer les disciplines entre elles (CHOUQUER (coord.) 2001 A : 50-52).

III - 3 - B - c : Les changements institutionnels

Cette phase d'élaboration théorique a été marquée par un changement institutionnel avec le rattachement de l'équipe de morphologie dynamique à l'équipe “Archéologie environnementale” dirigée par S. Van der Leew¹⁰⁵, Universités de Paris-I. Créée le 1er janvier 2001 au sein de l'UMR ArScAN¹⁰⁶, l'équipe “Archéologie environnementale”, réunit des archéonaturalistes (archéozoologues, archéobotanistes, géoarchéologues), des archéologues (préhistoriens, antiquisants et médiévistes) et des historiens, autour de disciplines installées ou émergentes : archéologie, histoire de l'environnement, archéobotanique, archéozoologie, géoarchéologie, morphologie dynamique. Ces approches construisent les voies d'une “archéogéographie historique”, sur la base de l'élaboration commune de concepts et de théories. Elles étudient les dynamiques des environnements et leurs transformations et les pratiques d'aménagement, d'exploitation et de gestion des milieux par les sociétés. Les rapports Homme-Environnement sont étudiés dans la longue durée (VAN DER LEEUW (coord.) 2003).

Au sein de cette équipe, les spécialistes en morphologie dynamique participent à la formation du DEA “Environnement et Archéologie” au côté des autres spécialistes de l'environnement (archéologues anthracologues, palynologues, archéozoologues, étude du paléoclimat etc.)¹⁰⁷. Depuis 2001, le groupe de recherche TESORA (dirigé par G. Chouquer) tente un rapprochement entre géographes, écologues et archéologues. Ce groupe réfléchit également sur les liens à développer entre archéologie et aménagement.

À travers nos propres travaux, nous répondions dès la fin des années 1990, à des commandes d'aménageurs (*ROBERT 1999 A, *1999 B et *2000 A). Notre enseignement, entre 1997 et 2000, à l'École d'architecture de Versailles marquait également un rapprochement entre morphologie dynamique et préoccupations urbanistiques. Les travaux récents de G. Chouquer en relation avec l'aménagement du territoire (CHOUQUER (coord.) 2000 et 2001 A) et l'opération *archaeomedes*, associant géographes et archéologues, indiquent une meilleure intégration possible de l'approche archéologique en aménagement du territoire.

III - 3 - B - d : La morphologie en archéologie aujourd'hui

Aujourd'hui, la démarche morpho-historique est toujours présente dans un certain nombre de travaux en morphologie rurale et urbaine. Elle est essentiellement tournée vers la production de la connaissance historique. L'étude des planifications y a une place importante. Dans une démarche assez proche de celle des architectes typo-morphologues, certains historiens tentent d'évaluer les projets planifiés dans ce qu'ils sont devenus dans leur interaction avec les formes existantes sur le terrain. G. Chouquer et F. Favory ont proposé par exemple une relecture des textes des *gromatici veteres* et de la centuriation en montrant la distance entre les prescriptions des arpenteurs et leur adaptation aux réalités du terrain (CHOUQUER et FAVORY 2001). Cette approche intègre les concepts de la morphologie dynamique qui permet d'analyser les données du terrain hors des ruptures traditionnellement admises (cf. exemple des formes socio-naturelles). La morphologie dynamique est utile à la production du discours historique mais s'ouvre également à la production d'un discours plus géographique sur les formes présentes du paysage. C'est ce que nous développerons dans la deuxième partie de ce mémoire.

III - 4 : CONCLUSION SUR LE RENOUVEAU DE LA MORPHOLOGIE

La fin du XX^e siècle a donc vu une transformation des concepts concernant l'analyse morphologique des paysages au sein des trois disciplines traditionnelles qui la pratiquaient : urbanisme, géographie et archéologie. Quittant une vision mécaniste de la dynamique forme/société, les différentes disciplines ont proposé de nouveaux types d'explications intégrant mieux les décalages qui peuvent exister dans le temps et dans l'espace. Mais les liaisons entre les différentes approches restent encore relativement peu développées. Aujourd'hui, les géographes se cantonnent à une analyse prenant en compte essentiellement les flux et les réseaux à l'échelle extra-territoriale, délaissant une analyse plus fine des territoires dans leur matérialité. L'analyse des réseaux dans leur forme "fluide" et des villes dans leur forme globale d'auto-organisation a bouleversé les concepts traditionnels en géographie mais parallèlement, l'analyse des réseaux dans leur forme "solide" et ancrée dans un territoire est peu abordée, ce qui fait dire à F. Choay et P. Merlin dans leur "*Dictionnaire de l'urbanisme et de l'Aménagement*" à propos de l'analyse systémique :

"Les applications reposant sur des modélisations mathématiques n'ont pas fourni de résultats probants. Toutefois, en attirant l'attention des planificateurs (qui parlent volontiers d'"effets structurant" ou d'impact") sur la complexité de tout projet urbain, la systémique a permis de les détourner de l'idée d'une causalité simple" (CHOAY (dir.), MERLIN (dir.) 1996 : 765).

Les architectes, au contraire, ont développé une analyse centrée sur la matérialité des réseaux et de la forme concrète de la ville. Mais ils peinent à la mettre en relation avec l'aspect "fluide" des réseaux opérant à d'autres échelles. Leur pratique de l'analyse morphologique à l'échelle de la ville tend à décliner même si leur analyse de la relation forme/société apparaît comme fortement heuristique. En archéologie, l'approche théorique tend à dépasser la morpho-histoire traditionnelle et propose des éléments utiles à l'aménagement des territoires contemporains mais les expériences entre aménageurs et morphologues archéologues restent encore très limitées. L'historique croisé de l'élaboration théorique et de la pratique de la morphologie au sein de ces trois disciplines nous a permis de mieux comprendre les difficultés actuelles et d'en mesurer les enjeux.

IV : CONCLUSION PARTIE 1

L'historique de la théorie et de la pratique morphologique en urbanisme, géographie et archéologie montre que l'analyse morphologique des paysages s'est constituée au sein de disciplines différentes et n'a cessé d'évoluer au cours du temps, en relation avec les transformations du contexte socio-politique et économique.

Au XIX^e siècle, le développement de l'urbanisation en liaison avec l'industrialisation de la société nourrit le discours morphologique en urbanisme. La perception de la persistance de formes anciennes dans le paysage actuel apparut dans le contexte particulier de l'urbanisme culturaliste et anthropologique. Pour les urbanistes culturalistes, l'enjeu était la conservation d'un esthétisme de forme de villes plus traditionnel, dans la continuité de la pensée de la Renaissance. L'architecture et l'archéologie étaient fortement liées dans la recherche de modèles anciens à copier. Dans l'urbanisme anthropologique, le passé était pris en compte car expliquant la forme de la ville présente. Tandis, que ces formes d'urbanisme étaient enseignées et pratiquées dans les années 1920-1930, un nouveau groupe tentait de promouvoir des formes esthétiques nouvelles et un urbanisme plus fonctionnaliste (urbanisme progressiste).

245

En science, la production d'une cartographie détaillée et précise dans le courant du XIX^e siècle conduisit aussi au constat de la permanence des formes anciennes dans le paysage contemporain. Cette perception était rendue possible par la volonté des disciplines géographiques et archéologiques de s'émanciper du champ de l'histoire en prenant l'observation morphologique comme base.

Ces conceptions étaient encore fortement marquées par le débat nature/culture qui animait la philosophie des Lumières. La culture, dans sa distinction d'avec la nature, avait permis de faire émerger une philosophie de l'histoire, s'affranchissant de la théologie. La séparation nature/culture replaçait l'homme au centre de la réflexion en désacralisant l'histoire et rendait possible une "science de l'homme". Les concepts qui sous-tendaient la lecture des formes du paysage chez les urbanistes culturalistes et progressistes étaient fortement liés à cette distinction. Ils se traduisaient par la volonté d'établir des "lois" urbanistiques ne prenant pas en compte les spécificités du lieu. La dynamique était pensée comme inscrite dans la société autour de l'idée de progrès et le jeu sur la forme devait permettre de modeler la société.

À l'opposé, les géographes et les urbanistes anthropologiques "attachaient" les formes à leur site et à leur situation globale en privilégiant une dynamique basée essentiellement sur l'exploitation économique du milieu. Mais cette approche les conduisit à un certain déterminisme et une fixité dans le temps qui entra en contradiction avec les idées de progrès et d'indépendance de la culture par rapport à la nature.

Après la guerre 1939-1945, le développement sans précédent de la politique d'aménagement du territoire à l'échelle de la nation puis à celle de l'Europe privilégia, institutionnellement, l'urbanisme progressiste et la nouvelle géographie. Ces disciplines développaient l'analyse des réseaux, qui étaient alors en pleine expansion (réseaux autoroutiers,

ferrés d'informations etc.). Cela contribua à marginaliser l'urbanisme culturaliste et anthropologique et la géographie traditionnelle. Les progressistes critiquèrent la place faite au passé par les urbanistes traditionnels et proposèrent de faire "table-rase" du site existant pour réduire, le décalage entre la forme et la société. Les nouveaux géographes, dans le contexte d'une implication plus grande des géographes dans l'aménagement, critiquèrent l'approche morphologique de la géographie classique. Ils dénoncèrent la difficulté des anciens géographes à généraliser à partir de l'analyse morphologique inductive. Les premiers géographes ne parvinrent pas à tomber d'accord sur un système d'explication car ils n'avaient cessé d'hésiter entre une explication basée sur la nature ou sur l'histoire. La nouvelle géographie proposa une méthode déductive basée sur des modèles à explication essentiellement socio-économique. La critique des formes traditionnelles de la morphologie aboutit en urbanisme et aménagement à l'abandon de la prise en compte de la forme existante et du passé des territoires (politique de la table rase).

À la même période, les archéologues développaient pourtant l'analyse des paysages, montrant leur ancienneté. Mais la vision par strates historiques qui prévalait dans cette discipline, empêcha la perception d'une véritable transmission des paysages anciens dans nos paysages actuels. Les conceptions développées donnaient une place centrale à la société dans la dynamique et la stratification des paysages en fonction des différentes phases de l'histoire renforçait cette vision. Parallèlement, la multiplication des travaux d'aménagements poussa les archéologues à se recentrer sur l'échelle du terrain, et à la recherche presque exclusive des sites, dans le contexte de l'archéologie patrimoniale. "L'enfoui" devint l'objet d'étude prépondérant de l'archéologue. Les méthodes et les échelles d'étude de l'archéologie et de la morphologie se dissocièrent de plus en plus et la morphologie fut jugée comme inadaptée pour répondre à la sauvegarde du patrimoine.

À la fin du XX^e siècle, les réalisations concrètes de l'urbanisme progressiste et la politique de développement des réseaux amenèrent une phase de critique sociale qui se traduit par le rejet de l'urbanisme progressiste et une prise en compte accrue de l'environnement. En urbanisme, un renouveau de la démarche morphologique déboucha sur une conception plus complexe de la relation entre la forme et la société, réintroduisant l'ensemble des acteurs dans la production de la forme de la ville. À partir des années 1970, les typo-morphologues dénoncèrent la conception de la forme urbaine comme "objet d'Art" et comme projet des élites dans l'urbanisme progressiste et culturaliste. Ils développèrent une approche prenant en compte l'ensemble de la société et la construction de la ville comme "artefact collectif" dans le temps. Cette conception donna un statut à la forme existante de la ville qui agit dans le présent dans une interaction complexe avec le social.

Les géographes développèrent aussi une vision plus complexe par l'analyse systémique mais elle restait appliquée à des espaces extra-territoriaux. Cette différence dans les échelles d'études ne permit pas une construction commune entre les géographes et les typo-morphologues. Les géographes critiquèrent l'approche typo-morphologique par la géographie face à l'absence de corps théorique chez les urbanistes (multiplicité des intervenants, expériences...) et face à l'explication purement morphologique ne prenant pas en compte le social. Cette critique

s'adressait surtout aux morphologues reprenant une approche culturaliste. Une autre critique portait sur l'approche uniquement locale des typo-morphologues ne replaçant pas la ville dans le réseau. Quant aux architectes, ils dénonçaient, dans l'approche géographique, l'absence de prise en compte de la forme matérielle de la ville chez les géographes. Ces critiques s'inscrivaient dans une certaine concurrence pour l'enseignement de l'aménagement, les architectes tentant de développer de la recherche mais sans rattachement direct au Ministère de la Recherche.

En archéologie, le croisement entre les données historiques, archéologiques et morphologiques alimenta une phase théorique qui contribua à faire émerger la morphologie dynamique. Celle-ci partage des concepts avec la nouvelle géographie autour de l'analyse des réseaux et des concepts d'auto-organisation et de résilience. Elle semble prête à opérer des échanges avec les archéologues dans le contexte de l'environnement et de l'aménagement.

Après une phase de rupture à la Reconstruction, le contexte conceptuel des disciplines traitant des formes du paysage semble donc plus favorable à une intégration des différentes visions. Loin de s'opposer, ces disciplines et les différentes phases qu'elles ont traversées n'ont fait qu'éclairer sous un aspect particulier l'histoire des formes du paysage. Une certaine difficulté à dépasser une série de coupures conceptuelles sur lesquelles elles se sont appuyées au début du XX^e siècle limitent cependant une meilleure intégration des différentes démarches aujourd'hui.

247

La rupture **nature/culture** nous semble essentielle. Elle a opposé une approche historique et esthétique recherchant les signes du dépassement de la nature (culturaliste, progressiste) à une approche géographique qui ne parvenait pas à trouver une explication en dehors du déterminisme naturel. L'histoire de la société fut alors conçue essentiellement comme un dépassement de la forme naturelle, coupant les hommes de leurs conditions locales géographiques. Cette démarche est ambiguë cependant, car, tout en niant le rôle de la forme naturelle, elle donnait à la forme urbanistique le pouvoir de modeler la société. Le conflit s'est noué alors autour d'une valorisation du présent (progressiste) ou du passé (culturaliste). Dans cette conception, la dynamique était contenue essentiellement dans la société.

En histoire, la valorisation d'une histoire sociale qui serait indépendante des conditions matérielles, rendit difficile la prise en compte de la forme comme véritable source. L'observation des transmissions resta longtemps la simple illustration de phénomènes connus historiquement ou archéologiquement (morpho-histoire). Une partition temporelle se construisit entre les historiens qui reconstituent l'histoire passée à partir des sources écrites et les géographes, qui se sont spécialisés dans la lecture des formes mais au présent. Dans ces conceptions, la relation entre les disciplines ne pouvait se traduire que par une instrumentalisation de l'une par l'autre : les historiens, qui tentent une reconstitution la plus complète du passé, utilisent la géographie pour spatialiser leurs données ; les géographes qui étudient le présent ne prennent dans le passé que les éléments susceptibles de les aider à comprendre le présent. Les archéologues, à la liaison entre ces deux disciplines, utilisèrent la forme comme source mais développèrent une démarche essentiellement historique et patrimoniale, centrée sur le paysage fossile donc *a priori* non inscrit dans le présent.

Enfin, l'historique des concepts de la morphologie montre une difficulté constante à articuler différentes échelles d'études. Ainsi, urbanistes et géographes ne réussirent pas à associer leurs approches et l'on retrouve cette même difficulté entre les archéologues et les morphologues. Par ailleurs, cette coupure local/global marque aussi la difficulté de passer d'une observation localisée (géographie, archéologie) à un discours à une échelle plus globale (histoire).

Ces coupures épistémologiques :

- nature/culture,
- forme/société,
- passé/présent,
- local/global

correspondent à des choix opérés dans une conception philosophique, héritée de la pensée philosophique des Lumières et sur laquelle s'est constituée le monde "moderne". Celle-ci s'est construite essentiellement sur l'opposition nature/culture d'où découlent les autres oppositions

Il nous paraît indispensable de dépasser ces coupures en morphologie dynamique pour trouver des ponts d'articulations avec l'urbanisme et l'aménagement et arriver à une meilleure intégration des différentes approches. En ce sens, les ruptures passé/présent et local/global qui sont au centre des rapports entre la géographie, l'archéologie et l'histoire nous paraissent importantes à dépasser. Elles renvoient aux difficultés à associer aujourd'hui une politique d'aménagement et une politique patrimoniale et à articuler un développement croissant des réseaux à l'échelle extra-territoriaux avec des territoires locaux.

Nous proposons donc dans la suite de notre propos de nous pencher plus particulièrement sur ces deux ruptures : passé/présent et local/global, à travers des exemples concrets d'études.

NOTES PARTIE 1

¹ cf. :

- le colloque européen organisé par le Conseil de l'Europe et le Ministère de la Culture : "Archéologie et Grands Travaux", à Archéologie et grands travaux, les 4 et 6 nov. 1987 (ARCHÉOLOGIE ET GRANDS TRAVAUX 1987),
- les rencontres nationales de l'archéologie à Montpellier les 8, 9, 10 avril 1992 et à Marseille les 19, 20, 21 octobre 1993 : "Conserver ou détruire les vestiges archéologiques. La carte archéologique dans l'aménagement du territoire" (CONSERVER OU DÉTRUIRE 1993),
- la rencontre organisée par l'École Nationale des Ponts et Chaussées et le Centre d'Études des Transports Urbains (CETUR) sur le thème des relations entre archéologues et maîtres d'ouvrages publics (ARCHÉOLOGUES ET AMÉNAGEURS 1994).

² Selon les auteurs, la géographie émergeant à la fin du XIX^e siècle est dite "géographie scientifique" (MEYNIER 1969) ou "géographie moderne" (CLOZIER 1942 : 91-92). Pour certains géographes de la deuxième moitié du XIX^e siècle, elle est dite "géographie classique" (BAILLY et FERRAS 1997 : 102-103, CLAVAL 1984 par ex.) et géographie "non scientifique" par opposition à la géographie "nouvelle" ou "scientifique" (CLAVAL 1977, BAILLY et FERRAS 1997 : 38, 72, 74-75 etc.). Dans ce mémoire, nous adoptons la terminologie suivante :

- géographie "scientifique", "spatiale", "classique" ou encore "traditionnelle" pour la géographie qui émerge à partir de la fin du XIX^e siècle et qui donne une large place à l'observation,
- "nouvelle géographie" pour la géographie qui se développe essentiellement à partir de la deuxième du XX^e siècle et qui est basée sur la modélisation.

³ Dans ce mémoire, nous utiliserons le terme "physique" dans le sens de "matériel" et non dans le sens "naturel" qui serait opposé au "social" comme nous le trouvons à travers certaines citations de géographes (ou encore dans la distinction géographie physique/géographie humaine). Nous considérons le "matériel" comme un mélange d'humains et de non-humains, soumis à un certain nombre de lois physiques communes (ex. gravité, usure etc.).

⁴ Pour le SDAVO, C. Toupet a participé activement aux projets de mise en valeur de la voie en collaboration avec le PNR.

⁵ UMR 9966 dirigée par H. Galinié

⁶ Sur ce thème, on pourra se reporter aux travaux de L. Costa qui détaille le contenu, les conditions de mises en place du SIG départemental et le rôle des archéologues dans cette opération : COSTA 2000 et 2002.

⁷ De la même manière, la photo-interprétation réalisée par G. Chouquer en 1991 pour les opérations archéologiques de Marne-la-Vallée a été digitalisée récemment pour développer un SIG à l'INRAP sur la ville nouvelle qui connaît, de nouveau, de nombreuses opérations archéologiques.

⁸ Le responsable d'opération pour les périodes antiques avait d'ailleurs développé lui-même ses propres conclusions sur le paysage à partir des observations de terrain. Il proposait une hypothèse de "cadastration romano-indigène", qu'il associait à une phase de recensement fiscale au I^e siècle sans rapport avec l'étude de morphologie où nous évoquions des réseaux de formations sans datation spécifique (CATTEDDU (coord.) 1998).

⁹ Par "Modernes", nous entendons : ceux qui partagent les concepts élaborés en Occident entre les XVI^e et XIX^e siècles autour de la constitution d'un état centralisé et démocratique. Ces concepts marquent l'essor et l'organisation des sciences et techniques (LATOURET 1997).

¹⁰ Même si elles entrent aussi dans les champs d'études d'ingénieurs, de juristes et de chercheurs d'autres disciplines : histoire, géographie, économistes comme nous le verrons dans la tradition urbanistique anthropologique.

¹¹ Selon les philosophes des Lumières, les conditions locales étaient productrices d'inégalités dans les productions, certaines zones étant plus soumises aux catastrophes naturelles que d'autres. Assurer la circulation permettait donc de dépasser ces inégalités (DESSPORTES et PICON 1997 : 45).

¹² Sa thèse elle-même portait sur la première partie de son histoire de l'urbanisme et avait été soutenue sous le titre : " Histoire de l'architecture urbaine dans l'Antiquité et au Moyen-Âge" (COHEN 1993 : 157).

- 13 Nous développerons leur conception de la culture dans le chapitre suivant.
- 14 P. Lavedan cite le cas de la ville de Cambridge où “l'emplacement du fossé est marqué aujourd'hui, non sans interruption, par une série de rues” (LAVEDAN 1926 B : 102).
- 15 Nous faisons référence ici à l'industrialisation de la société de la fin du XIX^e siècle.
- 16 Par exemple, les représentations où la taille des personnages dépendait de leur rang social et non de leur taille physique (RINGON 1997).
- 17 Cf par exemple, le discours sur l'architecture gothique considérée comme “barbare et sans règle” à laquelle on opposait la théorie des ordres de l'architecture classique (RINGON 1997 : 35).
- 18 Nous verrons qu'en morphologie historique et archéologique, ces deux critères auront aussi une grande importance dans la recherche.
- 19 On retrouvait aussi ce débat sur la question de la conservation des monuments historiques au XIX^e siècle. Certains architectes comme Ruskin ou Morris défendaient le maintien des “dégradations” qui sont l'image du temps qui passe (conception romantique). D'autres, comme Viollet-le-Duc, prônaient au contraire le retour au modèle original qui répond plus à un canon esthétique, qu'à une réalité, par l'enlèvement de toutes les “dégradations” depuis l'origine.
- 20 À travers son analyse, M. Poëte donne en quelques sortes les bases de ce qui deviendra la géographie urbaine dans les années 1950 : l'analyse des villes en réseau. Sa connaissance de la géographie allemande du premier quart du XX^e siècle explique ces références communes.
- 21 Nous retrouvons ici la métaphore de l'âge cyclique chère aux géographes que nous développerons dans le chapitre suivant.
*
- 22 M. Poëte connaît bien les ressources archéologiques de Paris car il est nommé en 1914, secrétaire de la Commission du Vieux-Paris (POËTE 2000 (1929) : 43).
- 23 Chez Poëte, d'une manière générale, la forme circulaire renvoie à la nature, dans le sens d'adaptation au relief (c'est le cas pour le “chemin des ânes” et pour les villes spontanées qui se forment autour des monuments, ceux-ci étant souvent pour l'époque médiévale construits sur des hauteurs). Mais il exprime aussi un processus naturel, c'est-à-dire- qui n'est pas le fait d'une planification globale en une seule fois.
- 24 H. Galinié a critiqué dans un livre récent cette approche organiciste et vitaliste de certains des premiers historiens urbains (GALINIÉ 2000 A : 39-41).
- 25 En biologie, le terme “morphogène” qualifiait, vers 1900, les éléments qui “déterminent” la forme et la structure d'un organisme vivant (REY-DEBOVE (dir.) et REY (dir.) 1995 : 1440). En linguistique, le “morphème”, plus petite unité significative d'un mot, était un élément essentiel d'analyse à partir du XIX^e siècle (REY 1993 : 1275 et REY-DEBOVE (dir.) et REY (dir.) 1995 : 1440).
- 26 Bien qu'il fut lui-même de formation historique... En effet, P. Vidal de La Blache était agrégé de Lettres et avait succédé à la chaire de géographie de l'École Normale Supérieure en 1875, à un historien spécialisé dans l'histoire de la Gaule romaine. A. Meynier souligne aussi que P. Vidal de la Blache avait fait une thèse sur Hérode Atticus à l'école d'Athènes “traditionnellement destinée à des historiens et à des archéologues” (MEYNIER 1969 : 17).
- 27 Les premières thèses en géographie furent soutenues principalement en géomorphologie et plusieurs des géographes “humains” ont commencé leur carrière en géographie physique (ex. J. Brunhes par exemple).
- 28 A. Meynier explique aussi cet attrait pour la description des formes par la formation purement littéraire de la plupart des géographes qui resteraient “fidèles à des méthodes de raisonnement plus qualitatives que quantitatives.” (MEYNIER 1969 : 40) et à l'influence du mouvement philosophique de pensée autour de Bergson (1859-1941) qui préconisait une approche du monde par l'intuition (MEYNIER 1969 : 40-41, cf. aussi CLAVAL 1984 : 57).
- 29 À la même époque, certains ethnologues, rejetaient l'idée d'une société transcendante à l'homme, tendant vers une

uniformité. Ils dépassaient l'universalisme abstrait des Lumières en pensant la pluralité culturelle. Dans cette conception, chaque culture était unique et empirique. Franz Boas fonda ainsi l'ethnologie comme une science d'observation directe donc comme science de terrain (CUCHE 1996 : 20).

³⁰ Il explique ce choix par l'influence exercée par P. Vidal de la Blache et la formation initiale de J. Brunhes en géographie physique.

³¹ Les épistémologies récentes de la géographie associent d'ailleurs à l'histoire de leur discipline celle de la cartographie car ils associent géographie à découverte et explication du monde (cf. BAILLY et FERRAS 1997 : 55-66). Dans les faits, la cartographie a surtout été le fait de militaires, astronomes et de techniciens spécialisés (cf. PELLETIER et OZANNE 1995 par exemple).

³² Travaillant au service du Ministère de la Justice de la Prusse et chargé d'arbitrer les querelles relatives à la propriété foncière, A. Meitzen avait une bonne connaissance des plans cadastraux (VERHULST 1995 : 23).

³³ Auparavant, A. Demangeon avait tenté une première synthèse en 1927 dans la revue des "Annales de géographie", donnant les causes de la genèse des systèmes et leur répartition dans le monde.

³⁴ La question de l'apport de la photographie aérienne à la recherche scientifique avait été abordée aussi à travers différents rapports et articles à partir de la fin des années 1930 : GRIAULE 1937, RAPPORTS 1945-46-47.

³⁵ Nous avons vu que cette démarche est contemporaine de celle des urbanistes culturalistes puisque trois ans auparavant, P. Lavedan montrait l'intérêt de l'étude des plans parcellaires et des cartes anciennes en milieu urbain (LAVEDAN 1926 B).

³⁶ Ce type d'approche existait déjà courant chez les historiens médiévistes pour la localisation de grands ensembles fonciers ou pour la délimitation de territoires seigneuriaux (VERHULST 1995 : 28-29).

³⁷ Pour cette difficulté à dater les formes du paysage supposées d'origine médiévales, on se reportera aussi à LETURQ 2001 B.

³⁸ Ils retiennent, par exemple, le *Waldhufenflur* traduit parfois par "terroir en arrêtes de poisson" ou "terroir rubané forestier" qui correspond à un village linéaire groupé le long d'un ruisseau ou d'un chemin, bordé de longues lanières de même largeur, d'un seul tenant et contiguës aux fermes ou la *Marschufenflur* (variante avec construction de digues et de canaux de drainage qui est "un défrichement non plus seulement organisé, mais véritablement planifié" (VERHULST 1995 : 51). De même, l'*openfield* et le bocage sont pensés comme des formes agraires issues de défrichement.

³⁹ En Allemagne et en France par exemple, elles ont été utilisées pour dégager l'origine indigène des francs ou des gaulois, jusque là gratifiés d'une origine troyenne (SCHNAPP 1993 : 144).

⁴⁰ En montrant les liens entre archéologie et architecture dans le courant du XVIII^e et XIX^e siècles, P. Gerosa précise : " Nous sommes ici dans le monde des formes" (GEROSA 1992 : 141).

⁴¹ Pour la Pré-rénaissance, R. Chevallier cite comme un des " premiers initiateurs de la géographie historique " l'italien Flavio Biondo da Forli (1392-1463) qui édita, entre 1446 et 1510, une description de la ville de Rome à partir de textes, d'inscriptions, et des monuments (CHEVALLIER 2000 : 19).

⁴² A. Grenier cite comme sources à exploiter la Table de Peutinger, l'Itinéraire d'Antonin, La Cosmographie de l'Anonyme de Ravelle, la Géographie de Ptolémée, l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem et les écrits médiévaux : l'hagiographie et les vieilles chapelles, chansons de gestes et pèlerinages, hôpitaux et monastères, textes historiques, documents d'archives, cartes et itinéraires anciens, voies romaines et chemins de troupeaux, les chemins sauniers, limites de communes et voies romaines (GRENIER 1985 (1934) A : 25).

⁴³ Beloch, Campanien 310 pl. VI, Schulten, Götting. Abhandl. p. 30 et planche VI d'après la carte d'État-Major Florence, même planche, carton à droite. Le long de la voie Aemilia, pl. II, Plaisance ; pl. III, Parme et Reggio ; pl. IV, de Bologne à Modène ; pl. I, Crémone et Brescia ; pl. V, de Padoue à Trévise d'ap. GRENIER 1985 (1934) A : 15.

⁴⁴ J. Toutain - Mém. Antiq. Fr., 1905, p. 153. J. Toutain - Le cadastre de l'Afrique romaine. In : Mém. prés. par div. savants Acad. Inscr., XII, 1, 1907, pp. 341-382. J. Toutain - Bull. Antiq. Fr., 1909, p. 397. J. Toutain - Bull. Antiq. Fr 1910, p. 194. J. Toutain - Mém. Antiq. Fr., 1912, pp. 79-103. W. Barthel, Römische Limitation in der Provinz Africa, Bonn, Jahrb., 120 (1911),

p. 39-126, pl. I-VII. Ainsi que : Découverte nouvelle d'un quadrillage grâce à l'aviation à El Djem (Thysdrus), C. R. Acad. Ins., 1929, p. 307-313. D'après : GRENIER 1985 (1934) A : 16

⁴⁵ Montagu Sharp *Antiquities of Middlesex* (1905). Montagu Sharp - Roman centuriation of Middlesex (1908). Montagu Sharp - *The English Historical Review*, 33, 1918, pp. 489-492. D'après GRENIER 1985 (1934) A : 16.

⁴⁶ Burckhardt-Biedermann - *Die Kolonia Augusta Raurica, ihre Verfassung u. ihr Territorium*. Bâle, 1910, p. 52 : Staehelin, *Die Schweiz in röm. Zeit*, 2e éd., p. 95 et note 1 ; Drexel, *Germania Romana* 2, II, text, p. 18 ; Fabricius, art. *Limitatio* dans Pauly-Wissowa, *Realencyclop.*, XIII 698 sq. ; D'après GRENIER 1985 (1934) A : 16. cf aussi MEITZEN 1895 : 160.

⁴⁷ C'est-à-dire de "routes ayant même point de départ et même direction générale qui courent, plus ou moins parallèles, à une distance variable l'une de l'autre", qui avaient été repéré aussi par C. Jullian et par M. J. Hagen autour des grandes villes de la région rhénane (GRENIER 1985 (1934) A : 392-402).

⁴⁸ A. Grenier, à la suite d'A. Terninck, reprenait l'hypothèse des "chemins creux" : "Les voies gauloises se reconnaissent, précise Terninck, à ce qu'elles sont non seulement sinueuses mais encaissées" parce qu'elles ont été tracées originairement dans des ravins creusés par les eaux au milieu des forêts et des terres incultes. "Je crois plutôt que cet encaissement est le résultat de leur ancienneté et de la légèreté de leur construction ; l'usage les a peu à peu enfoncées dans le sol ; le ravinement a pu ensuite accentuer le résultat du passage des hommes" GRENIER 1985 (1934) A : 398 d'après TERNINCK 1866 -1874.

⁴⁹ En Grande Bretagne d'abord, notamment par O. G. S. Crawford et H. C. Bowen, aux Pays-Bas ensuite, par Van Giffen et son école, au Danemark, par G. Hatt, enfin après la Deuxième Guerre mondiale, en Allemagne, par Jankuhn et Scharlau" (VERHULST 1995 : 32-33).

⁵⁰ D'après M. Guy, cette collaboration était née en partie d'un questionnement des cartographes : fallait-il cartographier le cadastre antique très visible en photographie lors de la révision de la carte au 1/50 000^e de Tunisie ? On voit ici toute la difficulté à classer l'information jugée non fonctionnelle mais visible.

⁵¹ Dans son ouvrage de 2000, R. Chevallier précise qu'il entretient des "contacts réguliers depuis presque cinquante ans " avec les " spécialistes italiens de la topographie" : Général Schmiedt, F. Castagnoli, Pl. Fraccaro, F. Giuliani, C. M. Lérici, L. et St. Quilici etc. (CHEVALLIER 2000 : 7).

⁵² Dans son ouvrage de 2000, R. Chevallier reconnaît comme ses " maîtres" les historiens de l'Antiquité : L. Robert et A. Piganiol (CHEVALLIER 2000 : 7).

⁵³ Dans les remerciements de son ouvrage sur la topographie historique en 2000, R. Chevallier remercie en premier lieu les géographes dont la plupart sont des " géographes agraires" : Y. Babonaux, R. Blanchard, P. Claval, P. Deffontaines, P. Fénélon, B. Janin, M. J. Brunhes-Delamarre, É. Juillard, M. Le Lannou, R. Livet, A. Meynier, X. de Planhol, G. Roupnel, É. Séréni, M. Sorre, P. Vidal de la Blache. Il cite particulièrement R. Dion dont il a suivi les cours au collège de France et qu'il reconnaît comme un de ses " maîtres universitaires" (CHEVALLIER 2000 : 7).

⁵⁴ Dans les "*Mélanges R. Chevallier*" publiés dans *Caesarodunum* en 1994 et dans les actes du colloque international d'archéologie aérienne de 1992, R. Agache souligne le rôle moteur joué par R. Chevallier dans le développement de la prospection aérienne en France (BEDON (éd.) et MARTIN (éd.) 1994 : 9-15).

⁵⁵ Nous reviendrons sur ce colloque fondateur dans la PARTIE 1 : II-2-D-b

⁵⁶ R. Chevallier, dans son ouvrage sur les voies romaines, reconnaît d'ailleurs cette filiation avec A. Grenier (1931) dont il considère le manuel comme fondamental et il lui dédie son édition de 1997 sur les voies romaines (CHEVALLIER 1997 : 7).

⁵⁷ cf l'importance donnée à cette méthode dans la table-ronde de 1980 et par la suite dans les publications évoquant la recherche sur les parcellaires, celle-ci étant parfois réduite uniquement à cette méthode.

⁵⁸ D'ailleurs, P. Pinon se réclame explicitement de P. Lavedan cf. PINON 1994, note 39.

⁵⁹ On pourra se reporter par exemple, à l'ouvrage d'A. Verhulst : "*Le Paysage rural : les structures parcellaires de l'Europe du Nord-Ouest*", traitant uniquement l'héritage médiéval, édulant les autres héritages possibles (VERHULST 1995).

⁶⁰ Nous retenons dans le terme "Reconstruction" la politique élaborée à partir de 1941, la reconstruction ayant été initiée dès

cette date par le gouvernement de Vichy (RANDET 1991, MARKOU 1994).

⁶¹ On retrouve ici l'approche développée au XVIII^e siècle par des architectes utopistes comme Ledoux, Lequeux etc. pour qui la forme du bâtiment doit en indiquer la fonction et le déterminer.

⁶² D'après L. Raynaud : traité d'architecture, cité dans LOPEZ DE ABERASTURI 1979 : 18.

⁶³ Titre du chapitre III dans LE CORBUSIER 1994 (1924) : 29-38.

⁶⁴ On peut citer le Centre Pompidou à Paris où les fonctions de circulations, aérations etc. sont traitées comme éléments apparents.

⁶⁵ Comme le montre d'ailleurs la reproduction du même type de modèle sur tous les continents (CHOAY 1965).

⁶⁶ En 1949, le Commissariat Général au Plan publiait des cartes montrant les inégalités régionales à travers les indicateurs démographiques et économiques : nombre d'individus, production par tête, niveau de vie etc. (ALVERGNE et TAULELLE 2002 : 83).

⁶⁷ Chapuis précise que ces théories (Christaller, Von Thünen...) étaient passées "à peu près inaperçues" à l'époque. Pourtant "Ce modèle, souvent critiqué par la suite, a le mérite de montrer que le paysage rural ne dépend pas seulement du milieu naturel, d'héritages historiques et des structures agraires locales mais aussi de données spatio-économiques comme la distance au marché" (CHAPUIS 1998 : 151).

⁶⁸ D. Pumain et L. Sander rappellent que c'est un absolu relatif car c'est une représentation et il y a distorsion à l'échelle du globe (PUMAIN et SAINT-JULIEN 1997 : 44).

⁶⁹ Les idées de Saint-Simon sont à l'origine du réseau ferré centralisé sur Paris. Il développait l'idée d'une association universelle grâce aux réseaux techniques.

⁷⁰ Au sens géographique du terme.

⁷¹ L'expression "archéologie agraire" ou "archéologie du paysage" s'est étendue par la suite à tous les archéologues prenant en compte cette dimension des sociétés passées et pas seulement les médiévistes (cf. GUILAINE 1991).

⁷² En France, on peut citer les expériences menées par É. Zadora-Rio sur la commune de Blou (ZADORA-RIO 1987) ou la prospection de la commune de Lion-en-Beauce par A. Ferdière (FERDIÈRE (dir.) et ZADORA-RIO (dir.) 1986).

⁷³ Verhulst emploie plusieurs fois les termes "reliques morphologiques" pour les crêtes de labour, billons et sillons, rideaux, haies etc. fossilisés en forêt, ou "reliques du paysage" pour les traces laissées dans des sols "labourés sans interruption depuis un passé lointain" (VERHUSLT 1995 : 36-37).

⁷⁴ Cf aussi pour le rôle des remembrement dans l'archéologie agraire en France : BRUNEAU 1984.

⁷⁵ cf. par exemple, les inventaires réalisés à partir de photo-interprétation, prospections aériennes et recherches archivistiques par G. Chouquer et F. Favory (FAVORY et FICHES 1994, CHOUQUER 1983).

⁷⁶ cf. par exemple la prospection de l'*Ager Faliscus* rapportée par T.W. Potter dans le colloque de 1983 : POTTER 1986 :141

⁷⁷ Curieusement, il ajoute que ce type d'archéologie est encore fortement teintée "du traditionalisme des recherches sur le peuplement" et cite sans distinction les travaux de Roblin "dans la droite lignée de Jullian" et ceux de Fournier, De Planhol, Dion ou Juilliard associant géographie historique classique et géographie rurale (FERDIÈRE 1983 : 160). Nous avons vu cependant qu'elles sont issues de deux traditions différentes (cf. PARTIE 1 : I-2-B).

⁷⁸ Il faut signaler cependant que cette critique était inexacte car certains morphologues avaient développé une recherche sur les parcellaires protohistoriques : LIGER 1974, CHOUQUER 1983.

⁷⁹ P. Pinon explique aussi le rejet des archéologues français pour les centuriations et les plans quadrillés de villes par la difficulté pour une grande nation colonisatrice, à se penser comme une nation colonisée, même à l'époque romaine. Il rapproche ce rejet de la tradition celtique française sur laquelle s'est construite l'idée de nation au XIX^e siècle (PINON 1991 A : 167).

⁸⁰ Nous reviendrons sur les limites de ces méthodes en morphologie dans la PARTIE 2.

⁸¹ Les auteurs font alors référence à la "fouille d'agrément" qui "sert d'activité d'été à un groupe bénévole ou à une association locale" et qu'ils estiment insuffisamment encadrés scientifiquement (CHOUQUER et FAVORY 1981B : 51).

⁸² J. L. Harouel fait référence notamment à la bataille pour le quartier des Halles avec l'exposition-information présentée par la Commission du Vieux-Paris et l'Association des Champeaux et l'Association des Villes d'Art pour informer le public sur l'ampleur des destructions (HAROUEL 1981 : 116). On pourrait citer aussi l'expérience de Lyon où des associations se sont battues à partir des années 1970 pour maintenir le bâti ancien (AFAN 2002).

⁸³ Nous détaillons ici surtout l'historique de l'école française. Pour le détail des écoles italiennes, anglaises, américaines et espagnoles : cf. CASTEX *et al.* 1995.

⁸⁴ Nous reviendrons sur cette étude dans les chapitres suivants.

⁸⁵ On peut mettre en parallèle cette prise en compte du tissu banal en architecture avec le développement de l'archéologie urbaine à partir des années 1970-1980 qui s'est étendue à l'ensemble de la ville et plus seulement aux monuments remarquables. La ville commença à être perçue dans une vision plus continue : de l'enfouï à l'élévation, toutes périodes confondues et sur tout type de bâti (GALINIÉ 2000 B).

⁸⁶ Ce qui est précisément leur problématique puisque les villes nouvelles sont construites sur des espaces entre ville et campagne.

⁸⁷ Il cite l'architecte Venturi qui aime que "l'architecture soit complexe et contradictoire" et que les choses "soient hybrides plutôt que "pures" (VENTURI 1966 cité par DARIN 1993 : 86).

⁸⁸ M. Poète signalait déjà ce phénomène, au début du siècle, pour le plan des rues d'Amsterdam bâti sur les anciens canaux (POÈTE 2000 (1929) : 203).

⁸⁹ Il existe de nombreuses études de cas chez les architectes italiens et français (cf. annexe bibliographie Urbanisme). Nous avons retenu celle-ci car elle correspond à des échanges avec l'auteur, archéologue à l'INRAP.

⁹⁰ Il développa ce concept par la suite à travers les concepts de "médiante" et de "trajection" cf. BERQUE 2000.

⁹¹ Précisant d'ailleurs que ce type de plan "vient tout droit des plans des archéologues".

⁹² Il s'appuie sur : DETTI *et al.* 1968, MERLIN (éd.) 1988, SLATER 1987-1989, YEDID 1989 et CASTEX *et al.* 1995.

⁹³ Chez Lepetit, la société est autonome de tout déterminisme et c'est elle qui insuffle la dynamique (LEPETIT (coord.) et PUMAIN (coord.) 1993).

⁹⁴ Aujourd'hui, M. Darin dispense un enseignement à l'école d'architecture de Versailles. Dans la même école, R. Sabatier développe une approche géographique intégrant la lecture de cartes anciennes et la recherche sur le parcellaire et les réseaux. A l'école d'architecture de Chaillot, P. Pinon propose un enseignement morphologique.

⁹⁵ E. Morin illustre cette construction avec l'exemple du tourbillon : "dans la rencontre entre un flux et un obstacle, il se crée un tourbillon, c'est-à-dire une forme organisée constante et qui se reconstitue sans cesse elle-même ; l'union du flux et du contre-flux produit cette forme organisée qui va durer indéfiniment, du moins tant que le flux dure et tant que l'arche du pont est là. C'est dire qu'un ordre organisationnel (tourbillon) peut naître à partir d'un processus qui produit du désordre (turbulence)" (MORIN 1990 : 83).

⁹⁶ Dans une partie historiographique de son article, il prenait comme filiation pour la morphologie en archéologie : la

philologie du XIX^e, l'archéologie aérienne et les recherches des urbanistes (CHOUQUER 1994 E).

⁹⁷ C'est le titre du premier chapitre consacré à la "Morphologie générale" : CHOUQUER 1990 : 3.

⁹⁸ "Les unités les plus évidentes sont celles qui correspondent à une mise en valeur volontaire, limitée dans l'espace, ou encore celles dont la forme est dictée par la topographie" (CHOUQUER et MENNESSIER-JOUANNET 1996 : 113-114).

⁹⁹ Mais, elle reste peu mise en pratique chez B. Gauthiez. En effet, dans son "*Atlas morphologique des villes de Normandie*", l'absence systématique des courbes de niveaux et l'omniprésence d'une seule échelle (celle du plan de la ville) ne permettant pas une véritable approche dynamique (cf. GAUTHIEZ 1999 A).

¹⁰⁰ De la même manière, dans les techniques de recherches manuelles, une plus grande souplesse fut adoptée dans la recherche d'orientations.

¹⁰¹ On différencie aujourd'hui les réseaux agraires protohistoriques fossiles et relativement circonscrits (par exemple, le réseau mis en évidence dans les vallées de l'Ouche et des Tilles par G. Chouquer) de ces vastes réseaux de formation auto-organisés qui se construisent dans la longue durée. Mais au début des années 1990, cette distinction n'était pas encore claire.

¹⁰² Par exemple, nous signalions qu'une des caractéristique du réseau quadrangulaire observé autour de Beaugency, était : "son adaptation parfaite à l'oro-hydrographie locale permettant un drainage efficace des eaux de ruissellement vers le principal exutoire : la Loire" (*ROBERT 1996 B : 145).

¹⁰³ Ces idées seront développées plus précisément dans la PARTIE 2.

¹⁰⁴ Ce type de conceptions se développe parallèlement en archéologie urbaine, cf. citation H. Galinié dans PARTIE 1 : III-1-B-c.

¹⁰⁵ Chercheur du projet *Archaeomedes* évoqué plus haut (cf. PARTIE 1 : III-2-C-b).

¹⁰⁶ Abréviation pour : "Archéologie et Science de l'Antiquité".

¹⁰⁷ Un premier enseignement en morphologie dynamique avait été initié à l'Université de Tours en 2000 et 2001 (DEA Archéologie et Territoires).